

TCHÉCHÉNIE

Une guerre de plus en plus sale. Nos reportages p. 2

FRANCE TÉLÉCOM

Le plan de sauvetage de Thierry Breton p. 21

SUPPLÉMENT

0123 ÉCONOMIE

Dossier : les élections prud'homales

EMPLOI

IRAK

Treize sites inspectés p. 3, analyse p. 20

CÔTE D'IVOIRE

Guerre civile p. 4



A. LAURIOUX/ENR

ENQUÊTE

Le Cadre noir de Saumur p. 17

QUELLE DROITE ?

Crise à l'UMP. Sarkozy se fâche p. 11

QUELLE GAUCHE ?

Débats à Attac, au PS, et chez les Verts p. 12

VIOLENCES ROUTIÈRES

Loriot : le permis des personnes âgées p. 14

ÉDUCATION

Elections et débat sur le collège unique p. 15 et 18

VILLES

Transports gratuits à l'essai p. 16

CAPITALISME

Un an après Enron p. 22

International.....	2	Marchés.....	25
Union européenne...9		Aujourd'hui.....	27
France.....	10	Météorologie.....	31
Société.....	13	Jeux.....	31
Régions.....	16	Culture.....	32
Horizons.....	17	Radio-Télévision.....	37
Entreprises.....	21	Carnet.....	38
Communication.....	24	Abonnements.....	38

PORTRAIT

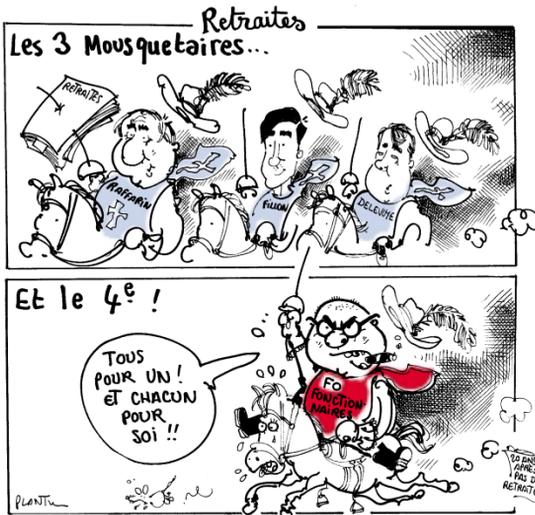
Carla Bruni chanteuse modèle



NAGUÈRE mannequin, elle descend d'une famille de musiciens et d'artistes. Avec le secours de Louis Bertignac, Carla Bruni (photo) se fait chanteuse. Lire page 36

Retraites : ce que va changer le plan Fillon

LE GOUVERNEMENT va engager, début février, une négociation avec les partenaires sociaux sur la réforme des retraites. Jacques Chirac, qui a gardé un souvenir cuisant des grèves de l'automne 1995, lui a conseillé de ne pas ouvrir immédiatement le dossier des régimes spéciaux (SNCF, RATP, etc.). François Fillon, le ministre des affaires sociales, mènera les discussions avec le patronat et les syndicats du privé ; Jean-Paul Delevoye (fonction publique), avec les fédérations de fonctionnaires. Au nom de l'« équité », le gouvernement envisage d'allonger progressivement la durée de cotisation des agents du public. Invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 1^{er} décembre, Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de l'UMP, a prôné « quarante ans de cotisation pour tous ». Le gouvernement veut aussi encourager les salariés à travailler au-delà de 60 ans.



Les projets du ministre des affaires sociales

Aligner, à terme, la durée de cotisation des fonctionnaires sur celle du privé

Inciter les Français à travailler plus longtemps

La réforme des régimes spéciaux remise à plus tard

Lire nos informations page 10

Lire page 13

La semaine du débat européen

UNE SEMAINE décisive commence dans le débat sur les futures institutions d'une Union européenne élargie à vingt-cinq pays. Le Monde dévoile les propositions que la Commission transmettra, jeudi 5 décembre, à la Convention sur l'avenir de l'Europe et au Parlement européen. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères, expose, lundi à Marseille, les positions françaises dans un discours dont nous publions des extraits. Valéry Gis-

card d'Estaing sera, mardi, devant l'Assemblée nationale, et le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, s'exprimera jeudi. Au cœur de ce débat, les nouveaux pouvoirs et équilibres entre le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement, la Commission et le Parlement. M. de Villepin veut « dégager des solutions », sans « s'arc-bouter sur des positions » figées. Le ministre se prononce sans hésitation en faveur de l'adhésion de la Turquie.

La Commission veut plus de pouvoirs

Villepin définit la « nouvelle frontière » de l'Union

Lire page 9

et notre éditorial page 20

Elsine et Youzhny, « meilleurs du monde, héros de la Russie »

MOSCOU

de notre correspondante

« Cette victoire nous est nécessaire ! » A la « une » du quotidien *Moskovski Komsomlets*, lundi 2 décembre, Boris Eltsine était le plus enthousiaste. Interrogé par l'envoyée spéciale du journal avant le match décisif à Bercy, l'ancien président russe y croyait dur comme fer : « En 90 ans, nous n'avons jamais remporté cette compétition. Les Français, eux, l'ont gagnée déjà neuf fois. Cette victoire, il nous la faut ! » L'ancien chef du Kremlin faisait là une rare apparition publique depuis sa démission, fin 1999.

Dimanche soir, dans Moscou frigorifiée (-17°C), la nouvelle de la victoire historique des Russes n'a pas fait descendre les supporters dans la rue. L'intérêt pour le tennis, dans ce pays surtout fervent de hockey et de football, reste limité. Aucune télévision d'Etat n'a retransmis la finale en direct, laissant ce soin à une chaîne câblée. Sur quelques sites Internet toutefois, tard dans la nuit, des commentaires de fans ont commencé à apparaître : « Hourra ! Nous sommes les meilleurs au monde ! Donnez à Youzhny le titre de héros de la Russie ! »



FRANCK BIE/ANP

est en visite. « Une grande et nette victoire pour tout le sport russe », a-t-il dit.

Lundi, le journal *Kommersant*, le seul à avoir réussi, malgré le décalage horaire, à annoncer la victoire russe, écrivait : « A 21 h 17 à Paris, la Russie, grâce à ses efforts, est devenue pour la première fois la plus forte équipe de tennis au monde. » Puis, citant Kafelnikov : « Nous avons retourné contre les Français leur propre confiance en eux. »

Natalie Nougayrède

Lire pages 27-28, et Pierre Georges page 39

ANALYSE

La représentativité syndicale en question dans les urnes

CE SERAIT une erreur de faire des élections prud'homales du 11 décembre un test de représentativité des syndicats. Ce serait une faute de se contenter des apparences du scrutin sans remettre en chantier les critères, plus que cinquantennaires, qui en fondent la légitimité. Après avoir eu le courage d'ouvrir le débat sur un sujet longtemps tabou aux yeux des cinq confédérations représentatives, le gouvernement de Lionel Jospin l'a laissé en jachère. Jean-Pierre Raffarin et François Fillon seront-ils plus audacieux ?

Depuis 1982, les élections prud'homales ont lieu tous les cinq ans et donnent lieu à une vive compétition intersyndicale. Comme il

s'agit d'abord de désigner les juges employeurs et salariés des conseils de prud'hommes, le corps électoral est large. Les salariés et les employeurs âgés de 16 ans accomplis, actifs ou chômeurs, sont électeurs. Les fonctionnaires ne votent pas mais les contractuels de droit privé de la fonction publique ont ce droit. Ils sont, par exemple, 70 000 à La Poste (soit un postier sur quatre). En théorie, on pourrait attendre d'un tel corps électoral - 14 833 194 cette année pour les cinq sections de salariés - qu'il détermine la représentativité des syndicats, dans une élection non réservée aux cinq centrales représentatives.

Mais, depuis vingt ans, l'abstention n'a fait que croître dans des

proportions abyssales : 41,4 % en 1982, 54,1 % en 1987, 59,7 % en 1992 et... 65,6 % en 1997 ! A ce dernier scrutin, les cinq confédérations avaient recueilli 92,3 % des suffrages exprimés mais... 30,5 % des inscrits ! Une autre élection aurait pu mieux éclairer la représentativité, celle des administrateurs des caisses de Sécurité sociale. Instaurées au lendemain de la Libération, supprimées en 1967, rétablies en 1982, elles ont été de nouveau retirées de l'arsenal électoral par Alain Juppé en novembre 1995...

Michel Noblecourt

Lire la suite page 20 et le dossier du « Monde Economie »

Sarkozy : le centre de Sangatte sera fermé dès le 30 décembre

LE MINISTRE de l'intérieur français et son homologue britannique, David Blunkett, sont parvenus à un accord : le centre de réfugiés de Sangatte sera fermé le 30 décembre, trois mois avant la date initialement prévue. En échange, le Royaume-Uni s'engage à accueillir 70 % des quelque 1 500 personnes actuellement hébergées au centre de la Croix-Rouge. L'ensemble des Irakiens ainsi que les Afghans qui disposent d'« attaches familiales » en Angleterre s'y verront accorder soit l'asile politique, soit un titre de séjour. La France prendra en charge les autres. Dès lundi, des officiers du Home Office se rendront sur place afin d'examiner les dossiers.

Ce compromis, qui devait être annoncé, lundi 2 décembre, en présence de Tony Blair, met fin à trois ans de polémiques. Nicolas Sarkozy y voit un « accord inespéré ».

CULTURE

Journalisme, terrorisme, Algérie : l'actualité d'Albert Camus

LA PUBLICATION de tous les articles écrits par l'auteur de *L'Etranger* pour le quotidien *Combat* pendant la Résistance et après la Libération, un recueil commenté de ses textes sur le terrorisme et la réédition de ses *Chroniques algériennes* : cette actualité éditoriale, accompagnée d'un colloque au Centre Pompidou et d'une série d'émissions sur France-Culture, démontre l'actualité de sa pensée. De nombreux intellectuels trouvent en Camus une « radicalité de la nuance », loin de l'« idéalisme impénitent » que d'autres lui prêtent.

Lire pages 32 et 33



RENE SAINT-PAUL

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE
DE L'EXCEPTION LA REGLE
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

www.champagne-roederer.com

La guerre en Tchétchénie se poursuit, avec son cortège d'**HORREURS** et d'exactions. Les discussions politiques qui avaient été engagées ces derniers mois, indirectement, par le Kremlin et les indépendantistes

sont interrompues. **UN MOIS APRÈS** le dénouement meurtrier de la prise d'otages à Moscou, les partisans d'une répression accrue paraissent l'avoir emporté. Face à des combattants indépendantistes qui

se radicalisent sous la pression des groupes islamistes, le Kremlin veut organiser un référendum en mars 2003 pour faire adopter une Constitution tchétchène. Pour cela, un recensement, massivement tru-

qué, a été conduit. Dans Grozny en ruine, les habitants tentent de survivre, redoutant les enlèvements et les exécutions sommaires. Les forces russes multiplient les **EXACTIONS DANS LES VILLAGES**.

Les fragiles espoirs de paix en Tchétchénie se sont évanouis

Un mois après la prise d'otages à Moscou, le « parti de la guerre » l'a emporté et toutes les amorces de négociations ont tourné court. Un recensement truqué et l'annonce d'un référendum sur une Constitution tchétchène dissimulent mal la poursuite des hostilités

MOSCOU, GROZNY

de notre envoyée spéciale
« Tous les jours, des Tchétchéniens sont tués ; tous les jours des jeunes gens meurent et, tous les jours, des gens sont enlevés et des corps retrouvés. Il est impossible d'attendre que des négociations commencent : quelque chose doit être fait. » C'est ainsi qu'au Parlement russe, le député tchétchène Aslanbek Aslakhanov a tenté, fin novembre, de justifier le dernier projet inventé par le Kremlin pour donner à l'Occident l'impression qu'un processus politique avait été lancé, Moscou refusant plus que jamais de négocier avec les rebelles. Ce « quelque chose », c'est un référendum prévu en mars 2003 en Tchétchénie pour adopter une Constitution « tchétchène » élaborée à Moscou, en prélude à des élections locales.

Ce scénario se préparait en fait depuis plus d'un an, avec l'aide d'« experts » du Conseil de l'Euro-

pe, prompt à croire les assurances de Moscou sur les progrès d'une « normalisation » en Tchétchénie. Mais cet été, après trois années de massacres, de viols et de tortures, les opérations de guérilla ont redoublé d'intensité. Deux raisons ont été avancées pour expliquer ce regain de violence.

D'abord, l'unification des rangs rebelles opérée en juin sous le signe de l'islamisme : de façade ou non, elle aurait suffi à relancer la pompe à finances alimentée par le Golfe (seuls soutiens restant à la portée d'une résistance ailleurs ostracisée). Ensuite, l'expulsion des combattants réfugiés en Géorgie : ils ont marché jusqu'à leurs bases en Tchétchénie, chargés d'équipements frais, et notamment de missiles antiaériens qui ont accéléré le rythme des chutes d'hélicoptères russes.

A l'automne, des voix se sont donc élevées, au sein même des administrations « pro-russes » de

la République tchétchène, pour récuser la tenue d'un scrutin, tant que la guerre ne faiblit pas. Il a alors été promis qu'aucun vote n'aurait lieu en Tchétchénie avant fin 2003, date des élections législatives en Russie. Mais depuis, la Russie a organisé le recensement de la population de la Fédération, donnant des résultats quelque peu stupéfiants pour la Tchétchénie : 1 080 000 habitants, soit le double des estimations données jusque-là par les organisations humanitaires et les fonctionnaires russes eux-mêmes. Qui plus est, un chiffre supérieur à la population tchétchène avant les deux guerres, les massacres, les camps de réfugiés...

Les témoignages abondent d'ailleurs sur la façon dont les chefs d'administrations locales ont reçu instruction de trouver le nombre d'habitants requis pour le recensement, et sur l'absence de simple souci de camoufler la supercherie. « Ni moi, ni aucun de mes

voisins, n'avons reçu la visite de recenseurs », a ainsi déclaré au Monde une habitante de Grozny. Ainsi, le jour où un référendum aura lieu, les électeurs, parmi les quelque 500 000 habitants réels de Tchétchénie, pourraient bien tous voter contre la Constitution : celle-ci sera néanmoins déclarée adoptée grâce au volant de 500 000 « âmes mortes » enregistrées lors du recensement.

LE PLAN BASSAEV

Est-ce pour cela que Vladimir Poutine a relancé le projet de référendum, prévu en mars 2003, lorsqu'il lui a fallu annoncer « quelque chose » après la crise des otages qui, en octobre, a porté la guerre en plein cœur de Moscou ? Le flot de désinformation déversé alors par les médias, y compris sur la responsabilité du président indépendantiste, Aslan Maskhadov, dans la prise d'otages, a renforcé encore la haine antitchéchène en Rus-

sie et lié les mains de M. Poutine qui, disait-on, en était venu à chercher réellement les moyens de négocier. « Il faut cesser d'en évoquer la possibilité pour au moins six mois », avait alors déclaré le député Grigori Iavlinski, pourtant un des rares à y avoir été favorable.

La vaine recherche d'un Tchétchéne « pro-russe » capable d'apaiser le conflit a donc repris au Kremlin. De même que les éternelles tentatives de « tchéchéniser » la guerre, avec la création de divers contingents de police tchétchéniens, dont on attise les rivalités par crainte de les voir constituer une force susceptible d'être retournée, un jour, par les rebelles.

La guerre devient donc de plus en plus une « sale » guerre et les maquis, de plus en plus dominés par les « islamistes », continuent à servir de refuge aux innombrables jeunes sans papiers. Un des principaux chefs de ces maquis, Chamil Bassaev, condamné par Aslan Mas-

khadov après qu'il eut revendiqué la prise d'otages, s'est posé en porte-parole de la résistance en lançant, en novembre, un appel aux pays de l'OTAN pour qu'ils imposent à Moscou un processus de paix.

Son plan en cinq points – cessez-le-feu, libération des milliers de Tchétchéniens détenus, compensations aux pertes tchétchéniennes morales et matérielles, retrait des troupes russes et création d'une zone démilitarisée de 100 km – est accompagné de mises en garde : « Les Tchétchéniens ont le droit et la possibilité de mener sur le territoire de leurs agresseurs des actions équivalentes à celles menées par les Russes en Tchétchénie », dit-il, en ajoutant : « Nous vous prévenons qu'une nouvelle génération arrive : celle de dizaines de milliers d'orphelins dont les pères et mères ont été tués par le régime russe. »

Sophie Shihab

Aslan Maskhadov dit s'être rendu à Grozny

Le président indépendantiste tchétchène, Aslan Maskhadov, a fait, fin novembre, un séjour clandestin de trois jours à Grozny, pour la première fois depuis la prise de la ville par les Russes en février 2000, a assuré, dimanche 1^{er} décembre, son porte-parole à l'AFP. « Pure désinformation », a commenté un responsable pro-russe, Abdoul-Khakim Soultiygov. Les militaires russes, massivement présents dans la capitale tchétchène, avec des dizaines de postes de garde fortifiés, dominent la situation dans la journée. Mais la nuit, ils restent retranchés dans leurs casernes et le matin, la circulation ne reprend qu'après un fastidieux contrôle antimine sur les routes. Aslan Maskhadov, supposé se cacher dans une région montagneuse d'accès difficile dans le sud de la Tchétchénie, avait été élu en janvier 1997, sous les auspices de l'OSCE, mais le Kremlin ne reconnaît plus sa légitimité depuis qu'il a relancé la guerre en Tchétchénie en septembre 1999. — (AFP)

Des escadrons de la mort dans les villages : des centaines de personnes auraient disparu

TCHETCHEN-AOUL (Tchétchénie)

de notre envoyée spéciale
L'endroit animé de ce qui reste de Grozny est la gare routière,

REPORTAGE

Depuis la prise d'otages de Moscou, les expéditions punitives se multiplient

c'est-à-dire une partie du vaste terrain vide, jouxtant le marché, où se dressait, il y a huit ans, le centre-ville. La foule, comme partout très majoritairement féminine, est quadrillée à distance par des barrages. Des soldats russes casqués et fortement armés y contrôlent chaque voiture – au minimum, les papiers du chauffeur et son coffre à baga-

ges – ; les bus passent mieux. C'est leurs passagers qui donnent une image de ce qui se déroule dans le pays. Voici le bus de Geldeguen : il a mis trois heures – au lieu d'une – à venir, à cause de *zatchistkas* (« ratissages ») qui bloquent la route directe. Deux femmes racontent : « La semaine passée, trois boevikis [combattants], cachés dans une maison vide, ont été dénoncés. L'armée est venue la nuit ; ils ont résisté et tué six attaquants. Ça a duré une journée, les tirs ont atteint tout le quartier, qui fut ensuite pillé. Ceux de la kommandatura locale ont cru d'abord qu'il s'agissait d'une attaque des boevikis, alors ils ont occupé l'école, pour se cacher derrière les enfants... Puis on a trouvé trois corps mutilés, jetés à la sortie du village... »

ENLÈVEMENTS ET DÉMOLITIONS

Le bus pour Tchetchen-Aoul, à 20 km de là, s'ébranle. Trois barrages plus loin, tous les regards se portent en silence sur la gauche : de hauts tas de pierres, comme on en voit partout, sont, ici, ce qui reste d'immeubles détruits non lors des hivers de 1995 et de 1999-2000, mais il y a une dizaine de jours en représailles aux tirs qui ont abattu un hélicoptère s'élevant de la grande base militaire de Khankala, abritant 80 000 soldats russes et devenue la vraie « ville » de Tchétchénie. Après la prise d'otages de Moscou, le 23 octobre, les destructions d'habitations se sont multipliées. « Ils en détruisent bien plus qu'ils n'en réparent, et ils veulent faire revenir les réfugiés... », murmure une passagère.

A Tchetchen-Aoul, treize hom-



Le 9 novembre, les habitants du village de Tchetchen-Aoul, se réunissent au cimetière local, pour enterrer les morts retrouvés le matin même dans les champs. On n'avait plus revus les disparus depuis leur enlèvement le 27 octobre au soir, à leur domicile, quelques heures après minuit.

mes ont été tués ou ont « disparu » depuis le 23 octobre. Ce jour-là, à l'aube, des groupes d'hommes armés et masqués sont venus à bord de blindés. Ils ont emmené huit hommes, âgés de 16 à 68 ans, vivant dans deux rues. Le 26, dans la nuit, le village a été bloqué par l'armée : deux frères ont été enlevés, chacun dans sa maison. Leurs corps criblés de balles ont été jetés le jour même dans le village. Le 30 octobre, les militaires, ayant pris au minimum 500 roubles (15 dollars) par personne qu'ils consentaient à ne pas emmener, ont levé le blocus du village. Le 3 novembre, trois Tchétchéniens du détachement local de la police sont partis pour Khankala vérifier une information selon laquelle cinq des huit personnes enlevées dix jours plus tôt y seraient détenues. Ces trois policiers ont depuis disparu : ils

auraient été pris dans les rafles ayant suivi l'attentat contre l'hélicoptère. Le 5 novembre, cinq corps, portant des traces de tortures, ont été retrouvés sur une route au nord de Tchetchen-Aoul : tous faisaient partie du groupe des huit enlevés.

« Si mon mari avait été un wahabi, comme ils disent, il serait parti comme les autres dans la forêt », dit une des jeunes veuves, le regard vide, un nourrisson dans les bras. Elle reste seule avec sa belle-mère pour élever trois enfants. « Et, si tu parles, nous exploserons ta maison », lui ont dit les hommes masqués.

« La nouvelle tactique des Russes, c'est moins de *zatchistkas* massives, où des villages entiers sont ratissés plusieurs jours durant, mais plus d'expéditions punitives ponctuelles, ainsi que l'a préconisé Poutine lui-même

après la prise d'otages à Moscou », dit Mourad, du groupe Memorial. « Malgré l'amnistie de 1997, ajoutée-t-il, ceux qui ont participé à la première guerre son aujourd'hui visés par ces escadrons de la mort, composés de Russes et de Tchétchéniens masqués, qui enlèvent les gens la nuit, maison par maison, pour les tuer. En un mois, ils ont fait plus d'une centaine, peut-être plusieurs centaines de victimes. Car nous n'avons d'informations fiables qu'en provenance d'un tiers environ des régions. »

Constat corroboré par Roudnik Douadaev, un responsable de l'administration pro-russe : « Selon nos informations, une centaine de personnes ont « disparu » le mois dernier en Tchétchénie, surtout dans six villages », a-t-il déclaré à l'agence Interfax.

S. Sh.

Dans Grozny, une difficile survie entre tirs et explosions

Les habitants tentent de s'organiser dans quelques îlots qui ont échappé à la ruine

GROZNY

de notre envoyée spéciale
« Venez chez moi, c'est dans un bon quartier, vous serez tranquille », avait dit Zarima, habitante de Grozny. Les « quartiers », à Grozny, sont des îlots de vie qui émergent, çà et là, de vastes champs de ruines. En trois ans, de jeunes arbres ont poussé au milieu des carcasses d'immeubles. « Grozny, la ville la plus verte d'Europe », disent ses habitants. Mais l'ironie n'a qu'un temps.

Tous les jours, on continue à y entendre des explosions et des tirs. Tous les jours, et surtout toutes les nuits, des hommes et des femmes y sont arrêtés et disparaissent. Ils peuvent être pris aux barrages ou chez eux, par les militaires russes qui circulent en blindés. Ils peuvent aussi faire l'objet de représailles de la part de *boevikis* qui, eux, circulent à pied, la nuit, dans la ville fantôme pleine de chiens errants et de rats.

Le « quartier » de Zarima a ceci de bon que ses immeubles de type HLM sont disposés en cercle, ce qui protège certaines façades des tirs venant d'une garnison située non loin. Les pièces des façades exposées, avec leurs murs troués et calcinés, sont vides. C'est dans les appartements qui donnent sur l'intérieur que s'organise la survie.

« LES OTAGES, C'EST NOUS »

Des torchères de gaz flambent au bout de tuyaux – c'est « l'éclairage municipal ». Le deux-pièces de Zarima est aussi éclairé au gaz, grâce à une lampe achetée 20 dollars au marché, et sa cuisinière au gaz sert de chauffage. « Parfois, le gaz est coupé puis revient, il y a bien sûr des incidents... » Mais ce n'est pas ce qui inquiète le plus. Ce n'est pas non plus la corvée d'eau. « Ici, nous en avons dans une cave, ailleurs il faut souvent marcher loin

pour trouver les citernes en plastique que remplissent des organisations étrangères ».

Zarima vient de remonter, par son escalier noir et défoncé, deux seaux d'une eau venue d'on ne sait où dans le circuit de chauffage du sous-sol de l'immeuble d'en face. Elle fait du thé, sert des tartines et une saucisse à son fils de sept ans, qui raconte avec entrain sa journée dans l'école retapée par les parents du quartier. Puis Zarima raconte ce qui l'angoisse vraiment. « Il y a trois jours, les militaires ont pris un voisin dans l'immeuble d'en face. La veille, je l'avais encore vu avec son petit garçon d'un an dans les bras... »

Elle n'a plus peur pour son mari – tué lors de la première guerre –, ni pour son fils, encore trop petit, mais pour ses voisins, devenus ses amis. « A l'exception d'une famille en bas, on se connaît tous et on s'aide, même s'il faut faire attention à ce qu'on

dit... » La voisine Aïchat, qui saura taire la visite clandestine d'une étrangère, est admise à entrer. Elle va tous les jours, en bus, travailler à la télévision relancée par l'administration « pro-russe ». Les images sont captées par ceux qui ont pu tirer jusqu'à chez eux des fils électriques en provenance des garnisons russes ou de la poignée d'immeubles administratifs restaurés.

Aïchat, rescapée de ce que Grozny comptait d'« intelligentsia » avant guerre, ramène les nouvelles du jour : qui a été enlevé, tué, écrasé par un char... Ce qu'elles ont pensé de la prise d'otages à Moscou ? « Les otages, c'est nous. Les Russes nous tuent parce que nous ne résistons pas aux boevikis. Mais ils auraient pu faire le même reproche aux otages du théâtre », dit Zarima, dont la voix est bientôt couverte par des tirs d'artillerie.

S. Sh.



HARRY WINSTON
PARIS • 29 AVENUE MONTAIGNE • 33.1.47.20.03.09
NEW YORK • BEVERLY HILLS • PARIS • GENEVA • TOKYO • OSAKA

Les inspecteurs en désarmement de l'ONU ont étudié 13 sites irakiens en une semaine

Ils estiment que la coopération des autorités de Bagdad a été « jusqu'à présent bonne »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Depuis leur retour à Bagdad, le 25 novembre, après quatre ans d'absence, les inspecteurs en désarmement de l'ONU ont trouvé tapis rouge. En une semaine, ils ont effectué treize visites de sites à la recherche d'armes de destruction massive. Ils sont répartis en deux équipes : la Cocovinu enquête dans les secteurs bactériologiques, chimiques, et celui des missiles ayant une portée de plus de 150 km ; les spécialistes de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) travaillent, eux, dans le secteur du nucléaire.

« Jusqu'à présent, la coopération [avec les autorités irakiennes] a été bonne. Mais il y a encore un long chemin à faire », a indiqué le directeur de l'AIEA, Mohamed Al-Baradei, à la BBC. Aucune preuve d'activité suspecte n'a pour l'instant été rapportée. Les inspecteurs se sont rendus les premiers jours sur des sites où avaient été repérés des laboratoires clandestins dans les années 1990, puis ils se sont enhardis à visiter quelques sites militaires qui faisaient auparavant l'objet de procédures particulières et de préavis. Ils ont obtenu à chaque fois « l'accès immédiat et sans restriction » prévu par la résolution 1441 du Conseil de sécurité.

Les inspecteurs n'ont pas encore tenté de se rendre sur des sites présidentiels et dans les souterrains qu'ils sont réputés abriter. Pour aller dans les sites dont les Irakiens « ne savent pas que nous les connaissons », selon l'expression de l'un

Quatre morts dans un raid près de Bassorah

Des avions américains et britanniques ont bombardé, dimanche 1^{er} décembre, un site proche de Bassorah (au sud de l'Irak), qui dépend de la Compagnie pétrolière du Sud, chargée de superviser, dans le cadre du programme « Pétrole contre nourriture » de l'ONU, les exportations de pétrole, via le terminal de Mina El-Bakr et le port turc de Ceyhan, en Méditerranée.

Selon des habitants de Bassorah, les bureaux de la compagnie ont été touchés, provoquant la mort de quatre personnes et blessant plusieurs autres. Ces témoignages ont été confirmés par un porte-parole officiel à Bagdad. Un officier du commandement central américain (Centcom), basé en Floride, d'où sont dirigées les opérations en Irak, a fait état de « mesures d'autodéfense face à des menaces irakiennes », sans pour autant vouloir préciser la nature de l'incident invoqué par les autorités de Bagdad. — (AFP, Reuters.)



Au quatrième jour de leur mission, les inspecteurs en désarmement de l'ONU ont visité dimanche à Khan Bani Saad (à une trentaine de kilomètres au nord-est de Bagdad) un site où les ingénieurs irakiens ont étudié, avant la guerre du Golfe, la dissémination aérienne de substances chimiques ou bactériologiques toxiques.

d'entre eux, ils attendent que Bagdad ait remis au Conseil de sécurité la déclaration de ses programmes d'armements. Cette livraison, prévue au plus tard le 8 décembre, pourrait intervenir avec quelques jours d'avance en raison de la fête de l'Aïd, qui, avant le week-end, marquera la fin du ramadan.

Dimanche, les journalistes qui suivent les inspecteurs ont mis en cause la confidentialité des visites après avoir noté qu'un responsable irakien avait été prévenu de l'arrivée des experts par des techniciens de l'ONU. Sur la chaîne de télévision américaine Fox News, M. Al-Baradei a prié les médias de faire preuve de circonspection. « Il ne s'agissait même pas d'inspections, a-t-il expliqué. Nous avions besoin d'enlever de vieux équipements fixés au sommet d'installations irakiennes. Dans un cas, nous avions besoin d'une grue. Il était logique de les prévenir. » En attendant l'arrivée, cette semaine, de spécialistes en écoutes qui doivent passer leur quartier général au crible, les inspecteurs se communiquent certaines informations par écrit ou évitent de prononcer le nom des sites devant être visités.

► **1^{er} décembre.** L'équipe de la Cocovinu a inspecté un aéroport pratiquement désaffecté du nord de Bagdad, à Khan Bani Saad. Pour la commission d'inspection précédente, l'Unscm, ce site avait servi à la mise au point du système Al-Zubaidi d'épandage de substances toxiques par dispersion aérienne. Les inspecteurs ont vu une douzaine d'hélicoptères sans moteur. Ils ont prélevé des échantillons de fioul et copié les fichiers des ordinateurs.

Une autre équipe s'est rendue au complexe militaire Al-Taji, où elle a inspecté deux usines spécialisées dans les moteurs d'avion et

les tuyères de missile.

► **30 novembre.** La Cocovinu s'est rendue à la base militaire de Balad, à 75 km au nord de Bagdad, qui abrite une unité spécialisée dans la lutte contre la guerre chimique. Une autre équipe est allée au complexe d'Al-Milad ainsi qu'au complexe d'Oum Al-Maariq, où avaient été développées les ogives des missiles Al-Husseini, la version irakienne des Scud.

L'armée américaine installe son PC au Qatar

Les Américains ont installé un centre de commandement très perfectionné au Qatar, qui doit être mis à l'épreuve la semaine prochaine lors d'un exercice baptisé « Internal Look » (regard intérieur) et qui pourrait leur servir dans le cas d'une guerre contre l'Irak. Ce PC est situé sur la base d'As-Sayliyah, à une quinzaine de kilomètres de Doha, la capitale du Qatar, l'un des émirats du Golfe. L'équipement, testé en Floride, où se trouve le commandement central du général Tommy Franks chargé des opérations dans le Proche-Orient, a été transféré au Qatar et il accompagne des centaines de blindés et de véhicules divers qui suffisent à armer une brigade. Le Qatar a investi de l'ordre de 1 milliard de dollars et les Etats-Unis quelque 100 millions de dollars pour construire des bureaux et des hangars climatisés. Les Etats-Unis n'ont pas encore officiellement demandé aux Qataris l'autorisation d'utiliser la base en cas de conflit avec Bagdad. Un millier de GI, sous les ordres du général Franks, doivent participer à l'exercice. — (AFP.)

L'AIEA a inspecté Al-Furat, un site que la Maison Blanche, se fondant sur des photos satellite, estime en reconstruction. Le directeur de l'usine a démenti qu'il y ait eu des travaux récents.

► **28 novembre.** La Cocovinu a inspecté l'usine d'Al-Dawrah, à 15 km au sud de Bagdad, un centre de production de vaccins contre la fièvre aphteuse, qui a été l'un des principaux centres de production d'armes biologiques, notamment de botuline. Selon le rapport Blair, ce centre a repris de l'activité et est susceptible de produire de l'anthrax. Les inspecteurs ont trouvé un endroit largement abandonné. Ayant appris que des équipements avaient été transférés dans un cen-

tre vétérinaire plus au nord, les inspecteurs s'y sont rendus.

Neuf scientifiques de l'AIEA ont inspecté, eux, deux sites connus pour leur utilisation de produits à usage double : Dhu Al-Fiqar et le complexe Al-Nasser, une usine de fabrication de machines-outils où les Irakiens ont tenté, dans le passé, d'enrichir de l'uranium. Le site avait été bombardé en 1998 par les avions anglais et américains. Il fait

partie des endroits que des sources américaines estiment en cours de reconstruction. Les experts l'ont trouvé « tout à fait vide », a indiqué Jacques Baute, le chef de l'équipe des inspecteurs de l'AIEA.

► **27 novembre.** Une équipe de l'AIEA s'est rendue dans un centre de recherches, et la Cocovinu à la fabrique d'Al-Tahadi qui produit, selon l'Irak, des pompes à eau et des mélangeurs de ciment. Cette entreprise faisait partie des sites où l'Unscm laissait en permanence une caméra, comme à l'usine de graphite du complexe militaire d'Al-Rafah, à 40 km de Bagdad, siège d'essais de missiles.

Corine Lesnes

Etats-Unis : John Kerry veut réveiller les démocrates

Le sénateur du Massachusetts teste sa candidature à la présidentielle de 2004

WASHINGTON

de notre correspondant

Après la défaite qu'ils ont subie aux élections intermédiaires, le 5 novembre, les démocrates s'engagent malaisément dans la préparation de l'élection présidentielle de 2004. Face aux républicains et à George Bush, ont-ils perdu leur courte majorité au Sénat et reculé à la Chambre des représentants parce qu'ils ont été trop démocrates ou, au contraire, parce qu'ils ne l'ont pas été assez ?

Ceux d'entre eux qui ont contesté la politique du président au sujet de l'Irak ont-ils donné au parti au pouvoir des arguments pour reprocher à l'opposition de manquer de fermeté face aux dangers extérieurs ? Ou bien, au contraire, ceux qui ont soutenu M. Bush dès le début ont-ils déçu les électeurs que les choix du gouvernement face au terrorisme choquent ou inquiètent ?

La désignation d'une élue de Californie, Nancy Pelosi, pour diriger la minorité républicaine de la Chambre, montre que les députés républicains sont partisans d'un coup de barre à gauche. Au Sénat, Thomas Daschle, qui a fait obstacle à de nombreux projets de la Maison Blanche et retardé l'adoption de la résolution approuvant la politique de M. Bush face à Saddam Hussein, passe du statut de chef de la majorité à celui de chef de la minorité. Cependant, les orientations du parti vont dépendre davantage, maintenant, du débat entre les candidats aux primaires, lesquelles donneront la parole, au printemps 2004, aux électeurs les plus actifs.

Aucun candidat n'est encore déclaré. Al Gore, l'ancien vice-président, qui a échoué, en 2000, dans des conditions contestées, apparaît comme le tenant du titre. Prenant prétexte de la publication d'un livre qu'il a rédigé, avec son épouse, sur la famille, M. Gore multiplie les apparitions dans les médias, mais assure qu'il n'a pas encore pris la décision d'être de nouveau candidat. Les sondages indiquent que la moitié des électeurs démocrates est favorable à une nouvelle candidature de M. Gore, l'autre moitié se répartissant entre les autres candidats potentiels ou n'en préférant aucun. Parmi les cadres du Parti démocrate, moins du tiers souhaite que M. Gore reparte à la bataille.

Le candidat le plus populaire après l'ancien vice-président a fait savoir, dimanche 1^{er} décembre, qu'il avait décidé de former un comité pour tester sa candidature auprès des électeurs et des donateurs éven-

tuels. John Kerry, âgé de 58 ans, est l'une des fortes personnalités du Parti démocrate. Il a, entre autres particularités, celle d'avoir été un combattant exemplaire, abondamment décoré, de la guerre du Vietnam et l'un de ceux qui l'ont le plus vigoureusement dénoncée. Étudiant à Yale, en 1966, M. Kerry, choisi pour prononcer le traditionnel discours qui accompagne la remise des diplômes, l'a consacré entièrement à critiquer l'engagement américain au Vietnam.

Néanmoins, comme il avait décidé, l'année précédente, de s'engager dans la marine, il a honoré cet engagement. Après quatre ans de service comme officier, il est devenu, à son retour, le porte-parole des anciens combattants hostiles à la guerre.

Sénateur du Massachusetts, à côté d'Edward Kennedy, depuis 1984, M. Kerry est un de ces démocrates du Nord-Est, cultivés, libéraux, connaissant l'Europe - il a passé une partie de son enfance en Bretagne et parle couramment le français - auxquels l'évolution sociologi-

Le candidat potentiel ne craint pas de critiquer la politique étrangère de M. Bush

que et démographique des Etats-Unis semble donner peu de chances.

Pourtant, deux autres candidats potentiels viennent de cette région. Comme M. Gore, mais à la différence de presque tous les autres concurrents, M. Kerry ne craint pas de critiquer la politique étrangère de M. Bush. Il s'oppose aussi au président et aux républicains à propos de l'environnement et de la fiscalité.

Autre particularité, abondamment commentée dans les médias, M. Kerry est marié avec la veuve de John Heinz, héritier des conserveries du même nom. D'origine portugaise, spécialiste de l'environnement, Terera Heinz a rencontré le sénateur au Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992. Tous deux sont convenus que, s'il est candidat, il ne dépensera que l'argent de la dotation publique prévue pour l'élection présidentielle et celui des contributions suscitées.

Patrick Jarreau

Les services de renseignement israéliens critiqués

Le double attentat de Mombasa témoigne d'un échec du Mossad, selon la presse

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Une fois la stupeur dissipée, les questions ont surgi en Israël après l'attentat contre un hôtel de Mombasa, au Kenya - dans lequel trois touristes israéliens ont trouvé la mort - et les tirs manqués de missiles contre un avion de la compagnie israélienne Arkia, le 28 novembre. Pourquoi les autorités israéliennes n'ont-elles pas eu connaissance des menaces qui avaient incité leurs homologues d'Australie à déconseiller à leurs ressortissants de se rendre au Kenya ? Pourquoi les services de renseignement israéliens, qui entretiennent pourtant de bonnes relations avec le Kenya, n'ont-ils pas été capables d'anticiper ces attaques ?

Alors que le ministre israélien de la défense, Shaul Mofaz, a confirmé, dimanche 1^{er} décembre, que les soupçons israéliens se portaient, en priorité, sur la nébuleuse Al-Qaïda, la presse mais également le secrétaire général du Parti travailliste, Ofer Pines, ont mis en cause le Mossad. « Il y a eu un échec au niveau des services de renseignement, qui n'ont pas été en mesure de prévenir les Israéliens qui séjournaient à Mombasa d'attentats en préparation, alors que les Australiens, les Allemands et les Américains étaient au courant », a

ainsi affirmé, dimanche, le responsable travailliste.

Selon le quotidien israélien *Maariv*, « l'Institut pour le renseignement et les missions spéciales » a pu pâtir depuis le début du soulèvement palestinien, en septembre 2000, de la priorité accordée à l'armée et surtout au service chargé de la sécurité intérieure, le Shin Beth. Mais le journal s'est aussi étonné du manque de coopération entre les différents services de renseignement, dont certains disposaient manifestement d'informations sensibles à propos du Kenya. Par ailleurs, en dépit de liens très anciens, les autorités kenyanes se sont opposées, diman-

L'Australie envisage des frappes préventives

Le premier ministre australien, John Howard, a menacé, dimanche 1^{er} décembre, de lancer des opérations militaires préventives à l'étranger en cas de menace terroriste visant l'Australie. « N'importe quel premier ministre australien prendrait cette décision » s'il apprenait que des terroristes basés dans un pays voisin se préparaient à attaquer l'Australie, a répondu M. Howard à un journaliste de la chaîne de télévision Channel Nine. La législation internationale et la Charte de l'ONU devraient être modifiées en ce sens, a-t-il ajouté, dans le contexte de l'attentat de Bali (Indonésie) qui a tué environ 200 personnes, dont près de la moitié étaient australiennes. La Thaïlande, les Philippines et l'Indonésie ont condamné ces propos, tandis que l'opposition parlementaire australienne a critiqué la « gaffe » diplomatique du premier ministre. Lundi, devant le Parlement, M. Howard a soutenu que sa déclaration attestait seulement de la détermination du gouvernement à protéger l'Australie. « Rien de ce que j'ai dit hier n'était en quoi que ce soit dirigé contre les pays de notre région », a-t-il affirmé. — (AFP, AP.)

che, à ce que les spécialistes israéliens dépêchés sur place expédient en Israël à des fins d'examen les restes du véhicule utilisé dans l'attentat contre l'hôtel Paradise, de même que les lanceurs de missile découverts après les tirs ratés. Les autorités israéliennes n'en ont pas moins estimé, par la voix de Raanan Gissin, un porte-parole du premier ministre Ariel Sharon, que le Kenya n'avait ni les ressources ni les moyens techniques pour ce genre d'enquête.

SÉRIE DE BÉVUES

Même si le Mossad n'est pas le seul service dans le monde à avoir été mis en difficulté au cours des

derniers mois, loin de là, ces interrogations interviennent alors que, depuis quatre ans, une série de bévues a porté atteinte à une institution réputée. A trois reprises, à partir de 1997, des agents de la branche « action » avaient été arrêtés par les autorités du pays où ils opéraient : en Jordanie, en Suisse et à Chypre. L'affaire la plus fameuse avait été la tentative ratée d'empoisonnement, à Amman, d'un responsable du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), en 1997.

Ce fiasco, qui avait contraint Israël à libérer le chef spirituel du Hamas, le cheikh Ahmed Yassine, avait coté son poste au chef du Mossad, Dany Yatom, remplacé par Ephraïm Halevy. En mars 1999, l'un des membres de ce service avait été condamné à cinq ans de prison pour avoir prêté à tort à la Syrie des intentions belliqueuses, accusation qui avait failli déclencher une guerre. Depuis septembre, le Mossad est dirigé par l'ancien général Meïr Dagan, un proche de M. Sharon, spécialiste de la lutte antiterroriste, qui s'était illustré dans les années 1970 à la tête d'une unité chargée d'éliminer des Palestiniens suspects d'avoir organisé des attentats dans la bande de Gaza.

Gilles Paris

PLANTU

LA FRANCE À LA BAGUETTE



L'actualité croquée par Plantu et un dossier spécial

« Mes 30 ans au Monde »

www.seuil.com

Seuil

Côte-d'Ivoire : combats entre soldats français et rebelles

Un légionnaire a été blessé samedi au cours des premiers affrontements avec l'armée française, qui ont fait une dizaine de morts parmi les mutins. Armée loyaliste et rebelles se battent dans l'ouest du pays

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis leur déploiement fin septembre à l'intérieur du pays, des soldats de l'armée française se sont affrontés à des rebelles. Les échanges de tirs, qui ont eu lieu samedi 30 novembre dans l'ouest du pays, à proximité du Libéria, se seraient soldés par la mort d'une dizaine de mutins, tandis que, côté français, on ne déplorait qu'un légionnaire blessé par balle.

Les combats de samedi ont eu lieu à proximité de l'aéroport de Man, la principale agglomération de l'ouest de la Côte d'Ivoire, que l'armée française était en train de sécuriser pour préparer l'évacuation de la communauté étrangère retenue en ville, depuis sa prise par des rebelles en milieu de semaine dernière. La veille déjà, la préparation de l'opération avait donné lieu à des escarmouches à quelques dizaines de kilomètres plus au sud.

Ces affrontements n'ont pas empêché de mener à bien le rapatriement de 160 personnes - dont 40 Français. Il s'agissait de la quatrième opération de ce type en Côte d'Ivoire depuis le début des troubles le 19 septembre.

Leur mission achevée, les troupes françaises se sont repliées sur leurs positions antérieures. « Avec l'opération de Man, l'armée française est revenue à sa mission première : assurer la sécurité de ses ressortissants », a

commenté l'un des porte-parole militaires français, le commandant Frédéric Thomaso.

Du coup, le champ était libre pour de nouveaux affrontements entre les forces armées loyalistes, qui voulaient reprendre Man, et les rebelles. Dimanche, la ville a effectivement été attaquée par les troupes régulières mais lundi en milieu de matinée,

Sur le plan diplomatique, la situation est bloquée

alors que l'aéroport était effectivement sous contrôle de l'armée régulière, les combats continuaient en ville où retentissaient des tirs d'armes lourdes.

La présence de Blancs à l'intérieur des véhicules tous terrains qui la veille au soir étaient descendus de Man en direction de Daloa laissait supposer que des mercenaires avaient participé aux premiers combats. L'hypothèse n'avait d'ailleurs pas été vraiment rejetée par le colonel Paul Lyedess, le commandant des forces loyalistes dans la région. « Dans notre armée on a des coopé-

nous ; s'il y en a d'autre ça n'est pas mauvais », avait-il dit.

Des nouveaux rebelles qui ont surgi en milieu de semaine dernière on ne sait pas grand-chose. Une semaine après leur apparition ils contrôlaient une large partie de l'ouest de la Côte d'Ivoire, jusqu'à Touba, à une centaine de kilomètres au nord de Man, prise samedi sans coup férir. Le nord du pays, de son côté, échappa depuis la fin septembre au contrôle du pouvoir central. Les soldats mutins qui y sont installés se réclament du Mouvement patriotique de la Côte d'Ivoire (MPCI).

Joint par téléphone, l'un des chefs de la toute nouvelle rébellion a affirmé que leur objectif était de descendre vers le sud et de s'emparer de San Pedro, le port ivoirien d'où sont exportés le café et le cacao, les deux richesses principales du pays.

Ces rebelles se réclament de feu le général Robert Guéï, le chef d'une junte militaire au pouvoir entre Noël 1999 et octobre 2000. Originaire de cette région de la Côte d'Ivoire, le général a été assassiné à Abidjan le jour du putsch du 19 septembre (auquel il n'était pourtant pas mêlé), selon toute vraisemblance par des forces loyalistes.

Plusieurs étrangers retenus à Man ont fait état, après leur évacuation, de la présence dans la ville de jeunes Libériens armés. Arrivés le

UN NOUVEAU FRONT REBELLE

Rebelles du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI)

Rebelles du Mouvement pour la justice et la paix (MJP)

Combats entre loyalistes et rebelles

Armée française



Source: Reuters 100 km

lendemain de la prise de Man, ne s'exprimant qu'en anglais, la plupart très jeunes et armés, ils se seraient livrés au pillage. Deux d'entre eux auraient été exécutés par leurs pairs.

Existe-t-il des liens entre ces rebelles anonymes ou presque et ceux du MPCI, à l'œuvre dans le nord du pays ? Les fidèles du régime jurèrent que oui. « C'est le même groupe. Il

n'y a pas de différence entre les mutins du nord et ceux de l'ouest, affirmait samedi le colonel Lyedess au cours d'une conférence de presse improvisée. Les responsables de la rébellion du nord nient de leur côté une quelconque proximité entre les deux mouvements. Les militaires français sur place semblent leur donner raison. « C'est clairement un soulèvement régional », a estimé le porte-parole de l'état-major, le colonel Christian Baptiste.

L'escalade militaire du week-end intervient alors que, sur le plan diplomatique, la situation est bloquée. A Lomé, les négociations entre le régime ivoirien et le MPCI « tournent en rond », a convenu le chef de l'Etat togolais, le président Eyadéma, le parrain du dialogue. Quant à la rencontre mardi au Mali entre le chef de l'Etat ivoirien, Laurent Gbagbo, et son homologue burkinabè, le président Blaise Compaoré (accusé par Abidjan d'être derrière la rébellion du 19 septembre), elle est toujours incertaine. Moins d'une semaine après la visite marathon du chef de la diplomatie française, Dominique de Villepin, dans la région, les armes seules semblent devoir décider de l'avenir de la Côte d'Ivoire.

Jean-Pierre Tuquoi, avec Alexandre Jacquens dans la région de Man

Colombie : trêve unilatérale des paramilitaires

BOGOTA

de notre correspondant

Les paramilitaires colombiens ont commencé, lundi 2 décembre à minuit, une trêve unilatérale et illimitée pour engager des négociations avec le gouvernement en vue de la démobilisation de leurs troupes. C'est du moins la teneur de la déclaration signée par les chefs des Autodéfenses unies de Colombie (AUC) qui regroupent 10 000 hommes, soit environ 80 % des effectifs paramilitaires. Deux milices dissidentes ont décidé samedi de se joindre à l'initiative. Dans une Colombie avide de paix, la décision des AUC a été accueillie avec optimisme et perplexité.

Par ailleurs, l'espoir d'un rapide accord humanitaire pour permettre la libération des otages aux mains du principal mouvement de la guérilla, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), s'est éloigné. Le gouvernement a bien proposé des négociations en territoire vénézuélien, garanties par la France. Tout d'abord démentie par le gouvernement lui-même, cette information a été confirmée, dimanche soir, par le journal télévisé Noticias Uno qui a diffusé la lettre signée par le Haut commissaire pour la paix, Luis Carlos Restrepo. Selon Noticias Uno, les FARC auraient déjà refusé la proposition du gouvernement, en profitant de l'occasion pour réitérer leur principale exigence, à savoir la lutte contre les paramilitaires.

MÉDIATION CATHOLIQUE

« C'est dans un esprit patriotique et civique (...) que nous avons pris la décision historique de déclarer un cessez-le-feu unilatéral », indique le communiqué des AUC. Les paramilitaires se disent prêts à permettre le retour des déplacés dans les régions sous leur contrôle et à y faciliter l'éradication des cultures illicites. En échange, les AUC demandent au gouvernement de libérer leurs camarades emprisonnés et de financer l'entretien de leurs troupes jusqu'à leur démobilisation.

Il y a quelques jours, l'hebdomadaire *Semana* avait révélé l'existence de rencontres secrètes entre Luis Carlos Restrepo et les chefs paramilitaires en présence de cinq évêques. Samedi, Mgr Pedro Rubiano, archevêque de Bogota et président de la Conférence épiscopale colombienne, a accepté que l'Eglise catholique continue d'assumer la médiation demandée par les paramilitaires.

« Une offre de cessez-le-feu unilatéral est toujours quelque chose de positif. Mais, pour le moment, le gouvernement étudie la proposition des AUC, afin de fixer sa ligne de conduite », a déclaré dimanche la ministre de la défense, Marta Lucia Ramirez, en indiquant que la force publique continuerait, jusqu'à nouvel ordre, de combattre les AUC.

Les paramilitaires qui se sont fixés pour objectif de venir à bout des FARC (17 000 hommes) et de l'ELN (4 000 hommes), sont considérés par les organisations de défense des droits de l'homme comme les plus sanguinaires des mouvements armés du pays. Washington et Bruxelles ont inscrit les AUC sur leur liste noire d'organisations terroristes.

« Personne ne doute qu'il faudra un jour négocier avec les paramilitaires. Mais, en envisageant une paix séparée avec eux, (le président) Alvaro Uribe prend un gros risque politique », considère le chercheur Mauricio Romero. Si les responsables politiques des AUC ont tout intérêt à se racheter une conduite, les chefs locaux ont-ils vraiment l'intention d'abandonner le trafic de drogue ? Enfin, un accord conciliant avec elles ne risque-t-il pas de faire échouer les pourparlers avec l'ELN et le maigre espoir d'un accord humanitaire avec les FARC ?

La question de l'attitude de la communauté internationale - et notamment des Etats-Unis - est également posée. La visite du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, et de l'envoyé spécial du Secrétaire des Nations unies, James LeMoine, attendus cette semaine à Bogota, pourrait apporter un début de réponse.

Philippe Pons

Marie Delcas

La première usine de retraitement nucléaire au Japon devrait ouvrir en 2005

Greenpeace entend empêcher le lancement du complexe construit avec la coopération de la Cogema

AOMORI (Japon)

de notre envoyé spécial

Un peu morne, typique de ces villes de la province nipponne à la morphologie interchangeable, Aomori, à l'extrême nord du Honshu, couvert de neige dès novembre, est le théâtre où se joue une partie de l'avenir de la politique nucléaire japonaise. A quelques dizaines de kilomètres de la ville, à Rokkasho-mura, devrait être mise en route, en juillet 2005, la première usine de retraitement du combustible usé de l'archipel qui sera la sœur jumelle de l'UP3 de La Hague. Intégrée à un immense complexe nucléaire couvrant tout le cycle du combustible, dont le coût se chiffrera à 20 milliards d'euros (trois fois supérieur aux estimations), l'usine de retraitement est construite avec la coopération technique de la Cogema dont une cinquantaine de techniciens et leurs familles sont installés à Rokkasho depuis septembre 2001.

Gérée par Japan Nuclear Fuel, cette usine qui à son maximum aura une capacité annuelle de retraitement de 800 tonnes de combustible usé, est un élément clé du programme japonais de bouclage du cycle nucléaire.

L'image de ce type de production d'énergie, qui était déjà fortement entamée à la suite de l'accident qui fit trois morts par irradiation, en octobre 1999, à l'unité expérimentale d'enrichissement de Tokaimura (au nord de Tokyo), s'est encore dégradée à la suite de révélations sur les falsifications en matière de sécurité auxquelles s'est livré le premier électricien japonais, Tokyo Electric Power Co. (Tepco). Aujourd'hui, dans la région d'Aomori, les habitants pour la plupart des agriculteurs et des pêcheurs, gagnés de haute lutte au nucléaire à grand renfort de dédommagements et de subventions, se posent des questions.

« La population ne sait plus quoi croire. L'opposition à la mise en route de l'usine de retraitement est de plus en plus forte mais elle est interiorisée : les habitants se sentent impuissants et personne ne sait comment manifester son opposition » dit un journaliste local. Pour l'instant, les autorités, épaulées par une assemblée départementale largement favorable à ce mode d'énergie, affirment que le programme de construction reste inchangé mais les éditoriaux de mise en garde se multiplient dans

la presse régionale : « Pourquoi sommes-nous si pressés de passer au retraitement ? », interroge par exemple le quotidien *Too Nippon*. Le complexe de Rokkasho est aussi le plus grand site d'entreposage des déchets nucléaires hautement radioactifs de l'archipel.

Commanditée par Greenpeace, une enquête radio-écologique à partir d'échantillonnage des sols et de l'air a commencé le 15 novembre. Menée par la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad), un organisme français privé qui a permis notamment de révéler l'étendue de la contamination sur le territoire français à la suite de l'accident de Tchernobyl, l'enquête pourrait donner de nouveaux arguments aux opposants à la mise en route de l'usine de retraitement de Rokkasho. « Nous sommes venus avec deux objectifs », explique Bruno Chareyron, ingénieur en génie énergétique et nucléaire, qui dirige la mission d'enquête ; « d'abord exposer aux Japonais les résultats de nos enquêtes sur les sites de la Cogema (mines et usines de Marcoule et de La Hague) qui montrent que cette entreprise n'est guère un exemple en

matière de transparence et de protection de l'environnement et des personnes. Ensuite, pour réaliser un échantillonnage des sols (notamment les mousses terrestres et les algues) et de l'air ». « En France, la population ignorait, avant l'enquête de Criirad, que l'usine de retraitement de La Hague rejetait autant de déchets nocifs », précise-t-il.

A Rokkasho, les rejets seront encore plus importants, entraînant une forte contamination de l'air comme de la mer et en particulier des algues (qui concentrent la radioactivité) dont se nourrissent les Japonais. « L'Etat et les exploitants ont des intérêts financiers énormes en jeu et nous avons besoin des études d'organismes indépendants pour mobiliser l'opinion », estime Kazuo Suzuki de Greenpeace Japan. Les premiers résultats de l'enquête seront connus dans quatre mois : « Ils permettront d'établir un point zéro avant la mise en route de l'usine afin de mesurer par la suite à partir de cette base de données les contaminations » dit Shaun Burnie, directeur des campagnes contre le plutonium de Greenpeace International.

Empêcher la mise en marche de l'usine de retraitement de Rokkas-

ho est clairement l'objectif de l'organisation écologique. L'offensive intervient, alors que les scandales dans lesquels sont impliqués les électriciens japonais compromettent l'un des éléments de la politique nucléaire nipponne : le retraitement de combustible usé par British Nuclear Fuel et Cogema qui revient au Japon sous forme de combustible MOX.

Plusieurs incidents (batailles juridiques sur des falsifications des contrôles de sécurité) ont contraint les électriciens nippons à différer le chargement des réacteurs en MOX qui aurait dû commencer en 1999. Et, à la suite des scandales de TEPCO et d'autres électriciens, les gouverneurs de Fukui et de Fukushima ont retiré leur accord au chargement en MOX des centrales situées dans ces deux départements. Les autorités d'Aomori exigent des garanties pour donner le feu vert à la construction d'une

Le projet de création de la sœur jumelle de l'UP3 de La Hague a valeur de test

unité de fabrication du MOX dans le complexe de Rokkasho. Selon un haut fonctionnaire du ministère de l'économie et du commerce international, cité par *Asahi shimbun*, « le programme MOX étant gelé, il n'est pas impossible qu'il faille surseoir au démarrage de l'usine de retraitement et aux nouvelles arrivées à Rokkasho de combustible irradié ». Si c'est le cas, que fera le Japon de celui-ci ?

Les riverains sont d'autant plus préoccupés qu'un scandale de pots de vin qui, en mai, aurait conduit au suicide Hisashi Hashimoto, maire de la commune, a révélé les dessous de tables auxquels ont donné lieu les travaux publics entrepris dans la région. L'enquête policière a tourné court. Insuffisamment informés des risques, inquiets des anomalies découvertes en février 2000 dans la construction de piscines de stockage des déchets, les habitants de Rokkasho se sentent le jouet d'intérêts qui les dépassent. En outre, le coût du combustible qui sera produit à Rokkasho sera le plus élevé du monde, au point que même des défenseurs du nucléaire pensent que le plus sage serait d'abandonner le projet.

Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren

Paris 15

Tél. : 01 53 58 10 00

Concession Volkswagen

Michel Ange

97, rue Michel Ange

Paris 16

Tél. : 01 40 71 12 12

Concession Volkswagen

et

52, av du Général Leclerc

Boulogne-Billancourt

Tél. : 01 55 60 24 00

Relais Volkswagen

Golf TDI 130



Golf TDI 130 avec Abregio location 382 €/mois

Peinture métallisée, jantes aluminium 'Raggae', climatisation automatique 'climatronic', autoradio laser frontal et feux arrières cristal.

Vos Concessionnaires Volkswagen



3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute). Consommations de la Golf TDI 130 CE 93/116 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 70-72 / 4,3-4,6 / 5,2-5,5 / CO₂ (g/km) : 140 - 149.

(1) Contrat Abregio Location avec option d'achat pendant 37 mois, hors assurances, pour un kilométrage annuel parcouru de 25 000 kilomètres pour une GOLF TDI 130, 5 portes, au prix exceptionnel de 19 750 € TTC au lieu de 22 172 € TTC tarif avec options au 01/08/02. Dépôt de garantie de 1 382,5 € et un premier loyer majoré de 592,5 €, suivi de 36 loyers de 381,17 €. Option d'achat en fin de contrat 9 085 € ou reprise du véhicule en fin de contrat suivant engagement sous conditions du vendeur. Coût total en cas d'acquisition 5 032,12 €. Offre strictement réservée aux particuliers jusqu'au 15/12/2002, chez vos Concessionnaires Espace Suffren et Michel Ange, dans la limite des stocks disponibles, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne - 02600 Villers-Cotterêts - R.C. SOISSONS B 642 032 148

Marée noire : la colère monte en Galice contre Madrid et le gouvernement régional

Deux cent mille personnes ont manifesté, dimanche, à Saint-Jacques-de-Compostelle

MADRID

de notre correspondante

Le roi Juan Carlos devait se rendre, lundi 2 décembre, en Galice pour mesurer les dégâts provoqués par le naufrage du *Prestige*. Dans le même temps, José María Aznar, le chef du gouvernement espagnol, devait s'entretenir à Madrid avec son homologue danois Anders Fogh Rasmussen, qui assure la présidence de l'Union européenne, pour faire de la sécurité maritime l'un des enjeux du sommet européen de Copenhague, les 12 et 13 décembre.

Car la colère monte sur les côtes sinistrées contre les autorités nationales et régionales. Dimanche 1^{er} décembre, à Saint-Jacques-de-Compostelle, 200 000 personnes ont manifesté sous le vent et la pluie jusqu'à la place de la cathédrale.

RUBANS NOIRS

Le mouvement Nunca mais (« Plus jamais » en galicien) avait décrété ce dimanche jour de deuil. Les rubans noirs avaient remplacé le traditionnel ruban rouge du 1^{er} décembre, journée de lutte contre le sida. Parapluies et vêtements noirs complétaient l'attirail de cette *burla negra* (« blague noire »), expression née du refus du gouvernement d'employer dans ses déclarations le terme « marée noire ». Les journalistes des télévisions publiques, comme l'ont révélé le site de Burla negra et le journal *El País*, ont reçu des consignes d'éviter ce terme. Les fonctionnaires de la pêche et de l'environnement ont été également priés de ne pas répondre aux questions de la presse.

La foule des manifestants a pro-

voqué de tels embouteillages à l'entrée de Saint-Jacques-de-Compostelle et une telle affluence dans les rues étroites de la vieille ville que le jeune écrivain Manuel Rivas a dû s'y reprendre à deux fois pour lire le communiqué final et permettre à tout le monde de l'entendre. Il a demandé que la Galice soit déclarée « zone de catastrophe » et réclamé la démission du président du gouvernement, José María Aznar, et du président de la Galice, Manuel Fraga.

Le sous-marin français « Nautille » prêt à l'action

Le *Nautille*, sous-marin océanographique français, est arrivé, dimanche 1^{er} décembre, sur les côtes de Galice et devra vérifier, par 3600 m de fond, si le carburant continue ou non à s'échapper du pétrolier coulé *Prestige*. Le *Nautille* commencera son travail de contrôle de l'étanchéité des cuves dès que la météo le permettra. Le mauvais temps contrarie la tâche des marins français et espagnols, ainsi que des 2000 volontaires qui ont déjà extrait de l'océan quelque 2500 t de fioul.

Après une avarie le 13 novembre, le *Prestige*, qui transportait 77 000 t de pétrole, s'est brisé en deux et a sombré, le 19, à quelque 270 km de la côte. Il aurait déjà perdu en mer entre 10 000 et 20 000 t d'un hydrocarbure extrêmement toxique. Le principal danger de marée noire provient d'une nappe de plusieurs milliers de tonnes qui se trouvait, dimanche, à une trentaine de kilomètres face à Muros (150 km au sud de la Corogne). Cette nappe s'étend sur une cinquantaine de kilomètres.

L'acteur Carlos Blanco a égrené une litanie d'un nouveau genre, citant chaque plage et chaque port de Galice affectés par la marée noire, l'assistance répondant en chœur : « *Chapapote para nosotros !* » (« Du goudron pour nous ! »).

Des acteurs, des musiciens, des écrivains, les partis politiques de l'opposition, et même quelques maires du parti dirigeant, le Parti populaire (PP), venus « à titre individuel », puis les syndicats, les associations écologistes, féministes

enseignantes, les pêcheurs, les mareyeurs, les bénévoles, enfin toute la population, étaient sortis de cette légendaire résignation d'une région qui se vide de ses habitants.

Certains portaient des oiseaux mazoutés, d'autres des masques à gaz et des vêtements tachés, d'autres enfin, plus simplement, des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « *Fraga, Aznar, c'est vous qui êtes monocoques !* » ; ou, sous la photo du président de la

Galice, Manuel Fraga, ce jeu de

mots : « *Fue... el* » (« *Ce fut lui* ») ; puis des slogans sur le ton de « *Le peuple est dans la rue !* » : « *Ici, ça se remarque, ici ça se voit, le peuple est debout !* » ; « *Aznar, attention, la Galice n'est pas à vendre !* » ; ou encore « *Fraga, va à la chasse et ne reviens jamais plus !* », allusion au fait que Manuel Fraga était parti chasser au début de la crise.

Il n'était pas le seul : le ministre des travaux publics, Francisco Alvarez Casco, chassait aussi, les 16 et 17 novembre. Le ministre de

l'environnement, en compagnie des ministres de l'intérieur et de la santé, visitait le parc national de Doñana en Andalousie. Certains manifestants s'en sont pris au secrétaire général du Parti socialiste, José Luis Rodríguez Zapatero, qui a reçu quelques œufs en souvenir du naufrage sur les côtes espagnoles du *Mer Egée* sous un gouvernement de Felipe Gonzalez.

NOUVELLES NAPPE

Si des bénévoles, principalement des étudiants, sont venus de toute l'Espagne et de pays voisins pour commencer à nettoyer les plages, l'absence de solidarité des autres régions est flagrante. Samedi, une manifestation silencieuse de soutien à Batasuna a eu lieu à Saint-Sébastien et dimanche, à Séville, les grands syndicats UGT et Commissions ouvrières, avec à leur tête les leaders Candido Mendez et José María Fidalgo, ont rassemblé quelques milliers de personnes pour exiger le maintien des soutiens agricoles... sans un mot pour la Galice.

Deux mille personnes, à Madrid, et un millier, à Barcelone, ont bien manifesté à propos de la marée noire en réponse à l'appel de Nunca mais, mais là encore, il s'agissait surtout de jeunes et de Galiciens « en exil ». Le leader socialiste, José Luis Zapatero a par ailleurs demandé un pacte de solidarité de tout le pays avec la Galice.

Pendant ce temps, de nouvelles nappes fragmentées ont touché la région de Finisterra, la nappe la plus importante étant encore à quelques miles des côtes.

Martine Silber

Haidériens et « antiputschistes » s'affrontent au sein du FPÖ

Jörg Haider veut empêcher que le parti populiste autrichien « ne tombe en de mauvaises mains »

VIENNE

de notre correspondante

Le Parti libéral autrichien (FPÖ), s'apprête à réunir, dimanche 8 décembre, à Salzbourg, son deuxième congrès extraordinaire en mois de trois mois. L'issue encore incertaine de la crise du parti de Jörg Haider, après son recul spectaculaire aux législatives du 24 novembre – réduit, avec 10,1 % des suffrages contre 26,9 % en octobre 1999 aux dimensions modestes de la plupart des courants similaires au sein de l'Union européenne – déterminera les choix du chancelier conservateur Wolfgang Schüssel, chargé par le président de la République, Thomas Klestil, de former « le plus vite possible » le prochain gouvernement.

Le parti chrétien conservateur, l'ÖVP, est sorti grand vainqueur du scrutin avec plus de 42 % des voix, mais à besoin d'une majorité stable au Parlement. Les discussions qui s'ouvrent cette semaine

avec le FPÖ ainsi qu'avec les sociaux-démocrates du SPÖ – les Verts s'étant, jusqu'à nouvel ordre, récusés – vont durer au moins jusqu'à Noël, le congrès de Salzbourg permettant de clarifier si une droite populiste très affaiblie, donc plus encline au compromis, constitue encore un interlocuteur acceptable pour l'ÖVP.

En septembre, au cours d'une discussion informelle avec quelques correspondants de médias européens, M. Schüssel excluait de s'allier avec « les Marat et les Saint-Just de Knittelfeld », c'est-à-dire la frange radicale du FPÖ qui, avec l'assentiment de Jörg Haider, venait de provoquer la chute de la vice-chancelière Susanne Riess-Passer, alors chef de file du courant « pragmatique ». Depuis les élections, cette exclusive s'est étendue à M. Haider lui-même, dont l'ÖVP espère qu'il acceptera de s'effacer devant des dirigeants plus accommodants.

Mais, dimanche 1^{er} décembre, à

l'issue d'une réunion « *élargie* » de la direction de son parti, le leader populiste se déclarait prêt à « *tout faire pour que le FPÖ ne tombe pas dans de mauvaises mains* » – celles de ses adversaires plus modérés qui cherchent à le marginaliser. Et à la question de savoir s'il allait démissionner de son poste de gouverneur de Carinthie, il a répondu, imperturbable : « *Pourquoi devrais-je ?* ».

CHASSE AUX SORCIÈRES

Le 25 novembre pourtant, sous le coup des résultats catastrophiques enregistrés même dans son bastion traditionnel de Carinthie, M. Haider avait proposé sa démission. La suite a montré qu'il s'agissait, une fois de plus, d'une manœuvre. Des centaines de télégrammes ont aussitôt afflué de toutes les régions d'Autriche : « *Jörg, reste !* » Le chef a alors lancé une chasse aux sorcières contre ceux qui avaient osé le critiquer : le 26 novembre, le chef intérimaire

du parti, le ministre des affaires sociales, Herbert Haupt, annonçait l'exclusion d'une demi-douzaine de personnalités du courant « pragmatique », dont l'ancien chef du groupe parlementaire, Peter Westenthaler, et le ministre des finances, Karl-Heinz Grasser, coupable d'avoir « gelé » son appartenance au FPÖ pour mieux appuyer M. Schüssel durant la campagne électorale.

Menacé d'éradication, le clan modéré a fait de la résistance. Un « *manifeste anti-Knittelfeld* » a commencé à circuler dans l'appareil du FPÖ, critiquant le « *culte de la personnalité* » autour de M. Haider, les voyages de celui-ci en Irak, ainsi que le fonds généreusement mis à sa disposition par la direction du parti (à la suite d'un accord long-temps tenu secret), entre autres pour couvrir ses « *fraîs de déplacement* ». Ce texte aurait reçu plusieurs centaines de signatures, sur environ 50 000 membres que comptait encore le FPÖ à la veille des législatives. La tempête soulevée par la première vague d'exclusions a forcé M. Haupt à revenir piteusement en arrière, M. Westenthaler ayant menacé de publier un livre contenant des révélations inédites sur Jörg Haider. Forts de ce succès, les « *anti-haidériens* » mettaient alors tous leurs espoirs dans le retour d'une ancienne star populiste, l'avocat Norbert Gugerbauer, qui avait facilité l'ascension de M. Haider en 1986, et fut ensuite un brillant chef du groupe parlementaire avant de quitter la scène politique, six ans plus tard, après un différend avec M. Haider. M. Gugerbauer a admis qu'il travaillait à une solution du conflit au sein du FPÖ, mais paraît avoir renoncé à se porter candidat contre M. Haupt au congrès de Salzbourg. Les délégués y seront en effet les mêmes qu'aux deux derniers congrès (ordinaire, en juin et extraordinaire, le 21 septembre), ce qui laisse peu de marge de manœuvre au courant modéré. D'autant que, sur la quinzaine de députés élus au Parlement, presque une dizaine s'étaient rangés parmi les « *putschistes de Knittelfeld* ».

Joëlle Stolz

Janez Drnovsek est élu président de Slovénie

LES ÉLECTEURS slovènes ont choisi, diman-

che 1^{er} décembre, la continuité en promouvant leur premier ministre, Janez Drnovsek (à gauche sur la photo), à la fonction de président de cette petite république enclavée entre la Croatie, l'Autriche et l'Italie. M. Drnovsek (52 ans), qui a dirigé presque sans discontinuité le gouvernement slovène depuis l'indépendance de l'ex-république yougoslave (1991), a conduit le pays jusque dans l'OTAN et aux portes de l'Union européenne. Il a obtenu plus de 56 % des voix, contre environ 44 % pour son adversaire, le procureur de la République Barbara Brezigar. M. Drnovsek succédera à Milan Kucan (61 ans), un communiste réformateur considéré comme le père de l'indépendance, que la Constitution n'autorisait pas à briguer un troisième mandat consécutif. Le nouveau président – qui est également chef du parti majoritaire au Parlement (Démocratie libérale, centre gauche) – a déjà choisi son successeur à la tête du gouvernement : son ministre des finances, Anton Rop (41 ans). – (Corresp.)



ANTONIO BAT/AFP

Mobilisation syndicale contre le projet de budget italien

ROME. Le principal syndicat italien, la CGIL, a réuni à Naples, samedi 30 novembre, un important cortège contre le projet de loi de finances et le projet de réforme fédérale proposée par la Ligue du Nord, actuellement en discussion au Parlement. 250 000 personnes, selon les organisateurs (un tiers d'après la police) ont défilé derrière le secrétaire confédéral de la CGIL, Guglielmo Epifani, pour qui « *ce projet de budget coupe les ailes au Mezzogiorno* », le Sud dont il faut aider le développement. Aux côtés du leader marchait son prédécesseur à la CGIL, Sergio Cofferati, longuement acclamé comme « *le futur espoir de l'opposition face à Silvio Berlusconi* ». Le refus qu'il a opposé au projet de réformer l'article 18 du statut du travailleur (droit du licenciement) poursuit sa campagne : plus de 5 millions de signatures contre ce projet ont été recueillies par la CGIL, ce qui autorise le cas échéant l'opposition à déposer une demande de référendum abrogatif s'il le fallait. – (Corresp.)

En Afghanistan, la sécurité ne cesse de se dégrader

ISLAMABAD. Réunis près de Bonn pour « *faire le point* », lundi 2 décembre, un an après l'accord politique fondateur du renouveau de l'Afghanistan qui avait été signé au même endroit, les responsables afghans et étrangers sont confrontés à une situation sécuritaire de plus en plus dégradée. L'augmentation des attaques contre les troupes de la coalition va de pair avec la découverte désormais quasi quotidienne d'engins piégés. Les combats entre factions alliées au gouvernement se poursuivent aussi dans le nord et l'ouest du pays. Dimanche, un bombardier américain B-52 a lâché plusieurs bombes dans la région d'Hérat, officiellement pour dégager une patrouille des forces spéciales qui avait essuyé des coups de feu non loin des combats qui opposaient les forces du gouverneur tadjik, Ismail Khan, à celles d'un commandant pachtoune, Amanullah Khan. Onze personnes ont été tuées dans ces affrontements. A Khost, dans l'est, une voiture piégée a explosé près d'une base américaine, sans faire de victimes. A Kaboul, la police a trouvé six bombes dissimulées dans des horloges. A Jalalabad, huit personnes accusées d'avoir tiré des roquettes ont été arrêtées. – (Corresp.)

L'Inde menace le Pakistan d'une nouvelle guerre

NEW DELHI. Lors d'un rassemblement électoral à Bhuj, non loin de la frontière avec le Pakistan, le vice-premier ministre indien, Lal Krishna Advani, a menacé Islamabad d'une « *quatrième guerre* », alors que le Parti du peuple indien (BJP, nationaliste hindou, qui domine le gouvernement de l'Union indienne) est confronté à une élection cruciale au Gujarat, le seul Etat important encore sous son contrôle. Accusant le Pakistan de soutenir les militants séparatistes qui se battent au Cachemire, seul Etat indien à majorité musulmane, M. Advani a affirmé : « *Venons à bout de ce conflit face à face. Nous nous sommes déjà combattus trois fois : qu'il y ait une quatrième guerre !* ». Déplorant que l'Inde « *batte une nouvelle fois les tambours de la guerre* », le nouveau ministre pakistanais de l'information, cheikh Rasheed, a répondu : « *Personne en Inde ne devrait vivre dans l'illusion qu'une nation qui se respecte comme le Pakistan puisse être matée par un quelconque cumul d'intimidation et de coercition* ». Près de 2000 personnes, des musulmans en majorité, avaient été tués au Gujarat lors d'émeutes confessionnelles déclenchées par la mort de 60 pèlerins hindous brûlés vifs dans un train en février. – (Corresp.)

DÉPÊCHE

■ VENEZUELA : au moins 47 personnes ont trouvé la mort et huit ont été grièvement blessées dans un incendie qui a réduit en cendres, dimanche 1^{er} décembre, une discothèque du centre de Caracas. Cinq cents habitants ont été évacués en raison des fumées. Les causes de l'accident ne sont pas connues, mais le bâtiment qui abritait en sous-sol la discothèque a été construit « *il y a de très nombreuses années* » et « *ne répondait pas aux normes en vigueur* », a déclaré le commandant des pompiers, Rodolfo Briceno. – (AFP.)

Exposition Universelle 2010

La Russie – Nouvelles idées pour le monde uni

Demain on va apprendre le nom d'un pays qui gagnera le droit d'organisation d'EXPO-2010. Qui aura de la chance? La Chine? La Corée? La Pologne? Le Mexique? ou la Russie? Bien qu'en ce qui concerne la dernière l'expression « aura de la chance » ne convient pas du tout car ce pays a déjà mérité l'honneur d'accueillir ce forum représentatif.

À partir de la Première exposition universelle de Londres (1851) la Russie est un des leaders du mouvement d'exposition. Les Russes impressionnaient le monde non seulement par des magnifiques fourrures, des mosaïques de marbre, des articles en métaux précieux, mais aussi par leurs innovations techniques. En 1851 ils ont présenté les alliages de fer et de cuivre d'Oural, les machines et les appareils fabriqués par les usines de Saint-Petersbourg et les tissus. Les produits russes ont obtenu 130 médailles. En 1878, à l'Exposition universelle de Paris, les ampoules électrochromées de Pavel Iablotchkov (surnommées 'la lumière russe') sont devenues une véritable sensation. Dans un an ces lampes électriques à arc ont été utilisées pour éclairer les rues de nombreuses capitales européennes. Et en 1937 la Russie (l'URSS à cette époque là) est revenue à Paris. Le pavillon soviétique a eu un succès énorme et même est devenue un symbole général de cette EXPO. La sculpture 'L'ouvrier et la paysanne', par Vera Moukhina, qui couronnait cet édifice se trouve aujourd'hui devant le Centre national des expositions de toute la Russie, le cite proposé pour l'EXPO-2010 (il est remarquable que ce Centre a été créé en 1939 selon les meilleures exemples des cites des Expositions universelles). A l'EXPO-98 de Lisbonne, tenue sous le slogan 'Les océans: un patrimoine pour le futur' les Russes ont présenté un équipement servant à remorquer les icebergs, sources potentielles d'eau potable, vers les régions arides de la Terre. Les chercheurs russes ayant inventé des technologies laser aidant à 'raccorder' les trous d'ozone, ont fait sensation à l'EXPO-2000 de Hanovre.

Bref, les participants russes ont créé des stands uniques à toutes les Expositions universelles. Cependant, jamais une manifestation aussi grandiose n'a eu lieu en Russie. Et aujourd'hui le peuple russe se fige dans l'espoir que le 3 décembre lors de 132-ème session de Bureau International des Expositions on prononcera la phrase suivante: 'Le droit d'organisation de l'Exposition universelle de 2010 reçoit ... la Russie!'

Alexandra Rykova

Jacques Gautier
Bijoux d'art

VERNISSAGE
Vendredi 6 et Samedi 7 Décembre
36, rue Jacob - Paris 6^{ème}
Tél/fax 01 42 60 84 33

BACHELIERS
2002

► PRÉPAREZ
SCIENCES PO
EN 1 SEMESTRE
(JANVIER-MAI)

► ET INTÉGREZ
LA 2^{ÈME} ANNÉE

ISTH
01 42 24 10 72
www.isth-es.com

ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS PRIVÉS

La Commission bataille pour avoir plus de pouvoir dans la future Europe

Dans leur projet de réforme institutionnelle, qui sera transmis à la Convention, les commissaires s'opposent à un président de l'Union, comme l'ont proposé Jacques Chirac et Tony Blair, et revendiquent de nouvelles compétences en matière de politique étrangère et économique

BRUXELLES

de notre bureau européen

La bataille des pouvoirs en Europe s'ouvre cette semaine. Le président Romano Prodi et les deux représentants de la Commission à la Convention sur l'avenir de l'Europe, Michel Barnier et Antonio Vitorino, ont rédigé un projet de réforme institutionnelle qui doit être approuvé, jeudi 5 décembre, par les vingt commissaires. Dans la foulée, M. Prodi ira présenter son projet au Parlement européen puis devant la Convention.

Ce jour-là, le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, participera pour la première fois à la Convention en tant que représentant du gouvernement français, en remplacement du socialiste Pierre Moscovici, nommé sous la cohabitation. Valéry Giscard d'Estaing sera, lui, devant l'Assemblée nationale mardi 3 décembre. Le premier ministre Jean-Pierre Raffarin doit aussi parler de l'Europe, le 6 décembre, à Orléans. Les propositions de la Commission se présentent ainsi :

► Pas de président de l'Europe

La position la plus marquante de la Commission est en creux. Elle ne veut pas d'un président de l'Union européenne, censé donner un visage à l'Europe, comme l'ont proposé Jacques Chirac, Tony

Blair et José Maria Aznar. Le texte propose au contraire de « maintenir la rotation semestrielle pour la présidence du Conseil européen [les chefs d'Etat et de gouvernement] et le conseil des affaires générales [les ministres des affaires étrangères] », alors que le président de la Convention, Valéry Giscard d'Estaing, estime que ce modèle n'est pas tenable dans une Europe à 25. Pour les autres conseils des ministres (finances, agriculture, etc.), la Commission fait un petit pas, proposant que les ministres élisent un de leurs pairs pour une période d'un an, afin de « permettre une plus grande continuité des travaux ».

Certains responsables de la Commission trouvent cette période de beaucoup trop courte pour rendre efficace le Conseil et plaident pour une période plus longue de deux ans et demi. La Commission demande la création d'un conseil Ecofin de la zone euro, réunissant les seuls ministres des finances de la zone euro qui seront minoritaires dans une Europe à 25, et devront pouvoir décider seuls des affaires qui les concernent.

► La fin de l'unanimité

Pour éviter la paralysie du conseil, la Commission propose d'abandonner la règle de l'unanimité. Pour être adoptée, les déci-

sions devraient être approuvées par une majorité des Etats, représentant plus de 50 % de la population européenne. Pour « faciliter l'abandon de l'unanimité » dans des domaines très sensibles comme la fiscalité ou la coopération judiciaire et pénale, la Commission propose d'instaurer une majorité renforcée (trois quarts des Etats représentant les deux tiers de la population de l'Union).

► Un ministre des affaires étrangères européen, baptisé « secrétaire de l'Union »

La plus grande innovation réside dans la création d'un « secrétaire de l'Union », sorte de ministre des affaires étrangères de l'Europe, qui « représentera l'Union auprès des tiers pour la conduite des actions de politique étrangère et sera responsable de la mise en œuvre des décisions communes ». Les esprits ne sont pas mûrs pour que cette fonction soit exercée immédiatement par la Commission, les Etats ne voulant pas abandonner aujourd'hui leurs prérogatives en la matière.

M. Prodi propose donc une solution hybride et évolutive. Ce « secrétaire de l'Union » sera vice-président de la Commission, mais mènera la politique étrangère de l'Union « conformément aux orientations et aux mandats du conseil,

ou d'un groupe d'Etats membres plus particulièrement concernés par une question spécifique ». Il sera « nommé d'un commun accord par le Conseil et le président de la Commission (...) qui pourront l'un et l'autre mettre fin à ses fonctions ». A l'issue d'une « période transitoire », le conseil pourra lui donner le droit d'exercer « de manière autonome le droit d'initiative de la Commission en matière de politique étrangère » et donc restreindre les droits des Etats membres, ce qui ouvrira la voie à une plus grande communautarisation de la politique étrangère.

► Un président de la Commission élu par le Parlement, responsable devant le conseil et le Parlement

Si M. Prodi ne veut pas d'un président de l'Europe, c'est - même s'il ne l'écrit pas - qu'il ferait double emploi avec le président de la Commission, dont M. Prodi entend renforcer les pouvoirs. Ce dernier serait élu par le Parlement européen et sa nomination serait approuvée ensuite par les chefs d'Etat et de gouvernement, ce qui reviendrait à inverser la procédure actuelle.

« Ainsi investie d'une double légitimité renforcée, la Commission devra être responsable à la fois devant le Parlement européen et le

Conseil européen, chacun disposant du droit de censurer l'action de la Commission ». Aujourd'hui, seul le Parlement dispose de ce pouvoir. Cette élection devrait rendre la Commission moins otage du Parlement et clarifier les rôles en Europe : la Commission exécute, le Conseil et le Parlement légifèrent.

► Des pouvoirs accrus pour la Commission

La Commission veut renforcer ses pouvoirs. Elle veut maîtriser l'ordre du jour européen et, en matière législative, demande que son monopole de proposition soit généralisé, y compris pour les affaires de police et de justice. Cela veut dire notamment que, pour voter une loi contre son avis, les Etats membres doivent voter à l'unanimité.

En matière économique, elle veut avoir un droit de proposition sur les grandes orientations de politique économique (GOPE), qui fixent la politique budgétaire et structurelle que doivent suivre les Etats membres. Pour aller contre son avis, les Etats membres devraient voter à l'unanimité. Les Etats membres seraient ainsi forcés de coordonner leurs politiques économiques sous la houlette de la Commission, ce qui n'est pas le cas actuellement. Elle demande aussi à représenter la zone euro

dans les instances internationales.

► La non-réforme de la Commission

Le texte de M. Prodi prévoit que la prochaine Commission sera composée de vingt-cinq commissaires, un par pays, afin « d'être en mesure de bien prendre en compte la diversité des préoccupations ou perceptions nationales à un moment où un nombre important de nouveaux Etats membres rejoignent l'Union ». Même s'il entend réorganiser le collège, M. Prodi n'envisage de « restreindre la composition de la Commission conformément aux modalités prévues par le traité de Nice » que sous certaines conditions, notamment dans « un contexte où la Commission affirmerait son rôle dans l'exercice de la fonction gouvernementale ».

► Le Parlement renforcé

Le Parlement devrait avoir le même pouvoir que le Conseil pour approuver toutes les lois européennes, y compris celles concernant les affaires de justice et de police. C'est lui qui choisirait le président de la Commission. Aucun droit de dissolution n'est prévu. Il n'est pas prévu de revoir la répartition des Etats au Parlement, alors que l'Allemagne y est surreprésentée.

Ar. Le.

VERBATIM

Dominique de Villepin définit les « nouvelles frontières » de l'Union et les différents domaines de souveraineté partagée

LE MINISTRE des affaires étrangères, Dominique de Villepin, devait présenter dans ses grandes lignes l'approche française de la réforme de l'Union, lundi 2 décembre, devant des étudiants à Marseille. Plutôt que d'exposer une position définitivement arrêtée, M. de Villepin entendait souligner « l'engagement européen » du gouvernement et sa « volonté d'ouverture » dans le débat en cours : « la France ne prétend pas détenir la pierre philosophale », disait-il en prélude à son discours. S'efforçant de faire souffler sur les étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Marseille et de l'Institut d'études politiques d'Aix le grand vent de « l'aventure » européenne (ce « partage fondé sur un formidable appétit de l'avenir »), il n'en a pas moins avancé quelques propositions nouvelles qu'il articule autour de trois objectifs principaux : plus de clarté, plus de légitimité, plus d'efficacité.

L'exigence de clarté appelle en premier lieu, selon M. de Villepin, le dessin des frontières de l'Europe. Il faut mettre un terme au malaise qu'engendre « le sentiment d'une extension sans fin de l'Union ». Tranchant dans le débat qui a cours actuellement à propos de la Turquie, et prenant résolument le contre-pied de M. Giscard d'Estaing, il place sans ambiguïté la Turquie dans le « premier cercle » : celui des Etats dont la vocation à entrer dans l'Union a été reconnue. « L'engagement pris par les Européens [envers Ankara] ne saurait être remis en cause » dès lors que ce pays satisfera aux principes démocratiques de l'Union, a insisté le ministre. Hors discours, il « n'ex-

cluait pas » que les Quinze parviennent à s'entendre, au sommet de Copenhague, dans dix jours, pour proposer à Ankara une date d'ouverture des négociations d'adhésion.

On gagnera en lisibilité, poursuit le ministre, en définissant nettement, parmi les activités de

nimité, est celui où le partage de la souveraineté est consenti « de manière diversifiée et flexible », n'y participant que ceux qui le souhaitent ; c'est là que M. de Villepin place une partie de la coopération policière et pénale, la politique étrangère et la défense.

Au chapitre de la légitimité démo-

Défense : initiatives avec Berlin

L'Allemagne et la France, qui viennent de rendre public un document proposant une Union européenne de sécurité et de défense, annonceront en janvier, à l'occasion de l'anniversaire du traité de l'Elysée, de nouvelles initiatives dans ce domaine. « Il y aura de substantielles initiatives aussi bien que des actions symboliques », a indiqué Michèle Alliot-Marie, la ministre de la défense, dans une interview à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. La ministre y souligne que la distance prise par Berlin vis-à-vis de Washington dans l'affaire irakienne « a conduit à un lien plus étroit de l'Allemagne avec la France ». Elle estime que l'Union en matière de défense « ne prendra pas autant de temps qu'en a pris l'Union monétaire », mais insiste sur la nécessité, pour tous ceux qui veulent y prendre part, d'avoir à augmenter leurs budgets militaires pour faire face à leurs responsabilités.

L'Union, ce qui relève de deux types de fonctionnement différents : d'une part, ce qui s'applique obligatoirement à tout le monde et, d'autre part, ce qui, à l'inverse, ne concerne que les pays « les plus motivés », qui doivent être « libres d'agir ensemble ». Dans le premier domaine, où la souveraineté est obligatoirement partagée et les décisions prises à la majorité qualifiée, il met le marché intérieur et, à terme, la monnaie unique, les politiques qui les accompagnent (coordination des politiques économiques, harmonisation de la fiscalité, etc.), ainsi qu'une partie de la coopération judiciaire et la politique d'immigration. Le second domaine, où les décisions sont prises à l'una-

cratique, M. de Villepin insiste sur une meilleure association des Parlements nationaux, vigiles, notamment, du respect du principe de subsidiarité. Quant à la réorganisation des institutions, il agrèment les thèses françaises connues sur le renforcement des trois pôles du pouvoir européen - Commission, Parlement, Conseil - de quelques idées nouvelles, comme celle de doter le Parlement du pouvoir de voter non seulement les dépenses, mais aussi les recettes du budget européen.

Dans cette Europe à la française, on sent bien que c'est le Conseil qui domine. M. de Villepin reprend l'idée avancée par Jacques Chirac, et contestée par d'autres, de le doter d'un président. Il suggère

qu'en contrepartie de leurs nouvelles prérogatives, la Commission soit responsable devant le Conseil et que le Parlement puisse être dissous par lui. Mais ce ne sont là que « des pistes », insiste le ministre. « Il ne s'agit pas, dit-il, de s'arc-bouter sur des positions, mais de contribuer à dégager des solutions ». Pour Dominique de Villepin, il faut de toute façon « parler sur des institutions qui auront vocation à s'adapter », à évoluer encore.

Sans attendre, l'Europe doit se doter des moyens de peser dans l'édification d'un nouvel ordre international, y compris des moyens d'action militaires. M. de Villepin a conclu sur la relance de l'entente franco-allemande, « clé » de tout progrès politique en Europe. On mesurera où elle en est, mercredi, lors d'une rencontre, à Berlin, où les dirigeants des deux pays doivent poursuivre la concertation pour tenter de définir sur toutes ces questions une position commune.

Claire Tréan

« Conjuguons nos forces »

VOICI des extraits du discours que M. de Villepin devait prononcer à Marseille, lundi 2 décembre :

« D'abord, il nous faut dessiner nos nouvelles frontières. (...) Dans un premier cercle se trouvent les quinze Etats membres. Il faut y ajouter tous ceux dont la vocation à entrer dans l'Union a été reconnue : dès maintenant, les dix pays qui achèvent leurs négociations d'adhésion (...); d'ici quelques années, la Roumanie et la Bulgarie (...); la Turquie, pour laquelle l'engagement pris par les Européens ne saurait être remis en cause, mais qui doit poursuivre ses efforts (...); les Balkans occidentaux (...). Le deuxième cercle accueillera « les pays partenaires », voisins immédiats de l'Europe élargie, avec lesquels l'Europe développera des relations privilégiées (...) Je pense aux pays de la Méditerranée, mais aussi à la Russie. Le troisième cercle réunira les pays associés avec lesquels nous développerons des coopérations spécifiques : en Afrique, comme en Amérique latine ou en Asie. »

Les responsabilités doivent être mieux distinguées autour de deux grands pôles. Le premier, qui constitue le socle de la construction européenne, doit intégrer tout ce qui relève de l'espace sans frontières : le marché intérieur et les politiques qui l'accompagnent. (...) Pour ce domaine, les règles doivent s'appliquer à tous ; les lois se prennent à la majorité qualifiée par codécision entre le Parlement et le Conseil. (...) A ce grand espace sans frontières, donnons plus de dynamisme, en développant toutes ses dimensions : coordination des politiques économiques, harmonisation de la fiscalité, coopération entre nos universités, recherche, emploi. (...) Le deuxième pôle définira le champ de la souveraineté partagée. (...) Démontrons par la coopération policière et pénale que l'Europe apporte plus de sécurité. Affirmons, pour la politique étrangère et la défense, la force de l'engagement européen. Conjuguons nos forces (...) dans un cadre institutionnel unique. (...) Les membres les plus motivés pourront entraîner à terme les plus hésitants. (...) »

COMMENTAIRE

UNE PHASE DÉCISIVE DU DÉBAT INSTITUTIONNEL

La Convention sur l'avenir de l'Europe arrive dans une phase décisive, celle où il va falloir définir la répartition des pouvoirs en Europe. Chacun soumet sa contribution : cette semaine, c'est le tour de la Commission et du ministre des affaires étrangères français, Dominique de Villepin. Les conventionnels ne peuvent pas se contenter d'un simple bricolage des institutions, insuffisant pour faire fonctionner une Europe à vingt-cinq ; mais ils doivent éviter les propositions trop utopistes, qui seraient balayées par les gouvernements.

La Commission, qui a peur d'être la perdante de la réforme, est sur la défensive. Elle offre à l'Europe une perspective fédérale et propose une méthode originale pour que la politique étrangère

soit progressivement du ressort de l'Union. Mais elle affaiblit sa position en adoptant certaines positions conservatrices : elle dit non à un président de l'Union, mais ne propose pas, en contrepartie, de modernisation décisive du Conseil. Elle modifie le processus de décision au Conseil, mais n'ose pas en tirer les conséquences en revenant sur la surreprésentation allemande au Parlement européen. Enfin, elle veut conserver un commissaire par pays, ce qui fait que les six grands pays pesant 75 % de la population européenne seront moins représentés que les sept plus petits (2,5 % de la population).

Les propositions du ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, plus générales, peuvent apparaître aussi plus ouvertes. Il

envisage toutes les possibilités, comme la fusion entre le président de l'Union et de la Commission. Il remet sur la table la question, taboue depuis quelques mois mais sans doute inéluctable, d'un « noyau dur » de pays qui avanceraient dans le domaine de la politique étrangère et de la défense. Toutefois, les discours enthousiastes de M. de Villepin doivent être suivis de propositions concrètes : les premières contributions franco-allemandes à la Convention restent très technocratiques. Quant aux Allemands, ils n'ont toujours pas pris d'initiatives destinées à mettre en œuvre le discours ambitieux prononcé, il y a plus de deux ans, par le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer.

Arnaud Leparmentier



FRANCE

PROTECTION SOCIALE

Alors que le gouvernement entamera fin janvier 2003 le début des **NÉGOCIATIONS** avec les partenaires sociaux sur les retraites, François Fillon, ministre des affaires sociales, affiche un mélange de

volontarisme et d'optimisme. Le gouvernement se dit persuadé qu'il est « possible de parvenir à des consensus » afin d'aligner la **DURÉE DE COTISATION** des fonctionnaires sur celle des salariés du privé, sur

la base de 40 annuités pour tous. M. Fillon souhaite, en outre, dissocier les discussions concernant les **RÉGIMES SPÉCIAUX** (SNCF et RATP) de la négociation générale, afin d'éviter les blocages qui avaient

conduit au retrait d'une partie du plan Juppé en 1995. **MARC BLONDEL**, secrétaire général de FO, dénonce, dans *Le Parisien*, une méthode « dont l'objectif est de conditionner l'opinion publique ».

François Fillon dévoile ses pistes pour réformer les retraites

Alors que les négociations avec les partenaires sociaux n'ont pas encore commencé, le ministre des affaires sociales se dit persuadé de pouvoir aboutir à un « consensus », notamment pour aligner la durée de cotisation des fonctionnaires sur celle des salariés du privé

FRANÇOIS FILLON affiche, à trois mois de l'ouverture officielle des négociations sur les retraites, un mélange d'optimisme et de volontarisme : « *Au mois de juillet, on doit partir en vacances en laissant une réforme bien engagée.* » Le ministre des affaires sociales se dit persuadé que « *les esprits ont mûri* » et qu'« *il est possible de bâtir des consensus* » sur un dossier sensible que, jusqu'à présent, seul le gouvernement Balladur était parvenu à traiter - partiellement - en 1993.

Depuis quelques semaines, le scénario de la réforme se dessine, les acteurs se mettent en place et les enjeux se précisent. Le ministre des affaires sociales a prévenu que les actifs devront « *cotiser plus longtemps* ». De son côté, Guillaume Sarkozy, futur négociateur du Medef sur les retraites, a souligné, jeudi 28 novembre, que « *s'il n'y a pas six ou sept ans d'augmentation de la durée de cotisation le système va exploser* », tandis que le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, réclamait « *la fin des privilèges* » que les fonctionnaires et les

agents des entreprises publiques ont, selon lui, sur les salariés du privé. Au même moment, Jean-Christophe Le Duigou (CGT) annonçait qu'il avait écrit à six syndicats (CFDT, FO, CFTC, CGC, FSU, UNSA) pour leur proposer « *une mobilisation sur les retraites au début de l'année 2003* ».

► **Sonder les politiques.** Le gouvernement s'est fixé plusieurs étapes entre décembre et juin 2003. Avant d'entrer dans le cœur des négociations, M. Fillon se rendra dans des pays européens ayant déjà engagé des réformes, comme l'Espagne, l'Allemagne et la Finlande. Il envisage de consulter tous les partis pour « *les mettre devant leurs responsabilités* ». Comme Jean-Pierre Raffarin, qui a appelé droite et gauche à « *travailler au-delà des cliques* », M. Fillon souhaite que « *les responsables politiques, y compris ceux de l'opposition, s'engagent* », remarquant qu'au moins deux premiers ministres - Michel Rocard et Edouard Balladur - avaient marqué ce dossier de leur empreinte. La tenue d'une grand-

messe à Matignon pour lancer la réforme, après les prud'homales du 11 décembre, n'est pas décidée. Et rien ne dit que M. Raffarin jugera opportun de s'engager personnellement au début du processus de négociations.

► **Réformer plus tard les régimes spéciaux.** Malgré les demandes de l'UDF, M. Raffarin n'a pas l'intention - sur les conseils de Jacques Chirac - d'englober les régimes des entreprises publiques (EDF-GDF, SNCF, RATP) dans une réforme d'ensemble, qui avait déclenché le mouvement social de l'automne 1995. Gilles de Robien, ministre des transports, a annoncé aux cheminots, le 20 novembre, qu'ils n'ont « *rien à craindre sur les retraites* ». Son secrétaire d'Etat, Dominique Bussereau, leur a même assuré qu'il était « *hors de question* » de repousser l'âge de départ à la retraite des agents de la SNCF (55 ans).

► **Appliquer le principe d'équité.** Les négociations ne s'engageront que fin janvier ou début février : Jean-Paul Delevoye, minis-

tre de la fonction publique, avec les fédérations de fonctionnaires ; M. Fillon avec le patronat et les syndicats du privé. Le ministre des affaires sociales entend poser d'emblée quelques « *principes* », comme celui de l'équité entre actifs. Dans son programme présidentiel, Jacques Chirac avait annoncé qu'il « *veillera à l'équité entre les Français devant la retraite* » - signifiant ainsi, sans le dire explicitement, sa volonté d'harmoniser les durées de cotisation entre secteurs public et privé. « *Il faut plus de justice et plus d'équité dans le système. Comment justifier que les uns cotisent beaucoup plus longtemps que les autres ?* », affirmait Alain Juppé au lendemain de son élection à la présidence de l'UMP. Le parti chiraquien, qui entend « *participer pleinement au débat* », a nommé un secrétaire national chargé de ce dossier.

► **Allonger la durée de cotisation des fonctionnaires.** Le gouvernement est persuadé qu'il ne pourra pas continuer la réforme du régime des salariés du privé (40 ans

de cotisation) sans modifier celui des 4,5 millions de fonctionnaires (37,5 ans). L'alignement progressif sur la durée la plus longue - ou un rapprochement pour certaines catégories - est probable. Ainsi, le garde des sceaux, Dominique Perben, souhaite, « *sur la base du volontariat* », repousser l'âge de départ au-delà de 50 ans dans l'administration pénitentiaire. Des sondages commandés par le gouvernement indiquent qu'un fonctionnaire sur deux juge une harmonisation inévitable. Mais M. Fillon et M. Delevoye veulent aussi donner des gages aux fonctionnaires : ils pourraient se montrer ouverts, par exemple, à l'idée d'intégrer des primes dans le calcul de la pension.

► **Autoriser les salariés à travailler plus longtemps.** C'était une proposition du candidat Chirac pour faire sauter le verrou de la retraite à 60 ans. Le gouvernement étudie un dispositif permettant aux salariés, au-delà de quarante ans de cotisation, d'acquiescer des droits supplémentaires et de bénéficier d'une « *surcote* » quand ils cessent

leur activité. M. Fillon a aussi évoqué l'idée, défendue par la CGT, d'avancer l'âge où l'on commence à cotiser (étudiants, par exemple), même si cette hypothèse se heurte notamment à un problème de financement. En revanche, il n'est pas prévu d'autoriser tous les actifs ayant cotisé la durée maximale à partir avant 60 ans. Les études montrent qu'une mesure générale coûterait environ 15 milliards d'euros. M. Raffarin veut aussi réduire les écarts entre public et privé dans les taux de remplacement (montant de la pension par rapport au dernier salaire).

► **Engager la responsabilité du gouvernement.** « *Notre objectif est de trouver un consensus. Bien entendu, si ce consensus n'était pas possible, le gouvernement prendra ses responsabilités* », a prévenu M. Fillon, qui n'entend pas laisser les discussions s'enlisent. Quoi qu'il arrive, le gouvernement devrait déposer un projet de loi au Parlement en juin. « *Il serait irresponsable de ne rien faire*, plaide le ministre des affaires sociales. *Le gouvernement est le dos au mur sur les retraites. Nous courons un plus grand risque politique que de ne rien faire qu'à réformer.* » M. Raffarin a déjà annoncé qu'il engagerait sa responsabilité devant l'Assemblée nationale au début de l'été. Il espère ne pas avoir à recourir au référendum, que l'on considère, au sein du gouvernement, comme « *l'arme du dernier recours* ».

► **Inscrire la réforme dans le temps.** M. Fillon reconnaît qu'« *il faudra plusieurs étapes pour assurer le financement des régimes de retraite à l'horizon 2040* », où leur poids dans le produit intérieur brut dépassera 16 % (contre 12,6 % actuellement). L'étape de 2003 est la plus difficile à franchir : une fois réalisé le rapprochement public-privé, il juge que l'adaptation du système aux contraintes économiques et démographiques sera plus facile. Avec le Conseil d'orientation des retraites, créé en 2000 par Lionel Jospin, il dispose déjà d'une instance de pilotage réunissant l'Etat et les partenaires sociaux.

Jean-Michel Bezat et Claire Guélaud

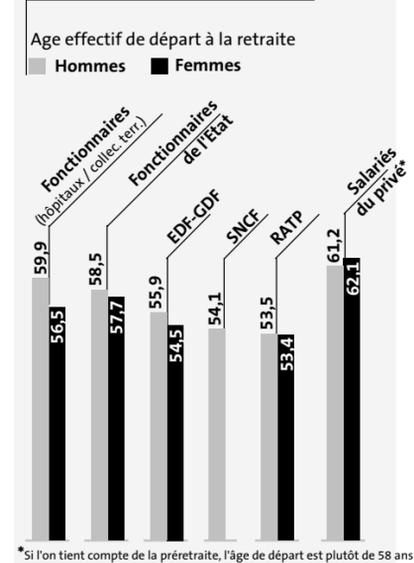
Méthode Raffarin et méthode Juppé

En renvoyant à plus tard la réforme des régimes spéciaux, Jean-Pierre Raffarin adopte une méthode différente de celle d'Alain Juppé. En 1995, celui-ci prévoyait la refonte complète de ces régimes (allongement à 40 ans de la durée de cotisation pour la retraite), la création d'une caisse pour les fonctionnaires de l'Etat et un alignement progressif de leur durée de cotisation sur celle du privé.

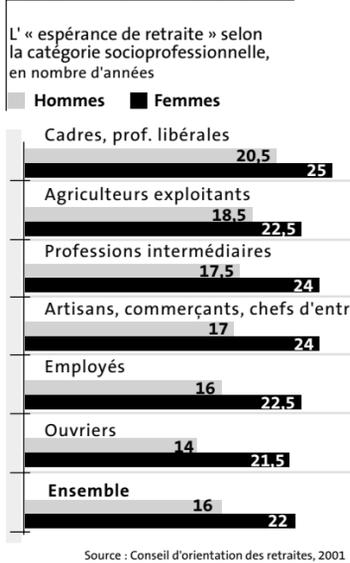
Ce plan ne concernait pas que les retraites et prévoyait la réforme d'ensemble du système de protection sociale, alors lourdement déficitaire. M. Juppé voulait montrer que toutes les catégories sociales devaient participer à l'effort de redressement : médecins libéraux (maîtrise des dépenses de santé), hôpitaux (meilleure gestion), assurés et retraités (hausse des cotisations et création de la CRDS), familles (fiscalisation des allocations), fonctionnaires et agents des entreprises publiques.

LA SITUATION DES SALARIÉS VIS-À-VIS DE LA RETRAITE EST MARQUÉE PAR DE FORTES INÉGALITÉS

LES AVANTAGES DE LA SNCF



LES OUVRIERS DÉFAVORISÉS



LE PRIVÉ COTISE PLUS

Catégorie	Taux de cotisation
Non-cadres du privé	10,35
Cadres du privé	9,75
Non-titulaires fonction publique	8,80
Fonctionnaires (Etat, collectivités et hôpitaux)	7,85

LA PERTE DE REVENU

Tranche de salaire	Fonction publique	Secteur privé*
Moins de 1 143 €	-	100
1 143 € à 1 524 €	-	91
1 524 € à 1 905 €	80	84
1 905 € à 2 286 €	77	76
2 286 € à 3 048 €	79	72
Plus de 3 048 €	69	59
Ensemble	77	84

* CNAV+ARRCO+AGIRC. Le nombre de fonctionnaires terminant une carrière complète avec un salaire à plein temps inférieur à 1 524 € est très faible et, compte tenu du taux de sondage, non significatif.

Le premier ministre nie avoir « arrêté » une position

EN MULTIPLIANT fuites et indiscretions - au point d'engendrer une certaine cacophonie -, le gouvernement continue, par petites touches successives, à préparer les esprits à la future réforme des retraites. Dans *Le Nouvel Observateur* du 28 novembre, Jean-Pierre Raffarin estimait que « *les bouches s'ouvriront* » sur ce sujet après les élections prud'homales du 11 décembre. Il vult d'avancer quelques pions sans attendre cette échéance. Au terme d'un entretien avec le

passer une bonne nuit de réflexion - et la publication de ces propos dans la presse du lendemain - avant de faire machine arrière. Dans un communiqué diffusé samedi matin, le cabinet du premier ministre assurait que le dossier des retraites n'avait « *pas été abordé lors de l'entretien* » qu'avait eu M. Roubaud avec le chef du gouvernement : « *La position du gouvernement sur les retraites est à l'étude. Elle sera arrêtée au cours du premier semestre 2003, après dialogue avec*

d'Oise), samedi en fin de matinée, ajoutant : « *La position du gouvernement sur les retraites n'est pas arrêtée, et quiconque ne peut donc l'exprimer.* »

Le caractère tardif du démenti a néanmoins permis au débat de se poursuivre. Interrogé sur Europe 1, samedi, le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, a souligné qu'il faudrait « *d'abord discuter [du] niveau des retraites de demain* » avant d'aborder le sujet de la durée de cotisation. Dans un entretien accordé à *Parisien* du 2 décembre, le secrétaire général de FO, Marc Blondel, soucieux de plaider pour « *un alignement vers le haut* », affiche sa volonté de prendre « *personnellement* » le dossier en main. Interrogé sur le pas de deux du premier ministre, M. Blondel estime que c'est « *la technique de communication habituelle de Jean-Pierre Raffarin* ». « *Son objectif, explique-t-il, c'est de conditionner petit à petit l'opinion publique. C'est comme à la corrida, il plante des banderilles pour regarder comment le taureau se comporte.* »

Dans un entretien diffusé dimanche sur Radio J, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a qualifié M. Raffarin d'« *anesthésiste de grande classe* », jugeant que le premier ministre apaise les Français avant de leur imposer « *un traitement de choc* ». « *Le gouvernement n'est que dans le démenti* », a ajouté M. Hollande, qui estime qu'« *on ne dit pas la vérité sur le chômage, sur les déficits, sur la croissance, sur la Sécurité sociale et sur les retraites* ».

Jean-Baptiste de Montvalon

Philippe Douste-Blazy au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

« La seule solution équitable, c'est quarante ans de cotisation pour tous »

Concertation avec les agriculteurs, fermeté à l'égard des routiers, apaisement en direction des enseignants, est-ce que la « méthode Raffarin », sur le terrain social, n'est pas d'abord une adaptation aux circonstances ?

Dans le domaine social, ce qui prévaut, c'est l'humilité. Y a-t-il aujourd'hui des Français qui souffrent ? la réponse est évidemment oui ; il y a des inquiétudes, il y a des Français qui souffrent et qui se posent des questions sur leur avenir, leur emploi, leur retraite. Il faut comprendre ces inquiétudes. Il faut faire attention et je pense que la méthode Raffarin est la bonne : humanité et fermeté.

Ces inquiétudes sont-elles de nature à nourrir un mouvement social ?

On voit bien aujourd'hui que les revendications sont catégorielles, qu'elles s'ajoutent mais qu'elles ne coagulent pas. Ce n'est pas comme en 1995.

Cette méthode permettra-t-elle de surmonter l'épreuve de la réforme des retraites ?

L'âge des rapports, des reports et des colloques est terminé. Il faut maintenant avoir une grande réforme sur l'organisation même des retraites et sur la consolidation du système par répartition. On n'a pas le choix. Il faut aller vite. Vous connaissez les chiffres : 750 000 retraités de plus par an à partir de 2006, un retraité pour un actif en 2020. Si on ne fait rien, s'il

n'y a pas de réforme, ou bien c'est six ans de plus de travail pour tout le monde, ou bien c'est 6 % de cotisations en plus.

Qu'allez-vous proposer ?

Le système doit être équitable, voire égalitaire. Or, aujourd'hui, il est inégalitaire : la durée de cotisations est de 37,5 ans dans le public et de 40 ans dans le privé ; les retraites sont calculées sur vingt-cinq années dans le privé, sur les six derniers mois dans le public.

L'alignement des retraites des fonctionnaires sur celles des salariés du privé est donc un préalable ?

Il faut, en effet, que le nombre d'annuités de cotisations soit exactement le même dans le secteur public et dans le privé, quitte à inclure les primes des fonctionnaires dans le calcul des pensions. Il faudra également, car c'est toujours l'équité qui compte, parler de la pénibilité des travaux. Il n'est pas anormal, pour moi, que quelqu'un qui est entré dans un travail pénible à 18 ans et qui a 40 annuités parte à la retraite à 58 ans ; à l'inverse, quelqu'un qui a commencé à 23 ans peut travailler jusqu'à 63 ans. Il faut aussi permettre à celui qui a envie de travailler après 60 ans de le faire sur la base du volontariat. Enfin, il faut que le secteur privé puisse avoir accès à un compte épargne-retraite défiscalisé comparable au système de la Préfon pour les fonctionnaires. Il n'y aura pas de réforme des

retraites si elle n'est pas globale et équitable.

Cela vaut également pour les régimes spéciaux des entreprises publiques ?

Sur ce point, il y a les salariés déjà embauchés par une entreprise publique. Pour ceux-là, je crois qu'il faut garder les avantages acquis. Et puis il y a ceux qui vont entrer demain dans ces entreprises, à qui il faut expliquer que la règle du jeu peut changer.

L'alignement des retraites du public sur celles du privé suffira donc à remettre l'ensemble du système d'aplomb ?

Nous ne voulons pas augmenter les cotisations et nous ne voulons pas non plus diminuer les taux de remplacement. La seule solution, équitable, c'est quarante ans pour tous. Cela suffira au moins jusqu'en 2020. Ensuite, on verra.

Le référendum peut-il être un bon outil pédagogique sur un tel sujet ?

Je ne pense pas. Avec Alain Juppé, nous allons engager, en février et mars, un très grand débat dans les départements, dans les régions et au niveau national. Il faut expliquer au pays, à l'opinion publique, et faire très attention aux salariés des entreprises publiques, qui peuvent vivre cela très très mal.

Propos recueillis par Richard Artz, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

premier ministre, vendredi 29 novembre à Matignon, le président de la CGPME, Jean-François Roubaud, avait indiqué que M. Raffarin était « *absolument favorable* » à un alignement de la durée de cotisation entre salariés du public et du privé (*Le Monde* daté 1^{er}-2 décembre). « *Nous avons évoqué un nombre de pistes important* », avait ajouté M. Roubaud. Matignon a laissé

l'ensemble des partenaires. » Le service de presse de Matignon ajoutait que, selon un conseiller de M. Raffarin ayant assisté à l'entretien, « *le mot "retraites" n'a même jamais été prononcé* ».

« *Je démens formellement les propos [tenus par M. Roubaud]* », affirmait enfin M. Raffarin dès son arrivée au séminaire des élus UMP de Paris à Enghien-les-Bains (Val-

Devant les élus parisiens de l'UMP, Nicolas Sarkozy dénonce le « sectarisme » d'Alain Juppé

Mécontent de l'éviction de son bras droit, Brice Hortefeux, de l'équipe de direction du parti chiraquien, le ministre de l'intérieur provoque le premier incident sérieux avec le maire de Bordeaux

LA CIBLE n'a pas été dévoilée, mais la charge fut sévère. Devant les élus parisiens de l'UMP, samedi 30 novembre, à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, s'en est pris aux « faibles qui se referment, qui se privent des compétences des autres ». « Aucune ambition ne sera satisfaite sur la division, sur le sectarisme et sur la fermeture », a ajouté M. Sarkozy, avant de reprendre sur le même ton de fermeté : « Il y a des militants qui ne comprennent pas que nous n'ayons pas un comportement impeccable en matière de rassemblement. »

Les conseillers de Paris n'ont pas été dupes. C'était bel et bien Alain Juppé, absent de cette réunion, qui était visé. Cette mise en cause ne pouvait concerner ni les élus présents, ni leur chef de file Claude Goasguen, qui avait célébré, un peu plus tôt, « l'union retrouvée de l'opposition » dans la capitale, et salué en M. Sarkozy « le modèle de réussite du gouvernement ». Le ministre de l'intérieur s'est pourtant défendu de viser le président de l'UMP. « Si l'on a eu l'impression que je désignais Juppé, c'était une mauvaise analyse », a assuré M. Sarkozy à quelques journalistes, avant de rendre un nouvel hommage aux pompiers tués par un chauffard sur l'autoroute A7.

La blessure ouverte par l'éviction de « l'ami » Brice Hortefeux du secrétariat général de l'UMP (Le Monde du 28 novembre) reste à vif. Si, dans un premier temps, le numéro deux du gouvernement avait préféré se taire, il a choisi la tribune d'Enghien pour répliquer publiquement. M. Sarkozy est aujourd'hui persuadé que le coup qui lui a été porté émane bel et bien de M. Juppé. L'hypothèse d'un veto présidentiel à la nomination de M. Hortefeux, héritage de la rude campagne électorale de 1995 au cours de laquelle le bras droit de l'actuel ministre de l'intérieur avait animé l'équipe d'Edouard Balladur, ne semble pas crédible à l'entourage de M. Sarkozy. Il souligne ainsi que M. Hortefeux avait été reçu « tout à fait normalement » à l'Élysée par le conseiller du président, il y a quelques semaines, et qu'il n'avait perçu à cette occasion aucun signe de défiance à son égard.

« L'Élysée n'est pour rien dans cette affaire. Qui n'a pas une importance énorme », avait d'ailleurs souligné M. Monod. Le conseiller de Jacques Chirac l'a dit et répété : l'union de la droite, dont il est le principal artisan, ne peut se cimenter



Samedi 30 novembre, à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), le ministre de l'intérieur s'en est pris, devant les élus parisiens de l'UMP, aux « faibles qui se referment, qui se privent des compétences des autres ». Ici, Nicolas Sarkozy et Alain Juppé, le 16 novembre, à Bordeaux, lors de l'ouverture des Assises des libertés locales.

ter qu'en évitant les écuries présidentielles et les querelles d'hommes. D'autres proches du président avaient levé les yeux au ciel en évoquant cette « petite affaire ». Certains s'étaient même esclaffés : « Hortefeux ? Le président ne connaît même pas son nom ! »

Pour ce qui est de M. Sarkozy, c'est une autre affaire. L'Élysée a besoin du ministre de la sécurité intérieure et de son formidable abattage. Sans l'aimer. Et en observant avec déplaisir ses démêlés avec M. Juppé. « Son moteur, c'est d'être contre quelqu'un. Il y a toujours quelqu'un qui lui en veut. Il y a un an Raffarin était un sous-nul. Il y a trois ans, c'était Chirac. Ça lui passera », soupire un conseiller. Même écho chez un ministre du gouvernement proche du président de l'UMP : « Nicolas Sarkozy ne connaît que le rapport de force. On ne peut pas avoir combattu l'UMP et demandé les clefs de la maison. Cela ne pouvait se finir que comme ça. » Alain Juppé a été choisi pour conduire l'UMP et il sera soutenu, rappelle-t-on à l'Élysée : « Chirac a besoin de deux choses : un gouvernement performant et un parti qui tourne. Si l'on vient entraver cette mécanique, il saura le rappeler », dit un proche du chef de l'État en promettant que M. Chirac aidera tout le monde « pour que ça marche ». Sous-entendu : mais chacun à sa place.

Ce nouvel épisode de la guerre entre M. Juppé et M. Sarkozy risque-t-il d'ouvrir une crise au sein de la majorité ? Invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 1^{er} décembre, le secrétaire général de l'UMP, Philippe Douste-Blazy, a aver-

ti : « Il y a des phrases qui ne servent pas la construction de l'UMP. » « Je serai très dur pour ceux qui voudront diviser », a ajouté M. Douste-Blazy. Dans Le Parisien du 2 décembre, l'adversaire de M. Juppé pour la présidence de l'UMP, Nicolas Dupont-Aignan, soulignait cependant : « Nicolas Sarkozy a dit tout haut ce

que tout le monde pense tout bas (...). La composition de l'équipe de direction, et notamment l'absence de Brice Hortefeux, démontre à elle seule l'incapacité de rassemblement de la présidence du parti. »

Pascal Ceaux et Béatrice Gurrey

Sida : pour M. Chirac, l'accès des pays pauvres aux thérapies doit être examiné par le G8

Une visite au siège parisien de l'association Aides

LE CORPS qui se délite, la personnalité qui s'effrite ; le travail, la famille, les amis et l'amour qui s'enfuient ; les montagnes de médicaments à prendre, ou que l'on ne prend plus, par honte, par lassitude : c'est la vraie vie des malades du sida qui a été racontée, pendant deux heures à Jacques Chirac, dimanche 1^{er} décembre, au siège parisien de l'association Aides. Pour la quinzième journée mondiale de lutte contre la maladie, le chef de l'État avait choisi une rencontre informelle.

« J'ai beaucoup appris, sur beaucoup de choses », a déclaré M. Chirac, après avoir posé quelques questions et semblé être frappé par ces témoignages sans fard. « Très inquiets » pour l'avenir, en raison d'une banalisation du sida dans l'opinion, en particulier chez les jeunes, ses interlocuteurs ont réclamé une nouvelle campagne d'information. M. Chirac a appelé à une forte « mobilisation » et souhaité une information sur la maladie dans les établissements scolaires. Il s'est alarmé de cette banalisation « alors que le sida progresse et que l'on continue à en mourir en France ». Ses interlocuteurs ont

aussi vivement critiqué la loi Sarkozy sur la sécurité intérieure qui « pénalise les prostitué(e)s sans renforcer la lutte contre les réseaux mafieux ». M. Chirac s'est contenté de répondre que le but de la loi était de « sanctionner avec la plus grande fermeté ces réseaux ».

Le projet du garde des sceaux, Dominique Perben, d'imposer un dépistage du sida aux auteurs de délits et crimes sexuels a également suscité l'opposition des participants. Le président a avoué qu'il avait pris des avis, mais qu'il était troublé et ne savait que répondre. Il a écouté ce qu'Aides avait à lui dire sur les prisons, sur les grâces médicales, sur les soins non remboursés, sans prendre position. Mais il a pris des notes.

Il s'est, en revanche, fermement engagé à mettre la question de l'accès aux médicaments pour les pays pauvres, en particulier d'Afrique, à l'ordre du jour du prochain G8 à Evian. « Que le président soit venu, c'est un geste fondateur. C'est extrêmement important pour nous », a estimé Christian Saout, le président d'Aides.

B. G.

Michèle Alliot-Marie se pose en sauveur de l'unité du parti

FACE à la querelle Sarkozy-Juppé, Michèle Alliot-Marie tente de prendre de la hauteur. Comme elle l'avait déjà indiqué au Monde (daté 21 septembre) à la veille des assises du RPR à Villepinte (Seine-Saint-Denis), la ministre de la défense propose, dans les colonnes du Journal du dimanche, « que le président de l'UMP s'engage à ne pas être candidat à l'élection présidentielle ». Et, comme pour avertir les prochains prétendants à la tête du nouveau parti de la droite, elle prévient : « Je veillerai à ce que personne n'utilise l'UMP comme écurie présidentielle. »

Ainsi, l'ex-présidente du RPR, ralliée de dernière minute à la formation unique regroupant la droite et le centre, se pose, aux yeux des militants lassés par les dissensions internes, en porte-drapeau du rassemblement. Refusant de prendre partie entre l'ancien premier ministre et le ministre de l'intérieur, elle met en garde les deux concurrents.

« Quant aux rivalités qui pourraient naître, elles seraient lourdes de conséquences si elles se confirmaient. Nos électeurs attendent l'union. » Nommé, il y a tout juste une semaine, conseiller politique de l'UMP, Patrick Ollier, son compagnon, ne dit pas autre chose. « Nous n'avons pas à nous prononcer entre les uns ou les autres. Notre seul souci, pour l'heure, est de défendre la place des idées gaullistes, dans ce parti », nous a-t-il confié.

Yves Bordenave

Même s'ils continuent à se méfier d'Alain Juppé et de son aptitude « à verrouiller le parti », les partisans de M^{me} Alliot-Marie préfèrent, pour l'instant, se tenir à l'écart des batailles d'appareil.

JOUER « LES PASSERELLES »

Après avoir obtenu un poste dans l'équipe dirigeante, ils se réservent la possibilité de créer un courant – un mouvement, selon le vocable en vigueur dans les statuts de l'UMP – au congrès de juin 2003, « si nos idées n'avaient pas la place qu'elles méritent », répète à l'envi M. Ollier.

En attendant et comme elle s'y était employée en 1994 lorsque éclata le conflit entre MM. Chirac et Balladur, quelques mois avant l'élection présidentielle de 1995, M^{me} Alliot-Marie se pose en garante de l'union. A cette époque, elle avait tenté de rapprocher les deux camps, essayant de jouer les « passerelles » entre les partisans des deux ex-amis de trente ans, avant de rejoindre Jacques Chirac. Mais quatre ans plus tard, en 1999, c'est contre l'avis du président de la République qu'elle se fit élire à la présidence du RPR par les militants. Une ambition qu'elle dément avoir pour l'UMP. « J'ai pour règle de ne jamais me projeter dans le futur avant terme », affirme M^{me} Alliot-Marie.



PRÈS DES MARCHÉS, PROCHE DES CLIENTS

■ **Gestion alternative** ■ Le Groupe SG Asset Management vous donne accès à l'univers très fermé de la gestion alternative via une gamme de fonds extrêmement riche. Nos fonds alternatifs cherchent à vous faire bénéficier d'une performance absolue, faiblement corrélée aux marchés traditionnels : hedge funds, fonds de convertible arbitrage, fonds devises, fonds long/short equity, fonds mezzanine, fonds de distressed debt, fonds de fonds diversifiés... ■ www.sgam.fr

Tél. : 01 56 37 87 85
e-mail : hedgefunds@sgam.com
GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



ASSET MANAGEMENT

Attac entend peser sur les débats à gauche sans participer à la recomposition

Jacques Nikonoff a succédé à Bernard Cassen à la tête de l'association antimondialisation

LA ROCHELLE

de notre envoyée spéciale

C'est désormais clair : tout en se refusant à participer, en tant que tel, à toute recomposition à gauche, Attac entend exercer une influence déterminante sur ses débats. Et imposer une ligne de partage entre les « tenants du social-libéralisme » et les autres. « C'est aujourd'hui ce clivage qui est déterminant », indiquait ainsi Pierre Khalfa, administrateur d'Attac, en marge de l'assemblée générale de l'association qui s'est réunie ce week-end à la Rochelle (Charente-Maritime).

Elu « à l'unanimité » par le conseil d'administration de l'association, dimanche 1^{er} décembre, le nouveau président Jacques Nikonoff a mis les points sur les i devant les huit cents adhérents présents dans un véritable discours de politique générale.

Soulignant que « l'année 2003, en France, sera notamment marquée par la tenue des congrès de partis de l'ancienne gauche plurielle » et constatant que « beaucoup de comités locaux sont sollicités par ces partis qui leur proposent débats, colloques, rencontres de toute nature », comme c'est également le cas pour Attac national, M. Nikonoff a d'abord rappelé la règle : « Non à toute participation d'Attac à des processus de reconstruction, de refondation ou autre. » Pour autant, a-t-il souligné, « nous allons parler de choses qui fâchent ». « Nous allons rappeler que M. Jospin a été le plus grand privatiseur de la V^e République et qu'il a même fait plus que MM. Chirac, Balladur et Juppé réu-



Jacques Nikonoff, le 1^{er} décembre, à l'assemblée générale d'Attac à la Rochelle. Il a succédé à Bernard Cassen à la tête de l'association.

nis », a-t-il immédiatement poursuivi. « Nous allons rappeler également que M. Gaysot [ministre PCF des transports du gouvernement Jospin] a commencé le processus de privatisation d'Air France, qu'il a soutenu celui de France Télécom, organisé celui d'Autoroutes de France, défendu celui de la Snecma », a encore ajouté cet adhérent du PCF, membre une année durant des instances dirigeantes de ce parti.

« HYPOCRISIE POLITIQUE »

Et d'insister : « Il n'existera jamais aucune alternative à la mondialisation libérale tant que les partis politiques ayant exercé le pouvoir n'auront pas analysé leurs erreurs. Aucun nouveau programme, aucun nouveau projet ne sera crédible s'il ne repose pas sur une analyse critique très poussée des politiques suivies depuis vingt ans particulièrement depuis le tournant de la rigueur de 1982-1983 initié par Jacques

Delors quand il était ministre des finances », a-t-il averti.

En creux, Attac n'hésite pas à distribuer ses bons et mauvais points aux différentes familles du PS. Et à s'en prendre à MM. Fabius et Strauss-Kahn. Pour M. Khalfa, « Emmanuel ou Dray ont au moins une certaine cohérence sur le discours. Strauss-Kahn et Fabius, qui découvrent la mondialisation libérale, cela fait plutôt sourire. » « C'est de l'hypocrisie politique totale », estime pour sa part M. Nikonoff.

S'agissant du gouvernement actuel, M. Nikonoff s'en est pris à Nicolas Sarkozy qu'il a accusé d'utiliser le « thème de l'insécurité » comme « une rente électorale ». Avant de qualifier Jean-Pierre Raffarin de « premier ministre inquietant ».

Pour Attac, qui s'est fixé comme priorités d'action la défense des services publics et l'opposition à la réforme des retraites, M. Raffarin « veut ruiner la France et les Fran-

çais ». Estimant que les « fonds de pension sont la version moderne des emprunts russes », M. Nikonoff a estimé que « sous ses airs patelins » M. Raffarin « voulait faire exploser les systèmes de retraites », « tentait de détruire le système de santé », « encourageait le chômage », « transformait les pauvres en classes dangereuses », « laissait en suspens la question des sans-papiers », « privatisait » et enfin « punissait ceux qui protestent ».

Le président d'Attac a assuré José Bové, le porte-parole de la Confédération paysanne, présent à la Rochelle, du soutien total de son association. « Jacques Chirac doit gracier José Bové car l'affaire n'est pas judiciaire, mais politique », s'est-il exclamé. Auparavant, la salle avait longuement applaudi Ahmed Meguini, ce jeune militant antimondialisation condamné à trois mois de prison ferme pour des faits qu'il a toujours niés.

Considérant l'année 2003 comme une année charnière, avec notamment deux grands rendez-vous, le G8 à Evian en juin prochain et le Forum social européen de Saint-Denis en novembre, Attac entend également se mobiliser sur le front de la contestation anti-guerre et se poser en mouvement politique. « Cette année, nous avons réalisé près de 9 000 nouvelles adhésions », a ainsi indiqué M. Nikonoff, « mais le FN en a réalisé 12 000 ». Avant d'inviter ses adhérents à se rendre « aux portes des usines, des bureaux, des lycées, aux sorties des gares et des métros ».

Caroline Monnot

Les Verts contraints à rechercher une majorité

Les militants ont placé la motion Lipietz légèrement en tête, devant celle de M. Mamère

LES VERTS ont joué, dimanche 1^{er} décembre, l'introduction de leur congrès, qui se tiendra à Nantes (Loire-Atlantique), les 14 et 15 décembre. Dans chaque région, les 9 500 adhérents du parti écologiste étaient invités à se prononcer pour l'une des six motions en compétition et à élire leurs délégués au congrès. C'est le texte présenté par le courant Désir de Vert, défendu, notamment, par le député européen Alain Lipietz, l'adjoint au maire de Paris, Yves Contassot, et la députée de Paris, Martine Billard, qui est arrivé en tête avec 29,6 % des voix.

Il a devancé la motion Retrouver et convaincre la société, portée par Noël Mamère et, en sous-main, par la secrétaire nationale des Verts, Dominique Voynet (24,2 %). Enfin, le « Pôle écolo », animé par Maryse Arditi et soutenu – de loin – par l'ancien secrétaire d'Etat à l'économie solidaire du gouvernement Jospin, Guy Hascoët, a convaincu 22,4 % des adhérents Verts tandis que la nouvelle tendance, Rénovons, menée par l'ex-députée d'Eure-et-Loir, Marie-Hélène Aubert, a recueilli 18,5 % des suffrages.

Avec ces résultats serrés, les adhérents du parti écologiste n'ont pas envoyé de signal net aux dirigeants de leur parti et semblent hésiter sur l'orientation à lui donner pour les deux ans à venir. Certes, c'est l'aile gauche du parti qui est arrivée en tête des motions, avec un texte très critique sur la gestion de l'actuelle direction comme sur la participation au gouvernement Jospin. « Nous n'avons pas su ouvrir une crise gouvernementale à l'automne 2000 (...), lit-on dans la motion Désir de Vert. Nous n'avons pas su nous battre à fond pour la proportionnelle et contre l'inversion du calendrier électoral. »

Toutefois, aucune majorité automatique à deux ne se dessine et les amis d'Alain Lipietz vont devoir composer avec tout ou partie des trois autres gros courants des Verts. Le député européen s'y prépare depuis plusieurs semaines en multipliant, dans la presse, les appels à la « réconciliation » des Verts et à « la paix entre les courants ». A la tribune de l'assemblée générale d'Île-de-France, dimanche, à la Villette, l'éphémère candidat des Verts à l'élection présidentielle, oecuménique, a, ainsi, récla-

mé « le droit à l'ambivalence » et exhorté les militants à « accepter qu'il y ait une part de vérité chez l'adversaire ».

Dans la phase de compromis qui s'est ouverte dimanche soir, les animateurs du courant Désir de Vert ne veulent surtout pas être perçus comme les porteurs d'une nouvelle « radicalité ». « Nous avons besoin de tout le monde, estime Yves Contassot qui plaide pour « la fin des exclusives » y compris à l'égard des « environnementalistes » du Pôle écolo, dont une partie des membres – « pas plus de 8 % aujourd'hui », assure M. Lipietz – se recon-

Dominique Voynet élue au CNIR

Les Verts de Franche-Comté, réunis, dimanche 1^{er} décembre, à Pesmes (Haute-Saône), ont élu à la quasi-unanimité (115 voix sur 118) Dominique Voynet, déléguée au conseil national interrégional (CNIR). « C'est un démenti apporté à tous ceux qui croient que Dominique va abandonner la politique », ont commenté ses proches. La secrétaire nationale, qui prépare un premier livre à paraître chez Stock, a défendu la motion de Noël Mamère, qu'elle n'avait pourtant pas signée. « Dans l'entourage des cadors, surtout de Noël Mamère, on ne s'est pas comporté de façon constructive pour rendre mon soutien possible », s'est-elle justifiée. En Franche-Comté, cette contribution est arrivée en tête avec 62,3 % des suffrages, devant celle des « renovateurs » (19,2 %) et celle d'Alain Lipietz (11,5 %). « J'espère qu'à Nantes la synthèse pourra se faire entre les trois », a commenté M^{me} Voynet. – (Corresp.)

naissent comme les héritiers d'Antoine Waechter.

« Avec Noël Mamère, nous avons finalement la même stratégie », estime le député européen qui veut « refonder le parti en l'ancrant dans les mouvements sociaux sans pour autant le situer à la gauche de la gauche ». Lundi matin, le député de Gironde s'est déclaré « disponible » à la discussion pour que se dégage une majorité. « Pour l'instant, a-t-il estimé, les Verts ne sont qu'un conglomérat de minorités. »

Christine Garin

M. Glavany et M^{me} Lebranchu marquent leurs distances envers M. Hollande

LA LISTE de « ce que nous ne voulons pas » pour le prochain congrès du PS, en mai 2003 à Dijon, a été successivement dressée, samedi 30 novembre, dans un vieil amphithéâtre de l'université Lariboisière à Paris, par le courant Nouvelle Gauche, des représentants du Nouveau Parti socialiste (NPS), l'ex-ministre de la justice Marylise Lebranchu, proche de Martine Aubry, et l'ancien directeur de campagne de Lionel Jospin, Jean Glavany.

Benoît Hamon, animateur de Nouvelle Gauche, ne veut pas d'une majorité socialiste « qui se contente de représenter la France qui vote » ni « faire silence derrière le chef » ; Vincent Peillon, cofondateur avec Arnaud Montebourg et Julien Dray de NPS, ne veut pas que le congrès du PS « accouche d'un programme de gouvernement » qui consisterait à se poser la question de « fonder la CSG et l'IR [impôt sur le revenu] ». M. Glavany refuse, lui, la vision de « gentils réformistes de gauche contre de méchants gauchistes ». M^{me} Lebranchu exige un « congrès-courage ». M. Dray, également présent, a mis en garde contre « le danger d'une coupure entre une gauche de plus en plus radicale et une gauche de plus en plus gestionnaire ». Tout cela ne fait certes pas un

rapprochement mais... Chacun s'observe.

Seule Nouvelle Gauche (créée en 1994), qui tenait sa convention nationale devant plus de 400 jeunes militants socialistes, s'est ralliée à NPS. M. Glavany et M^{me} Lebranchu, eux, ont marqué leurs distances, notamment sur la question européenne, avec ce nouveau courant concurrent de « l'axe majoritaire » dessiné par le premier secrétaire, François Hollande. Mais ils sont venus voir. « NPS m'intéresse, expliquait, en aparté, M. Glavany. Ce sont les moins cons : ils ont bien capté l'envie et le besoin de rénovation du

parti. » L'ancien ministre de l'agriculture prépare sa propre contribution, en collaboration avec M^{me} Aubry. « Ce texte sera à la disposition de François [Hollande], prévient-il. Mais s'il édulcore quoi que ce soit... »

UN LONG MEA CULPA

M^{me} Lebranchu s'est dite, pour sa part, « convaincue que les blocs ne sont pas monolithiques », ajoutant : « Il y a des différences à l'intérieur de chacun, alors on verra... » L'ancienne ministre s'est livrée à un long mea culpa sur « tout ce qu'a n'a pas fait » la gauche plurielle – « par

trouille », juge-t-elle. Entrée au gouvernement « en colère » comme tout bon socialiste, selon la formule de Léon Blum, elle dit en être sortie « révolutionnaire ». « On a laissé des gens sur le bord du chemin et un peu de nous-mêmes », a-t-elle lancé à la salle, sous les applaudissements. A ses côtés, M. Glavany a testé ses idées pour « un PS rénové qui n'a pas peur de son ombre ». Il a ainsi plaidé pour la construction d'une « citoyenneté du monde » contre la « politophobie qui s'exprime » et « la destruction du lien entre l'individu et le collectif ».

« A force de dire que l'IR [impôt sur le revenu] est trop élevé, on a fini par détruire ce lien de citoyenneté », a-t-il ajouté, en pronçant « un devoir fondamental, celui de payer des impôts, et un droit fondamental, celui d'avoir des services publics de qualité ». M. Glavany a également indiqué qu'il ne « voterait pas une réforme statutaire du PS qui ressusciterait la SFIO ». Nouvel avertissement à M. Hollande. Assise au premier rang, Yvette Roudy, qui fut ministre des droits de la femme de 1981 à 1986, opinait du chef. A la sortie, elle tranchait : « Faut du neuf ! »

Isabelle Mandraud

DSK « partage » l'analyse des antimondialisation

La commission économique du PS a réuni à huis clos, samedi 30 novembre, quelque 150 cadres fédéraux autour du thème : « Quelle régulation pour l'économie en France, en Europe et dans le monde ? » Concluant les travaux, Dominique Strauss-Kahn a déclaré qu'il « partage » l'analyse des mouvements antimondialisation sans toutefois en tirer les mêmes conclusions. « La différence avec Attac et les mouvements antimondialisation est moins sur l'analyse que sur les conséquences à en tirer et les mesures à prendre », a dit l'ancien ministre de l'économie. Estimant que « la taxe Tobin était un objectif satisfaisant mais pas une solution », Bernard Soulage, secrétaire national à l'économie, a affirmé que le PS « porte l'idée d'une taxation au niveau mondial » pour l'aide au développement. Il a évoqué une taxation des émissions de gaz carbonique ou des mouvements maritimes – deux idées avancées par les Verts. M. Soulage a par ailleurs indiqué qu'une note sur le bilan du gouvernement de Lionel Jospin, qui a été remise aux participants, serait prochainement rendue publique.

Quand Blandine Kriegel « planche » devant l'Opus Dei

LE CADRE : une journée organisée, samedi 30 novembre, à l'Unesco, sur un thème austère « Les deux cités : foi chrétienne et liberté personnelle dans la société contemporaine », à l'initiative d'une association d'étudiants. Des étudiants encadrés spirituellement par l'Opus Dei, ce réseau international de chrétiens longtemps soupçonné de liens avec le franquisme et qui vise à la rechristianisation des « élites ». L'occasion : le centenaire du fondateur de l'Œuvre, José Maria Escrivá de Balaguer (1902-1975), avec, notamment, pour invités deux philosophes incarnant un air du temps censé pousser les intellectuels vers la droite. Avait ainsi répondu à l'appel Blandine Kriegel, chargée de mission à l'Elysée et auteur du récent rapport sur la violence à télévision, et Pierre Manent, spécialiste du libéralisme politique, mis à l'index par le livre de Daniel Lindenberg, *Le Rappel à l'ordre* (Le Monde du 22 novembre).

Personne n'évoqua l'ouvrage sulfureux, qui épargne M^{me} Kriegel, mais vise très directement M. Manent, le rangeant dans la catégorie des « nouveaux réactionnaires » et le soupçonnant de prôner en sous-main une version offensive du christianisme. Mais on y pensait, dans l'assemblée comme à la tribune...

Est-ce pour cela que les deux conférenciers ont parfois donné l'impression de s'expliquer indirecte-

ment sur la polémique ? Quitte à prendre à contre-pied un rassemblement de jeunes gens sages, de quelques prêtres et d'universitaires spécialisés dans la théologie ou la philosophie médiévale ? Blandine Kriegel a-t-elle ainsi voulu porter un coup à gauche en dénonçant « le grand pouvoir d'influence dans la pensée des anciens marxistes Antonio Negri, Etienne Balibar et Giorgio Agamben » du célèbre philosophe allemand du droit Carl Schmitt (1888-1985) ? Critique acerbe de la République de Weimar, d'abord proche du catholicisme conservateur, Carl Schmitt « est devenu, après 1933, chef de file de la corporation des juristes nazis », a-t-elle rappelé.

Le coup à droite est venu de Pierre Manent. A la grande surprise de la salle, il s'est mis à fustiger l'« inintelligence politique » d'une Eglise catholique toujours en porte-à-faux avec la liberté politique. « Aujourd'hui, l'Eglise a abandonné la préférence pour la nation autoritaire sans en être venu à préférer la nation libre », a ironisé le conférencier. « L'Eglise a une difficulté à reconnaître ce qui est bon pour la cité parce que la cité heureuse a moins besoin d'elle que la cité malheureuse. » « Voila qui n'est pas du catholicisme de combat », a commenté un des organisateurs, mi-soulagé, mi-interloqué.

Nicolas Weill

ADMISSIONS DIRECTES

- **Sur DEUG, DUT, BTS :**
 - Concours "Profils"
 - "Tremplin", "Passerelle"
- **Sur Licence :**
 - Sciences Po (Attention : examen courant mars)
 - Ecoles de journalisme
 - HEC-ESCP-EAP, EM Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle",
- **Sur Maîtrise :**
 - ESSEC,
 - CRFPA-ENM,
 - DECF-DESCF

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé

SOCIÉTÉ

IMMIGRATION

L'ACCORD FRANCO-BRITANNIQUE sur le devenir des réfugiés de Sangatte, qui devait être annoncé lundi 2 décembre à Londres, en présence de Tony Blair, a été finalisé, dimanche soir, par le ministre de

l'intérieur, Nicolas Sarkozy, et son homologue britannique, David Blunkett. Le centre d'accueil de la Croix-Rouge fermera ses portes le 30 décembre, avec **TROIS MOIS D'AVANCE** sur le calendrier initiale-

ment prévu. Le Royaume-Uni s'est engagé à accueillir 70 % des personnes actuellement à Sangatte, et notamment tous les Irakiens. M. Sarkozy a déclaré au *Monde* qu'il jugeait cet **ACCORD « INES-**

PÉRÉ ». Autour de Calais, des dizaines de clandestins espèrent toujours passer en Angleterre. Une **FAMILLE AFGHANE**, encore séparée par la Manche, raconte son odyssee entre Kaboul et l'Europe.

Comment Paris et Londres veulent en finir avec Sangatte

Le centre de la Croix-Rouge fermera ses portes le 30 décembre, soit trois mois plus tôt que prévu, et le Royaume-Uni accueillera 70 % des personnes qui y sont actuellement hébergées. Nicolas Sarkozy considère cet accord, qui devait être annoncé lundi 2 décembre, comme « inespéré »

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Un *happy end* pour Nicolas Sarkozy. Le ministre de l'intérieur jubilait presque, dimanche 1^{er} décembre, à la veille de la signature d'un compromis avec les autorités britanniques sur le devenir des réfugiés de Sangatte. « *Je considère que c'est un accord inespéré* », a-t-il déclaré au *Monde* après le dîner où il avait arrêté avec son homologue britannique, David Blunkett, les grandes lignes d'une décision qui devait être annoncée, lundi 2 décembre, en présence du premier ministre Tony Blair. Après plusieurs jours de négociations serrées, le gouvernement français est parvenu à convaincre les Britanniques d'accueillir près de 70 % des personnes actuellement hébergées au centre de la Croix-Rouge.

Premier point de l'accord, le centre de Sangatte devrait fermer définitivement ses portes le 30 décembre. Estimant que « *le temps perdu ne facilite pas la gestion de ce dossier* », le ministre français a cédé aux pressions venues d'outre-Manche. Les Britanniques auraient souhaité annoncer dès ce lundi une fermeture plus rapide : la date du 18 ou du 20 décembre avait été avancée et même communiquée aux salariés de la Croix-Rouge à Sangatte. Mais les Français ont obtenu un délai supplémentaire pour terminer le travail d'identification et d'aide mené par le Haut-Commissariat



JEAN-PIERRE BRUNET/REPLA VOIX DU NORD

Le centre de la Croix-Rouge à Sangatte (Pas-de-Calais) héberge aujourd'hui quelque 1 500 personnes, en majorité des Afghans et des Irakiens. Depuis le 5 novembre, il n'accueillait déjà plus de nouveaux migrants.

aux réfugiés (HCR). Les officiers de protection auront fini les entretiens individuels le 15 décembre ; ils auront alors quinze jours pour convaincre les hébergés de Sangatte d'accepter leurs propositions. Car tous ne pourront accéder à la terre promise anglaise.

Les autorités britanniques s'engagent à accueillir les Irakiens (kurdo-phones et arabophones), soit environ 1 100 personnes. M. Blunkett aurait souhaité n'accorder un accès sur son territoire qu'aux seuls Kurdes et limiter ainsi sa « part » à un millier de personnes. Les autorités

françaises ont plaidé, avec l'appui du HCR, pour qu'il n'y ait pas de discrimination parmi les Irakiens. « *Ce n'est pas au poids qu'on négocie* », insiste Nicolas Sarkozy. Les Britanniques ont dû également se résoudre à accepter la venue des Afghans qui ont des « *attaches familiales* » en Angleterre. C'est le HCR qui en sera juge. Le détail a son importance : le Home Office (ministère britannique de l'intérieur) souhaitait n'accepter que ceux ayant des parents directs sur le territoire anglais. Le HCR entend, lui, y inclure l'ensemble des liens familiaux : « *Selon ces critères,*

un cousin est une attache familiale », précise l'entourage du ministre français. Ces étrangers devraient se voir offrir par Londres soit la possibilité du dépôt d'une demande d'asile, soit un titre de séjour avec un droit au travail valable quatre ans.

De son côté, et pour ne pas donner l'impression que la France se défausse, Paris s'est engagé à accorder une autorisation de travail à « *ceux qui restent* », que ce soit au titre de l'asile ou par l'intermédiaire d'un titre de séjour. Environ 400 personnes seraient concernées. Les chiffres sont cependant difficiles à éta-

blir précisément : la Croix-Rouge peut seulement assurer que 1 589 badges sont encore actifs aujourd'hui (en cas de départ du centre, les migrants avaient trois jours pour revenir, sinon leur badge devenait caduc). Enfin – et la délégation française ne se montrait pas peu fière de l'avoir obtenu –, un délai de quarante-huit heures sera laissé à « *tous ceux qui ont été en possession d'un badge, même désactivé* » pour revenir au centre et s'inscrire dans le processus. A partir du lundi 2 décembre, 13 heures, jusqu'à mercredi à la même heure, tous ceux qui ont eu un badge pourront en réclamer un nouveau. Le ministre de l'intérieur a tenu jusqu'au bout à sa « *règle des deux jours* » afin d'éviter de garder, même clandestinement, sur le territoire des anciens de Sangatte. Un bon nombre d'étrangers partis du centre avec leur badge pour tenter de passer en Angleterre se sont en effet dispersés dans la nature. Quelque 4 900 personnes ont ainsi été en possession du badge (dont 2 900 Irakiens et 1 000 Afghans). M. Sarkozy espère voir ceux qui n'ont pas traversé la Manche venir se faire recenser afin de pouvoir les inclure dans l'accord. En tout cas, l'ensemble des migrants présents dans le centre – quelque 1 500 – se verront proposer « *une solution* ». « *Je ne voulais pas de laissés-pour-compte* », insiste M. Sarkozy.

Cet accord, qu'il juge favorable pour Paris, le ministre de l'intérieur

doit aussi à l'insistance du HCR. Vendredi 29 novembre, les officiers de protection avaient plaidé pour une solution globale où tous les étrangers de Sangatte se verraient proposer une solution avec un permis de travail. Restait à négocier, dimanche dans la nuit, quelques « *détails* » comme les regroupements familiaux pour les non-Afghans. La partie française voudrait convaincre Londres qu'« *une Ethiopienne dont un membre de la famille réside au Royaume-Uni devrait elle aussi pouvoir bénéficier d'un titre de séjour anglais* ». Mais, pour Paris, l'essentiel est acquis. Dès lundi, une cinquantaine d'agents du Home Office devraient arriver à Sangatte et les premiers départs sont d'ores et déjà planifiés pour mercredi. « *Il faut aller vite* », souffle-t-on place Beauvau.

« L'HUMANITÉ DE LA DÉCISION »

Avec cet accord, intervenu quatre ans après l'ouverture du centre de Sangatte en septembre 1999 et qui a longtemps empoisonné les relations franco-britanniques, M. Sarkozy estime qu'il s'est « *mis en situation d'être jugé sur l'humanité de la décision* ». L'adresse vise en particulier « *tous ceux qui [l']ont critiqué en [lui] disant qu'on ne pouvait pas fermer Sangatte* ». Pour parvenir à ses fins, le ministre de l'intérieur a longtemps argumenté auprès de Londres qu'il avait pris le « *risque politique* » d'annoncer la fermeture du centre en mars et l'arrêt de l'accueil début novembre. L'argument avait à nouveau été répété à Peter Mandelson, le conseiller spécial de Tony Blair, la semaine dernière. Le fait d'avancer de trois mois la fermeture par rapport au calendrier prévu avait un prix que les Anglais se sont résolus à payer : prendre plus de migrants que le petit millier envisagé il y a quelques semaines.

David Blunkett peut, de son côté sauver, la face : ce ne sont pas des demandeurs d'asile qu'il accueille, mais des travailleurs avec une autorisation de travail limitée à quatre ans. La précision est pour lui cruciale, au moment où le Home Office venait de rendre publics les derniers chiffres de la demande d'asile au Royaume-Uni : 22 000 dossiers en plus au dernier trimestre. En comptant les enfants des demandeurs, plus de 100 000 personnes sont arrivées en 2002, soit le nombre le plus élevé d'Europe. Mais M. Blunkett peut désormais l'annoncer : « *Sangatte, c'est fini* ».

Jean-Paul Dufour

Sylvia Zappi

Les Afghans arrêtés restent en rétention

Six des vingt-deux Afghans arrêtés les 22 et 23 novembre et qui avaient introduit un recours contre leur maintien en rétention ont été déboutés, samedi 30 novembre, par le tribunal administratif de Paris. Les militants de la Cimade, d'Amnesty International, du Gisti et de Droits devant !! étaient venus soutenir ces Afghans, qui, issus de minorités (hazaras, tadjiks), redoutent un retour au pays. Ils ont été arrêtés à leur descente du train en provenance de Rome à la gare de Paris-Bercy où, selon le syndicat SUD, les « *contrôles à quai* » se multiplient. Les Afghans ont plaidé ne pas avoir pu déposer de demande d'asile. Aucune proposition, comme un retour aidé, ne leur aurait été faite. Le ministère de l'intérieur a certifié que leurs demandes seraient examinées par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides dans le cadre de la procédure d'urgence (sans audition individuelle ni recours possible).

Des dizaines de migrants errent encore autour de Calais

CALAIS

de notre correspondant régional

Un mois après la fermeture du centre d'accueil des réfugiés de Sangatte aux nouveaux arrivants, des dizaines de migrants errent toujours dans les rues de Calais et dans les environs, plus que jamais décidés à tenter un passage clandestin en Angleterre. Ils font la queue, chaque après-midi, près de la camionnette de l'association Belle Étoile, qui leur distribue nourriture, vêtements et couvertures, ou se terrent dans les nombreux blockhaus de la campagne environnante, de crainte d'être raflés par les quelque 700 CRS et gendarmes mobiles stationnés à Calais. « *Nous avons pu en ravitailler environ 150 la nuit dernière*, racontait, samedi 30 novembre, un membre du Comité de secours d'urgence aux réfugiés (CSUR). *Leur état empire de jour en jour. Affamés, transis, ils ont atteint un niveau de fatigue mentale et physiologique tel qu'ils se jettent sur la nourriture que nous leur apportons.* »

Les militants des associations ne manquent pas, pourtant, de les informer du durcissement de la législation britannique sur l'immigration, (*Le Monde* du 15 novembre) et les incitent à accepter les offres du gouvernement français. Un

autobus les attend tous les jours, de 16 à 18 heures devant la mairie, prêt à les emmener dans des centres d'hébergement loin de Calais où ils pourront demander l'asile, immédiatement ou après cinq jours de réflexion. Mais, si la pression policière s'est un peu relâchée depuis l'incendie d'un blockhaus (*Le Monde* du 26 novembre), la confiance n'est pas revenue : l'autocar repart le plus souvent à vide ou avec trois-quatre passagers.

« LES FLUX D'ARRIVÉES ONT BAISSÉ »

Si, à ces rares volontaires, on additionne tous ceux qui se sont laissés convaincre par la police aux frontières (PAF) après avoir été interpellés en ville ou dans le gymnase et l'église Saint-Pierre-Saint-Paul occupés plusieurs jours mi-novembre, 340 migrants ont accepté d'être pris en charge, parmi lesquels 281 ont demandé l'asile en France, affirme le préfet du Pas-de-Calais, Cyril Schott. Mais, reconnaît-il, 90 d'entre eux se sont, depuis, évanouis dans la nature pour, dans la plupart des cas, revenir à Calais.

Cela n'empêche pas le préfet de se réjouir de l'efficacité de « *la politique de fermeté et d'humanité* » du gouvernement. « *Les flux d'arrivées des migrants dans le Calaisis ont considérable-*

ment baissé », souligne-t-il. Le nombre des interpellations effectuées par la PAF, qui atteignait 300 par nuit en moyenne avant le 5 novembre, oscille aujourd'hui « *entre 80 et 150, dont plus des deux tiers sont des occupants du centre de Sangatte* ».

Munis du badge d'identification du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), ces derniers sont libres d'aller et venir, et donc de continuer à tenter de traverser la Manche, en compagnie des nouveaux arrivants cachés dans des blockhaus. Un simple calcul effectué à partir du nombre de badges HCR – qui cessent d'être valables après trois jours d'absence de leur propriétaire – permet de se faire une idée du nombre des passages. Or, selon les chiffres de la préfecture, on comptait 1 705 badges valides le 28 novembre contre 2 628 le 5. Conclusion : 923 pensionnaires ont quitté le centre durant cette période. Si 70 ont demandé l'asile en France, on peut raisonnablement estimer que la plupart des 853 autres sont passés outre-Manche. Soit une moyenne de 35 par jour, contre une bonne cinquantaine auparavant.

Les impossibles retrouvailles d'une famille afghane exilée aux trois coins de l'Europe

Le père a pu passer en Angleterre. La mère et deux filles, refoulées de Sangatte, sont hébergées près de Paris. Deux autres enfants sont bloqués en Grèce

TOUT son argent y passe. Les 15 euros d'aide exceptionnelle qu'a perçus Mahbouteh S. sont dépensés dans la cabine téléphonique du foyer Sonacotra de Beau-

■ PORTRAIT

Najibullah et sa famille ont fui Kaboul et le harcèlement des talibans

champ (Val-d'Oise). Pour joindre son mari, Najibullah, demandeur d'asile en Angleterre, qu'elle n'a pas revu depuis deux ans. C'est le fil tenu auquel toute la famille se raccroche pour croire encore à leurs retrouvailles.

Mahbouteh est arrivée à Sangatte cinq jours après l'arrêt de l'accueil au centre de la Croix-Rouge, le 5 novembre. « *Trop tard. C'était ma dernière étape avant de pouvoir passer* », raconte cette femme pachtoune de 38 ans. Son mari avait fui Kaboul l'été 2000, après avoir vécu un an dans la clandesti-

nité sous le régime des talibans. Membre du Parti démocratique du peuple d'Afghanistan (PPD) de l'ancien président communiste Najibullah, ce commerçant de vêtements, chanteur à ses heures, avait connu la gloire à la télévision après avoir enregistré un hit révolutionnaire. « *J'ai toujours la cassette audio* », raconte ce grand homme brun, de sa voix posée et grave. En 1998, ses deux frères, communistes, sont assassinés en son absence ; sa photo est diffusée, mais il a déjà pris le maquis. Un an plus tard, il s'enfuit avec son neveu, qu'il a recueilli. Son trajet en camion « *avec des changements en plein désert* » sera tu, pour éviter qu'on lui reproche une éventuelle halte européenne avant l'Angleterre et que les autorités ne le renvoient vers ce premier pays d'entrée dans l'Union, comme l'exige la convention de Dublin. Tout juste concédera-t-il qu'il a « *entendu un ami lui parler de Sangatte : il faisait très froid et c'était surpeuplé. On devait faire la queue partout* ».

Son arrivée à Douvres, à bord d'un camion de produits inflammables, s'est produite sans trop de

heures : « *Les policiers qui nous ont fait descendre étaient corrects et nous ont conduits au bureau d'immigration, où j'ai fait ma demande d'asile* », raconte-t-il. Ses vingt premiers jours sur l'île promise, il les passe dans une chambre individuelle « *avec des draps propres* » et des coupons de nourriture. Il est ensuite envoyé avec son neveu à Glasgow, en Ecosse, dans un studio au 17^e étage d'une tour.

Après un an de vie chiche avec l'équivalent d'environ 15 euros en liquide et 45 euros de coupons par semaine, il obtient une autorisation de travail et trouve un emploi dans une usine de pâtisserie pour un salaire hebdomadaire d'environ 50 euros. Pas de quoi rembourser les 3 500 dollars (près de 3 500 euros) qu'il doit encore à ses passeurs après un versement équivalent avant le départ. Alors Najibullah a emprunté 7 600 euros à la Western Bank pour tenter de faire venir sa femme et ses enfants.

Mais, à Kaboul, un an après le départ de Najibullah, les talibans sont revenus dans la maison familiale. « *Ils voulaient savoir où il se cachait. Ils nous ont torturé avec des clous, arraché les ongles* », assu-

re Mahbouteh en montrant des cicatrices sur son avant-bras et l'entaille sur le flanc de sa fille. A l'évocation de ces moments de douleur, Zohal, 13 ans, se balance, le regard perdu. Sa petite sœur, 6 ans, crayonne ses premières lettres sur un bloc, comme absente.

« J'AVAIS TOUT LE TEMPS PEUR »

Au cours de cette terrible journée, la grand-mère a été tuée. Le reste de la famille cache Mahbouteh et ses enfants avant de leur trouver un passeur. Le voyage à travers le Pakistan, l'Iran puis la Turquie a laissé des traces. Celles des pieds crevés par les marches interminables pour traverser les frontières et celles laissées par la peur : « *Dans le camion, on était entassés dans le noir. J'avais tout le temps peur qu'on nous découvre* », se souvient la jeune femme aux cheveux auburn. Zohal rêve encore de « *ces petits enfants morts sur le bord de la route, laissés sans tombeau sous une pierre* ».

Arrivée en Grèce, la mère, à court d'argent, doit laisser sur place ses deux aînés, une fille de 14 ans et un fils de 15. Les passeurs veillent sur eux « *dans un hôtel* »

en attendant un nouveau mandat. Les femmes prennent le bateau vers l'Italie avant d'embarquer dans un train jusqu'à Calais, où elle arrive début novembre. Là, la police aux frontières les envoie à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, occupée par les migrants refoulés de Sangatte. Un bénévole iranien lui conseille de monter dans un des bus affrétés par la préfecture. Destination le foyer des Chênes, dans le Val-d'Oise, où elle doit subir quotidiennement les pressions de la direction pour qu'elle dépose une demande d'asile. « *Mais je ne veux pas. Mon mari m'a expliqué qu'il fallait que je refuse, sinon je ne pourrais pas passer en Angleterre.* »

Alors les trois Afghanes, à longueur de journée, dans leur petite chambre, ressassent leur inquiétude pour les deux aînés laissés en Grèce. « *J'ai si peur. Ils sont avec d'autres adultes, mais que des hommes* », lâche la mère en cachant ses yeux cernés. Si peur que Najibullah a envoyé un peu d'argent pour tenter de faire prendre le bateau à sa fille à Bari, en Italie. « *J'ai dû choisir entre les deux. Mais mon fils peut rester un peu seul, il*

est grand », tente de se persuader le père. Najibullah n'arrive pas à accepter l'échec du voyage familial. « *Tous les jours, il pleure au téléphone en me disant qu'il nous a laissés là-bas et qu'il n'a plus d'honneur envers Dieu. Mais je sais qu'il fait tout pour nous aider* », se désole sa femme.

L'eldorado anglais ne s'est pourtant pas montré si hospitalier. Voici deux mois, Najibullah et son neveu se sont fait agresser dans la rue : « *Une douzaine d'Écossais nous ont tabassés en nous insultant* ». Les deux ont été hospitalisés pour fractures à l'épaule et au crâne. Une plainte a été enregistrée par la police et l'enquête est en cours. « *Le petit en fait encore des cauchemars. J'ai gardé ma chemise ensanglantée pour témoigner* », explique Najibullah, qui a développé un syndrome cardiaque et subi des crises régulières. Le médecin tente de le persuader de se faire opérer rapidement. Pas sans sa femme, a répondu Najibullah : « *Une opération du cœur, c'est dangereux. Si je meurs, je veux la revoir avant une dernière fois.* »

S. Z.

Le Syndicat de la magistrature affronte une nouvelle crise d'identité

Moins de cent personnes lors de son 36^e congrès

LA CURE d'opposition n'est pas forcément une sinécure. Fidèles à leurs engagements, les membres du Syndicat de la magistrature (SM, gauche) ont bien sûr réaffirmé, lors de leur 36^e congrès, qui s'est tenu du vendredi 29 novembre au dimanche 1^{er} décembre à la cour d'appel de Paris, leur détermination à combattre les orientations du gouvernement en matière de sécurité et de politique pénale. Mais pour cette nouvelle rencontre, organisée à dessein sur le thème « L'ère du soupçon », ils ont aussi fait part de leurs « doutes », si ce n'est de leur « désarroi » face à l'avenir du syndicat lui-même. Dans une salle clameuse, qui a à peine réuni une centaine de syndiqués venus de toute la France, le SM a connu un nouvel épisode de la crise d'identité récurrente de cette organisation fondée en 1968.

Les magistrats se sont ainsi interrogés sur les moyens de renouveler le discours syndical, alors que le monde judiciaire fait face à de

coures d'appel d'Agen, et membre du SM depuis vingt-six ans. Attention à ne pas tomber dans l'incantation, en s'en tenant à une dénonciation purement politique... »

De fait, les interventions des syndiqués ont confirmé la perte d'influence du syndicat, qui a chuté de 35,2 à 30,4 % aux élections professionnelles de 2001. Le repositionnement de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) sur un discours plus à gauche ainsi que la progression de l'audience de Force ouvrière inquiètent les syndiqués. Des adhérents ont témoigné de leur difficulté à mobiliser les magistrats dans leurs juridictions, avec « ces jours où on fait des réunions syndicales à trois, des manifestations à cinq », où il faut « regrouper les miettes de militantisme ».

« Jadis, lors du rapport du secrétaire général au congrès, la salle était bourrée, la presse venait en nombre, a rappelé Simone Gaboriau, présidente de chambre à la cour d'appel de Versailles et ancienne présidente du SM. Il nous faut réfléchir aux causes de cette désaffection, pour que les gens de bonne volonté, les progressistes, nous rejoignent... » Une analyse que n'a pas contredite Evelyne Sire-Marin, actuelle présidente du SM : « Nous faisons face à un gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy, un gouvernement CRS qui attaque le syndicalisme et joue de ses divisions. Il nous faut donc préserver le pluralisme au sein du syndicat, afin de nous rassembler pour défendre le service public de la justice. »

Les membres du congrès se sont ainsi accordés sur la nécessité d'adopter un discours ferme face aux tentatives de rationalisation du travail judiciaire par la chancellerie. Les « contrats d'objectifs » créés par Dominique Perben, qui fixent un cadre en termes de délai et de rendu des jugements – le premier a été signé le 25 novembre à la cour d'appel de Douai – ont vivement été dénoncés par les adhérents, comme un « moyen de faire du chiffre ». « Il s'agit ni plus ni moins de faire du rendement pour obtenir plus de budget dans les juridictions », a expliqué Evelyne Sire-Marin. C'est une vision privatiste de la justice que l'on ne peut pas accepter. »

« Le discours sur la modernisation du service public est effectivement utilisé à des fins idéologiques, a approuvé Côme Jacqmin, juge d'application des peines à Draguignan. A l'avenir, il nous faudra assumer ces problématiques de gestion de la justice sans tomber dans le discours gestionnaire. »

Cécile Prieur

Le drame de l'autoroute A7 relance le débat sur la répression des « inconscients du volant »

Chez les pompiers volontaires de Loriol (Drôme), dont quatre sont morts et un est porté disparu, la douleur se mêle à la colère. Vendredi soir, le chauffard roulait à 150 km/h sur un tronçon limité à 90

VALENCE

de notre correspondant
« On ne vous oubliera jamais ». Des dizaines de personnes affligées ont défilé, dimanche 1^{er} décembre, dans l'un des garages de la caserne des sapeurs-pompiers de Loriol (Drôme) où cinq cahiers de condoléances ont été ouverts. « Sans vous, mon mari serait mort. Merci de lui avoir sauvé la vie », écrit Ginette d'une main hésitante. Entre deux sanglots, elle explique que, l'an dernier, « les pompiers sont intervenus à temps » pour conduire à l'hôpital son mari victime d'une attaque cérébrale.

Assis sur une table dans le vestiaire du centre de secours, Christian Duc, serre dans ses bras Pauline, six ans. Devant lui, l'armoire vide du vestiaire de son frère Patrick. Quatre autres armoires affichent le même vide : ni bottes ni casque et des porte-manteaux sans veste de cuir. « Il ne peut rien nous arriver de pire que ce qu'on a dû faire vendredi soir », commente M. Duc, 40 ans dont 20 de service volontaire chez les pompiers. Ramasser les corps de nos collègues, c'est insupportable et injuste. »

L'insupportable s'est produit dans la soirée de vendredi (Le Monde daté 1^{er} au 2 décembre). Alors qu'ils effectuaient une tournée de vente de leur calendrier, les pompiers de Loriol ont été appelés pour un accident sans gravité sur l'autoroute A7 : une voiture qui avait fait une embardée était coincée contre une glissière de sécurité de la voie rapide sur le pont qui enjambe la Drôme. Quelques minutes plus tard la sirène a appelé des renforts. Le drame venait de se produire : « Quand je suis arrivé là-bas c'était effrayant ; les corps étaient délogés ; j'ai reconnu mon frère à son alliance », raconte Christian Duc.

Une Mercedes avait fauché six pompiers volontaires qui intervenaient sur le premier accident, après avoir percuté un fourgon de la société des Autoroutes du Sud de la France (ASF). Trois corps ont été retrouvés sur la chaussée. Deux autres ont été projetés dans la rivière par la violence du choc : l'un a été découvert samedi soir par des plongeurs dans le lit de la Drôme, et les recherches pour tenter de retrouver le corps du dernier dispa-



PASCAL GEORGE/AFIP

Depuis samedi 30 novembre, des habitants de Loriol et des environs viennent déposer des fleurs et remplir des cahiers de condoléances dans la caserne des pompiers volontaires. Lundi matin, les recherches se poursuivaient le long de la Drôme, pour retrouver le pompier qui avait été projeté dans la rivière lors de l'accident, vendredi soir, et qui est toujours porté disparu.

mation judiciaire pour « homicides involontaires par manquement à une obligation particulière de sécurité et de prudence ».

Fernand Blanc a reconnu qu'il roulait entre 150 et 160 km/h, sur une portion d'autoroute limitée à 90 en raison de travaux. La réfection du tablier du pont a nécessité une déviation partielle de la chaussée qui forme un S à cet endroit.

« Les pompiers m'ont signalé qu'ils intervenaient presque toutes les semaines pour des accidents sur ce tronçon d'autoroute », s'inquiétait samedi Jacques Ladegaillerie, maire de Loriol. Après un accident mortel il y a quinze jours, la vitesse y a été réduite de 110 à 90 km/h. « Mais trop d'automobilistes ne respectent pas les limitations de vitesse », constate le représentant des ASF. Vendredi soir, « un fourgon patrouilleur des ASF était stationné 300 mètres en amont de l'accident », affirme la société. Un autre patrouilleur surmonté de projecteurs et d'une flèche à lumière défilante invitant les automobilistes à se rabattre sur la droite était stationné plus près des véhicules des pompiers et de la voiture accidentée. Ces dispositifs n'ont pas modifié la trajectoire de la Mercedes qui a poursuivi son chemin mortel à grande vitesse sur la voie de gauche.

Venu reconforter les pompiers, Michel Sappin, directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur, a confirmé que le gouvernement annoncerait le 12 décembre, « des mesures contre les inconscients du volant ». Dimanche matin, plus de 500 personnes se sont rassemblées pour une célébration œcuménique, en attendant les obsèques, mercredi, en présence de Nicolas Sarkozy. Dans l'après-midi, les femmes des pompiers se sont réunies. « Pourquoi on ne ferme pas l'autoroute quand il y a un accident ? », demandaient-elles avant de rendre visite aux cinq veuves. Dans le garage des pompiers, les gerbes de fleurs et les messages de solidarité reçus par fax se sont amoncés. Sur un cahier, Gaëlle, Chloé, Caroline, de l'école voisine, ont dessiné des camions rouges qui s'en vont, sur une route.

Gérard Méjean

« Nous faisons face à un gouvernement CRS qui attaque le syndicalisme et joue de ses divisions »

EVELYNE SIRE-MARIN

nouvelles exigences de la part de la chancellerie, notamment en termes de « productivité » et de gestion des flux des dossiers.

Ouvrant le débat d'orientation, le secrétaire général Ulrich Schalchi a dressé un sombre constat sur l'année écoulée, qui a « enregistré un recul des libertés inégalé » et s'est soldée par « un durcissement radical des appareils répressifs ». Faisant cause commune avec le Syndicat des avocats de France (SAF, gauche) et la Ligue des droits de l'homme (LDH), le SM a été à la pointe de tous les combats, dénonçant la remise en cause de la loi sur la présomption d'innocence par le gouvernement Jospin, l'instauration de centres fermés par Dominique Perben ou la pénalisation des mendiants ou des prostituées par Nicolas Sarkozy. Mais si cette ligne critique, portée par les membres du bureau, n'est pas remise en cause par les adhérents, elle ne les satisfait pas non plus totalement : « Nous avons des analyses brillantes, mais plus d'action syndicale locale, a résumé Jean-Claude Nicod, avocat général à la

ru, tenu pour mort, se poursuivait lundi matin. Un sixième pompier a été grièvement blessé mais ses jours ne sont pas en danger. L'un des secouristes a échappé à la voiture folle en sautant par dessus la barrière et en plongeant dans la Drôme. Un autre rescapé, Anthony, 18 ans, a vu son père pulvérisé par la voiture, puis a appelé les renforts et administré les premiers soins à son collègue blessé.

Le conducteur de la voiture, Fernand Blanc, 81 ans, a été placé en garde à vue dimanche à l'hôpital de Valence où il a été opéré pour une fracture de la cheville. Ancien prési-

dent de la Chambre de commerce de Lyon de 1972 à 1979, et ancien conseiller municipal du temps de Francisque Collomb, Michel Noir, ainsi que de Raymond Barre pendant un an, M. Blanc rentrait d'une partie de golf dans le midi lorsqu'il a provoqué cet accident. Le test d'alcoolémie s'est révélé négatif.

CÉLÉBRATION ŒCUMÉNIQUE

L'automobiliste devrait être mis en examen « dès que son état de santé le permettra », a précisé le procureur de la République de Valence, Jean Philippe, qui a annoncé l'ouverture prochaine d'une infor-

Deux pompiers percutés par une voiture à Rungis

Deux sapeurs-pompiers en service, circulant à bord d'une camionnette, ont été grièvement blessés dimanche après-midi à Rungis (Val-de-Marne) après avoir été percutés par une voiture qui a franchi un feu rouge. La conductrice de la voiture impliquée dans l'accident a été placée en garde à vue au commissariat de L'Hay-les-Roses, a-t-on appris de source policière. Agée de 56 ans, légèrement blessée lors de l'accident, elle n'a finalement pas été admise à l'hôpital, mais sa passagère, âgée de 80 ans, était toujours hospitalisée dimanche soir au CHU Henri-Mondor de Créteil où son état a été qualifié de grave.

Les deux pompiers blessés lors de l'accident étaient également toujours hospitalisés dimanche soir, l'un à l'hôpital Bégin de Vincennes, et l'autre, dans un état grave, à l'hôpital Percy de Clamart. — (AFP)

Un contrôle médical devrait être instauré pour les conducteurs âgés

Pour certains experts, il s'agit d'un « faux débat », le cœur de cible de la prévention reste les 18-24 ans

« AU VOLANT, les personnes âgées se montrent plutôt moins dangereuses que les autres », assure Claude Got, accidentologue, expert auprès du Conseil national de sécurité routière. Le ministère des transports devrait pourtant proposer, lors du Comité interministériel de la sécurité routière prévu le 12 décembre, l'instauration d'un contrôle médical obligatoire pour les conducteurs de plus de 60 ou 70 ans. Champ de vision rétréci, réflexes ralentis, ouïe altérée : à partir d'un certain âge, l'aptitude à la conduite mériterait d'être vérifiée.

En 2001, 816 automobilistes de plus de 65 ans ont perdu la vie en voiture. Ils représentaient environ 16 % des 5 000 personnes décédées au volant. C'est un tout petit peu plus que la part des personnes âgées parmi les conducteurs. Car si ces dernières ne sont pas plus dangereuses, elles se montrent en revanche beaucoup plus vulnérables : à choc équivalent, elles meurent plus souvent. En fait, elles se tuent, mais tuent relativement peu les autres.

« Les données des assureurs montrent qu'au cours d'une année, elles

ont moins d'accidents que les plus jeunes », souligne Claude Got. Les plus de 65 ans roulent moins de nuit, moins sous l'influence de l'alcool, moins vite : ils adaptent mieux leur conduite à leurs capacités. Leur point faible : les intersections, parce qu'ils détectent moins vite les dangers et ils tiennent moins bien. Les seniors s'engagent aussi davantage dans des sens interdits ou sur des autoroutes à contresens. Des accidents spectaculaires qui frappent l'opinion publique, mais demeurent rarissimes. « Ce n'est pas le nœud du problème », tonne Geneviève Jurgensen, porte-parole de la Ligue contre la violence routière. La question des personnes âgées ne doit pas nous distraire. Le cœur de cible de la prévention, ce doit être les 18-24 ans. »

« EXPÉRIENCE DE L'ESPAGNE »

Au ministère des transports, on tient à rappeler l'expérience de l'Espagne, qui a imposé un examen médical à tous les conducteurs de plus de 45 ans. Jusqu'à 70 ans, il a lieu tous les cinq ans ; au-delà, il est effectué chaque année. « Mais pour l'instant, les résultats ne se sont pas révélés très probants », tempère Claude Got. En France, le gouvernement hésite encore sur les modalités de l'examen. Les mailles du filet ne doivent pas se révéler trop serrées : il ne faut pas immobiliser trop de personnes âgées, ni stigmatiser une partie importante de l'électorat.

L'association La Prévention routière ne se dit pas opposée à l'idée d'un contrôle. Mais son président, Jean Flory, suggère que « la surveillance médicale devrait exister à tout âge. Il faut que les médecins généralistes s'impliquent davantage ». Jean Flory se demande aussi

« qui va réaliser ces contrôles, qui va les payer, qui va prendre la responsabilité de retirer un permis ? » L'idéal, selon Claude Got, serait de croiser un examen médical classique, un dépistage des signes précurseurs d'un Alzheimer et un examen de conduite. « Sinon, on risque de retirer le volant à des conducteurs aptes à le conserver », affirme-t-il.

« De toute façon, c'est un faux débat », conclut Geneviève Jurgensen : « Dans l'accident de Loriol, c'est la vitesse qu'il faut pointer. Parler de l'âge, c'est sous-entendre qu'avec des bons réflexes, le drame aurait pu être évité. Rien n'est pire que de laisser croire ça. »

Mathilde Mathieu

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 52 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur, avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, plus 120 heures en option, 10 ou 15 séminaires intensifs à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou séminaires bimensuels à Paris

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs et spécialisés à Paris. 320 heures et thèse

Ph. D PHILOSOPHY DOCTORATE
■ Pour titulaire d'un Doctorate of Business Administration ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : Séminaires individuels et thèse

e-LEARNING : TOUS PROGRAMMES

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : info@ism-mba.edu - <http://www.ism-mba.edu>
Programmes gérés à New York par ISM, USA

ISM

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND
Tailleur s/mesure pour Homme et Dame depuis 1894

TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

LE MONDE
diplomatique

DOSSIER
GÉOPOLITIQUE

Les Nations unies prises en otage
Contre l'ordre impérial, un ordre public démocratique et universel
Le Sud-Ouest asiatique, au centre de l'offensive américaine
Mains libres pour la Russie
L'étrange politique étrangère de l'Union européenne
Emprise vacillante du parti Baas en Irak

Par Richard Falk, Monique Chemillier-Gendreau, Paul-Marie de La Gorce, Nina Bachkatov, Denis Paillard, Anne-Cécile Robert et David Baran

NUMÉRO DE DÉCEMBRE 2002
En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €

Le « collège unique » au cœur des débats lors des élections professionnelles des enseignants

Traditionnellement élevé, le taux de participation pourrait subir un léger effritement, mais la plupart des experts ne s'attendent pas à un bouleversement du paysage syndical

UNE TRENTAINE de listes nationales pour quelque 770 000 enseignants électeurs. Dans une avalanche de sigles imprononçables, les syndicats de l'éducation nationale se présentent aux élections professionnelles des enseignants prévues mardi 3 décembre. Le scrutin, qui est organisé tous les trois ans, permet aux professeurs des écoles, des collèges et des lycées, de désigner leurs représentants dans les commissions paritaires chargées de la gestion des carrières. Il sert aussi, traditionnellement, à déter-

337 000 enseignants sont appelés à voter

Dans les écoles, 337 000 enseignants sont appelés à élire leurs représentants. En 1999, le scrutin avait été marqué par la progression du SNUipp-FSU (42,7% des suffrages soit 8 000 voix supplémentaires) et l'effondrement du SE-FEN (28,3%, soit 9 000 voix en moins). Le SGEN-CFDT s'était maintenu avec 10,5% des voix.

Dans les collèges et lycées (430 000 électeurs), où les scrutins s'organisent par corps (agrégés, certifiés, etc.), le SNES-FSU avait recueilli 49,6% des voix (en légère diminution) devant le SGEN-CFDT (12,8%, stable) et le SNALC-CSEN (8,7%). Dans le professionnel, le Snetaa l'avait emporté (42,2% des voix) devant l'UNSEN-CGT (24%).

miner la hiérarchie entre syndicats au sein de l'éducation nationale.

► **La participation.** Les élections professionnelles enseignantes ont toujours été marquées par une forte participation, proche de 70% des inscrits lors des dernières élections en 1999. Le scrutin bénéficie de la très large implantation des organisations syndicales. « *Même s'il a subi une diminution de ses effectifs, le syndicalisme enseignant reste puissant. On estime aujourd'hui que 30% environ des professeurs sont syndiqués, ce qui est très nettement supérieur à la moyenne des autres catégories professionnelles* », note André Robert, professeur des universités à Lyon-II, spécialiste du syndicalisme. Le taux de participation, plus fort dans le primaire que dans le secondaire, avait connu un léger effritement en 1999 par rapport à 1996.

« *La question est de savoir si le milieu enseignant se banalise et si, pour cette élection, nous subissons la même montée de l'abstention que lors des scrutins politiques* », souligne Luc Bérille, secrétaire général du SE-UNSA. Les syndicats s'interrogent notamment sur leur capacité à faire voter les enseignants les plus jeunes. « *Il y a beaucoup d'enseignants qui vont voter pour la première fois et dont on connaît mal l'engagement : on constate seulement qu'ils se syndiquent plus difficilement et qu'ils effectuent moins un*

choix idéologique qu'il y a dix ans », remarque Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général du SGEN-CFDT.

► **La domination de la FSU.** La plupart des experts ne s'attendent pas à un bouleversement dans l'équilibre syndical. Avec le SNUipp dans le premier degré et le SNES dans le second degré, la FSU (qui avait obtenu 49,2% du total des voix lors des précédentes élections en 1999) devrait continuer à dominer très nettement le paysage, devant l'UNSA (17,9%) et la CFDT (11,6%). La seule incertitude majeure pour la FSU concerne l'enseignant professionnel. Alors qu'elle était majoritaire dans le secteur, un conflit interne a conduit son syndicat de professeurs de lycées professionnels (le Snetaa) hors de la fédération. « *Nous ne parviendrons probablement pas à compenser la perte* », reconnaît Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU. De leurs côtés, l'UNSA-éducation (issu de l'ex-FEN) et la CFDT se battent pour éviter une érosion de leur audience. Ils s'inquiètent notamment d'une éventuelle montée en puissance d'organisations plus

contestataires comme FO, SUD-éducation, voire le Snalc.

► **Le cœur des débats.** Dans la dernière ligne droite, les débats se sont focalisés sur l'avenir du « collège unique ». La publication d'une enquête FSU-Sofres (*Le Monde* du 19 novembre) montrant qu'une majorité d'enseignants seraient favorables à l'abandon du principe d'une formation commune à tous les collégiens a poussé les syndicats à prendre position sur un dossier qu'ils avaient soigneusement évité ces derniers mois.

« *La campagne s'est construite en négatif, contre les choix budgétaires du gouvernement. Le budget a un peu servi de cache-misère quant à la réflexion sur les sujets de fond. Et si on a parlé du collège unique, c'est par défaut* », affirme un expert du ministère de l'éducation. L'impact sur les résultats reste difficile à apprécier : les états-majors syndicaux s'accordent pour souligner l'intensité du débat mais se refusent au moindre pronostic sur un domaine qu'ils jugent trop « sensible ».

Luc Bronner

Démissions au Conseil national de l'innovation

LA MAJORITÉ des membres du Conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire ont annoncé leur démission, samedi 30 novembre. Cette crise grave pourrait aboutir à la disparition de cette instance, créée en octobre 2000 par Jack Lang et dont la présidente, Anne-Marie Vaillé, avait démissionné il y a un mois. Dans une lettre adressée au ministre de l'éducation nationale, dix-sept personnalités de ce Conseil (sur trente et une) annoncent leur démission, « *prenant acte* » d'une volonté d'entraver son indépendance et même son fonctionnement. Dans un communiqué, les démissionnaires parlent d'une « *mort programmée et désormais avérée* » et affirment « *ne plus pouvoir disposer des capacités d'exercer leurs responsabilités et donc ne plus vouloir assumer un rôle de pure forme entretenant des illusions* ». Constitué essentiellement de personnalités ayant pris fait et cause pour l'innovation, le Conseil était chargé de soutenir une « *dynamique de changement* ».

DÉPÊCHES

■ **TUERIE : un informaticien âgé de 48 ans a tué les trois enfants de sa femme**, médecin, qui voulait le quitter, dimanche 1^{er} décembre à Saint-Siméon-de-Bressieux (Isère), avant de mettre le feu à sa maison et de retourner l'arme contre lui. Les trois enfants, nés d'un premier mariage de la femme, étaient âgés de 5, 6 et 17 ans.

■ **ACCIDENT : les techniciens d'EDF-GDF ont trouvé à Toulouse une cassure sur la canalisation de gaz enterrée dans la ruelle séparant les deux pavillons** qui ont explosé, vendredi 29 novembre, faisant trois blessés graves. Ce défaut aurait créé une poche de gaz.

■ **JUSTICE : la cour d'assises de la Seine-Maritime a acquitté, dimanche 1^{er} décembre, un chauffeur de taxi de 36 ans, accusé de viol et agressions sexuelles, qui s'était jeté dans la Seine** vendredi, 30 novembre à Rouen, lors d'une suspension d'audience, pour clamer son innocence. L'homme n'avait accepté de sortir de l'eau qu'après une longue discussion avec son avocat, M^{re} Jean-Marc Florand.

■ **NAUFRAGE : un incendie s'est déclaré dans la salle des machines du navire de croisière *Windsong*, dimanche 1^{er} décembre**, alors qu'il se trouvait dans l'archipel des îles du Vent, près de Papéete. Les 127 passagers, en majorité américains, et 92 membres d'équipage ont été évacués sains et saufs du paquebot.

« Je donne des cours de physique à des élèves qui savent à peine lire »

FRAÎCHEMENT renoué, construit au milieu de pavillons avec jardins dans le quartier des Couderaux, le collège ZEP Camille-Corot à Chelles a des allures pres-

REPORTAGE

Au collège de Chelles, on n'arrive plus à gérer l'hétérogénéité

que provinciales. Situé à plusieurs kilomètres du centre-ville, il en est même séparé par des champs de céréales. L'établissement accueille plus de 500 élèves, dont beaucoup d'origine maghrébine. Une bonne partie d'entre eux vivent cité Chappe, une cité HLM qui a connu des périodes troublées.

Ce mercredi 27 novembre, à Camille-Corot, on ne trouve guère d'enseignants pour défendre le collège unique et le principe selon lequel les élèves doivent bénéficier d'un même enseignement général jusqu'à la troisième. Même le principal de l'établissement affiche une certaine perplexité. « *Il est certain que, philosophiquement, l'idée de mettre tous les enfants ensemble est noble et belle. Mais, dans la pratique, on se heurte à des écueils sérieux*, explique Samuel Galanth. *Très vite, on a de fortes disparités de niveau au sein d'une même classe, et les professeurs ont du mal à enseigner à tout ce monde. Soit ils se mettent au niveau des bons et les écarts se creusent, soit des moins bons et les meilleurs se démotivent.* »

Dans la salle des professeurs, qu'il s'agisse de jeunes recrues ou d'enseignants chevronnés, on est contre le collège unique, pas dans le principe mais tel qu'il existe aujourd'hui. Beaucoup revendiquent un collège où se retrouveraient tous les élèves mais avec un enseignement diversifié. La plupart souffrent de voir, dans chaque classe, « *six, sept* » jeunes incapables de suivre les cours et de devoir les « *sacrifier* » parce qu'il y a les autres, qu'il faut faire avancer, et que l'on doit respecter le programme. « *J'ai des élèves en troisième qui ne connaissent même pas leurs tables de multiplication*, se désole Alfredina Gonçalves, jeune prof de maths. *Le peu qu'on leur a appris à l'école primaire, ils l'ont perdu, au fil des ans, au collège. Ils ne suivent absolument rien, mais je suis obligée de les laisser tomber. C'est une absurdité totale de mettre*

ensemble tous ces élèves, ça ne fait qu'accentuer les inégalités. »

Dans toutes les disciplines, les profs font le constat d'élèves « *perdus* ». « *Je donne des cours de physique à des adolescents qui savent à peine lire et écrire*, remarque une jeune enseignante. Laetitia Alonso, qui attaque sa première année d'enseignement du français, avoue sa détresse. « *Je me sens démunie, explique-t-elle. On ne nous donne pas d'outils pour gérer cette hétérogénéité.* » Guillaume Pesneau, professeur de SVT (sciences de la vie et de la Terre), lui aussi débutant, revendique cette diversité mais estime que, pour y faire face, il faudrait des « *classes de 15 élèves* ».

Cette année, à Camille-Corot, on a lancé modestement « *des groupes de besoins* », en sixième. Là, à raison de deux heures par semaine, les élèves, par groupes de cinq, essaient de consolider les bases qui auraient dû être acquises à l'école primaire. On part de loin, comme savoir écrire ou lire convenablement un nombre, placer correctement les majuscules et la ponctuation...

« *En 4^e, sur 140 élèves, une cinquantaine sont d'un niveau très faible*, explique Alain Gasté, prof de technologie. *Ce sont des élèves dont il faudrait pouvoir travailler l'orientation.* » Seulement, pour eux, il n'y a quasiment pas d'alternative. Il n'y pas de place en Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté). Les 4^e et les 3^e technologiques ont quasiment disparu. On a fermé les sections de préorientation. « *Le résultat, c'est qu'on va traîner, de la 6^e à la 3^e, des élèves démotivés parce qu'ils sont en échec scolaire*, constate un de ses collègues, prof de maths.

Richard Guiraud, 54 ans, prof d'histoire-géo, a connu le collège d'avant la réforme Haby, celui des filières et des classes de niveau. Il est très critique à l'égard du système actuel. Il se dit pourtant opposé à « *un retour en arrière* » et prône la mise en place de systèmes d'évaluation qui permettent de détecter, dès la sixième, ceux qui sont « *hors jeu* ». Pour ceux là, « *il faut des structures adaptées* ». Et puis, s'interroge-t-il, « *est-ce que finalement on n'a pas gardé une démarche élitiste tout en voulant faire le collège unique ?* »

Rifaï Jalal, professeur d'arts plastiques, n'a pas de doutes : « *Le collège unique est une injustice. Il favorise un certain type d'intelligence, un certain terrain socioculturel. Et c'est l'avenir des jeunes inadaptés à ce système qui est pris en otage.* »

Martine Laronche

La 2^e génération de moteurs Common Rail est née. C'est l'événement qui va faire du bruit. Pas la voiture.



* Données issues du Fichier Central des Automobiles sur la période janv. à sept. 2002. red ceil

En 1997, Alfa Romeo commercialisait le premier moteur diesel Common Rail avec l'Alfa 156 JTD. Aujourd'hui, plus de 40% des automobilistes français utilisent la technologie Common Rail*, c'est pour cela qu'Alfa Romeo équipe désormais l'Alfa 147, l'Alfa 156 et l'Alfa Sportwagon du nouveau JTD Multijet 140 : plus de puissance, plus de silence et plus d'économie.

Pour vous en convaincre, venez la découvrir dès maintenant chez votre concessionnaire.



Cœur Sportif

Voyage dans les villes qui testent les transports gratuits

A Châteauroux, douze mois après la mise en place de ce système, dont le coût est estimé à 300 000 euros par an, la fréquentation des bus a augmenté de 16 % et le réseau a été réaménagé. Une demi-douzaine de cités expérimentent cette mesure

CHATEAURoux

de notre correspondant régional
Les écologistes crieraient presque au hold-up. En instaurant la gratuité dans les bus, le 22 décem-

REPORTAGE

Les Castelroussins en redemandent : à certaines heures, les bus sont bondés

bre 2001, le nouveau maire de Châteauroux, Jean-François Mayet (UMP), qui préside aussi la communauté d'agglomération, et par ailleurs important concessionnaire automobile, peut se vanter d'avoir réussi un joli coup politique. « On a été pris par surprise », reconnaît Jean Delavergne (Verts), ancien élu, battu en mars 2001, aujourd'hui dans l'opposition municipale. « C'est un cabinet de communication qui a dû lui vendre l'idée. Mais c'est une décision positive ! » M. Delavergne est beau joueur.

Critiquer l'opération n'aurait, il est vrai, pas grand sens, tant les chiffres fournis par les responsables sont éloquentes. « Je ne m'attendais pas à un tel résultat. En dix mois, le nombre des voyageurs a presque doublé, je pensais qu'il nous faudrait deux ans ! », se félicite le maire. « C'est un succès. En cumul annuel, le nombre des voyages a augmenté de 76 % », affirme Bernard Régani, directeur de la ST2R, la société privée, filiale de Kéolis, qui gère le réseau de transports.

Avec seulement 20 % d'usagers pour une agglomération de 72 000 habitants et une moyenne de 22 voyages par an et par personne, le réseau de Châteauroux traîne en queue de peloton pour les villes de cette importance (45 voyages par habitant), explique-t-on à la mairie. « Comme dans d'autres chefs-lieux ruraux, le centre-ville de Châteauroux déclinait. 21 % de la population a plus de 61 ans. La billetterie ne rapportait que 14 % du coût, environ 400 000 euros. Nous avons eu cette idée pour créer un choc », précise M. Mayet. « Nous n'avons plus à fabriquer de billets, à les vendre et à les contrôler : le coût de la gratuité est en fait de l'ordre de 300 000 euros. Il est totalement

pris en charge par le versement transport (VT) des entreprises », poursuit le maire. M. Delavergne a un petit sourire : « Nous avons institué le VT en 1989. A l'époque, la droite, les entreprises, la chambre de commerce, qu'a présidée M. Mayet, ne s'étaient pas privées de nous critiquer. » En ville, on redoute des surprises sur la feuille d'impôt en 2003. Mais le maire est catégorique : « Il n'y aura pas d'impôt nouveau. » A la suite d'un recours du préfet contre l'absence d'appel d'offres, le tribunal administratif de Limoges a donné tort, le 31 octobre, à la communauté d'agglomération. « Une solution a été trouvée et la gratuité n'est pas menacée », assure le maire de Châteauroux.

La gratuité s'est accompagnée d'un réaménagement du réseau. Celui-ci comptait huit lignes. Les bus déposent désormais les usagers à proximité du cœur de la ville. A partir de là, une navette de 20 places irrigue les rues étroites du centre-ville. « Des bus se promenaient à vide à la queue leu leu. Aujourd'hui, seuls 30 % des bus traversent l'hypercentre », indique le maire. Deux lignes nouvelles, évitant le centre, ont été créées pour les lycéens : le gain de temps est d'au moins une heure par jour.

L'expérience de Châteauroux



serait observée par de grandes villes, comme Toulouse, selon le maire. Mais celui-ci se veut clair : « Notre objectif n'est pas de faire baisser la circulation des voitures dans le centre. La gratuité fait partie d'un plan global visant à favoriser la mobilité urbaine. Je n'appartiens

pas à un lobby anti-voitures. J'ai d'ailleurs supprimé la journée sans voitures qu'avait organisée mon prédécesseur. »

Aucune étude n'a encore permis de mesurer l'impact de la gratuité sur la circulation automobile. « Je ne pense pas qu'il y ait eu un trans-

fert de la voiture vers les bus. Il y a eu plutôt un transfert piéton-bus. On l'emprunte pour faire 200 mètres entre deux stations », remarque M. Delavergne. Les Castelroussins ne font pas la fine bouche. A certaines heures, les bus sont bondés, et ils en redemandent. « 19 % de nos clients sont de nouveaux utilisateurs. Ce sont surtout des occasionnels, venant faire leurs courses en ville. Très peu ont adopté le bus comme moyen de transport professionnel », précise M. Régani.

HAUSSE DU VANDALISME

Dans l'ancien système, la moitié des usagers - chômeurs, personnes âgées, etc. - bénéficiaient déjà de la gratuité. « Ceux-ci devaient fournir des papiers, cela pouvait porter atteinte à leur dignité. A présent, chacun est sur un pied d'égalité. Ceux qui sont justes au-dessus des seuils sociaux, et qui se plaignent des avantages donnés au RMiste, peuvent y voir une mesure d'équité », reconnaît M. Delavergne.

Les responsables de la ville redoutaient aussi des problèmes de sécurité. Aucun acte de délinquance notoire ne semble avoir été commis, en dehors de quelques gestes d'incivilité. L'arrêt de la vente des billets a éliminé une source de conflits. Des groupes de jeunes ont parfois une fâcheuse

tendance à vouloir descendre en dehors des arrêts. « Nous connaissons une hausse du vandalisme - sièges tagués, lacérés. Mais ce n'est pas de l'insécurité », constate M. Régani. Paradoxalement, la gratuité a fait monter les exigences des passagers. « Les réclamations sont plus fortes qu'avant. Si le bus est gratuit, raisonnent certaines personnes, c'est qu'il n'a pas de prix ; on peut donc en faire circuler partout ! », remarque M. Régani. « Une attente a été développée. La gratuité est devenue un droit. Le VT a été porté à son maximum. Dans ces conditions, aura-t-on les moyens de moderniser le parc et de maintenir l'offre à un niveau de qualité suffisant ? », s'interroge M. Delavergne.

Cette politique laisse certains Castelroussins sceptiques. Au fond de sa boutique, devant son ordinateur, un libraire du centre-ville fait la moue. « Plus de monde sur les trottoirs ne veut pas dire plus de clients dans les boutiques. Il y a de bonnes et mauvaises gratuités. Celle-ci, c'est de l'assistanat complet. » « Franchement... ! sourit un enseignant. En quelques minutes on va d'un bout à l'autre de la ville en voiture. Les embouteillages, ici, c'est relatif ! »

Régis Guyotat

L'absence de tarification sur les lignes urbaines ne fait pas l'unanimité

AU COURS des vingt dernières années, la gratuité dans les transports collectifs urbains s'est beaucoup développée. Et 92 % des réseaux l'appliquent au moins pour une catégorie sociale, le plus souvent les personnes âgées. En 2000, la part des voyages gratuits se situait autour de 16 %.

Sur les 250 principaux réseaux de transport, certains appliquent une gratuité totale. Compiègne (Oise) a été pionnière au début des années 1970, Vitry (Ille-et-Vilaine), Mayenne (Mayenne), Issoudun et Châteauroux (Indre) ont suivi. Il s'agit surtout de villes moyennes (entre 15 000 et 70 000 habitants), qui la financent sur leurs ressources propres.

La ville de Compiègne (45 000 habitants) met à profit le versement transports (VT) des entreprises, soit près de 2 millions d'euros

par an, pour offrir la gratuité aux voyageurs sur ses quatre lignes. Quelque 4 millions d'usagers par an y sont transportés sans débours d'un euro.

« A Mayenne, entre 1997 et 2000, les coûts de fonctionnement du réseau avaient augmenté de 59 000 euros à 68 000 euros, alors que les recettes restaient, elles, quasiment stables, passant de 4 573 à 4 725 euros », indique Jean-Pierre Le Scornet, directeur de cabinet du maire de cette ville. « En janvier 2001, nous avons donc décidé de rendre gratuites les deux lignes de bus payantes, ouvertes en 1989, qui ne cessaient par ailleurs de perdre des usagers », précise-t-il. Depuis, la fréquentation des bus de cette ville de 15 000 habitants est passée de moins de 500 personnes par mois à 1 600.

La gratuité peut également permettre de définir une nouvelle politique des déplacements avec une place prépondérante donnée aux transports collectifs. Ainsi, à Vitry, la mise en place de la gratuité en juillet 2001 sur les deux lignes de bus a rendu plus fluide la circulation au centre-ville. « La diminution du trafic des voitures a permis de désengorger le centre-ville », assure Pierre Lory-Forêt, directeur général de la communauté d'agglomération, qui envisage d'étendre le système à d'autres communes de

son périmètre. « Je ne suis pas un partisan inconditionnel de la gratuité, qui ne peut se développer que dans des petites agglomérations. De plus, elle conduit souvent au non-respect du matériel et du service rendu », affirme Christian Philippe (UMP), député du Rhône et premier vice-président du Groupe-

« Dans les grandes villes, [la gratuité] pénaliserait l'investissement et l'exploitation des réseaux »

JEAN SIVARDIÈRE (FNAUT)

ment des autorités responsables de transport (GART). Au principe de la gratuité totale, cet organisme préfère le système des réductions ciblées et milite pour un réseau plus dense. « Il serait plus normal de rattacher la tarification sociale au budget social des communes qu'à celui des transports. Dans les grandes villes, la gratuité pénaliserait l'investissement et l'exploitation des réseaux », souligne Jean Sivardière,

président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut).

Les réfractaires à la gratuité considèrent que celle-ci n'entraîne pas une augmentation significative du nombre de passagers. Dans les villes où elle est mise en place, la fréquentation croît d'un tiers. Mais il s'agit surtout de jeunes et de personnes âgées, dont la présence est jugée dévalorisante par certains.

« Après une période de gratuité entre 1980 et 1993, au Val-de-Reuil et à Louviers [Eure], nous sommes revenus à une tarification », explique Bruno Canivet, maire adjoint (PCF) de Louviers et vice-président de la communauté d'agglomération Seine-et-Eure. « Nous avons préféré augmenter et diversifier l'offre de services que de miser sur la gratuité, souvent détournée par certains usagers, qui transforment les bus en lieux de rendez-vous », souligne-t-il.

Même observation de la part de Jean-Marcel Castet, maire (PS) de Jacou (Hérault) et vice-président de la commission transports de la communauté d'agglomération de Montpellier. De 1993 à 1996, Montpellier avait instauré la gratuité sur sa ligne circulaire pour inciter les automobilistes à laisser leurs voitures sur les parkings, à l'entrée de la cité. « L'expérience a été abandonnée, car nous nous sommes aperçus

que le bus s'était transformé en salon pour personnes du troisième âge et même garderie pour enfants », explique-t-il. Certaines agglomérations, comme Voiron (Isère), ont renoncé à la gratuité totale et ont préféré garder le principe de la tarification sociale.

Lorsque la gratuité est maintenue, une volonté nouvelle se manifeste : celle d'une offre de service au-delà de la ville-centre, non plus gratuite mais avec une participation financière modique. Depuis deux ans, Compiègne a développé le transport intercommunal grâce à la création de deux lignes mettant en relation le centre-ville avec ses quatorze communes. Ce service, qui coûte 1 euro, a déjà accueilli 130 000 personnes. Début décembre, cette ville de l'Oise va lancer un nouveau service. Il s'agit du transport à la demande, mis en place en collaboration avec une société de taxis. La course, d'un montant de 2 euros, est subventionnée par le conseil régional et la communauté de communes. « Le principe est d'assurer une liaison entre la ville-centre et les communes lointaines », précise Michel Woimant, président de la communauté de communes de la région de Compiègne. Vitry devrait lancer un système comparable en janvier.

Dominique Buffier

Aujourd'hui, c'est la Journée européenne des personnes handicapées...



Giulia Martínez, 10 ans, Montpellier
"Se sentir libre!"

... Et 2003 sera l'Année européenne des personnes handicapées.

Tous à bord!

Surfez sur <http://www.eypd2003.org>

Les vins languedociens à Saint-Domingue

Une coopérative de l'Aude veut acheter 1 000 hectares dans le pays

CARCASSONNE

de notre correspondant
La République dominicaine, son cacao, son café, son tabac... et son vin ! Le conseil de surveillance de l'Union des caves coopératives de l'Ouest audois et du Razès (Uccoar) a entériné, jeudi 28 novembre, la faisabilité d'un projet qui prévoit le rachat de 1 000 hectares de terres dans la partie centrale du pays et la création d'un vignoble de 400 hectares. Le président va désormais s'attacher à convaincre ses adhérents de la nécessité de tenter l'aventure.

Il y a quelques jours, une délégation de l'Uccoar, l'un des plus gros groupements de producteurs viticoles de l'Hexagone, conduite par son président, Pierre Toulze, a effectué une mission de reconnaissance à Saint-Domingue, cette île des grandes Antilles que la République dominicaine partage avec Haïti. Les viticulteurs audois ont retrouvé là-bas l'un de leurs anciens collègues, Henri Gualco, ancien président de la Confédération nationale des caves particulières, qui a quitté, il y a trois ans, sa

propriété de Lézignan-Corbières et acheté un hôtel à Punta Cana, sur la côte est, très touristique, du pays.

Au hasard de ses pérégrinations en 4 x 4 dans les collines de la partie centrale de Saint-Domingue, près de la frontière haïtienne, M. Gualco a découvert de vieilles vignes abandonnées. Il en a parlé à Bernard Péré-Lahaille, directeur général de l'Uccoar, qui a réussi à convaincre une partie du conseil de surveillance de la société languedocienne de les racheter. Avec l'idée d'y créer un vignoble de 400 hectares, un chai de vinification, une unité d'embouteillage et de constituer ainsi une vitrine des vins de l'Uccoar.

TROIS MISSIONS EXPLORATOIRES

L'investissement, estimé à près de 4 millions d'euros, devrait être facilité par les réductions d'impôts dont jouissent, depuis 1995, les entreprises françaises qui s'installent en République dominicaine, et il pourrait bénéficier de l'accord Initiative du bassin Caraïbe (CBI) qui, depuis 1984, exonère de droits

de douane les produits à destination des Etats-Unis.

Le projet a été mené dans la plus grande discrétion. Car l'Uccoar craignait en effet qu'il soit mal compris de ses adhérents de base, qui subissent de plein fouet la concurrence des vins issus des « nouveaux pays producteurs », et notamment d'Amérique du Sud. Mais cela n'a pas empêché l'organisation de trois missions exploratoires. Avant la délégation d'élus, le directeur général s'était rendu deux fois dans l'île depuis septembre, et quatre échantillons de terre et de raisins du cru avaient été envoyés pour analyse dans une ferme expérimentale de l'Uccoar. Leur analyse aurait donné « des résultats intéressants ».

Reste une question essentielle : comment la vigne va-t-elle se comporter sous un climat tropical où l'alternance des saisons n'a rien à voir avec celle des zones viticoles classiques. L'Uccoar a mobilisé ses techniciens pour étudier la question.

Laurent Rouquette

DÉPÊCHES

■ **MIDI-PYRÉNÉES** : les agents de conduite de la SNCF poursuivent la grève, entamée, mercredi 27 novembre, et qui provoque des perturbations sur les grandes lignes et les TER. Les cheminots protestent contre la suppression de 50 postes sur 700 et l'arrêt des embauches.

■ **AGRICULTURE** : Hervé Gaymard, ministre de l'Agriculture, a annoncé, vendredi 29 novembre, que les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) seront remplacés par des contrats d'agriculture durable. La moyenne des aides de l'Etat sera de 27 000 euros sur cinq ans au lieu de 23 000 euros.

■ **TRANSPORTS** : la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) a écrit au ministre des transports, lundi 25 novembre, pour lui demander de suspendre l'exploitation commerciale des tramways de Nancy et de Caen. La Fnaut constate que, depuis son inauguration en décembre 2000, le tramway de Nancy a connu de nombreux dysfonctionnements, dont cinq déraillements. Quant à celui de Caen, mis en service le 18 novembre, il a déjà subi un déraillement, un problème d'aiguillage et l'éclatement d'un pneu.

HORIZONS

Les ont 40, 50 ans ou plus, et une silhouette d'adolescent longiligne. Ce sont des travailleurs de force aux allures d'artiste, qui montent en moyenne six chevaux par jour,

jusqu'à dix pour les plus fous, et savent faire danser sous les projecteurs leurs montures enrubannées d'or et d'amarante. Le public, qui ne connaît que cette chorégraphie impeccable, imagine-t-il que le seul mot de « spectacle » est banni du vocabulaire officiel du Cadre noir ? Les spectateurs qui remplissent Bercy, les gamins qui viendront rêver sur le stand au Salon du cheval de Paris, jusqu'au 8 décembre, ne se doutent pas, face à ces beaux écuyers en bicorne et bottes étincelantes, qu'ils ont devant eux quelques militaires mais surtout... des professeurs de sport et des contractuels de la fonction publique.

Le Cadre noir, ancien corps militaire d'instructeurs d'équitation, est à la fois un monument, une parcelle célèbre du patrimoine national et une institution méconnue. Dans les années 1960, sa survie est passée par un déchirement : le Cadre a dû se séparer de l'École de cavalerie pour former, à partir de 1972, le corps enseignant d'un nouvel établissement civil, l'École nationale d'équitation (ENE), qui dépend du ministère de la jeunesse et des sports. Chargés officiellement d'assurer le « rayonnement » de l'équitation française, les écuyers sont devenus une sorte de trait d'union entre le passé et l'avenir, garants à la fois de l'héritage et de la relève.

Le maître-écuyer Jean-Louis Guntz est le plus ancien de Saumur. Arrivé en 1962, intégré au Cadre en 1965, devenu civil à la création de l'ENE, il se souvient très bien du Saumur militaire du début des années 1960. A l'époque, la plupart des officiers ont des noms à particule. Un sous-officier ne peut pas espérer devenir écuyer. « C'est la cavalerie... » En découvrant ce tableau, il écrit à son père : « Je vais très bien, mais je ne resterai certainement pas à Saumur. » Jean-Louis Guntz ne regrette pas d'avoir changé d'avis : « Grâce au Cadre, j'ai eu la chance d'exalter ma jeunesse à travers toutes les disciplines, courses, concours complet, concours hippique, dressage. »

Les militaires, qui ne sont plus que sept sur quarante-trois, voient bien ce qui a changé : plus de grades ni de salut militaire, la fin d'un esprit de caste. Pourtant, l'étiquette héritée du passé reste partout présente. Une hiérarchie civile a remplacé les grades militaires, mais les galons se ressemblent furieusement. Lorsque l'écuyer en chef entre dans le grand manège, le premier qui l'aperçoit lance à la cantonade : « Pour l'ensemble, à vos rênes, marchez au pas ! » Et l'écuyer en chef répond : « Mais je vous en prie, continuez. »

Le Cadre est ainsi pétri de traditions, qu'il cultive avec dévotion et méticulosité, comme si le fait d'être coupé de ses racines les rendait encore plus essentielles. L'écuyer en chef est toujours « le grand dieu », parce qu'il commande à ceux dont on disait qu'ils « montaient comme des dieux ». A la tête des écuyers, il est le seul autorisé à entrer dans le manège en menant son cheval au pas dit « à extension soutenue ». Cette allure élégante perturbe le mouvement naturel du cheval, et seul l'écuyer en chef est réputé pouvoir la manier. A son bureau, le colonel Loïc de La Porte du Theil, actuel titulaire du poste, travaille sous l'œil impassible et sévère de ses trente-quatre prédécesseurs, dont les photos couvrent le mur derrière lui. Quand le colonel partira, il rejoindra la galerie des grands anciens.

A Saumur, « vous devez vous effacer derrière l'institution », souligne-t-il. Lors de la procédure de sélection, les candidats ont droit à une question glaçante : « Qu'allez-vous apporter au Cadre noir ? » Le colonel ne paraphe pas de son nom le courrier officiel. Il signe « le 35^e écuyer en chef », pour montrer qu'il n'est « qu'un maillon de la chaîne ». Une règle non écrite interdit à l'écuyer en chef de sortir en compétition, afin d'éviter au Cadre de sombrer dans un éventuel désastre.

Les écuyers vont toujours en noir, comme si, symboliquement, il s'agissait de rappeler, à chaque moment de la journée, qu'ils appartiennent au Cadre. Ici, on pianote sur son ordinateur en culotte de cheval et bottes noires. Militaires et civils ont la même tenue – pour ne gêner personne, on ne dit pas « uniforme » –, différenciée seulement par des signes discrets. Lorsque le bottier Joël Albert a entrepris, il y a quelques années, d'arrondir subrepticement le bord supérieur des bottes qu'il fournit à la plupart des écuyers, le « grand dieu » de l'époque lui a envoyé le règlement de 1943, qui fixe les canons de la « botte Saumur », laquelle doit être « droite à l'extérieur »...

Depuis plusieurs années, Saumur s'est modernisé, avec des résultats mitigés, à employer des présentations en faisant appel à des artistes du show-biz. Le Cadre veut revenir à un classique : des chevaux et de la musique, jouée dans la salle même, comme dans les manèges royaux au XVIII^e siècle. Une autre innovation renoue avec une tradition saumuroise d'excentricités sportives des jeunes officiers de cavalerie. Les cartes postales de la Belle



La quintessence de l'art est la cabriole, qui combine courbette et croupade.

per à la reprise devant le public. Mais elle pourrait présenter le travail à pied d'un cheval.

Le Cadre a aussi un visage high-tech. Les sols des manèges et des carrières sont de coûteuses merveilles de technologie et de douceur. Les chevaux sont soignés dans une clinique vétérinaire avec bloc opératoire et boxes d'hospitalisation. Xavier Goupil, l'un des deux vétérinaires, est le seul habitant permanent de l'École. C'est à Saumur qu'a eu lieu une première mondiale dans l'enseignement de l'équitation. Pervival, une sorte de cheval à bascule conçu sur le modèle des simulateurs de vol, a été développé à l'ENE par un écuyer féru d'aéronautique, Patrick Galloux, chef du département études et recherches. Le nouveau prototype estimé à environ 150 000 euros, pourrait un jour reproduire les sauts d'école. C'est surtout un outil précieux pour décortiquer les difficultés des élèves sous le contrôle des écuyers.

Les jeunes enseignants n'ont plus rien du style autoritaire et compassé de l'instructeur d'équitation d'autrefois. Pour la première fois, en septembre 2001, deux des trois candidats admis à intégrer le Cadre étaient des candidates. Chacun s'attend que le recrutement militaire se tarisse progressivement, et le prochain écuyer en chef pourrait être un civil. Le Cadre continue sa mutation, parfois avec des états d'âme. Les plus critiques déplorent une dilution de « l'esprit de corps ».

« Vous n'êtes pas dans l'excellence », s'entendent parfois dire ces écuyers polyvalents. Surnommé avec respect « le commandeur », le général Pierre Durand, seul écuyer en chef à avoir été ensuite directeur de l'ENE, aujourd'hui à la retraite, répond en défendant avec vigueur « l'électisme souverain » du Cadre.

Saumur a toujours connu les querelles de chapelle. La plus célèbre opposa, au XIX^e siècle, François Baucher et Antoine d'Aure, un fanatique de haute école et un partisan d'une équitation plus proche des besoins militaires. Delacroix, Eugène Sue, Théophile Gautier, Lamartine défendaient

LES DIEUX

Gardien de la tradition équestre française, cet ancien corps militaire, passé au civil pour former l'élite des instructeurs d'équitation, garde l'empreinte de ses racines : habit noir et prouesses à cheval

DU CADRE NOIR

Epoque montrent souvent un cavalier franchissant une table garnie et saluant du képi, tandis que les convives lèvent leur verre. Les écuyers d'aujourd'hui ont repris cette figure, en allant plus loin dans l'exploit : ils franchissent à cheval un simple piquet – obstacle difficile à voir et plus encore à sauter – avant de sabrer le champagne sur la piste, comme au bon vieux temps. Mais ces grands shows, qui font partie des « présentations de tradition », avec la « reprise de manège » et celle des « sauteurs », ne sont que la vitrine du Cadre noir, un reflet incomplet de sa vie quotidienne.

7 h 15, un matin ordinaire. Le colonel de La Porte du Theil se met en selle. Pied à terre vers 11 h 30 : l'écuyer en chef ne monte « que » quatre chevaux chaque jour. A cette heure militaire, ils sont peu nombreux dans l'immense manège. « L'écurie prestige », celle du Cadre, commence à s'animer vers 8 heures. Les chevaux s'agitent dans leurs vastes boxes paillés de foin. Les hommes en noir entament leur journée : travail des montures du Cadre, entraîne-

ment des chevaux de compétition et dressage des jeunes alternent avec les cours dispensés à l'élite des futurs moniteurs et instructeurs d'équitation. Installée sur les plateaux de Terrefort, aux abords de Saumur, l'ENE, avec ses équipements impressionnants – 300 hectares, 400 chevaux, 200 hommes –, est le deuxième établissement sportif public de France.

9 h 30. L'adjudant Frédéric Pierrard, écuyer-maître de manège, commence à travailler, à pied, l'un de ses jeunes sauteurs. Il prépare l'équilibre du cheval, en jouant des rênes, réunies dans une main, et des tapotements d'une longue cravache, tenue dans l'autre. Puis la même cravache vient agacer la croupe ou l'encolure : le cheval doit se cabrer bien haut pour la courbette ou décocher une violente ruade pour la croupade. Dès l'esquisse d'une bonne réponse, fin de l'exercice, récompense. On recommencera, sans se laisser ni se presser, en essayant d'obtenir à chaque fois un peu plus.

La quintessence de l'art est la cabriole, qui combine courbette et croupade. Le

cavalier, là-haut, calé dans sa selle « à piquer », sans étriers, tente de résister à la violence de l'exercice. « C'est une équitation physique, un peu téméraire », commente Frédéric Pierrard. Le cavalier qui convient bien, c'est le cavalier de concours complet. Les « gars du complet », comme on dit dans le milieu, sont les baroudeurs de l'équitation. L'épreuve reine de leur sport, héritière directe des compétitions militai-

Baucher, Alexandre Dumas, Flaubert, George Sand avaient pris parti pour d'Aure... L'affiche contemporaine est moins prestigieuse, mais l'échange toujours acerbe. Depuis près de quatre décennies, Michel Henriquet ne décolère pas contre Saumur. De son petit village des Yvelines, ce cavalier, aujourd'hui âgé, respecté dans le milieu, dénonce inlassablement le « mythe » Saumur. Michel Henri-

Le colonel de La Porte du Theil ne paraphe pas de son nom le courrier officiel. Il signe « le 35^e écuyer en chef », pour montrer qu'il n'est « qu'un maillon de la chaîne »

res, est le cross, un parcours à effectuer dans la campagne, bride abattue sur des obstacles fixes et massifs.

Jean-Luc Force est l'archétype du cavalier pluridisciplinaire de Saumur. Spécialiste de la pédagogie de l'équitation, il faisait partie, en septembre, de l'équipe de France de complet, médaillée d'argent aux Jeux équestres mondiaux de Jerez (Espagne). Sur un cross international, raconte-t-il, « on est dans un tunnel, comme sur une piste de bobsleigh, on n'entend pas les spectateurs... » Jean-Luc Force a aussi présenté les sauteurs. « Ça bouge beaucoup moins. Dans les plus gros parcours de cross, il n'y a pas de marge. En reprise des sauteurs, vous pouvez vous sécuriser. »

Jamais aucune femme n'a participé à la reprise des sauteurs – les chevaux spécialisés dans les sauts d'école. Laurence Sautet sera peut-être la première. Brune aux cheveux courts, jeune, jolie, elle a été admise au Cadre en septembre 2001 et « mise en noir » en juillet de cette année. Elle ne s'enferme pas dans le dressage, sa discipline. « Les sauteurs, c'est sport ! », dit-elle. Le Cadre juge que l'esthétique féminine serait mise à mal par la violence des sauts d'école. Laurence Sautet ne devrait donc pas partici-

quet, qui compare volontiers la « belle équitation » à la danse classique, a publié dans le numéro de juin du mensuel spécialisé *L'Eperon* un article sévère pour le Cadre. Le directeur de l'ENE, Hubert Comis, et l'écuyer en chef lui ont rétorqué, dans le numéro suivant : « Le Cadre noir de Saumur n'est pas un corps de ballet (...), pas un musée. » Organisme public, le Cadre doit justifier l'argent qu'il coûte au contribuable. Les présentations et les formations dispensées par l'ENE contribuent au financement d'un quart seulement du coût total (quelque 7,6 millions d'euros par an) de l'École. Le reste vient de l'argent public. Les médailles rapportées de Jerez ont donc été les bienvenues.

Tout en admettant, à demi-mot, que chaque écuyer ne peut sans doute plus assumer vraiment l'ensemble des missions qui lui sont confiées, la direction prépare des initiatives sur tous les terrains. Pour que Saumur reste, comme le dit Patrice Franchet d'Esperey, écuyer, historien des techniques de l'équitation, « la seule école au monde où il y ait une telle diversité ».

Jean-Louis Andreani



Les cartes postales de la Belle Epoque à Saumur montrent souvent un cavalier franchissant une table garnie et saluant du képi, tandis que les convives lèvent leur verre.

Du collège unique au collège différencié

par Paulette Maillard

UNE enquête récente le montre : les enseignants ne veulent plus du collège unique. Dont acte.

Le constat est clair : dans des classes très hétérogènes de 20 à 30 élèves, il est pratiquement impossible de délivrer un enseignement profitable à tous. Il est des établissements où les classes deviennent ingérables lorsque à l'hétérogénéité des aptitudes s'ajoutent les désordres de l'adolescence, des incivilités agressives, des comportements inadaptés...

Il est clair, enfin, que, lorsque les élèves ont accumulé retards et déficits d'apprentissage, ils ne tirent plus aucun profit des enseignements ordinaires. Passage en classe supérieure ou redoublement revient alors au même si les conditions de l'enseignement et les procédures pédagogiques restent inchangées. C'est l'échec. Celui de l'élève et celui de l'institution scolaire.

L'affaire peut être abordée de différentes façons. On peut se résigner et accepter l'échec scolaire en considérant que, pour une minorité, il est inéluctable. Ou, ce qui revient au même, ignorer le problème ou en minorer l'ampleur.

On procède alors à de petits ajustements dans les programmes et dans l'organisation des études sans rien changer d'essentiel. C'est la politique des réformes marginales pratiquée par les gouvernements, de gauche comme de droite, depuis des décennies. Une politique de l'autruche qui n'est pas désavouée par la fraction la plus conservatrice du corps enseignant. Celle qui s'oppose à toute réforme sérieuse du collège, même lorsqu'elle réclame à hauts cris toujours plus de moyens... pour enseigner comme avant. Celle qui enseigne dans les établissements calmes des quartiers favorisés et n'hésite pas, le cas échéant, à envoyer ses propres enfants dans des établissements privés, plus sélectifs et mieux fréquentés.

Chaque année, 150 000 jeunes sortent du système éducatif sans diplôme ni formation suffisante. Cet échec de l'école publique est lar-

gement imputable à des politiques éducatives laxistes et irresponsables. Luc Ferry propose maintenant de créer des classes spéciales préparatoires à la profession dès la 4^e pour les élèves qui ne parviennent pas à assimiler les programmes d'enseignement général ; bref, des élèves en situation d'échec.

Cette solution peut convenir, là encore, à la fraction la plus conservatrice du corps enseignant. Elle permet de séparer le bon grain de l'ivraie et de composer des classes relativement homogènes, dans lesquelles il est plus aisé d'enseigner.

La séparation des élèves en deux blocs n'est pas nouvelle. Mais elle intervenait jusqu'ici en fin de 3^e, lorsque les élèves les plus performants étaient admis à poursuivre dans la voie royale de l'enseignement général, les autres étant orientés vers les lycées professionnels ou

Elle les contourne. Elle s'en débarasse, jusqu'au moment où, quelques années plus tard, ils relèveront des ministres de l'intérieur et de la justice.

Une autre façon d'aborder cette affaire est de partir du principe que l'échec au collège, et même déjà à l'école, est inacceptable. Que la fracture scolaire entre les élèves qui réussissent et ceux qui échouent préfigure la fracture sociale. Ce qui engage fortement la responsabilité de l'institution scolaire.

Dans cette optique, on commente par réaffirmer que certaines compétences fondamentales (le socle), relevant de l'enseignement général, doivent être maîtrisées par tous les élèves au terme de la scolarité obligatoire ; la maîtrise du français, notamment, mais pas seulement. Une obligation d'apprentissage pour les élèves et une obligation

La politique du ministre de l'éducation ne s'attache pas à résoudre les problèmes. Elle les contourne

l'apprentissage. Nouveauté, la séparation aura lieu désormais en fin de 5^e. Dès l'âge de 12-13 ans, ces enfants seront privés d'une formation générale qu'ils n'ont pas pu acquérir jusque-là (sous entendu : parce qu'ils en sont incapables). C'est l'échec de la formation générale consacré.

Réussiront-ils la formation professionnelle à laquelle on les destine ? Rien n'est moins sûr. Ils n'y sont pas préparés. Ils y vont à reculons, non sur la base d'un choix personnel mais contraints et forcés, parce qu'on ne veut pas d'eux dans les classes d'enseignement général. Ils y vont en perdants, marqués par les échecs accumulés dès l'école primaire. Echec scolaire puis échec professionnel sont sur une même trajectoire, celle de la marginalisation sociale jusque, parfois, la délinquance.

Cette politique du ministre de l'éducation, une fois de plus, ne s'attache pas à résoudre les problèmes.

d'instruction pour les enseignants.

Cet objectif peut être atteint, mais au prix d'une réforme profonde du système scolaire. Doivent être réaménagés : la prise en charge des élèves, l'organisation des études, les procédures pédagogiques, les programmes et la formation des enseignants. Il faudra, entre autres, scinder le grand groupe classe hétérogène en petits groupes homogènes chaque fois que cela est nécessaire ; il faudra instituer le tutorat, c'est-à-dire des moments de dialogue individualisé entre le professeur et chaque élève.

La maîtrise de ces compétences de base - conceptualisation, communication, action - correspond à des besoins fondamentaux de toute personne. Ici, sauf déficits avérés concernant un petit pourcentage d'élèves relevant d'enseignements spécialisés, tout doit être fait pour prévenir l'échec et y porter remède dès les premiers signes, à l'école comme au collège.

Faillite idéologique

par Samuel Johsua

COMME il était prévisible, la crise de l'école a atteint désormais de telles proportions que les classes dominantes estiment l'heure venue de la remise en cause du collège unique, avec l'assentiment, semble-t-il, d'une majorité d'enseignants.

Il est vrai que les difficultés rencontrées par le système éducatif sont maintenant éclatantes. Non seulement la proportion d'une classe d'âge qui obtient le baccalauréat n'a jamais dépassé 66 %, mais elle est en baisse continue depuis des années.

A l'autre bout de la chaîne, pour une proportion que l'on peut situer entre 10 % et 20 % d'une génération, les performances scolaires effectives stagnent, voire régressent dangereusement dans certaines zones urbaines.

Le dernier quart du XX^e siècle, celui de la « massification » de l'enseignement secondaire, s'il a vu progresser considérablement les niveaux de certification et la diffusion des savoirs, n'a pas été à même de réaliser la promesse d'une culture commune de haut niveau pour tous. Le collège « unique » qui devrait assurer une possibilité pour tous de disposer d'une culture commune adaptée aux besoins humains de notre époque n'a « d'unique » que le nom, tant les écarts cognitifs sont grands entre collèges, voire au sein d'un même collège. Même l'école primaire n'échappe pas à ces fortes inégalités internes.

Cette massification devait « donner plus à ceux qui ont moins ». Comme d'habitude, la politique réelle qui a été menée a donné plus... à ceux qui avaient plus, et l'écart en années d'études s'est sensiblement accru au détriment des

moins scolarisés. Ajoutons à cela les déchirures sociales dues à vingt années de politiques libérales, la massivité du chômage, la généralisation de la précarité, la ghettoïsation de zones de plus en plus nombreuses, et l'on obtient un tableau d'ensemble particulièrement défavorable à l'avancée éducative promise. Et l'on mesure la banqueroute idéologique qu'a représentée la politique éducative de la gauche plurielle. Sa main gauche tançait les professeurs, mobilisait contre eux le bon peuple, tandis que sa main droite accroissait les inégalités à jets continus.

Les idéologues sociaux-libéraux ont fait ainsi porter tout le poids des réformes sur l'institution scolaire, tout en prétendant que l'on ne pouvait rien devant la déferlante libérale, quand ils ne lui trouvaient pas, tous les vertus. Mais la question sociale vient désormais submerger la question éducative.

De ce constat amer, on peut tirer au choix deux conclusions. La première est qu'il n'y aura pas d'avancée éducative dans les reculs sociaux, et qu'il faudrait une mobilisation politique, idéologique, financière de toute la société - en plus d'une société elle-même plus solidaire - pour que l'on ait une possibilité d'en finir avec les formules creuses sur « l'égalité des chances » et de reprendre le chemin d'une réelle démocratisation.

Au strict point de vue scolaire, un collège unique est parfaitement envisageable, à condition que la nature des contenus de savoirs qui y seraient traités et celles des méthodes pédagogiques utilisées ne soient pas alignées sur les souhaits des classes moyennes supérieures, véritables bénéficiaires des options en place depuis vingt ans.

Mais, justement, il ne peut y avoir d'école égalitaire dans une

société qui l'est si peu. C'est là que git le problème. Ce qui conduit en même temps à réfuter comme une ineptie l'idée que la suppression du collège unique aurait une dynamique favorable aux défavorisés. Toutes les études internationales confirment que les performances cognitives d'une génération d'élèves

SAMUEL JOHSUA est professeur en sciences de l'éducation à l'université de Provence.

ves sont d'autant meilleures que le système est moins sélectif.

La seconde option absolument conforme à toutes les injonctions des institutions libérales internationales est qu'il faut rejeter au plus vite le projet même d'une école pour tous dont l'adaptation aux exigences patronales ne soit pas l'alpha et l'oméga.

C'est la seconde option que choisissent clairement Luc Ferry et le gouvernement Raffarin. Si, compte tenu de l'attachement traditionnel en France au principe d'une école égalitaire (toujours démenti dans les faits, il faut le rappeler pour éviter toute idéalisation d'un passé mythifié), nos ministres sont prudents dans les formules, la réalité est là. Il s'agit de contraindre le système public à travailler encore plus étroitement pour les « intérêts de l'économie ».

La « valorisation des formations professionnelles » que réclament les ministres n'a pas d'autre fonction. Il est difficile de réussir le projet de « valorisation » si les « professions » (sous-entendu : ouvrières) sont si mal traitées : avec de si bas salaires, par les patrons. Cette formation sera d'autant plus « valorisée » (mais moins intéressante pour les patrons) que les futur(e)s ouvrières seront doté(e)s par leur lycée

Au-delà de cette instruction générale de base, les autres programmes d'enseignement doivent être diversifiés et rééquilibrés. Cela concerne les matières traditionnelles - histoire, physique, biologie, littérature... -, mais aussi d'autres champs de connaissance peu ou pas encore inscrits dans les programmes scolaires.

PAULETTE MAILLARD est secrétaire nationale du SE-UNSA, responsable du secteur éducation.

Il est indispensable, par exemple, de créer à l'école, puis ensuite au collège, des enseignements pratiques et techniques consistants. Pour deux raisons : d'abord, pour instituer, parallèlement aux programmes qui conduisent au lycée d'enseignement général, une préparation aux lycées professionnels et techniques ; ensuite, parce qu'il s'agit de fournir à tous les élèves la possibilité d'exprimer leurs aptitudes et intérêts spécifiques.

Tous les talents, manuels, artistiques et sportifs, à côté de la culture académique et à égale dignité avec elle, qui privilégie l'abstraction et l'expression écrite. Il ne faut pas envoyer les enfants à l'usine. Il faut les former aux pratiques et techniques en créant des ateliers ad hoc dans les écoles et les collèges.

Cette politique-là est plus complexe - surtout parce qu'elle implique d'importants changements dans l'institution scolaire - et beaucoup plus coûteuse. Mais c'est une vraie réponse aux défis éducatifs, culturels et sociaux que l'école du XXI^e siècle se doit de relever. C'est dans cette voie qu'il convient de s'engager.

C'est un fait, le collège unique, monolithique et rigide, a fait son temps. Place au collège différencié. Un collège diversifié dans ses objectifs éducatifs et ses programmes. Un collège souple, adaptatif et beaucoup plus efficace dans les procédures pédagogiques. Un collège profondément réformé et qui, conformément à la loi d'orientation de 1989, vise la promotion de tous les élèves par le succès au maximum des possibilités de chacun.

Un « Munich » éducatif

par Bruno Mattéi

LE collège unique, cet « obscur objet » d'un désir d'école démocratique, est en train de vivre ses dernières heures. L'enquête FSU-Softres, rendue publique le 20 novembre, fait apparaître ce que l'on savait déjà, au demeurant : les enseignants dans leur majorité ne croient plus au collège unique et ne pensent surtout plus que l'école puisse réduire les inégalités.

Tout est prêt désormais pour la signature d'une sorte de Munich éducatif entre les enseignants, leurs syndicats, qui ont cessé progressivement d'y croire, et les pouvoirs politiques, qui n'en pensaient pas moins, déjà largement à gauche et très ouvertement à droite.

Il est vrai que le collège unique a surtout été pendant près de trente ans un objet imaginaire. Chacun sait que lorsque les élèves « hétérogènes » se sont retrouvés sur les mêmes bancs, les apprentissages y ont été conduits selon des programmes, des formes pédagogiques et surtout des procédures de sélection et d'orientation conformes aux exigences du lycée général et des voies de « l'excellence

Le prix à payer pour maintenir le simulacre est aujourd'hui devenu trop lourd

républicaine ». Sans oublier le travail de sappe qui n'a jamais cessé derrière l'enseigne du collège pour regrouper les proms de la « méritocratie » dans les « bonnes classes », selon des hiérarchies de filières et d'options.

Pendant trente ans, on a évité de poser la seule question qui aurait dû importer : si l'on voulait vraiment un collège unique, alors il fallait inventer une nouvelle culture scolaire. Soit une culture commune, où « commun » prenne un sens qui ne soit pas seulement celui du niveau ou d'un programme minimum, mais d'abord celui de valeurs à partager pour exister et apprendre sans exclusion, sans s'exclure. Mais comment aurait-on pu ne serait-ce qu'y songer, lorsque l'édifice tout entier est resté verrouillé par le mythe et aujourd'hui l'imposture de l'égalité des chances, parfaitement conforme, sinon nécessaire, au grand jeu de la compétition de chacun contre tous. Un jeu où, comme le dit Albert Jacquard, les gagnants y

sont d'impeccables « fabricants de perdants ».

Plutôt que de travailler à fonder le collège, comme d'ailleurs l'école tout entière, sur des valeurs conformes à l'idée républicaine : l'égalité des droits (et non des chances), la solidarité, pour ne rien dire de la fraternité, ce hiéroglyphe qui attend

BRUNO MATTÉI est professeur de philosophie à l'Institut universitaire de formation des maîtres de Lille.

toujours son Champollion, on a feint. Feint de croire que le collège unique n'était pas suffisamment unique parce qu'il manquait toujours et éternellement de moyens, que les formations, encore insuffisantes, n'étaient pas assez imprégnées de la « bonne » pédagogie, différenciée, individualisée, croisée, active, etc., ou que l'intendance ne suivait pas dans son insondable pesanteur.

Le carnaval des hypocrisies aurait pu continuer : chacun pouvant après tout y trouver les avantages, qui de sa bonne conscience pédagogique, qui de sa bonne conscience politique. Sauf que le prix à payer pour maintenir le simulacre est aujourd'hui devenu trop lourd. Car la vraie raison pour laquelle professeurs et syndicats jettent l'éponge, c'est la situation dans les collèges, devenue de plus en plus explosive.

Charles Péguy, dès 1904, écrivait de façon prophétique que « l'on mentait beaucoup à l'école », mais que le mensonge y serait plus difficile à supporter qu'ailleurs, parce que, disait-il, les jeunes âmes n'étaient pas encore habituées « aux empiètements de la fraude ». Les violences réactives, les incivilités et, aussi, l'ennui quasi ontologique de se rendre dans une école désertée de sens pour de plus en plus d'élèves expriment de façon incandescente les pathologies de nos mensonges collectifs.

L'absence de toute réponse aux questions de la promesse démocratique conduit aussi logiquement que lâchement à l'acte de décès du collège « inique ».

Certains ne manqueront pas de verser quelques larmes républicaines et de dresser une stèle sur la place « symbolique » désormais désertée. Les enfants « hétérogènes » vont pouvoir être reprofilés, pour le soulagement de leurs maîtres, dans des filières faites pour leurs « talents » si particuliers. « L'élitisme républicain », plus que jamais cache-misère de la ségrégation sociale, entend poursuivre sa course dans la paix retrouvée, ou du moins l'imagine-t-il bien à tort. Mais que les uns et les autres se souviennent du mot de Tacite : « Ils créèrent un désert qu'ils baptisèrent la paix. »



Le nouveau cauchemar du Kenya

Le double attentat de Mombasa, survenu quatre ans après celui contre l'ambassade américaine à Nairobi, bouleverse un pays qui « respecte la diversité », écrit le « Daily Nation »

« **POURQUOI** encore nous ? »

C'est la question que les Kenyans ont commencé par se poser après avoir subi, jeudi 28 novembre, un double attentat dirigé contre des touristes israéliens, mais qui a touché surtout des victimes locales, quatre ans après l'attaque au véhicule piégé contre l'ambassade de Nairobi, attribué à la mouvance d'Oussama Ben Laden et d'Al-Qaïda, et qui avait tué deux cent trois Kenyans et douze ressortissants Américains.

Le Kenya est un « ventre mou », analyse le *Daily Nation*, le grand quotidien de Nairobi, « suffisamment riche pour attirer des investisseurs et des intérêts occidentaux », mais pas assez « pour s'offrir une sécurité de haut niveau », « suffisamment démocratique – et corrompu – pour laisser des terroristes se déplacer avec tout leur matériel ». Mais chacun, dans le pays, a compris également que l'un des facteurs qui a fait – par deux fois – du Kenya une cible idéale pour le ter-

Daily NATION

rorisme islamiste est constitué par les affinités et les liens techniques, y compris militaires, entretenus par son gouvernement avec ceux des Etats-Unis et d'Israël. Faut-il, donc, continuer de privilégier de telles alliances ? Dans son édition du 30 novembre, le *Daily Nation* ose poser une question qui était jusqu'alors taboue : « Nous pourrions bien ne pas nous associer à ce que certains Etats appellent leur guerre contre le terrorisme, dans la mesure où ceux-ci pourraient utiliser ce concept comme un moyen d'habiller la poursuite de leurs propres intérêts géopolitiques. »

Avant le drame de Mombasa, nul n'aurait osé, dans le pays, remettre de la sorte en cause, même avec les plus grandes précautions stylistiques, les liens qui se sont tissés de longue date entre le Kenya et ses deux puissants

alliés occidentaux. Mais la population se rapproche d'élections générales à l'issue incertaine et qui devraient voir, le 27 décembre, l'élection d'un nouveau président et le départ de Daniel Arap Moi, après vingt-quatre ans de pouvoir autoritaire. Et il flotte à travers tout le pays un léger parfum de temps nouveaux.

Que de nouvelles interrogations naissent dans les circonstances dramatiques d'un tel double attentat n'est peut-être pas aussi paradoxal qu'on pourrait le penser. L'attaque du jeudi 28 novembre, avec le traumatisme qu'elle a suscité, ne fait que précipiter une évolution, déjà commencée, des centres d'intérêt des Kenyans.

« TOLÉRANCE RELIGIEUSE »

Bénéficiant depuis l'indépendance d'une prospérité exemplaire à l'échelle du continent africain, les Kenyans avaient pris l'habitude de demeurer indifférents à tout ce qui ne concernait pas direc-

tement leurs propres affaires nationales et les intrigues de leur classe politique. Ils viennent subitement de découvrir que leur pays s'est, pendant ces années, constitué des ennemis. Ces ennemis se trouvent-ils aussi parmi les Kenyans ? Le *Daily Nation* répond en se demandant, à propos de Mombasa : « Est-il possible que des terroristes marchent dans les rues paisibles de la vieille ville ? (...) Que le jeune homme poli assis à côté de moi dans un "matatu" [bus collectif] puisse être versé dans la technique de tirer un missile ou de manipuler des explosifs ? » Le quotidien répond par l'affirmative : « Des attaques comme celles que nous avons subies jeudi – les missiles tirés sur l'avion et l'attaque suicide dans l'hôtel de la côte – n'ont pas pu être organisées par des gens qui venaient d'arriver dans le pays. »

Reste que le journal de Nairobi professe ce respect et cette tolérance, notamment religieuse,

dont se sont toujours enorgueillis les Kenyans : « Car nous, au moins, nous avons ce que les protagonistes du Proche-Orient n'ont sans doute pas eu l'occasion de suffisamment expérimenter, et en conséquence n'apprécient pas suffisamment : une histoire de tolérance religieuse et raciale, accompagnée d'un respect pour la diversité. » Cette profession de foi n'est pas un slogan creux. Le pays a fait jusqu'ici la démonstration, en dépit d'antagonismes ethniques manipulés par les élites lors des deux dernières élections générales, d'une véritable tolérance qui leur permet, par exemple, d'accueillir partout sur leur sol une foule de réfugiés de tous les pays en crise de la région, mais aussi de la péninsule arabe, d'Europe, du sous-continent indien ou d'ailleurs, sans dériver xénophobe d'aucune sorte.

Jean-Philippe Rémy

★ www.nationmedia.com

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Eclipse

■ Une éclipse totale du Soleil doit se produire le 4 décembre dans le sud de l'Afrique, une partie de l'Antarctique, l'Océanie et la partie méridionale de l'Asie du Sud-Est.

ftp://umbra.nascom.nasa.gov/pub/eclipse/021204/TP200120990.pdf
 ■ Le NASA-Goddard Space Flight Center fournit les coordonnées des limites de la zone d'ombre et les heures de passage de l'éclipse des principales villes où l'on pourra l'observer.

▷ <http://sunearth.gsfc.nasa.gov/eclipse/OH/path>
 /Path2002.html#2002Deco4T
 ▷ <http://sunearth.gsfc.nasa.gov/eclipse/OH/LC/LC2002-2.html>
 ▷ <http://sunearth.gsfc.nasa.gov/eclipse/TSE2002/TSE2002.html>

■ Le centre recense en outre les données météorologiques en Afrique et en Australie permettant de prévoir les conditions d'observation.

▷ <http://sunearth.gsfc.nasa.gov/eclipse/TSE2002/TSE2002xt/Tozweather01.html>
 ▷ <http://sunearth.gsfc.nasa.gov/eclipse/TSE2002/TSE2002xt/Tozweather02.html>

■ Le site Eclipse Africa 2002 a rassemblé des cartes détaillées du trajet du cône d'obscurité en Afrique subsaharienne.

www.eclipse.za.net/html/2002_maps.html
 ■ Un musée de San Francisco a constitué un site complet sur les éclipses, la façon de les observer et ce qu'il faut y voir.

www.exploratorium.edu/eclipse/
 ■ L'Institut de mécanique céleste publie un calendrier des éclipses dans le monde jusqu'à 2004.
www.imcce.fr/ephem/eclipses/soleil/Soleil.html

vincent.truffly@lemonde.fr

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Les musulmans vus par la presse australienne

Depuis l'attentat de Bali, une fraction de l'opinion les regarde avec hostilité et crainte

« **LES PLAINTES** commencent déjà à affluer au musée. Des personnes indignées nous ont écrit qu'une telle exposition, en ce moment, était un affront à nos valeurs chrétiennes », confie Edmond Capon, directeur de l'Art Gallery of New South Wales (Nouvelle-Galles du Sud, NSW), à Sydney, au *Sydney Morning Herald*. « La cause de cette révolte culturelle » n'est pas une exposition pornographique ou un portrait sacrilège du Christ, mais une collection de porcelaines, céramiques, feronneries, tissus, bijoux et calligraphies, certains millénaires, intitulée « Les arts de l'islam », précise le quotidien.

Près de deux mois après l'attentat de Bali, les musulmans – pourtant moins de 2 % de la population australienne – sont au centre de la tourmente. « La tension entre musulmans et non-musulmans augmente chaque jour, alimentée par les médias », s'alarme l'auteur féministe Germaine Greer dans *The Age*. Dans le même quotidien, Randa Abdel-Fattah, écrivain à Melbourne, regrette que, « jour après jour, nos politiciens, journalistes, animateurs de radio et courriers des lecteurs confirment que la "guerre contre le terrorisme" s'est enflammée dans un langage stéréotypé ». Les émissions de radio, à la recherche de controverses, nourrissent le débat d'amalgames entre l'actualité de Bali et celle de la banlieue de Sydney, où des gangs de jeunes musulmans libanais sont accusés d'avoir violé des adolescentes blanches. Le *Herald* déplore le fait qu'en opposition avec les récits de générosité et de bravoure qui ont suivi l'attentat, l'Australie connaisse des épisodes de « bigoterie reli-

gieuse, de monoculturalisme, de racisme et de xénophobie cruellement encouragés par la radio ». Il dénonce l'émergence d'un courant selon lequel « les musulmans sont violents, indignes de confiance, et que les gouvernements passés ont trahi les Australiens avec leur politique d'immigration qui a encouragé une diversité de coutumes, de langues et de pratiques religieuses ».

INTERDIRE LE FOULARD

La communauté musulmane, qui n'avait pas connu de problèmes d'intégration, est la cible d'actes violents, incendies de mosquées, harcèlement de jeunes filles portant le voile. Un député chré-

tien-démocrate alimente la psychose en demandant l'interdiction du foulard parce que les musulmanes pourraient y dissimuler des armes ou des explosifs. Le porte-parole des musulmans libanais d'Australie souligne dans *The Australian* que celles-ci « ont déjà assez souffert. Aujourd'hui pourtant, un député s'en prend à elles avec des propos qui vont attiser les tensions. Ce n'est pas le type de comportement que l'on attend d'un pays comme l'Australie ». Bob Carr, premier ministre de NSW, craint dans le même journal qu'« en attaquant des Australiens musulmans, on crée les prémices à partir desquels les groupes extrémistes recrutent des jeunes ».

« TELAD » (Israël)



Sharon vainqueur. Le premier ministre israélien a été largement réélu à la tête de son parti, le Likoud, devant son rival Nétanyahou. Il conduira donc la campagne pour les élections anticipées du 28 janvier.

DESSIN DE MICHEL KICHKA

Marion Girault-Rime

AU COURRIER DES LECTEURS

Le collègue et le bonheur

Le collègue unique comme ascenseur social, c'est une idée à laquelle tiennent surtout ceux qui y ont réussi. Mais les autres ?... Ce qui importe, plus que le rang scolaire ou social, n'est-ce pas les conditions de la réalisation de ses propres talents ? Dans le cas contraire, ça voudrait dire qu'une vie réussie, c'est seulement une vie qui atteint les sommets des hiérarchies de classes, pour ne pas dire bourgeoises, de nos sociétés...

Ce n'est donc pas verticalement, en termes de jugement de valeur, qu'il faut penser nos enseignements mais horizontalement, c'est-à-dire d'une manière ouverte, diversifiée, correspondant aux aptitudes de chacun. Chacun étant libre de son parcours, de son cycle court ou long, quitte à reprendre plus tard des études, sans qu'il soit dit que l'un est inférieur à l'autre. (...)

Serions-nous donc « égaux et responsables » seulement devant la loi (sans qu'il soit tenu compte, cette

fois, de notre prétendu niveau d'intelligence) mais « inégaux en considération » selon le choix d'études que l'on fait et les métiers pratiqués, fussent-ils indispensables ? (...)

Notre système éducatif, enfin (bien que les enseignants en aient tout le mérite et la charge), n'a pas été assez attentif, entre autres, aux conditions particulières de la scolarisation des différentes vagues d'enfants d'immigrés et des rythmes d'études nécessaires à leur apprentissage, de la lecture en particulier.

Pour toutes ces raisons, afin d'en finir avec les préjugés et les hiérarchies destructrices de nos lycées, il faut, quitte à prolonger pour certains l'école primaire, offrir aux élèves qui le souhaitent des écoles techniques et professionnelles qui les accueillent dès l'âge de 14 ans, avec toutes les possibilités de passerelles d'un type de formation à un autre. Il faut que les élèves soient fiers de leur orientation.

C'est pourquoi il faut diversifier l'offre en mettant ces écoles sous une autre tutelle que celle de l'éducation nationale. Le ministère de l'agriculture n'a-t-il pas ses écoles !

Ce qui, de plus, allégerait le « mammoth » tant décrié. (...)

Pas plus que nos amours, l'intelligence n'est une question de hiérarchie. Donnons à tous les chances les plus égales possible. Et, pour le reste, à chacun de juger de ce qui l'aide à vivre et à réussir. A chacun son bonheur et son haut de l'échelle.

Jacques Perret
Paris

La belle et la bête

Cent morts au Nigeria dans des affrontements civils et un slogan stupéfiant lancé par des manifestants musulmans : « A bas la beauté ! » (*Le Monde* du 23 novembre).

C'est la toute première fois sans doute que se formule aussi crûment la haine de la beauté (...). Hitler brûlait des livres et désignait à toute vindicte l'art « dégénéré ». Mais c'était au nom d'une autre conception de la beauté : l'art néoclassique d'un Arno Brecker ou le réalisme quasi photographique des peintres du régime. Plus près de nous, en France, lorsqu'un maire Front national prit ses fonctions à Toulon, son premier geste, en quel-

que sorte fondateur, fut de faire raser une œuvre monumentale d'art contemporain et de la remplacer par des oliviers. Ce fut au nom de la beauté de la nature qui, « elle au moins, ne ment pas » (on connaît le discours).

Dans les pays arabo-musulmans, on a assisté au dynamitage des colosses antiques en Afghanistan, à l'interdiction de la musique en Iran et ailleurs, à l'occultation de la beauté des femmes. Etait-ce au nom de l'Islam ? Nous savons bien que le prétexte est fallacieux. L'Islam dès l'origine a connu des périodes d'épanouissement culturel incomparable, une pensée humaniste, un amour et un respect des femmes, une littérature qui produisit quelques-uns des plus beaux poèmes de la littérature universelle (Ah ! Din Rûmi au XIII^e siècle).

Avec leur slogan, les Nigériens « ont mangé le morceau ». La religion, les idées, la nature ne sont que des prétextes à l'instauration des obscurantismes. (...)

Pourquoi la beauté ?

Maurice Benhamou

Paris

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LES ÉCHOS

Favilla

Après avoir été le fondateur d'Attac et avoir présidé ce mouvement pendant quatre ans, Bernard Casen peut se vanter d'un bilan flatteur. Parti de rien, il a su convaincre trente mille personnes de retrouver le chemin du militantisme. Comment un tel mouvement a-t-il pu se mettre en marche ? Une première explication est une réponse par dépit. Les citoyens les plus actifs délaissent les vieux partis parce qu'ils sont devenus de pures machines électorales au service des élus, petits et grands, sans aucune vie interne. La seconde explication est plus ambitieuse et sans doute plus juste. Attac a su mobiliser parce qu'elle s'est placée immédiatement sur le bon terrain : la mondialisation. Désormais, les avocats de la mondialisation trouvent en face d'eux des experts compétents et qui ne se contentent plus d'un discours défensif. Eclairé par les feux du succès, convoité par les professionnels du pouvoir, il sera difficile à ce mouvement de rester ce qu'il a été de plus original, c'est-à-dire un mouvement d'éducation populaire.

■ RTL

Alain Duhamel

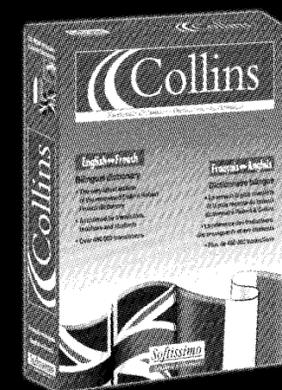
Attac a déjà gagné une bataille idéologique en s'imposant dans le débat comme un interlocuteur quasi inévitable. D'ailleurs, la droite lui envoie quelques signes aimables et quelques émissaires discrets, et la gauche rivalise de tentatives de séduction : pas un courant du PS, pas un rameau des Verts, pas une sensibilité du PC, pas un responsable de la LCR qui ne multiplie les contacts et ne cherche à s'associer d'une manière ou d'une autre à cette force nouvelle. En fait, Attac s'est installée dans le débat idéologique, aux confins de l'extrême gauche et de la gauche de gouvernement, beaucoup plus près de la première que de la seconde. Le mouvement veut incarner un pôle de radicalité, une volonté de rupture face au capitalisme financier, un contre-modèle. Sa prochaine étape est visiblement de prêcher l'intransigeance et l'opposition frontale, tout en évitant soigneusement de se faire récupérer par les forces de gauche classiques.

■ LIBÉRATION

Gérard Dupuy

Tous en chœur, à gauche toute ! Le recadrage gauchisant défendu pour le PS par Emmanuel n'est qu'un exemple du tropisme centrifuge qui saisit les formations de la défunte gauche plurielle. Il a frappé au PCF avec l'éviction de Hue par Buffet, il pointe son nez chez les Verts avec Lipietz et il touche même Attac, où le nouveau secrétaire s'intronise par un discours de politique intérieure de vieux croyant communiste. La double défaite du printemps dernier a interdit les retouches simplement cosmétiques, résonnant plutôt comme une sommation de décliner son identité. D'où un fort prurit introspectif qui a saisi tout ce que le camp progressiste compte de familles. Or tous regardent dans la même direction, à senestre, voire y foncent tête baissée. Après vingt ans de pragmatisme à contrecœur, n'est-il pas naturel de s'offrir un peu de romantisme ?

Les célèbres dictionnaires Collins enfin disponibles sur Cd-Rom !



"Le Robert et Collins, la référence en la matière..."
Internet Pratique

"On a rapidement du mal à se passer de cet e-dico"
Le Point

"C'est un délice de cliquer..."
Le Nouvel Observateur

"Les 480 000 traductions anglais-français et français-anglais du fameux dictionnaire Collins sur un seul CD-ROM..."
Net

Lexibase-Collins : une gamme de dictionnaires électroniques signée Softissimo.
En vente à la Fnac, chez Surcouf, Alapage, Amazon...
Informations : 01 56 75 25 25 ou www.softissimo.com

Le Monde
ÉDITORIAL

Refonder l'Europe

ENFIN, l'Europe ! Comment ne pas saluer l'accélération du débat communautaire, entre le proche calendrier de l'élargissement à vingt-cinq et l'approfondissement des travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe ? De quoi a manqué en effet l'Europe, ces dernières années, sinon de politique, de volonté et d'imaginaire politiques exprimant un projet lisible, clair, mobilisateur, suscitant à la fois la discussion et l'adhésion, dégageant l'horizon d'une ambition collective en lieu et place d'une progression par à-coups et adaptations ?

Car toute politique, avant de se faire action, est d'abord un discours. C'est ainsi, par la parole, qu'elle se légitime, s'explique et se transmet. C'est de cette façon, en s'exprimant le plus clairement possible, qu'elle fonde un espace public, s'offrant dès lors en partage, se proposant à l'interpellation et se prêtant à l'illustration. De ce point de vue, on aurait tort de moquer, comme on l'entend ici et là dans son propre camp, l'activisme rhétorique et les envolées poétiques du ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin. La politique européenne de la nouvelle majorité devra certes se juger sur ses actes, mais le verbe qui, d'emblée, la fonde n'est pas indifférent. Qu'il ne soit pas précautionneux, prudent et réticent, qu'il soit au contraire enthousiaste, volontaire et lyrique, est déjà un élément au soupçon que le premier septennat cohabitationniste de Jacques Chirac avait parfois accordé d'un engagement européen circonspect. Qu'on entende un discours européen d'ouverture au monde, et non pas de peur du monde, où l'objectif de justice sociale est proclamé indissol-

ciable du progrès économique, est également de bon augure et de bonne pédagogie. Tout comme on ne peut qu'approuver le fait que ces discours s'accompagnent d'un investissement du ministre lui-même au sein de la Convention et d'un renforcement du couple franco-allemand autour de propositions communes, qu'il s'agisse de la politique de défense ou de l'harmonisation fiscale.

Reste à passer aux actes. « Le projet européen est à refonder, affirme Dominique de Villepin. Et il nous faut répondre à une triple exigence : clarté, légitimité, efficacité. » Trois mots qui recouvrent des enjeux de territoire, de pouvoir et de légitimité où se nouent l'ambition démocratique de l'Europe et la frontière de son espace politique. Territoire : si elle n'est pas d'une actualité immédiate, la question turque oblige à poser l'enjeu méditerranéen de l'Europe, d'une Europe qui serait à la fois d'Occident et d'Orient, dont l'héritage spirituel mêlerait la pluralité des monothéismes. Pouvoir : entre les travaux de la Convention, sur lesquels Valéry Giscard d'Estaing s'exprime, mardi, devant les députés, et les propositions de la Commission européenne, que nous dévoilons dans cette édition (*lire page 9*), l'enjeu est la lisibilité politique de l'Europe, tant pour l'extérieur, face à l'hyperpuissance américaine, que pour l'intérieur, auprès de ses citoyens dans leur diversité nationale. En ce sens, le troisième défi n'est pas le moindre : refonder la légitimité démocratique de l'Europe auprès de ceux qui l'habitent et qui ne la perçoivent, trop souvent, que comme une contrainte éloignée, élitiste et abstraite.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicton
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

■ **DANIEL GÉLIN.** Ce n'est pas Danièle Delorme qui jouait au côté de Daniel Gélin dans *Rendez-vous de juillet*, de Jacques Becker (*Le Monde* du 30 novembre). L'acteur avait pour partenaire Nicole Courcel.

■ **PRIX SAKHAROV.** Le prix Sakharov est décerné par le Parlement européen, et non par la Commission européenne, comme il était indiqué par erreur dans le point de vue collectif « Cuba, où est la gauche française ? » (*Le Monde* du 30 novembre).

■ **MAIRES DE FRANCE.** Dans l'article « Les villes s'essaient à

Internet et aux télévisions locales » (*Le Monde* du 26 novembre), nous avons attribué à l'Association des maires de France (AMF) la cosignature d'un texte qui l'a été par l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF).

PRÉCISION

■ **NATURA 2000.** A la suite de notre article « La France s'implique avec difficulté dans la protection de la biodiversité » (*Le Monde* du 24 octobre), l'Office national des forêts (ONF) nous prie de préciser qu'il pilote l'application du plan Natura 2000 dans la région de Gap par délégation du ministère de l'environnement.

L'opposition irakienne entre vœu pieux et divisions

SI L'ON DEVAIT se fier aux déclarations publiques, tout irait pour le mieux dans la meilleure des oppositions au régime de Saddam Hussein. On ne demanderait qu'à croire les opposants lorsqu'ils affirment faire partie d'« un seul groupe », d'une « grande famille » (l'ancien général Najib Salhi) ou être « tous dans un même bateau » (le secrétaire du comité central du Parti communiste, Hamid Majid Moussa). La réalité est différente. Alors que les risques d'une intervention contre le régime irakien demeurent très grands, et que la chute de Saddam Hussein est tout à fait probable, de sérieuses divergences continuent d'opposer la multitude d'opposants, membres de partis ou personnalités indépendantes.

Quelles que soient leurs origines politiques, ethniques et idéologiques, ils souhaitent tous le renversement d'un régime dont, à titre politique mais aussi parfois personnel, ils ont été victimes. Ils sont d'accord sur des principes généraux et des concepts – démocratie, élections libres, respect des libertés, pluralisme politique, décentralisation. D'autres questions telles que la forme du pouvoir, une fois Saddam Hussein renversé, ou la séparation de la religion et de l'Etat posent problème. Reste à savoir comment les compromis se feront quand il faudra passer aux actes.

Pour l'heure, tous ou presque disent qu'ils ne bouderaient pas un soutien « extérieur » pour se débarrasser de Saddam Hussein, étant entendu qu'« extérieur » signifie « américain », les Etats-Unis étant les seuls à s'être fixé pour objectif la chute du régime. Une couverture onusienne d'une telle attaque les comblerait. Elle les libérerait d'une double hantise : être ultérieurement forcés de se soumettre aux oukases américains concernant l'avenir de l'Irak, alors que les projets de Washington peuvent ne pas correspon-

dre à leurs vœux ; ne pas apparaître aux yeux de leurs propres concitoyens, et aussi d'une large partie du monde arabe, comme des marionnettes aux mains d'une administration américaine détestée au Proche-Orient, qui entend modeler le pays et la région à sa guise. On a les soutiens qu'on peut, plaident, avec des nuances, ceux qui approuvent une attaque armée américaine.

LA RÉOLUTION 688, UN VŒU PIEUX

Depuis douze ans, disent les partis kurdes, seuls les Etats-Unis ont porté un intérêt politique à l'opposition irakienne, quels qu'aient été par ailleurs les mérites des organisations non gouvernementales et de certains gouvernements occidentaux pour ce qui est de l'assistance humanitaire. L'Amérique, admettent-ils, roule d'abord pour elle-même, et n'a pas hésité à l'occasion à fermer les yeux lorsque le régime irakien a sévi contre ses propres populations. Et de rappeler l'insurrection du printemps 1991, lorsque, après avoir encouragé les Irakiens à se soulever, les Etats-Unis ont laissé Saddam Hussein écraser la révolte dans le sang. Le fait est, ajoutent-ils, que les Etats-Unis semblent aujourd'hui résolus à aller jusqu'au bout. Comment faire la fine bouche ?

C'est le même argumentaire qu'invoque le Conseil suprême de la révolution islamique en Irak, l'une des deux plus importantes formations chiites. Mais alors que le discours des partis kurdes a le mérite de la franchise, celui du Conseil est plus ambigu. « *Naguère, les Etats-Unis ne souhaitent pas de changement de régime en Irak. (...) Ils veulent désormais un nouveau pouvoir à Bagdad* », déclarait tout récemment encore au *Figaro* l'ayatollah Mohammad Baqer Al-Hakim, le chef dudit Conseil. Pour ajouter aussitôt : « *Mais nous ne comptons que sur Dieu et sur nos*

propres capacités » pour peu que, soulignait-il, la communauté internationale force Saddam Hussein à respecter la résolution 688 du Conseil de sécurité de l'ONU relative aux droits de l'homme et l'empêche de réprimer sa population. L'argument tient du vœu pieux, car il est difficile d'imaginer que Saddam Hussein se pliera de plein gré aux normes internationales en matière de respect des droits de l'homme, qui plus est, pour faciliter la tâche de ceux qui veulent sa chute. Sauf à intervenir militairement pour l'obliger à se soumettre... C'est la quadrature du cercle.

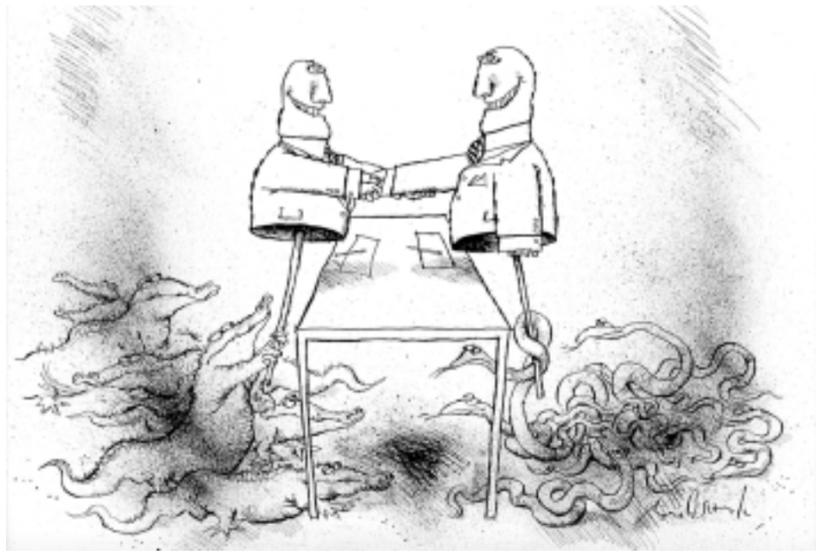
Le Parti communiste n'a eu de cesse de réclamer depuis des années l'application de la résolution 688. Il demande aujourd'hui que la relation entre les Etats-Unis et l'opposition soit une relation entre pairs, qui tienne compte des intérêts de Washington mais aussi « *de ceux du peuple irakien dans ses composantes arabe, kurde, turkomanne, assyro-chaldéenne. Nous voulons une relation équilibrée qui ne favorise pas les intérêts du plus fort [les Etats-Unis]... Il est impensable de compter sur la guerre américaine, l'invasion américaine et "la libération" américaine. L'opposition irakienne doit éviter de commettre cette faute* », plaide dans de récentes déclarations à un quotidien kurde le secrétaire du comité central du PC, Hamid Majid Moussa. Malgré des divergences idéologiques avec les communistes, la Daawa, l'autre grande formation chiite, est à peu près sur la même longueur d'onde. Avec d'autres petites formations communément groupées sous le qualificatif de nationalistes arabes, le PC et la Daawa ont décliné une invitation à un congrès de l'opposition suggéré par les Etats-Unis, qui devrait avoir lieu entre les 12 et 15 décembre à Londres pour discuter de l'après-Saddam Hussein.

Avant de donner leur accord, même les partis et personnalités qui ont accepté de participer à ce forum se sont renvoyés reproches et invectives. Pas question de laisser les partis constitués – le PDK et l'UPK pour les Kurdes, le Conseil suprême de la révolution islamique en Irak pour les chiites et l'Alliance nationale pour les sunnites – dominer la rencontre et rafler la mise, clamaient certains, singulièrement Ahmad Chalabi, qui se veut la figure de proue du Congrès national irakien (CNI), une coalition d'opposants constituée dès le début des années 1990 à l'instigation de Washington. Ce sont, selon lui, des dinosaures qui ne représenteraient pas l'Irak d'aujourd'hui, *a fortiori* de demain. Jusqu'à plus ample informé, ce sont pourtant ces formations qui bénéficient d'une réelle représentativité en Irak.

Ahmad Chalabi n'en a pas moins fini par obtenir, grâce à l'intervention de certains de ses amis du Pentagone, que de nombreuses personnalités « indépendantes » soient invitées à Londres. Une bonne partie de l'opposition souffre – ou bénéficie – de parrainages encombrants – ou rassurants... Les Etats-Unis, la Syrie et l'Iran sont les principaux tuteurs, qui bénéficient de leviers d'influence. Et ces ombrelles servent souvent d'arguments aux opposants eux-mêmes pour se lancer reproches et anathèmes. Réussiront-ils à s'entendre lorsque sonnera l'heure de vérité ?

Mouna Naïm

Tout va bien PAR RONALD SEARLE



La représentativité syndicale en question

Suite de la première page

En vingt ans, une seule élection à la Sécurité sociale, réservée aux seules centrales représentatives, a eu lieu, celle du 19 octobre 1983, qui avait conforté la CGT et placé FO devant la CFDT, mais moins de 53 % des 28 774 000 électeurs avaient voté.

Pour la cuvée prud'homale de 2002, les syndicats ont de nouveaux atouts. Un sondage CSA réalisé les 17 et 18 septembre auprès de 1 002 personnes pour la CGT a montré que, pour la première fois depuis dix ans, 52 % des salariés et 48 % des Français leur font confiance. Malgré l'échec de la grève des routiers, les syndicats font preuve d'un regain de combativité, classique quand la droite est au pouvoir. Sans que leur mobilisation ait atteint le niveau des années 1980, ils n'ont pas manqué leur journée de manifestations le 26 novembre à la SNCF et dans le secteur public. Ils ont de nouveau occupé la scène médiatique, réussissant même à faire resurgir le spectre du mouvement social de novembre-décembre 1995 que d'imprudents Cassandre prédisaient déjà.

Le doublement des subventions aux confédérations, prévu par Elisabeth Guigou et maintenu par François Fillon, le caractère moins confidentiel de la campagne publicitaire, les facilités nouvelles offertes au vote par correspondance peuvent leur laisser espérer que l'abstention n'atteindra pas de nouveaux records et ne s'envolera pas au-delà de 70 %. Mais les syndicats ont aussi quelques handicaps. Leur renouvellement depuis 1997

est une arme à double tranchant. Bernard Thibault a succédé à Louis Viannet à la CGT. François Chérèque a repris les rênes de la CFDT à Nicole Notat, qui elle-même s'était emparé du secrétariat général en 1992, moins de deux mois avant les élections prud'homales sans que le score s'en ressentisse. A la CFE-CGC, Jean-Luc Cazettes a pris la suite de Marc Vilbenoit, et à la CFTC Jacques Voisin a pris le relais d'Alain Deleu. A l'exception de Marc Blondel, qui assure la permanence, et dont la (délicate) succession à la tête de FO n'est prévue qu'en février 2004, ce sont autant de figures nouvelles en déficit de notoriété.

NOUVEAUX VENUS

Délivrées du risque d'avoir, comme en 1997, des listes faux nez du Front national – grâce à la loi du 16 novembre 2001 sur la lutte contre les discriminations –, comme de la CSL, qui a sombré corps et biens, elles seront soumises à une concurrence plus vive. L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) présente 903 listes cette année, sur 1 266, couvrant 80 % du corps électoral, contre 247 en 1997 (19 % de l'électorat). L'organisation d'Alain Olive, surtout implantée dans le public, a l'ambition d'obtenir 150 000 voix et de ravir la quatrième place à la CFTC. L'Union syndicale G10 Solidaires, composée surtout des SUD, présente 176 listes (32 % de l'électorat) contre 42 en 1997 (moins de 10 %). Annick Coupé espère franchir le seuil des 5 %, permettant d'être remboursé, dans les plus grosses agglomérations des 56 départements choisis par le G10.

Face à ces nouveaux venus, qui sont les plus allants pour réclamer une réforme de la représentativité, les centrales peuvent compter sur l'évolution de leur discours depuis cinq ans. Bernard Thibault, qui joue sur son look jeune et sympa, incar-

ne une mutation de la CGT, largement amorcée par son prédécesseur. Plus distanciée du PCF, elle cultive, au-delà de la contestation, le syndicalisme de propositions. François Chérèque esquisse sa singularité par rapport à Nicole Notat et redécouvre même la critique du capitalisme, dont la CFDT avait fait son fonds de commerce il y a trente ans. Jean-Luc Cazettes, qui a une forte pente à remonter dans la section encadrement où la CFE-CGC avait perdu huit points en 1997, s'en prend en toute occasion au Medef. Même la sage CFTC retrouve des accents combatifs. Seul Marc Blondel reste dans « sa » continuité.

Pour autant, l'orientation des campagnes et le choix des slogans révèlent à l'évidence que les syndicats ont choisi de se concentrer sur l'outil prud'homal, et donc sur les conseils de prud'hommes, et se gardent de remettre en jeu leur représentativité. Depuis « *le respect de vos droits, le droit au respect* », ou « *notre force pour l'avenir* », jusqu'à « *donnez votre voix à ceux qui savent l'entendre* », les slogans choisis sont plus consuméristes qu'idéologiques.

Pour autant, si les prud'homales ne redéfinissent pas la carte de la représentativité, elles montreront l'urgence d'une réforme. Victime, comme les autres pays industrialisés, de la désyndicalisation, la France souffre surtout de sous-syndicalisation. Avec moins de 8 % de la population active salariée – et moins de 5 % dans le secteur privé –, elle a un des plus bas taux de syndicalisation du monde ! Les négociations sur les 35 heures ont provoqué un frémissement de la syndicalisation, mais les chiffres officiels sont loin d'être transparents. Si on met à part FO et son million d'adhérents dépourvu de la moindre crédibilité, la CFDT, avec 865 528 membres en 2001, serait la première organisation devant la CGT (700 000).

Mais elle compte un adhérent pour huit timbres mensuels payés quand la CGT se base sur 10 timbres. Avec la même méthode de calcul, la CGT aurait 875 000 adhérents...

DES CRITÈRES OBSOÈLES

Les fameux critères de représentativité – effectifs, indépendance, cotisations, expérience et ancienneté, attitude patriotique pendant l'Occupation – sont de plus en plus obsolètes. Imaginés par Alexandre Parodi dans une circulaire du 10 mai 1946 – après la naissance de la CGC –, repris dans la loi du 11 février 1950 sur la négociation collective, ils ont été confirmés par celle du 13 novembre 1982. Comme si rien n'avait bougé. L'arrêté du 31 mars 1966, après la déconfessionnalisation de la CFTC et sa transformation majoritaire en CFDT, en a déduit que cinq centrales étaient représentatives.

Mais pour que les syndicats puissent fonder leur légitimité sur une représentativité avérée, le statu quo n'est plus tenable. La CFDT a proposé une élection de représentativité le même jour dans toutes les entreprises d'une même branche. Il s'agirait – autre novation – d'élire les délégués syndicaux. Cette réforme permettrait de légitimer des accords de branches et d'entreprises avec des syndicats réellement majoritaires. L'expérience montre que lorsque les élections sont au plus près du terrain, comme pour les comités d'entreprise, les salariés votent. La participation oscille entre 66 % (en 1995) et 65,3 % (en 1999), soit l'équivalent de l'abstention aux prud'homales. Le ministre des affaires sociales veut « *revivifier et moderniser notre démocratie sociale* ». La CGT, la CFDT, l'UNSA, le G10 et même, pour d'autres raisons, le Medef, le pressent d'agir sur la représentativité. Osera-t-il jouer la carte de la réforme ?

Michel Noblecourt

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Mercredi 4 décembre, **THIERRY BRETON**, le nouveau patron de France Télécom, va subir son baptême du feu, avec la présentation de son plan d'action devant son conseil d'administration. C'est sur le volet social

du sauvetage financier que le nouveau PDG est attendu par les syndicats de l'entreprise publique, qui ont appelé à des **MANIFESTATIONS**. Aucun chiffre ne devrait être annoncé – si ce n'est celui déjà

connu des 20 000 départs en préretraite – mais de fortes **INCITATIONS** devraient être mises en place pour convaincre une partie des **112 400 FONCTIONNAIRES** de l'entreprise et de ses filiales de rejoindre

les rangs d'autres administrations, comme l'éducation nationale. Le sauvetage financier constitue la principale priorité. Un établissement public existant va prêter jusqu'à 9 milliards d'euros.

Un plan de sauvetage à hauts risques pour France Télécom

Thierry Breton, le PDG de l'entreprise publique, présente, mercredi 4 décembre, son projet. Un établissement public va venir à son secours pour éviter la crise de trésorerie et l'entreprise va se restructurer en profondeur. La Commission européenne et les syndicats vont examiner ce plan avec attention

THIERRY BRETON, PDG de France Télécom depuis le 2 octobre, s'était donné deux mois pour tenter de désamorcer un à un les dossiers explosifs qui l'attendaient : l'endettement colossal, les sureffectifs et la perspective – plus ou moins lointaine – de la privatisation (l'Etat détient 55 % du capital). Mercredi 4 décembre, la « méthode » Breton, qui avait réussi chez Thomson Multimedia, va subir son baptême du feu chez France Télécom, avec la présentation de son plan d'action devant son conseil d'administration.

Galvanisés par l'importance du nombre des manifestants lors de la mobilisation nationale pour la défense du service public, mardi 26 novembre (45 % des salariés de France Télécom avaient fait grève, selon la direction), les syndicats de l'entreprise publique ont appelé à des rassemblements mercredi à 16 heures devant le siège parisien et les directions régionales, au moment de l'annonce du « plan d'accompagnement » social, corollaire du sauvetage financier.

Les mesures de restructuration ont fait l'objet d'un débat particulièrement délicat entre la direction de l'entreprise et le gouvernement. Finalement, en raison du contexte social miné, l'entreprise ne fera aucune annonce spectaculaire. Mais elle devrait mentionner clairement le problème des sureffectifs

et du retard de compétitivité par rapport à la concurrence. Outre-Rhin, Deutsche Telekom, confronté à des difficultés similaires, a prévu de supprimer 50 000 emplois en trois ans. Si aucun chiffre ne sera annoncé chez France Télécom – à part celui déjà connu des 20 000 départs en préretraite au cours des trois prochaines années –, de fortes incitations devraient être mises en place, avec l'aide du gouvernement, pour convaincre une partie des 112 400 fonctionnaires de l'entreprise de rejoindre les rangs d'autres administrations, comme l'Education nationale. Actuellement, seuls 300 à 500 fonctionnaires font le choix de quitter chaque année France Télécom.

A court terme, le traitement de la crise de liquidités potentielle en 2003 constituait de toute façon le dossier le plus urgent. L'opérateur doit faire face l'an prochain aux échéances de sa dette pour un montant de près de 15 milliards d'euros. A priori, il dispose encore de près de la moitié d'une ligne de crédit de 15 milliards d'euros octroyés par ses banques, ce qui est loin d'être suffisant. Le gouvernement a donc décidé de venir en aide à l'entreprise pour passer ce cap difficile.

Il a imaginé un montage qui lui permet de ne pas augmenter le déficit budgétaire de l'Etat. C'est un établissement public qui va octroyer une ligne de crédit, cette dernière



pouvant atteindre 9 milliards d'euros. Le choix s'est porté sur un établissement public existant, l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP), qui a déjà accompli ce type de missions, de façon à accélérer la procédure et à ne pas ouvrir le débat législatif. L'ERAP va en outre hériter des parts de l'Etat dans France Télécom

(la loi des télécommunications du 31 décembre 1996 stipulait pourtant que l'Etat devait détenir « directement » la majorité du capital de l'opérateur).

Grâce à ce montage, France Télécom verra l'état financier se desserrer et pourra aborder la suite des événements en gardant la maîtrise de son calendrier. Ce plan, dont les

grandes lignes ont filtré au fil des jours, a été bien accueilli par les marchés financiers. L'action France Télécom a fortement progressé depuis l'entrée en fonction de M. Breton, et a terminé vendredi à 18 euros, soit un quasi triplement depuis le plancher de 6,94 euros, atteint cet été.

« MACHINE À CASH »

M. Breton se donne ainsi le temps de gérer les deux problèmes financiers cruciaux de l'opérateur : s'attaquer à la dette record qui culminait fin juin à 70 milliards d'euros et reconstituer les fonds propres, négatifs de 400 millions d'euros. La recapitalisation de France Télécom apparaît inéluctable, mais, pour ne pas subir la pression des marchés et ne pas peser sur les cours, l'entreprise ne souhaite pas fixer d'échéance.

En attendant, M. Breton veut mettre l'accent sur les capacités de l'entreprise à devenir une « machine à cash », une mécanique qui permettra de contribuer de façon significative au désendettement. Tout sera fait pour accroître la capacité d'autofinancement de l'entreprise. M. Breton s'appuie à jouer sur l'ensemble des leviers à sa disposition. Il va lancer un vaste programme de réduction des coûts. Outre les réductions d'effectifs, le budget d'investissement, qui se chiffre à près de 9 milliards d'euros, sera drastiquement revu à la baisse. Une réduction de 30 % à 40 % est envisagée, soit près de 3 milliards d'euros d'économie par an. Le calendrier de déploiement des réseaux de téléphonie mobile UMTS va être révisé et les nouvelles dépenses reportées.

La grande inconnue reste la position de la Commission européenne sur ce dossier. Bruxelles ne manquera pas de faire remarquer que puisqu'il faut utiliser un établissement public pour prêter de l'argent à France Télécom, plutôt que de recourir à un emprunt sur le marché ou de faire appel à des banques, il s'agit bien d'une aide d'Etat. La Commission devrait donc assortir son accord d'une

série de conditions sur la restructuration de France Télécom et son allègement progressif sur le droit commun des sociétés.

Des conditions qui risquent de compliquer la tâche de M. Breton qui a jusqu'à présent veillé à ce que le volet politique ne vienne pas perturber son plan de sauvetage. Ainsi, malgré les fortes pressions au sein du gouvernement et de la majorité présidentielle – où certains plaident pour l'affichage clair de la perspective de la privatisation –, aucun signal ne devrait être donné mercredi en ce sens. Pour le gouvernement, France Télécom n'a pas vocation à rester la propriété de l'Etat mais, à court terme, son

Accord sur MobilCom

France Télécom a annoncé, dimanche 1^{er} décembre, la signature d'un accord avec les banques et les fournisseurs de sa filiale allemande MobilCom. L'opérateur français s'engage à racheter la dette de MobilCom auprès de ses banques créditrices et des deux industriels, Nokia et Ericsson, pour un montant de 6,1 milliards d'euros, en échange de titres France Télécom convertibles à 47 euros. Ces titres sont rémunérés et devraient accroître les frais financiers de l'opérateur de 410 millions d'euros par an. Cet accord qui clôt définitivement le dossier MobilCom doit encore être approuvé par les actionnaires des deux sociétés.

intérêt d'actionnaire implique d'être patient et, au contraire, d'afficher clairement l'implication de l'Etat dans le plan de sauvetage. Juridiquement, le montage a été d'ailleurs conçu pour ne pas modifier l'environnement réglementaire de l'opérateur. La loi, qui prévoit que l'Etat conserve la majorité du capital, ne sera pas modifiée. Pour aller plus loin, il faudra forcément rouvrir le débat législatif.

Laurence Girard et Christophe Jakubyszyn

Le casse-tête des statuts multiples accentue le malaise chez les salariés

EN AGITANT le chiffon rouge de la menace de 40 000 à 45 000 suppressions d'emplois, le syndicat FO de France Télécom (*Le Monde* du 28 novembre), s'appuyant sur des rumeurs, a contribué à aggraver un peu plus l'inquiétude des personnels, qui s'était manifestée, mardi 26 novembre, par un taux de 45 % de participation à la grève nationale pour la défense des services publics. Cette inquiétude devrait à nouveau s'exprimer lors des rassemblements organisés devant le siège parisien et les délégations régionales du groupe, à l'appel des syndicats CGT, SUD, CFDT et FO, mercredi 4 décembre, à l'heure où devrait se réunir le conseil d'administration.

Ni la direction de l'opérateur ni le gouvernement n'ont confirmé l'hypothèse explosive de ces restructurations massives. Après un premier démenti, ils ont tenté de rassurer en indiquant que le volet social du plan de Thierry Breton, le PDG de France Télécom, ne sera examiné qu'ultérieurement. Outre la défense de l'emploi, tant dans la maison mère que dans les filiales, l'avenir du statut particulier des agents de l'opérateur suscite les craintes les plus vives des syndicats. Sur un effectif global de 146 800 salariés, dont 122 000 à la maison mère et 24 800 dans les filiales, l'entreprise compte encore 112 400 fonctionnaires et agents de l'Etat.

Cet effectif est en diminution constante

depuis les transformations législatives de 1996 et la mise en place du congé de fin de carrière à partir de 55 ans, financé par l'entreprise. Prévu jusqu'en 2006, ce dispositif, dont FO craint qu'il soit remis en cause après diverses déclarations ministérielles récentes sur les préretraites, fournit l'essentiel des départs et des réductions d'effectifs. Plus de 13 000 personnes en ont bénéficié en 2000 et plus de 17 400 en 2001.

« CASUS BELLI »

Ces chiffres devraient s'accroître avec l'évolution de la pyramide des âges, dans une entreprise qui compte 22 539 salariés de plus de 50 ans. De fait, la maison mère a perdu 26 200 emplois depuis 1996, et 20 000 départs sont encore programmés jusqu'en 2006, tandis que l'essentiel des recrutements, sur des contrats de droit privé, ont été effectués dans les filiales créées ou rachetées au gré des acquisitions. Au rythme actuel, selon le rapport du sénateur Gérard Larcher (UMP) publié en mars, il faudra attendre 2015 voire 2020 pour que le nombre de salariés de droit privé rattrape l'effectif des fonctionnaires.

Alors que s'esquissent divers scénarios de transfert dans une structure spécifique, la pérennité du statut, avec les garanties qui lui sont liées notamment en matière de retraite, représente un « casus belli » pour les syndicats. Pour la direction, elle s'apparente à un casse-tête

aggravé par la persistance de statuts différents parmi les fonctionnaires, entre les « reclassés » – une dizaine de milliers de personnes qui, pour avoir conservé leur ancien grade, peuvent revendiquer un droit de réintégration dans l'administration – et les « reclassifiés », la majorité des autres, qui ont basculé sur les nouvelles grilles depuis 1996. Parmi eux, les fonctionnaires détachés dans les filiales pourraient aussi faire valoir leurs droits spécifiques.

En l'état, la perspective de reclassement dans l'administration ne suscite que scepticisme. Actuellement, seuls 300 à 500 personnes par an en bénéficient. Et seuls les ingénieurs, cadres et chercheurs, dont France Télécom a pourtant besoin, semblent pouvoir trouver un point de chute, notamment dans l'Education nationale.

Les mutations internes et les changements de métier, qui ont affecté plus de 66 000 salariés en six ans, ont aussi contribué à aggraver le malaise dans une bonne partie du personnel reconverti dans les agences commerciales ou les centres d'appel. Majoritaires chez les techniciens et employés, la CGT (27,99 % des voix) et Sud (27,47 %) tentent de préserver un front uni avec la CFDT (20,45 %), surtout présente chez les cadres, et FO (13,85 %), même si cette dernière multiplie les initiatives séparées.

Michel Delberghe

La « méthode Breton » met l'entreprise sous pression

Le comité exécutif et le conseil d'administration vont être profondément remaniés

METTRE l'entreprise sous tension. Le mot d'ordre privilégié de Thierry Breton, à la tête de Thomson Multimedia, n'a pas tardé à être d'actualité au sein de France Télécom. Dès sa nomination à la présidence de l'opérateur de télécommunications, le 2 octobre, le successeur de Michel Bon a donné le ton. Sans attendre les conclusions de l'audit et l'échéance des deux mois qu'il s'était accordés pour analyser la situation de l'entreprise, M. Breton a lancé le programme « Turbo 4 ». Le but : mobiliser les salariés pour dépasser les objectifs fixés au quatrième trimestre.

Chaque direction régionale est chargée de mettre en musique le plan. En Ile-de-France par exemple, la priorité est donnée au renforcement des équipes commerciales, à l'accroissement de la vente par téléphone et à l'incitation de chaque agent à devenir prescripteur des produits France Télécom dans son entourage. Un appel au volontariat a été lancé pour renforcer les équipes présentes sur le terrain, mais aussi pour participer

aux opérations de télémarketing. L'accent est mis sur la vente de l'accès rapide à Internet, l'ADSL, un marché en forte croissance.

Les salariés, les cadres et les dirigeants de France Télécom ont donc commencé à prendre la mesure de la « méthode Breton », faite tout à la fois de pression et de dialogue. Elle leur apparaîtra avec plus d'évidence encore lors de la présentation des grandes lignes du plan stratégique qui devraient être dévoilées jeudi 5 décembre par le nouveau PDG. Appelé au chevet d'une entreprise qui traverse une grave crise financière, confronté à des agents qui s'inquiètent et s'interrogent sur leur avenir, M. Breton s'appuie à reprendre quelques-unes des recettes qui ont contribué à faire de lui le redresseur de Thomson Multimedia.

Tous les salariés de l'entreprise d'électronique grand public se souviennent de Spring, un programme d'austérité draconien, mis en place dès 1997. Cette chasse aux coûts superflus s'est accompagnée d'un plan de remise à plat complet

de l'organisation de Thomson Multimedia. Avec en filigrane la volonté de renforcer la réactivité de l'entreprise pour la remettre dans la course vis-à-vis de la concurrence et assurer son sauvetage financier.

TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les salariés de France Télécom s'attendent donc à leur tour à un plan drastique de réduction des coûts. A titre d'exemple, le couperet est déjà tombé sur le projet de construction du nouveau siège de la filiale de téléphonie mobile Orange en Grande-Bretagne. Mais la crainte d'un plan de suppression d'emplois pousse les organisations syndicales de l'opérateur à monter au créneau. Leurs représentants ont été reçus longuement par M. Breton dès le début de son mandat.

Pour réussir son projet de redressement, M. Breton compte sur ce qui a été la base de son succès jusqu'à présent, c'est-à-dire le travail d'équipe. Frank Dangeard, son ami et bras droit, le rejoint, probablement dès cette semaine au rang de directeur général, pour reformer un

tandem qui a fait ses preuves à la tête de Thomson Multimedia. Cet ancien banquier, très respecté, bénéficiait d'une grande délégation des affaires financières du groupe d'électronique. D'autres proches comme Marc Meyer ont accompagné M. Breton dans sa nouvelle aventure. Le patron s'appuie à remodeler en profondeur le comité exécutif et le conseil d'administration de France Télécom. A cette occasion, la sanction tombera pour certains cadres dirigeants de l'opérateur, au premier rang desquels Jean-Louis Vinciguerra, actuel directeur financier.

M. Breton compte aussi sur le concours de l'Etat. Bercy a planché sur un plan de sauvetage financier de l'opérateur. Les étapes suivantes seront étroitement négociées avec l'autorité de tutelle. M. Breton, qui a conduit Bull puis Thomson Multimedia sur le chemin de la privatisation, pilotera-t-il France Télécom sur cette même voie ?

L. Gi.

ET SI

vous nous parliez
de développement durable ?

Parce que notre volonté est de renforcer notre engagement dans le développement durable. Parce que nous avons besoin de vos remarques, suggestions, avis pour progresser, pousser plus avant certains projets. Parce que le développement durable est l'affaire de tous et de chacun.

Donnez-nous votre avis sur nos résultats présentés dans notre rapport annuel 2001, sur notre bilan après un an de mise en œuvre de notre agenda 21 et sur nos engagements en matière de développement durable sur edf.fr (forum développement durable).



donner au monde l'énergie d'être meilleur

Un an après Enron, le capitalisme cherche à rebondir

La faillite, le 2 décembre 2001, du groupe énergétique texan, présenté jusque-là comme un modèle de l'entreprise du XXI^e siècle, a révélé les turpitudes et les pratiques frauduleuses du monde des affaires américain

NEW YORK

de notre correspondant

Il y a un an jour pour jour, le 2 décembre 2001, Enron faisait faillite. La septième société américaine, qui réalisait un chiffre d'affaires de 101 milliards de dollars, venait de s'effondrer en quelques semaines. La plus importante banqueroute de l'histoire des Etats-Unis ne se résume pas aux malversations à la tête du groupe énergétique texan. Il ne s'agit pas non plus d'un avatar de la bulle spéculative autour de la nouvelle économie dont Enron se réclamait. Cette débâcle, enfin, ne se réduit pas aux compromissions de l'administration Bush et de la classe politique américaine avec une société particulièrement généreuse dans le financement des campagnes électorales.

L'affaire Enron est plus que cela. Elle révèle la dérive des règles, des pratiques, des hommes et des institutions qui assurent la crédibilité et le fonctionnement du capitalisme américain. Le système érigé en modèle, adopté sur toute la planète après l'effondrement du communisme, est corrompu. « Si les employés et les actionnaires d'une société ne sont pas raisonnablement sûrs que les bénéfices annoncés sont réels et que les dirigeants ne profitent pas de leur position pour s'enrichir à leur détriment, il n'y a tout simplement plus de capitalisme possi-

ble », résume Robert Litan, responsable des études économiques de la Brookings Institution.

Pendant des années, les comptes d'Enron ont été manipulés à l'insu ou avec la complicité des auditeurs, des membres du conseil d'administration, des avocats, des banquiers... Une imposture qui a échappé à la Securities and Exchange Commission (SEC), aux agences de notation financière, aux analystes, aux gestionnaires de fonds, aux journalistes. Pendant six années consécutives, Enron a été désigné par le magazine *Fortune* comme « l'entreprise la plus innovante ». Seize des dix-sept analystes américains spécialistes d'Enron recommandaient encore la valeur à l'achat en septembre 2001. Ceux de Goldman Sachs, Lehman Brothers, Salomon Smith Barney et UBS Warburg lui étaient toujours favorables en octobre, après l'annonce de 600 millions de dollars de pertes et six semaines seulement avant sa faillite.

Cette « entreprise du XXI^e siècle » s'est construite sur un énorme mensonge. Le métier qu'elle a inventé – transformer le gaz, l'électricité, le bois, le papier en simples marchandises virtuelles échangées sur un marché électronique – n'était pas rentable et en plus très risqué. Pour masquer l'échec de son modèle, Enron s'est lancée dans une fuite en avant, dissimulant dans de

nombreux partenariats des milliards de dettes et de pertes. Il avait construit une nébuleuse de plus de 3 000 filiales et sociétés en participation.

Nul doute que, dans les prochains mois, les dirigeants du groupe texan répondront de leurs actes devant la justice. D'ores et déjà, Arthur Andersen, le cabinet qui cer-

« La culture des patrons s'est résumée à prendre au passage tout ce qu'ils pouvaient »

L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SEC

tifiait les comptes d'Enron, a cessé d'exister, dans une débâcle de clients et d'employés. Le coup fatal lui a été porté par un tribunal fédéral, qui l'a reconnu en juin coupable « d'obstruction à la justice ». Il a détruit des milliers de documents relatifs aux comptes d'Enron dans la crainte d'être mis en cause. D'autres procès suivront. Il faut des coupables à l'opinion et au gouvernement Bush.

Mais si Enron était un cas extrême, il n'était pas isolé. Bénéfices fictifs, chiffres d'affaires gonflés, bilans manipulés, détournements...

Les années 1990 – celles de la bulle, de la spéculation, de l'argent facile – révèlent jour après jour leurs turpitudes. « Nous savions que c'était un casino, nous pensions qu'il était au moins honnête », reconnaît Barton Biggs, le principal stratège de la banque Morgan Stanley. Enron, WorldCom, Tyco, Adelphia, Global Crossing, la liste des entreprises en faillite dont les comptes étaient truqués ne cesse de s'allonger. A chaque fois, les histoires semblent différentes et tellement semblables : les dirigeants ont trompé les actionnaires et les salariés pour s'enrichir. Les fausses informations permettaient de continuer à faire monter le cours de Bourse et de vendre les stock-options avec de considérables plus-values. Plus de 250 sociétés américaines, un nombre sans précédent, réviseront leurs comptes cette année, et parmi elles des noms aussi prestigieux que Microsoft, General Electric, Xerox...

Sensible à l'écochocurement et l'exaspération de dizaines de millions de salariés et d'actionnaires américains, le Congrès a décidé, à l'approche des élections de novembre, de réformer le système en dépit des réticences de la Maison Blanche, des lobbies patronaux, de bon nombre de républicains et même d'Harvey Pitt, le président de la SEC. Adoptée à la fin du mois de juillet, la loi Sarbanes-Oxley est

le texte le plus important depuis soixante-dix ans pour le fonctionnement de l'économie américaine. Il crée un organisme indépendant de contrôle des commissaires aux comptes, augmente considérablement les peines encourues par les dirigeants d'entreprise indisciplinés et fixe dans le détail leurs obligations. Mais les débuts de la nouvelle loi ont été particulièrement chaotiques. Harvey Pitt a été contraint en novembre de démissionner, tout comme le président, qui venait tout juste d'être désigné, de la nouvelle autorité de la profession comptable. La réticence du président de la SEC face à toute réforme, sa volonté de protéger le système plus que les épargnants, ont créé un nouveau scandale et augmenté encore la confusion.

« La culture des patrons s'est résumée, avec l'euphorie boursière, à prendre au passage tout ce qu'ils pouvaient plutôt qu'à se préoccuper de l'intérêt des actionnaires et des salariés », résume le démocrate Arthur Lewitt, ancien président de la SEC. L'administration Bush l'avait remplacé par Harvey Pitt en août 2001, le jugeant « trop agressif envers les entreprises ». M. Lewitt dénonçait déjà de façon prémonitrice « les relations malsaines entre les sociétés, les analystes financiers et leurs employeurs ». Et il n'hésitait pas à affirmer que « la peur de l'humiliation, des mises en accusation publiques, de la ruine, changent et changeront les comportements des dirigeants ». Mais pour retrouver la confiance des épargnants et des salariés, il faudra du temps. « Le processus de guérison s'annonce long, prévient Lynn Reaser, économiste en chef de Bank of America. Investir est un acte de foi dans l'avenir, dans une société, dans ses dirigeants. Ils sont beaucoup à l'avoir oublié. »

Eric Leser

Dans quelques semaines, les derniers actifs du courtier auront été liquidés

NEW YORK

de notre correspondant

Un an après sa mise en règlement judiciaire, Enron est sur le point de liquider ses derniers actifs avant de disparaître. La mise aux enchères des dernières filiales rentables, celles qui ont apporté l'essentiel des bénéfices au groupe lors des dernières années, est prévue pour la fin du mois. La plus importante, Portland General Electric, avait été acquise en 1997. Elle fournit de l'électricité à 740 000 clients dans l'Oregon. Enron détient encore aussi tout ou partie de trois importants pipelines aux Etats-Unis. Les créanciers du groupe et un juge des faillites de New York auront encore à donner leur accord sur les ventes au début du mois de janvier. S'ils les acceptent, Enron aura alors cessé d'exister.

En janvier 2002, quand Stephen Cooper, un spécialiste des restructurations, avait pris la

direction d'Enron, il croyait encore à la possibilité de maintenir l'entreprise en vie en la réduisant à ses activités originelles de production et de transport du gaz et de l'électricité. Mais cela s'est rapidement révélé impossible, compte tenu à la fois de l'ampleur des dettes du groupe et de l'impossibilité de trouver le moindre partenaire.

VINGT-NEUF DIRIGEANTS SOUPÇONNÉS

Les activités de courtage en énergie ont été reprises pour 1 dollar symbolique par UBS-Warburg et l'actif le plus important du groupe, le pipeline de gaz Northern Natural de 26 000 kilomètres, a été racheté par Dynegy au début de l'année pour 1,5 milliard de dollars puis, finalement, par une filiale de Berkshire Hathaway, le fonds d'investissement du milliardaire Warren Buffett, pour 928 millions.

Mardi 3 décembre, à Houston (Texas) au siège d'Enron, la société doit procéder à une vente aux enchères d'un gigantesque bric-à-brac d'équipement de bureaux, de matériels divers et même du fameux et imposant « E », multicolore et lumineux, qui servait d'emblème à la société au pied de son immeuble de verre et d'acier, au centre de la métropole texane.

Aucun des anciens dirigeants et administrateurs ne sera présent. Ils ont tous quitté le groupe depuis de longs mois. Vingt-neuf d'entre eux sont soupçonnés d'avoir profité de leur connaissance de la situation réelle de l'entreprise pour vendre massivement leurs actions Enron avant que le cours s'effondre. Au total, ils ont cédé pour 1,1 milliard de dollars de titres entre octobre 1998 et novembre 2001.

E.L.

Une année de scandales financiers

De la chute d'Enron à celle du président de la SEC, en passant par la disparition d'Andersen...

► **2 décembre 2001.** Le courtier en énergie texan Enron se place sous la protection de la loi sur les faillites (« chapter 11 »), équivalent américain du redressement judiciaire français.

► **12 décembre.** Les auditions sur l'affaire Enron commencent devant une commission du Congrès américain.

► **9 janvier 2002.** Le département de la justice américain ouvre une enquête sur la banqueroute d'Enron.

► **10 janvier.** Le cabinet de conseil Andersen admet la destruction de documents comptables liés au courtier en énergie.

► **15 janvier.** Andersen limoge son associé chargé du dossier Enron au sein du cabinet.

► **22 janvier.** Le groupe de distribution Kmart se place sous la protection de la loi sur les faillites.

► **23 janvier.** Kenneth Lay, le président d'Enron, démissionne.

► **28 janvier.** L'opérateur de réseaux téléphoniques Global Crossing se place sous la protection de la loi sur les faillites.



John Rigas, fondateur de la société de télévision câblée Adelphia, est emmené au tribunal fédéral de New York, le 24 juillet. Il vient d'être arrêté avec ses deux fils.

► **4 février.** Le conglomérat industriel Tyco reconnaît qu'il a dépensé 8 milliards de dollars (9,18 milliards d'euros) en trois ans en acquisitions sans juger nécessaire d'annoncer ces opérations.

► **8 mars :** Kmart annonce la fermeture de 284 magasins et le licenciement de 22 000 personnes sur ses 250 000 salariés.

► **10 mars.** Global Crossing annonce 2 400 licenciements.

► **11 mars.** La Securities and Exchange Commission (SEC) ouvre une enquête sur les comptes de l'opérateur de téléphone WorldCom. Le groupe Qwest Communications est soupçonné d'avoir gonflé ses comptes.

► **3 avril :** WorldCom annonce la suppression de 3 700 emplois.

► **10 avril.** La banque d'affaires et société de Bourse Merrill Lynch est accusée de conflits d'intérêt par le procureur de l'Etat de New York, Eliot Spitzer.

► **30 avril.** Bernie Ebbers, le PDG de WorldCom, est contraint à la démission.

► **6 mai.** Le procès Andersen débute.

► **13 mai.** L'action WorldCom sort de l'indice boursier Standard & Poor's 500.

► **21 mai.** Pour éviter de répondre devant la justice à des accusations sur le comportement de ses analystes, la banque Merrill Lynch accepte de payer 100 millions de dollars d'amende et de modifier son organisation.

► **3 juin.** Le patron de Tyco, Dennis Kozlowski, accusé de fraude fiscale, démissionne.

► **15 juin.** Andersen, déclaré coupable, est condamné à disparaître. Ses concurrents se partagent ses entités nationales.

► **25 juin.** WorldCom avoue avoir gonflé ses bénéfices 2001 et 2002 de 4 milliards de dollars. Le câblo-opérateur Adelphia est en faillite.

► **14 juillet.** Une action en nom collectif est engagée contre Merrill Lynch.

► **21 juillet.** WorldCom se place sous la protection de la loi sur les faillites.

► **24 juillet.** Le fondateur d'Adelphia Communications, John Rigas, est arrêté pour avoir camouflé 2,3 milliards de dollars de dettes.

► **28 juillet.** Qwest avoue avoir surestimé son chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars depuis 1999.

► **30 juillet.** Le président des Etats-Unis, George W. Bush, promulgue la loi Sarbanes-Oxley, qui renforce les sanctions contre les patrons indisciplinés.

► **15 août.** L'analyste vedette spécialiste des télécommunications de Salomon Smith Barney (Citigroup), Jack Grubman, démissionne.

► **27 août.** Salomon Smith Barney reconnaît un conflit d'intérêt lors de l'introduction de WorldCom.

► **29 août.** Les actifs d'Enron commencent à être vendus aux enchères.

► **5 septembre.** Les parlementaires américains étendent leur enquête sur les conflits d'intérêt à Goldman Sachs et à CSFB.

► **21 septembre.** La fraude sur WorldCom atteint 9 milliards de dollars.

► **30 septembre.** M. Ebbers est poursuivi pour prise illégale d'intérêt lors de l'introduction en Bourse de WorldCom. Par ailleurs, la justice annonce une enquête sur le rôle de PriceWaterhouse Coopers dans l'affaire Tyco.

► **10 octobre.** Le gouvernement américain poursuit Andrew Fastow, le directeur financier d'Enron, pour blanchiment et conspiration.

► **5 novembre.** Harvey Pitt, le président de la SEC, démissionne.

La Caisse des dépôts réplique aux Caisses d'épargne

DANS un communiqué publié dimanche 1^{er} décembre, la direction de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a vivement réagi aux propos tenus par Charles Milhaud dans un entretien au *Monde* (daté dimanche 1^{er}-lundi 2 décembre).

En réponse au président du directoire de la Caisse nationale des Caisses d'épargne, selon lequel le caractère public d'Eulia (filiale détenue à 50,1 % par la CDC et 49,9 % par les Caisses d'épargne) « pose problème », la CDC affirme : « Le groupe Caisse des dépôts (38 000 employés) a pris connaissance avec étonnement de l'entretien accordé au journal *Le Monde* par M. Milhaud, dans lequel l'intéressé indique que « le caractère public d'Eulia pose problème », tellement cette prise de position, qui ne tient aucun compte de tous les accords signés, apparaît marquée au sceau de l'opportunisme au regard du calendrier de nomination à la tête du groupe Caisse des dépôts » – allusion à la fin du mandat de Daniel Lebègue, directeur général de la CDC, qui arrive à échéance le 17 décembre.

Le communiqué ajoute : « Il n'est en effet pas dans les traditions du monde de la finance en France de vouloir forcer la main des pouvoirs publics. L'usage de la voie de presse – alors même que M. Milhaud y marque son attachement aux valeurs du groupe Caisses d'épargne dont la première est la confiance – n'appartient pas non plus aux traditions des groupes Caisse des dépôts et Caisses d'épargne, qui sont dotés d'instances délibératives. »

La CDC rappelle donc « à contre-cœur » que M. Milhaud n'avait pas émis « la moindre réserve sur l'équilibre actionnarial de la société », lors de sa création. Elle assure par ailleurs qu'« Eulia n'a pas été handicapée par son actionnariat dans son développement international ».

LES SALAIRES DE LEGRAND S'OPPOSENT AU DEMANTELEMENT DE L'ENTREPRISE PAR SCHNEIDER

Le groupe Legrand constitue un équilibre social et économique.

Son démantèlement, à travers des propositions de désinvestissements faites en novembre 2002 par la société Schneider, remettra en cause la dynamique qui lui a permis jusqu'à maintenant d'obtenir croissance et performance.

Les entités cédées, dans le contexte d'un groupe Legrand intégré, ne sont pas assurées d'être viables et compétitives, privées des liens avec le reste du groupe.

Du fait de l'intégration, toutes les entités n'ont pas de gammes de produits spécifiques et dépendent les unes des autres. Elles pourraient connaître rapidement des difficultés se répercutant sur l'emploi.

Les désinvestissements auront des conséquences lourdes sur les charges de travail de la structure restant dans le groupe Legrand. Cela pèsera sur sa compétitivité et donc sur ses emplois ; d'autant que certains acquéreurs potentiels ne semblent intéressés que par les licences et non les productions.

POUR L'ENSEMBLE DE CES RAISONS, LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL SE PRONONCENT CONTRE LES CONSEQUENCES DES CESSIONS. Cette position ne préjuge pas des conséquences du projet KKR-WENDEL.



BNP Paribas contrôle désormais 16,2 % du capital du Crédit lyonnais, grâce à des rachats en Bourse

Après avoir acquis les 10,9 % détenus par l'Etat dans l'ex-banque publique, l'établissement dirigé par Michel Pébereau a franchi un nouveau seuil, en acquérant 5,3 % sur le marché

IL Y A dix jours, Michel Pébereau, le PDG de BNP Paribas, répétait à l'envi qu'il n'avait pas de visées sur le Crédit lyonnais. Depuis que l'Etat a décidé de vendre sa participation aux enchères, vendredi 22 novembre, et que BNP Paribas a emporté ce paquet de titres représentant 10,9 % du capital de l'ex-banque publique, au terme du week-end, tout a changé.

La première banque de la zone euro s'estime désormais aussi « légitime » que les autres membres du « groupe d'actionnaires partenaires » (GAP) du Crédit lyonnais – le « noyau dur » d'actionnaires mis en place lors de sa privatisation, en 1999 –, en particulier le Crédit agricole, premier actionnaire de la banque avant l'arrivée de BNP Paribas. Fort de la légitimité que lui a conférée l'acquisition des 10,9 % de l'Etat, M. Pébereau a décidé d'avancer vite : vendredi 29 novembre, BNP Paribas a annoncé officiellement au Lyonnais, qu'il avait acheté sur le marché 5,32 % de son capital. La banque au lion a répercuté cette information au marché dès dimanche 1^{er} décembre.

Ainsi, BNP Paribas renforce sa position dans le capital de la banque dirigée par M. Peyrelevade sans même attendre que le Comité des établissements de crédit et entreprises d'investissement (CECEI), l'autorité de tutelle des banques, valide son rachat de la participation de l'Etat. Ce dossier pourrait être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CECEI, mi-décembre. Entre le 25 et le 29 novembre, l'action Crédit lyonnais s'est appréciée à la Bourse de Paris, s'échangeant entre 46,92 euros et 50,25 euros.

La participation de BNP Paribas dans le Lyonnais s'élève dorénavant à 16,23 %, auxquels peuvent

s'ajouter potentiellement les 5,3 % détenus par l'assureur Axa (5,3 %), son allié naturel. Bien installée au capital, loin devant le Crédit agricole (10,5 %) et l'assureur AGF-Allianz (10 %), la banque semble en mesure d'influer sur l'avenir de l'ex-banque publique, dont les jours en tant que banque indépendante sont comptés.

M. Pébereau avait-il préalablement averti Jean Peyrelevade, le PDG du Lyonnais, de cet achat supplémentaire de titres ? Les deux hommes se sont rencontrés en fin

C'est la prise de contrôle pure et simple du Crédit lyonnais qui, à terme, est en jeu

de semaine, vraisemblablement jeudi 28 novembre, deux jours après que le conseil d'administration du Lyonnais eut mandaté son président pour s'enquérir des intentions de BNP Paribas. Ni l'un ni l'autre ne veulent rompre le silence sur ce rendez-vous. Les deux présidents se sont engagés l'un vis-à-vis de l'autre à la plus grande confidentialité.

Pour l'heure, la montée en force de BNP Paribas est justifiée par de futures coopérations industrielles avec le Lyonnais. Mais, en réalité, personne n'est dupe : c'est la prise pure et simple du contrôle du Crédit lyonnais qui est en jeu, à terme, même si M. Pébereau ne parle que de « visées amicales » et se défend

officiellement de vouloir, « dans l'état actuel des choses », lancer une offre publique sur son concurrent. « Il s'agissait d'une opportunité, nous l'avons saisie », commentait un porte-parole de l'établissement, dimanche 1^{er} décembre, au sujet des achats de titres Lyonnais sur le marché.

Les événements récents montrent pourtant que M. Pébereau veut aller vite : son calendrier n'est pas le même que celui du Crédit agricole, qui, promis au mariage avec le Lyonnais mais empêtré dans des débats internes, a laissé passer sa chance de conclure un accord industriel avec ce dernier. Le credo du président de BNP Paribas est connu : il estime qu'il ne faut pas laisser les entreprises dans l'attente et l'incertitude, pour ne pas les déstabiliser. Cela vaut sans doute aussi désormais pour le Lyonnais.

En outre, M. Pébereau accorde une grande importance aux réseaux d'agences. Il explique volontiers que l'enseigne est essentielle pour une banque, en faisant valoir que certains clients évoquent encore le nom de la BNCI – l'un des deux établissements dont la fusion a donné naissance à la BNP en 1966. Lorsqu'il était président du CCF, se plaît-il parfois à raconter – les banques régionales qui lui étaient liées, ou qui ont été rachetées, n'ont jamais été intégrées à l'enseigne CCF. Il n'envisagerait pas les choses différemment avec le Lyonnais.

Quelle sera la prochaine étape ? Tandis qu'il arrondit sa participation dans le Lyonnais, BNP Paribas peaufine le dossier à remettre au CECEI, avant le 6 décembre, ainsi qu'aux autorités de marché. La banque devra dire à la Commission des opérations de Bourse (COB) et au

Conseil des marchés financiers (CMF) si elle entend poursuivre ses achats de titres, et dans quelle ampleur.

Le pacte d'actionnaires du Lyonnais ne l'empêche en rien de lancer une publique d'achat (OPA) sur l'établissement. Il aurait pour seul effet de contraindre les actionnaires membres du GAP à se consulter mutuellement – dans le cadre du droit de préemption – avant d'apporter leurs titres à l'offre. Techniquement possible, une telle opération est toutefois politiquement risquée, au regard de la jurisprudence Trichet. Celle-ci rend délicate les opérations hostiles dans le secteur bancaire en France.

De fait, chez BNP Paribas, beaucoup estiment que la suite des événements va dépendre de la réaction des dirigeants du Crédit lyonnais. M. Peyrelevade doit réunir le conseil d'administration de sa banque, jeudi 5 décembre. Ses membres considéreront-ils comme amicale l'arrivée éclair de M. Pébereau au capital et les achats de titres sur le marché ? Adhéreront-ils au projet de BNP Paribas ? L'avenir dépendra aussi du Crédit agricole, qui reste susceptible de proposer un contre-projet.

Ces sujets ont occupé le PDG de BNP Paribas au cours du week-end. S'il a assisté à une partie des matchs de la Coupe Davis, dont BNP Paribas est le sponsor – M. Pébereau insistait sur le fait que le nom officiel de cette compétition, est désormais « Coupe Davis par BNP Paribas » – il a aussi beaucoup travaillé. Il s'était fait aménager un petit bureau en retrait dans le Palais omnisports de Bercy.

Sophie Fay
et Anne Michel

Les commissaires-priseurs de Paris rachètent Drouot

LES CANDIDATS les plus prestigieux s'étaient succédé pour tenter de reprendre, en vain, le célèbre hôtel des ventes de la rue Drouot, à Paris, où défilent, chaque année, quelque 800 000 objets : l'assureur Axa, l'homme d'affaires Pierre Bergé, Barclays Private Equity, ou le fonds ABN Amro. Ce sont finalement les commissaires-priseurs de Paris eux-mêmes qui, en créant la société Commissaires-Preneurs Patrimoine, ont acquis, vendredi 29 novembre, 100 % du capital de la holding. Ils sont 94 sur 106 commissaires-priseurs à avoir souscrit, au prix de 350 euros l'action, valorisant Drouot Holding à 52 millions d'euros, là où d'autres ne la créditaient que de 43 millions. Ce faisant, les commissaires-priseurs ont montré leur attachement à leur indépendance. Ils devront désormais faire face à la concurrence sur le marché parisien des géants Sotheby's et Christie's, et de la nouvelle maison de ventes Pierre Bergé et Associés, dont les travaux d'installation viennent de s'achever au 12 de la rue... Drouot.

INDUSTRIE

■ **ATOFINA** : la branche chimie du groupe pétrolier TotalFinaElf a signé, lundi 2 décembre, une lettre d'intention avec le groupe sud-coréen Samsung en vue de constituer une société commune à parts égales dans le secteur de la pétrochimie en Corée du Sud.

■ **ABB** : le groupe d'équipements helvético-suédois veut réduire ses effectifs de 146 000 à 100 000 personnes pour se recentrer « sur les systèmes automatisés et les nouvelles technologies de l'énergie », a indiqué Peter Voser, responsable financier du groupe, au quotidien suisse *SonntagsZeitung*, dimanche 1^{er} décembre.

■ **OPEL** : le patron du constructeur automobile allemand, Carl-Peter Forster, s'est prononcé contre une fusion avec la branche automobile de Fiat, dont la maison mère d'Opel, l'américain General Motors, détient déjà 20 %. Dans un entretien paru, lundi, dans l'hebdomadaire *Der Spiegel*, M. Forster a estimé que « chaque entreprise devrait d'abord procéder à son propre assainissement ».

■ **MATRA** : une imposante manifestation unitaire de plus de 2 000 personnes selon les organisateurs, 1 400 selon la police, a eu lieu, samedi, à Romorantin (Loir-et-Cher), pour dénoncer les menaces de disparition progressive de l'usine Matra Automobile, filiale du groupe Lagardère et principal employeur privé de la région Centre.

SERVICES

■ **UNITED AIRLINES** : la deuxième compagnie aérienne américaine s'achemine vers le dépôt de bilan en dépit d'ultimes concessions salariales acceptées au cours du week-end par 87 % des hôtesses et stewards. Les mécaniciens ont rejeté des concessions similaires.

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : ALD International, filiale de gestion de flotte de véhicules de la banque française, a racheté Hertz Lease, entité spécialisée du numéro un mondial de la location de voitures Hertz, lui-même filiale du constructeur américain Ford.

FINANCE

■ **AVIVA** : CGU France, le cinquième assureur généraliste en France, prend le nom de sa maison mère britannique, Aviva.

■ **AXA** : l'assureur français a mis en vente sa filiale néerlandaise Axa Nederland, rapporte la revue néerlandaise spécialisée *AssurantieMagazine*. Une opération qu'Axa espère boucler en moins de trois mois.

nonstop

BOMBARDIER
TRANSPORT



Une expérience extraordinaire

L'AGC de Bombardier : le train régional de demain



La SNCF, mandatée par les Conseils Régionaux, a commandé à Bombardier Transport, 500 trains de type Autorail Grande Capacité (AGC). L'AGC constitue une famille de TER apportant une réponse innovante et personnalisée aux besoins spécifiques de chaque Région. Il se décline en un grand nombre de configurations permettant de choisir la capacité de transport, le système de propulsion et l'aménagement intérieur.

Basé sur une architecture articulée, l'AGC est conçu pour privilégier confort et sécurité des passagers grâce à un plancher bas de plain-pied avec le quai, de grandes baies vitrées, de larges intercirculations et des volumes spacieux renforçant la sensation de confort. L'AGC est conçu et construit sur le site français de Bombardier. Il sera livré aux Régions à partir de janvier 2004.

www.transport.bombardier.com

S'inspirant des radios, Canal+ lance une émission de « libre antenne »

Avec « Maurad contre le reste du monde », la chaîne cherche à doper l'audience de ses programmes non cryptés. Cette émission interactive est calquée sur celles diffusées sur les radios pour jeunes, dont les dérives inquiètent les autorités de régulation audiovisuelles

CHAQUE SOIR, entre les jingles publicitaires et les résultats de sport, Maurad, animateur-vedette de la radio pour jeunes NRJ, diffuse des appels d'auditeurs. Son émission, « Accord parental indispensable », est fondée sur l'idée de « libre antenne ». Ce soir d'octobre, Priscilla lui fait part de ses doutes concernant le « mec de sa sœur Amanda », qui serait en fait un « homo qui se fout complètement d'elle ». L'animateur passe ensuite l'enregistrement d'un second appel, où il se fait lui-même passer pour un admirateur du « mec » en question. Ce dernier semble céder facilement à ses avances : la preuve est faite.

Les émissions de « libre antenne » arrivent désormais à la télévision. Lundi 2 décembre, Maurad, l'animateur de NRJ, devait lancer sur Canal+, à 18 h 50, une émission quotidienne, « Maurad contre le reste du monde ».

Depuis plusieurs mois, ce type de programmes occupe les soirées de toutes les radios jeunes : Europe 2 (avec « C'est quoi ton truc ? », animé par Barth), NRJ (« Accord parental indispensable » et Maurad), Skyrock

(« Radio libre », Difoool) et Fun Radio (« Radio libre », avec Max et Mélanie).

NRJ, qui a bâti son succès sur la seule musique, n'a pris ce virage symbolique que tardivement. Son audience s'en est trouvée nettement renforcée : +37 % auprès des auditeurs de plus de 15 ans entre 21 heures et minuit. Qu'advient-il de sa transposition sur Canal+ ?

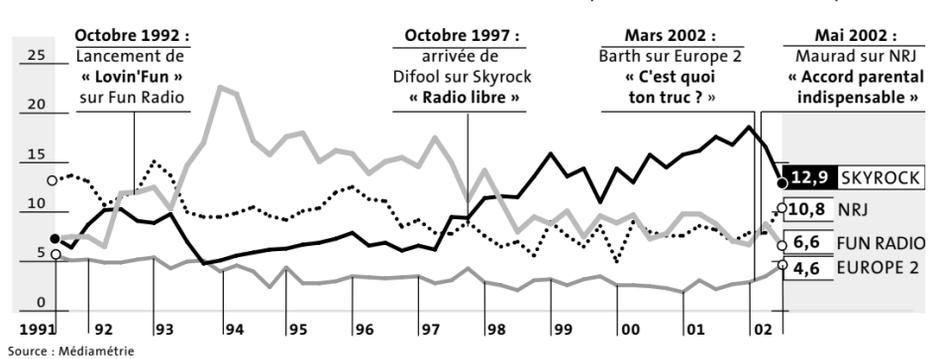
« SUJETS DÉLICATS »

Sur la tranche horaire 20 heures-minuit, Skyrock attire 14,3 % des auditeurs de plus de 13 ans, devant NRJ (12,3 %) et Fun Radio (7,4 %). La première station généraliste, France-Inter (7 %), arrive en quatrième position, devant Europe 1 (5,9 %) et RTL (3,4 %). « Entre 21 heures et minuit, 80 % de l'audience a moins de 25 ans », affirme Olivier Jacobs, directeur général de Fun Radio et de RTL 2.

Mais ces émissions débridées de « talk » ne sont pas l'apanage des radios jeunes : les stations généralistes ouvrent aussi, de plus en plus, leurs antennes aux auditeurs. Même si le ton n'y est pas aussi cru. Les radios surfent sur la

UN CONCEPT QUI FAIT DÉCOLLER L'AUDIANCE

Part d'audience, en % du lundi au vendredi entre 20 heures et 24 heures auprès des auditeurs de 15 ans et plus



Source : Médiamétrie

même vague que la télé-réalité. Le sujet de prédilection reste partout le sexe. « Cela correspond aux préoccupations des jeunes », répliquent les responsables des radios qui y décèlent une vertu sociale. Les jeunes trouveraient dans la libre-antenne un lieu d'expression anonyme à une période de la vie - l'adolescence - où « on n'a pas toujours quelqu'un pour parler de certains sujets délicats tels que la sexua-

lité ». Dans le cadre « familial » de l'antenne - autour d'un animateur-star, on trouve toujours une bande de « copains », le réalisateur, le producteur, les standardistes qui interviennent à l'antenne et sont identifiés par les auditeurs -, les ados auraient le sentiment de partager un moment privilégié avec une communauté de leur âge, dans un langage qui exclut les adultes. « Oui, nous sommes une station

où l'on dit « bite, couille, con », mais nous sommes aussi une radio utile », assure Pierre Bellanger, PDG de Skyrock.

La vulgarité des propos est, pourtant, montrée du doigt. Récemment, à Matignon, on s'est ému de la diffusion, dans l'émission de télévision de Bernard Tapie sur TF1, d'un florilège d'extraits radiophoniques particulièrement crus. Une auditrice y racon-

tait, par exemple, son rapport sexuel dans les toilettes d'une discothèque, avec un homme « qui puait du gland ». Barth (Europe 2) dit qu'« il faut resituer ça dans le contexte ».

Le 17 septembre, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a manifesté son désaccord auprès de RTL 2 et Fun Radio, après qu'une auditrice eut proféré 704 insultes contre la gendarmerie nationale, et qu'un auditeur eut annoncé à son meilleur ami qu'il avait eu des relations sexuelles avec la mère de celui-ci. Quelques jours plus tard, le CSA a convoqué les opérateurs pour les rappeler à leurs responsabilités. Jacqueline de Guillenschmidt, conseillère en charge de la radio au CSA, affirme : « Ce n'est pas tant la vulgarité des propos qui a provoqué la réaction du Conseil que les séquences où l'on appelle quelqu'un pour le « tester » à son insu, ou dont on recueille la réaction en direct. A un moment, il faut dire stop. » L'instance de régulation souhaiterait aboutir à un socle de règles communes destiné à éviter la surenchère de la provocation.

José Barroso

Comment les radios sélectionnent les auditeurs

« NRJ bonsoir. Tu voudrais dire quoi à Maurad ? » Il est presque 20 heures, à deux pas du studio où l'animateur de NRJ s'appête à commencer son émission de libre

REPORTAGE

Sur NRJ, une règle : « Pas de sujets (...) tels que l'inceste ou la pédophilie »

antenne « Accord parental indispensable ». Sandy répond aux premiers appels de la soirée. Elle est chargée, avec Johanna et Xavier, de sélectionner les auditeurs qui appellent la station pour passer à l'antenne. Johanna et Sandy griffonnent une poignée d'informations sur chaque auditeur : nom, ville, numéro de téléphone et sujet de discussion. Claudia, par exemple, veut faire un « test de fidélité » à son copain Hamid. Marco veut annoncer à son père qu'il va « quitter la maison pour vivre avec [sa] nana ».

Les feuilles remplies sont ensuite transmises à Xavier. A lui la tâche de sélectionner ceux qui vont parler à l'antenne. Sa seule règle : « Pas de sujets politiquement incorrects tels que l'inceste ou la pédophilie. » Xavier rappelle systématiquement les auditeurs : « C'est une sécurité, ça dissuade pas mal de monde de péter les plombs à l'antenne, ils savent qu'on a leurs coordonnées. »

J. Ba.

M. Aillagon justifie au Sénat son opposition à la TNT

LE MINISTRE de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, a de nouveau justifié, samedi 30 novembre, devant les sénateurs, son opposition aux projets de France Télévisions dans le domaine de la diffusion numérique terrestre (TNT). « On pourrait très bien imaginer que le service public prospère et se développe sans la TNT », a-t-il dit, en laissant entendre que Marc Tessier, le président de France Télévisions, actuellement aux prises avec un conflit social à France 3, en conviendrait. Venu défendre son budget pour la communication en 2003, il a démenti les rumeurs de privatisation de France 3, qui entre, lundi, dans son 20^e jour de grève. A ce sujet, le sénateur Claude Belot (UC) s'est emporté contre les salariés qui, dit-il, s'imaginent « toujours au temps de l'ORTF, en situation de monopole ».

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le groupe Prisma Presse (groupe Bertelsmann) serait en négociations** en vue d'un éventuel rachat de tout ou partie du groupe Excelsior, qui détient notamment les magazines *Science & Vie* et *Biba*, révèle *La Correspondance de la presse*, lundi 2 décembre.
 ■ **Les NMPP et le Syndicat du livre** auraient trouvé un terrain d'entente sur les modalités de restructuration de Paris Diffusion Presse (PDP), le département de distribution de la presse en région parisienne (118 marchands). Une « minute de discussion », signée par les rotativistes, les correcteurs et PDP, a été soumise vendredi 29 novembre au conseil des NMPP.

Portrait d'un délinquant



Edouard - Président directeur général d'une PME

Edouard demande chaque mois à son assistante de lui réaliser un panorama de presse à l'aide d'articles de journaux qu'elle diffuse, sans autorisation préalable, sur le site de l'entreprise qui l'emploie.

Félicitée par son patron pour ce travail remarquable, elle le met sans le savoir en infraction avec la loi (Art. L 122-4 et L 335-3 du Code de la Propriété intellectuelle). Les risques encourus pour ce délit vont jusqu'à :

2 ans d'emprisonnement et 150000 euros d'amende pour copies illégales d'articles de presse

Si vous aussi, vous êtes amenés pour votre travail à reproduire des articles de presse sur intranet ou sur papier, mettez vous en conformité avec la loi.

Entrez en contact dès maintenant avec le Centre Français d'exploitation du droit de Copie.
Tél. : 01 44 07 47 70 - www.cfcopies.com

GESTE



Le CFC gère notamment les droits électroniques de ces éditeurs



L'AGEFI

LE FIGARO

Le Monde

Les Echos

Libération

La Tribune

SOCIÉTÉ GÉNÉRALISTE DE COPIES ET D'ÉDITIONS

Net.fr

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Le Japon boude le yen fort

TOKYO

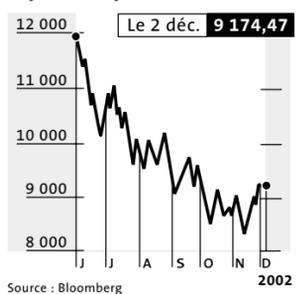
de notre correspondant

L'indice Nikkei a terminé en baisse de 0,4 %, à 9 174 points, lundi 2 décembre, après être repassé la semaine dernière au-dessus de la barre des 9 000 points pour la première fois depuis le 18 octobre, suite à des prises de profit. La perspective d'une chute du yen a toutefois limité les effets de cette correction : la devise japonaise a décroché, lundi, à son plus bas niveau face au dollar depuis un mois suite aux propos qu'aurait tenus le ministre des finances, Masajuro Shiokawa, lors d'un rencontre dimanche avec des députés de son parti à Sendai.

Selon le site Web du quotidien *Mainichi*, le ministre a déclaré que le yen devrait descendre jusqu'à 160 yens pour 1 dollar, soit 23 %

INDICE NIKKEI

En yens, à Tokyo



Source : Bloomberg

de moins que la valeur actuelle. Le yen s'était approché du niveau des 150 yens pour 1 dollar au plus fort de la crise asiatique en août 1998.

Il est rare pour un ministre nippon de s'aventurer à faire de telles déclarations en raison des réactions des marchés. Malgré l'embellie à Wall Street, les inquiétudes que font porter sur la consommation des ménages japonais les chiffres du chômage - 5,5 % en octobre, un record - et les piètres résultats de l'économie n'ont rien pour rassurer les investisseurs.

Selon un sondage du quotidien *Nikkei*, les traditionnels bonus d'hiver des salariés japonais (environ 3 mois de salaires) sont en chute cette année de 5,16 % en moyenne, la baisse la plus forte jamais enregistrée, et la première en trois ans - un chiffre qui aura des répercussions sur les ventes de fin d'année. Aussi les grands groupes de la distribution sont-ils en première ligne pour payer les pots cassés : les leaders du secteur, tels Seven Eleven et Ito-Yokado, ont vu leurs actions diminuer, lundi. Une nouvelle qui affecte aussi le géant de la publicité Dentsu, qui devra en outre lutter contre une concurrence plus organisée : trois de ses principaux rivaux, dont le numéro deux nippon Hahukodo, prévoiraient d'intégrer leurs opérations dans le cadre d'une holding commune.

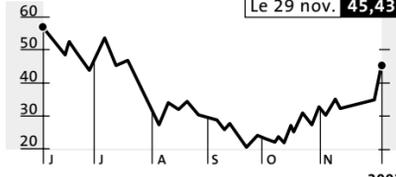
Brice Pedroletti

Plusieurs sociétés ont conclu des accords à l'amiable sur l'amiante aux Etats-Unis

CHRONIQUE DES MARCHÉS

ACTION FRESENIUS MEDICAL CARE

En euros, à Francfort



Source : Bloomberg

APPARU aux Etats-Unis voilà trente ans, le risque lié à l'amiante ne cesse d'augmenter pour les compagnies d'assurances et les entreprises. Le nombre de décès consécutifs aux maladies professionnelles (asbestoses) causées par ce matériau cancérogène - 200 000 au total aux Etats-Unis - pourrait atteindre 750 000 personnes à l'horizon 2030 en Europe de l'Ouest. Le chiffre actuel de 500 000 plaintes pourrait doubler. Les procès se multiplient et les indemnités accordées par la justice sont de plus en plus élevées. Le coût est estimé à 200 milliards de dollars rien que sur le continent nord-américain.

Les conséquences sont redoutables pour les entreprises concernées. Le prix à payer est une épée de Damoclès. Les firmes tentent donc de négocier des accords à l'amiable. Deux d'entre elles y sont parvenues vendredi 29 novembre : l'allemande Fresenius Medical Care (FMC) et l'américaine Sealed Air.

ENVOLEE DE FMC

Le fabricant allemand d'équipements médicaux FMC a annoncé le règlement de tous ses contentieux en cours aux Etats-Unis. L'affaire remonte à la création du groupe en 1996 suite au rachat de National Medical Care (NMC), propriété alors de W.R. Grace, présent principalement dans la chimie des spécialités et la pharmacie.

W.R. Grace a entre-temps déposé son bilan, ne pouvant faire face à un afflux de plaintes liées à l'amiante. Les créanciers du groupe américain se sont alors retournés contre FMC, en estimant que Fresenius avait payé trop peu son acquisition et empêché par là même W. R. Grace d'indemniser les victimes de l'amiante. Pour régler le contentieux, FMC a accepté de prendre à sa charge des impayés d'impôts de W.R.

Grace antérieurs à 1996 et de verser en outre 15 millions de dollars destinés au dédommagement des créanciers du groupe américain. Le compromis prévoit le rejet de toutes les plaintes existantes ou à venir déposées par des victimes de l'amiante. Ce montant est inférieur aux 258 millions d'euros de provisions inscrits à titre préventif dans les comptes du groupe au quatrième trimestre 2001. L'annonce de cet accord a été saluée par les investisseurs et le titre s'est envolé de 31 %.

NOUVELLES PLAINTES ET NÉGOCIATIONS

Le même jour, l'action de Sealed Air, producteur de plastique d'emballage à bulles, s'est envolée de 54,45 % pour atteindre 37,81 dollars. L'entreprise est parvenue également à mettre un terme aux poursuites en cours et à venir, en payant 512,5 millions de dollars cash et plus de 300 millions en actions.

Cette annonce a profité aux sociétés confrontées à des actions en justice similaires. Honeywell International, qui fabrique notamment des freins d'avion, des roues et du maté-

riel électronique, s'est apprécié de 5,85 %, à 25,87 dollars. D'autres négociations sont en cours. Ainsi le groupe helvético-suédois ABB a ouvert depuis le début du mois de novembre des discussions avec les avocats de plaignants et se dit prêt à payer 1,1 milliard de dollars. Le groupe veut trouver un accord sur l'ensemble de 110 000 plaintes déposées contre sa filiale Combustion Engineering et arrêter le processus. Les négociations devraient durer entre quatre et six mois. Le groupe suédois Alpha Laval est pour sa part sous le coup de 68 plaintes, impliquant 7 500 personnes aux Etats-Unis.

REBOND D'ALSTOM LAFARGE ET DE SAINT GOBAIN

A la Bourse de Paris, l'annonce de ces règlements a provoqué une hausse des valeurs exposées à ce risque. Saint-Gobain a progressé de 4,08 %, à 30,37 euros, Alstom de 3,68 %, à 7,54 euros et Lafarge de 7,14 %, à 81,80 euros. Pour les investisseurs, ces accords pourraient augurer une issue favorable pour les firmes françaises. Sur cette question, les avis sont cependant divergents.

Du côté des analystes, ceux de la Société générale (SG), dans une note diffusée le 12 novembre et citée par l'agence Reuters, jugent excessive la réaction du marché sur Lafarge et Saint-Gobain concernant l'amiante aux Etats-Unis. Pour eux, Lafarge n'est pas exposé à ce risque et l'impact de l'amiante sur la valorisation de Saint-Gobain va de 1 à 12 euros. SG avait en conséquence relevé ses recommandations sur les deux titres. Merrill Lynch avait également relevé son objectif de cours sur Saint-Gobain, de 38 à 43 euros, sur une nouvelle appréciation de cet aléa.

Dominique Gallois

LES BOURSES DANS LE MONDE 2/12, 10h03

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPEENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3413,19	2/12	2,80	5467,31 19/3	2519,30 9/10 24,60
	Euro Neu Markt Price IX	487,97	2/12	1,76	1212,43 4/1	349,01 8/10
BELGIQUE	Bel 20	1103,65	2/12	1,07	1368,18 2/5	991,22 10/10 15,70
AUTRICHE	Austria traded	2092,90	2/12	0,58	2906,75 24/4	1752,31 9/10 11,70
DANEMARK	Horsens Bnex	209,97	2/12	0,69	280,92 26/3	180,39 11/10 13,70
ESPAGNE	Ibex 35	6710,20	2/12	0,37	8608,50 4/1	5266,89 10/10 17,90
FINLANDE	Hex General	6946,96	2/12	2,09	9224,38 4/1	4711,08 24/7 19,60
FRANCE	CAC 40	3352,69	2/12	0,78	4720,04 4/1	2612,03 10/10 19,70
	Mid CAC	1547,56	29/11	-0,28	2176,89 2/4	1233,19 10/10 18,70
	SBF 120	2362,05	2/12	0,77	3263,90 28/3	1847,00 10/10 20,00
	SBF 250	2233,30	29/11	0,00	3081,89 28/3	1767,51 10/10 19,70
	Indice second marché	1912,64	29/11	0,78	2567,01 15/5	1646,41 10/10 13,80
	Indice nouveau marché	628,28	2/12	3,95	1175,41 7/1	433,89 10/10
GRÈCE	ASE General	1872,83	2/12	0,00	2655,07 3/1	1678,69 8/11 14,50
IRLANDE	Irish Overall	4426,10	2/12	0,15	6085,02 18/1	3616,98 10/10 11,70
ITALIE	Milan Mib 30	26427,00	2/12	0,99	33548,00 17/4	20542,00 10/10 22,50
LUXEMBOURG	Lux Index	832,62	29/11	0,87	11269,48 14/1	642,21 11/10 14,50
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	366,24	2/12	1,17	531,45 18/4	282,79 24/9 15,40
PORTUGAL	PSI 20	6055,03	2/12	-0,05	7998,50 4/1	4937,16 30/9 16,60

EUROPE Lundi 2 décembre 10h03

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2693,14	-1,37
AUTOMOBILE	181,14	-0,96
BANQUES	220,10	-0,94
PRODUIT DE BASE	174,00	-1,24
CHIMIE	278,53	-1,75
TÉLÉCOMMUNICATIONS	348,95	-1,92
CONSTRUCTION	185,20	-0,87
CONSUMMATION CYCLIQUE	99,22	-1,35
PHARMACIE	340,76	-0,20
ÉNERGIE	176,18	-0,41
SERVICES FINANCIERS	173,76	-0,70
ALIMENTATION ET BOISSON	205,20	-0,99
BIENS D'ÉQUIPEMENT	268,75	-1,02
ASSURANCES	195,90	-1,64
MÉDIAS	179,14	-1,71
BIENS DE CONSOMMATION	274,10	-0,64
COMMERCE ET DISTRIBUTION	236,94	-1,07
HAUTE TECHNOLOGIE	318,97	-2,38
SERVICES COLLECTIFS	218,02	-1,25

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	17,40	-0,81
AEGON NV	16,29	-0,25
AIR LIQUIDE	135,80	-0,52
ALCATEL A	5,87	2,09
ALLIANZ N	116,00	-3,39
AVENTIS	56,15	-0,36
AXA	16,41	1,61
BASF AG	39,50	2,07
BAYER	23,56	2,52
BAYR.HYP.V.VERBK	17,60	-6,73
BBVA	10,47	-0,19
BNP PARIBAS	41,15	-0,37
BSCH	7,21	-0,14
CARREFOUR	44,68	-1,18
DAIMLERCHRYSLER N	37,18	-1,47
DANONE	132,70	-0,76
DEUTSCHE BANK AG	52,16	-3,49
DEUTSCHE TELEKOM	13,10	-7,11
E.ON	43,85	-1,98
ENDESA	11,99	-0,67
ENEL	5,16	-0,98
ENI SPA	14,70	-0,55
FORTIS	18,03	-1,29
FRANCE TELECOM	17,90	-0,56
GENERALI ASS	20,40	-1,54
ING GROEP CVA	19,37	-1,15
KONINKLIJKE AHOOLD	14,19	-2,60
L'OREAL	71,50	-0,35
LMVM	48,00	-1,27
MUENCHENER RUECKV	142,90	-2,07
NOKIA OYJ	19,98	-2,99
PIPSAL PRINTIMPS	90,45	-1,63
RENAULT VPF	55,28	-0,95
ROY.PHILIPS ELECTR	22,50	-1,99
ROYAL DUTCH PETROL	44,35	-0,70
RWE	28,96	-2,51
SAINT GOBAIN	31,40	-3,39
SANOPI-SYNTHELABO	59,15	-0,42
SANPAOLO IMI	7,91	-1,02
SIEMENS	50,53	-2,35
SIEMENS GENERALE A	57,35	-1,33
SUEZ	18,75	-1,90
TELECOM ITALIA	8,29	-0,85
TELEFONICA	10,28	-0,39
TIM	5,21	-0,39
TOTAL FINA ELF	135,10	-0,00
UNIFREDITO ITALIAN	3,99	-0,50
UNILEVER CVA	59,50	-1,54
VIVENDI UNIVERSAL	16,84	-2,75
VOLKSWAGEN	41,61	-2,24
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)		
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)		

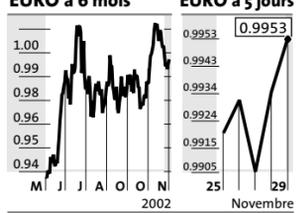
MARCHÉ DES CHANGES 2/12, 10h03

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,80854	0,99360	1,55750	0,67243
TOKYO (¥)	123,68000		122,84500	192,57000	83,15317
PARIS (€)	1,00665	0,81400		1,56760	0,67660
LONDRES (£)	0,64205	0,51929	0,63800		0,43180
ZURICH (FR. S.)	1,48715	1,20260	1,47765	2,31590	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4249	7,4271
COURONNE NORVÈGE	7,2726	7,2756
COURONNE SUÉDOISE	9,0060	9,0120
COURONNE TCHÉQUE	30,6044	31,1166
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7705	1,7715
DOLLAR CANADIEN	1,5526	1,5531
DOLLAR HONGKONG		
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	1,9862	1,9912
FORINT HONGROIS	237,2119	238,0765
LEU ROUMAIN	33267,0000	33333,0000
ROUBLE	31,6380	31,6420

EURO à 6 mois



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4193,30	2/12	0,57	5362,29 4/1	3609,89 24/9 15,10
	FTSE techMark 100 index	732,99	2/12	1,01	1569,61 4/1	590,02 10/10
SUÈDE	OMX	583,21	2/12	1,39	878,88 4/1	413,98 10/10 24,90
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7944,86	29/11	-0,58	9019,42 7/5	6546,35 26/7 10,90
ISLANDE	ICEX 15	1324,91	29/11	0,15	1413,85 21/3	1141,82 28/12
POLOGNE	WSE Wig 20	1219,00	29/11	-1,19	1486,22 28/1	1026,65 26/7 23,90
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	467,10	2/12	0,62	479,39 10/5	384,60 2/1 12,40
RUSSIE	RTS	356,20	27/11	0,16	425,42 20/5	256,75 28/12
SUISSE	Swiss market	5181,10	2/12	1,24	6740,60 17/5	4333,10 10/10 25,60
TURQUIE	National 100	13276,79	2/12	-0,18	15071,83 8/1	8514,03 3/7 24,00
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	497,79	29/11	1,18	509,64 27/11	267,73 14/6 22,90
BRÉSIL	Bovespa	10508,81	29/11	2,63	14495,28 18/3	8224,61 16/10 19,40
CANADA	TSE 300	6570,42	29/11	-0,89	7992,70 7/3	5678,27 10/10 19,40
CHILI	Ipsa	81,17	29/11	0,62	109,73 28/12	74,86 16/10 15,10
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8896,09	29/11	-0,40	10673,09 19/3	7197,49 10/10 19,80
	Nasdaq composite	1478,78	29/11	-0,62	2098,87 9/1	1108,48 10/10 43,50
	Nasdaq 100	1116,10	29/11	-0,85	1710,22 9/1	795,25 8/10 45,30
	Wilshire 5000	8846,68	29/11	-0,29	10983,40 19/3	7273,39 10/10
	Standards & Poors 500	936,31	29/11	-0,27	1176,96 7/1	768,63 10/10 19,30
MEXIQUE	IPC	6156,83	29/11	-0,03	7611,12 11/4	5500,75 5/8 12,50

FRANCFORT

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 2 décembre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	35,68	35,23	-1,28	-12,61	49,00	26,75	1,05	12040
AFFINE	39,00	38,90	0,26	5,69	40,05	30,34	1,20	3610
AGF	37,70	37,40	0,80	-30,05	58,50	22,75	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	12,75	12,50	2,00	-22,44	21,19	7,09	0,10	3112
AIR LIQUIDE	135,30	135,10	0,15	-3,29	160,00	111,60	3,20	12007
ALCATEL A	5,90	5,75	2,61	-69,27	21,62	2,05	0,16	13000
ALCATEL O	4,17	3,90	6,92	-45,98	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	7,52	7,54	-0,27	-35,61	15,24	3,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	7,90	7,91	-0,13	-84,43	66,40	2,53	0,20	3463
ARBEL#	2,44	2,44	n/d	-21,29	7,50	1,62	0,53	3588
AREVA CIP	155,00	155,00	n/d	-2,82	201,00	116,00	6,20	4524
ATF	24,93	24,95	-0,08	n/d	28,20	22,51	n/d	18415
ASOS ORIGIN	36,16	35,40	2,15	-50,83	94,40	21,50	n/d	5173
AVENTIS	55,95	55,95	n/d	-29,84	85,95	47,60	0,58	13046
AXA	16,45	16,15	1,86	-29,91	26,09	8,80	0,56	12062
BACAO DALLOZ	87,00	83,50	4,19	-1,13	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA.	143,10	143,00	0,07	18,16	147,00	121,00	7,58	12010
BEGHIN SAY	36,48	36,60	-0,33	-10,58	45,90	35,20	1,70	4455
BIC	34,00	33,16	2,53	-11,36	44,66	27,21	0,36	12096
BNP PARIBAS	41,10	41,00	0,24	-18,20	61,85	27,50	1,20	13110
BOLLORE	250,00	252,00	-0,79	-4,07	262,00	225,50	3,50	12585
BOLLORE INV.	46,00	46,45	-0,97	-10,41	55,00	35,23	0,25	3929
BONGRAND	n/d	42,67	n/d	-5,17	59,80	35,96	1,45	12010
BOUYGUES	30,23	29,75	1,61	-17,85	38,95	20,40	0,36	12050
BULL#	0,64	0,60	6,67	-47,96	1,36	0,34	n/d	5260
BURELLE (LY)	63,70	63,70	n/d	28,34	68,00	40,60	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	20,47	20,92	-2,15	-45,48	51,00	9,06	n/d	12074
CANAL +	4,33	4,35	-0,46	20,94	4,79	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	32,58	32,17	1,27	-59,82	90,70	12,85	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	27,03	26,66	1,39	-9,90	39,48	20,10	0,80	3962
CARREFOUR	44,53	44,16	0,84	-23,75	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	51,25	51,10	0,29	-18,00	67,30	42,50	1,58	12113
CASINO GUICHARD	69,05	68,80	0,36	-20,31	89,90	58,55	1,54	12558
CASTORAMA DUBOIS	65,20	65,35	-0,23	n/d	66,95	65,00	n/d	12420
CEGID (LY)	40,35	40,20	0,37	-48,50	90,50	34,01	2,30	12470
CEREOOL	29,00	32,10	-9,66	-1,93	36,40	28,00	0,65	4456
CFR.RECYCLING	44,90	44,25	1,47	-12,25	49,88	35,00	2,08	3905
CHARGEURS	25,00	25,00	n/d	0,04	30,66	21,50	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	37,00	36,69	0,84	7,33	47,63	24,21	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	123,00	124,00	-0,81	-2,07	135,00	118,10	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	51,00	51,05	-0,10	-6,25	53,50	46,02	1,40	12098
CLARINS...	40,00	39,60	1,01	-36,90	72,50	21,11	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE	24,90	24,60	1,22	-39,26	56,40	17,32	1,00	12156
CNP ASSURANCES	35,87	36,00	-0,36	0,47	43,98	31,50	1,39	12022
COFACE SVN CA	n/d	47,48	n/d	-0,16	64,00	40,01	1,47	12099
COFLEXIP	94,00	94,00	n/d	-40,88	172,00	75,15	0,31	13064
COLAS	67,80	68,00	-0,29	7,02	75,95	62,00	2,80	12163
CREDIT AGRICOLE	16,53	16,38	0,92	-7,08	24,70	13,46	0,55	4057
CRÉD.FON.FRANCE	16,39	16,20	1,17	12,72	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	52,05	50,25	3,58	-38,80	52,40	36,65	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	7,30	7,20	1,39	-12,04	12,25	5,76	n/d	7896
DANONE	131,80	131,70	0,08	-3,79	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	305,00	314,50	-3,02	-3,78	425,00	281,10	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	28,30	28,44	-0,49	-47,59	59,40	15,19	0,33	13065
DEVA.R.N-P.CAL LI	14,59	14,60	-0,07	1,31	16,90	13,00	0,55	12423
DEVAUX(LY)	70,50	73,50	-4,08	-12,42	78,00	54,85	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	7,25	6,60	9,85	-3,20	11,48	3,43	0,61	12133
DYNACTON	24,00	24,24	-0,99	-10,78	32,40	17,50	0,50	13035
EIFFAGE	76,10	76,00	0,13	-11,25	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	20,00	19,95	0,25	-2,20	22,68	15,91	1,50	3571
ENOR SVN SCA	6,63	6,50	2,00	-17,74	9,88	3,13	0,07	12127
ENTIALEX(CA CDE)	34,50	33,90	1,77	-36,09	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	23,50	22,90	2,62	-32,08	39,80	13,90	0,60	13175
ESSILOR INTL	39,64	40,02	-0,95	-16,75	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	80,00	79,95	0,06	-0,24	96,80	78,00	3,25	12066
EURLER ET HERMES	21,49	21,10	1,85	-48,04	46,13	16,00	1,40	12130
EURAZEO	48,50	48,50	n/d	-20,36	60,80	38,03	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,55	0,52	5,77	-37,50	1,21	0,40	n/d	12537
EUROTUNNEL	0,67	0,67	n/d	-40,70	1,18	0,59	n/d	12537
FAURECIA	42,50	41,80	1,67	-27,96	61,40	33,00	0,91	12114
F.F.P. (NV)	107,50	106,90	0,56	-10,76	132,50	82,00	2,20	6478
FIMALAC	26,82	26,82	n/d	-33,44	50,50	23,66	1,40	3794

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
FINAXA	59,90	59,90	n/d	-24,32	107,50	33,50	2,24	3313
FONC.LYON.#	29,48	29,40	0,27	-10,41	32,60	25,00	1,00	3340
FRANCE TELECOM	17,90	18,00	-0,56	-60,13	48,16	6,75	1,00	13330
FROMAGERIES BEL.	n/d	105,00	n/d	5,05	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	121,50	121,50	n/d	-20,53	168,90	96,00	0,50	12124
GAMMONT #	43,00	43,00	n/d	-4,36	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA	100,00	99,70	0,30	-9,28	104,00	85,60	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	10,80	10,40	3,85	-24,79	17,85	8,00	n/d	4447
GEOPHYSIQUE	21,56	20,71	4,10	-38,83	50,05	13,35	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	5,98	5,75	4,00	-50,37	13,34	2,14	0,15	6337
GRANDVISION	18,34	18,75	-2,19	-20,26	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	73,00	73,35	-0,48	-1,61	86,00	66,80	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE	63,60	64,50	-1,40	-14,34	84,20	57,35	0,80	5354
GUYENNE GASCOGNE	82,50	80,10	3,00	-2,94	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS	5,58	5,38	3,72	-31,36	11,00	2,80	0,17	12188
IMERYS	118,70	120,00	-1,08	-10,11	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	24,00	n/d	9,09	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	128,00	127,50	0,39	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMMES ENTER.	3,87	3,81	1,57	-70,11	15,98	1,06	n/d	5257
INGENICO	11,20	10,85	3,23	-45,47	25,90	5,13	0,15	12534
JC DECAUX	11,56	11,57	-0,09	-7,88	15,40	9,06	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	18,99	18,99	n/d	15,09	23,63	15,27	0,92	12105
KLEPPIERRE	128,60	129,00	-0,31	-19,85	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE	80,85	81,80	-1,16	-22,92	111,20	67,00	2,30	12053
LAGARDERE	46,83	46,15	1,47	-0,36	54,85	35,50	0,82	13021
LEBON (CIE)	n/d	53,75	n/d	7,07	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	134,00	137,40	-2,47	-6,94	180,00	118,00	0,90	12061
LEGRAND ADP	n/d	107,80	n/d	-13,06	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST.	20,57	20,58	-0,05	-6,50	25,39	18,01	0,70	12590
LIBERTY SURF	2,11	2,20	-4,09	-25,96	3,80	2,10	n/d	7508
LINCINDUS	31,90	31,15	2,41	1,26	35,97	25,81	0,76	12135
L'OREAL	71,65	71,75	-0,14	-11,43	88,30	60,55	0,54	12032
LOUVER #	5,98	6,00	-0,10	-4,45	83,40	50,00	1,30	3311
LUCIA	11,99	12,50	-4,08	-7,76	14,13	9,10	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	47,65	47,40	0,53	-4,26	61,60	31,61	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM.	38,99	38,00	2,61	-28,32	57,60	34,01	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	7,53	7,54	-0,13	-15,29	9,85	4,77	0,22	6057
MAUREL ET PROM.	23,40	23,00	1,74	-50,96	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROPO	2,00	1,95	2,56	-35,06	4,90	1,59	0,61	12038
MICHELIN	35,00	34,89	0,32	-5,53	45,05	24,50	0,85	12126
MONTPEL SA	14,30	14,30	n/d	-37,10	16,40	9,12	0,17	3704
CONTIN.PENTRE	35,00	35,60	-1,69	-21,70	46,90	31,00	0,70	3664
NATEXIS BO POP	82,00	82,75	-0,91	-15,37	97,50	70,00	2,50	12068
NEOPOST	28,88	28,00	3,14	-11,73	44,50	24,09	n/d	12056
NEXANS	16,00	15,28	4,71	-1,29	24,90	9,15	0,43	4444
NORBERT DENTRES.	21,00	20,71	1,40	-6,04	29,69	16,80	0,60	5287
NRI GROUP	18,49	18,00	2,72	-11,70	26,00	12,60	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS.	2,60	2,50	4,00	-70,94	9,40	1,19	n/d	12413
ORANGE	7,70	7,65	0,65	-24,36	10,74	4,19	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	72,10	73,00	-1,23	1,83	85,20	66,50	1,50	3117
PECHINEY ACT ORD A	39,00	38,31	1,80	-32,64	63,80	24,50	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	37,80	38,90	-2,83	-30,51	59,60	26,40	1,79	3640
PENAUILLÉ POLY.#	8,28	8,01	3,37	-79,03	45,59	3,23	0,28	5338
PERNOD-RICARD	90,45	90,45	n/d	3,96	106,90	81,30	1,00	12069
PEUGEOT	45,21	45,35	-0,31	-5,31	60,80	32,20	1,15	12150
PINAULT-PRINT.RED.	90,40	89,00	1,57	-37,48	154,69	53,90	2,30	12148
PLASTIC OMN.(LY)	70,60	70,00	0,86	-19,66	96,00	59,05	1,20	12457
PROVIMI	n/d	13,42	n/d	-37,05	24,70	13,30	0,20	4458
PSB INDUSTRIES LY	n/d	79,95	n/d	-10,67	92,70	7		

AUJOURD'HUI

COUPE DAVIS

Il a fallu attendre **LA CINQUIÈME MANCHE** du cinquième match de la finale de la Coupe Davis pour connaître le vainqueur de la 91^e édition de l'épreuve, dimanche 1^{er} décembre à Paris. Grâce au succès de

Mikhaïl Youzhny sur **PAUL-HENRI MATHIEU** (3-6, 2-6, 6-3, 7-5, 6-4), la Russie a remporté pour la première fois le saladier d'argent, après deux finales malheureuses disputées en 1994 et 1995. Samedi, les Français

pensaient avoir fait le plus dur, avec la **VICTOIRE DU DOUBLE** Santoro-Escudé sur Safin-Kafelnikov (6-3, 3-6, 5-7, 6-3, 6-4). Mais la nette défaite de Sébastien Grosjean devant Marat Safin (6-3, 6-2, 7-6), diman-

che, a remis les deux équipes à égalité avant que **MIKHAÏL YOUZHNY**, 20 ans, préféré le matin même à Evgueni Kafelnikov, défilant depuis le début de la finale, devienne le nouveau héros du tennis russe.

La Russie est allée arracher sa victoire tout au bout de la finale

Tennis • Les deux succès en simple de Marat Safin et la victoire du jeune Mikhaïl Youzhny sur Paul-Henri Mathieu lors du cinquième et dernier match ont permis à l'équipe de Russie de décrocher la première Coupe Davis de son histoire (3-2), après deux finales perdues

N'Y TENANT PLUS, Boris Eltsine a enjambé la rambarde de la tribune officielle pour aller partager sur le court le bonheur de l'équipe russe, victorieuse de la Coupe Davis. L'ancien chef d'Etat, passionné de tennis et présent tout au long des trois jours dans les tribunes du Palais omnisports de Paris-Bercy, ne pouvait s'embarrasser du protocole, en ce dimanche 1^{er} décembre. Depuis la création de l'épreuve, en 1900, la Russie, sous quelque appellation que ce soit, n'avait jamais remporté le prestigieux saladier d'argent, malgré deux accessions en finale, en 1994 contre la Suède et en 1995 contre les Etats-Unis. Cette lacune est enfin réparée, grâce à un Moscovite de vingt ans au teint pâle et aux cheveux ras, qui bredouille encore l'anglais : Mikhaïl Youzhny, vainqueur du match décisif contre Paul-Henri Mathieu après 4 heures et 26 minutes de lutte pourtant mal engagée (3-6, 2-6, 6-3, 7-5, 6-4).

On lance le gamin en l'air. Il a perdu son père il y a un peu plus de deux mois et s'est cramponné au tennis pour tenir le choc. Arrivé sur le circuit professionnel il y a deux ans, il a débuté en Coupe Davis la même année. Il ne « réalise pas ce [qu'il a] accompli », il a juste « compris [qu'on a] gagné ». On soulève à son tour Marat Safin, qui a étrillé dans l'après-midi Sébastien Grosjean (6-3, 6-2, 7-6) et a porté à bout de bras une équipe plombée par un Evgueni Kafelnikov manifestement sur le déclin.

« PAUL-HENRI A TOUT DONNÉ »

Chamil Tarpichev, l'impassible capitaine russe, sourit enfin. A deux pas, l'équipe de France fait bloc autour de Paul-Henri Mathieu, qui cache sa peine dans ses mains. A 20 ans, l'Alsacien a vécu trois jours d'émotions trop fortes : de sa nomination surprise jeudi, après qu'Arnaud Clément, souffrant d'une tendinite au poignet, eut préféré laissé sa place, à ce dimanche où il est passé à deux points de faire triompher la France pour sa première sélection en Coupe Davis (à 5-4, 40-40 dans le quatrième set)...

Dimanche matin, il a découvert que Mikhaïl Youzhny s'était substitué à Evgueni Kafelnikov, dépassé les deux journées précédentes, en simple comme en double. Il a



JACKY NAEGLER/REUTERS

déployé une énergie folle à le battre et à séduire le public. Peut-être trop. « Paul-Henri a tout donné, physiquement et mentalement, a estimé Guy Forget. Les seules choses qui lui manquent, ce sont des améliorations techniques qui lui auraient permis à un moment donné de faire autre chose sur le terrain. Il ne le peut pas encore, il a une dose de travail à effectuer pour être plus complet. »

Le capitaine souhaite « revoir »

Paul-Henri Mathieu en équipe de France. Ses coéquipiers aussi, qui sont venus – les yeux rougis pour certains – raconter que c'était « trop beau », cette aventure collective. Malgré ses deux défaites, Mathieu ne pense déjà qu'à retrouver cette ambiance « incroyable » tant hors que sur le court. Dans l'après-midi, Sébastien Grosjean avait tout tenté face à Marat Safin, étincelant leader de la formation russe. « Pendant

deux sets, Marat jouait tellement bien que je me tournais par moments vers la tribune et que je me demandais ce que j'allais pouvoir dire à Sébastien, à part de taper fort sur les lignes, a déclaré le capitaine français Guy Forget. Je ne voyais pas ce qu'il pouvait faire de mieux. C'est un constat frustrant quand vous êtes sur un court avec un joueur qui fait le maximum et que ce n'est pas suffisant. Qu'est-ce qu'on peut lui dire ? C'est comme un

pilote de F1 qui a une voiture moins performante. Le pilote est à 100 %, mais il lui faut attendre que l'autre ait un accident, ralentisse ou marche moins bien. »

Guy Forget a décrit les nerfs en pelote, les émotions en dents de scie, le supplice intérieur vécu sur sa chaise pendant cette dernière journée : « J'y ai cru. Je trouvais que les choses se passaient plutôt bien. Et même quand Sébastien est mené deux

sets à zéro, je sens qu'il peut revenir dans le troisième. J'étais sûr que s'il pouvait gagner le troisième, Safin aurait commencé à jouer moins bien, à faire des fautes, à s'agacer. J'aurais aimé voir ce quatrième set, cela aurait été un match complètement différent. C'est une petite déception mais tu repars avec Paul-Henri, en te disant que c'est lui qui va rapporter le point de la victoire. Il commence plutôt bien, l'autre [Youzhny] revient, l'autre craque, Paulo mène deux sets à zéro, et tu te dis que c'est bon. Que ça va être trop dur pour l'autre de revenir maintenant... et il ne faut surtout pas que Paul-Henri relâche son étreinte, et puis l'autre revient : un jeu, deux jeux, trois jeux, quatre, un set... »

« Paul-Henri a le break, le perd, le reprend. Il arrive au quatrième set et ça part au cinquième, et tu te dis que ce n'est pas possible, que ça ne va pas se passer comme ça, poursuit le capitaine. Et tout au long du match, tu te dis : « Non, non, non, assez, on positif », et tu lui montres le cap à suivre. Je le soutiens, je l'encourage, je le valorise. J'essaie de faire en sorte qu'il ne renouvelle pas certaines erreurs sur le terrain. Il n'arrivait pas à jouer le jeu qu'il devait jouer et je passais mon temps à lui répéter les mêmes choses. Et quand tout d'un coup, ça tombe à la fin, tu as l'impression de prendre une espèce de chape de plomb sur les épaules. Mais c'est le sort du capitaine... »

Samedi déjà, la victoire de Nicolas Escudé et Fabrice Santoro sur un Marat Safin mettant les bouchées doubles pour compenser les absences d'Evgueni Kafelnikov (6-3, 3-6, 5-7, 6-3, 6-4) n'avait pas été aisée, mais elle était porteuse d'espoir. Depuis 1978, jamais la nation victorieuse du double n'avait concédé la victoire finale. Mais la chance a tourné. En 2001, en Australie, la France avait sauvé une balle de match avant de l'emporter, en 1996 en Suède, elle en avait sauvé trois pour s'imposer.

Etranglé par l'émotion, Guy Forget a dit au public son attachement à l'épreuve et à son équipe. Il a enjoint ses joueurs de préserver leur esprit de groupe et leur amitié mutuelle, gages des futures victoires en Coupe Davis qu'il leur promet déjà.

Patricia Jolly

« Des jours heureux et des moins heureux »

● **Nicolas Escudé** : « C'est le sport. Il y a des jours heureux, il y en a des moins heureux. Vu le potentiel et surtout l'état d'esprit dans lequel on peut être les uns avec les autres, il ne faut vraiment pas s'arrêter à la défaite d'aujourd'hui. "Paulo" n'a pas à rougir. Il a prouvé par le passé qu'il était un grand joueur. Et je suis persuadé que, dans les années à venir, on ramènera le saladier en France. »

● **Fabrice Santoro** : « C'était très difficile, car, dans un premier temps, Paul-Henri paraissait au-dessus, mais dans la deuxième partie du match, Youzhny a considérablement élevé le niveau de son jeu. Paul-Henri était là, il s'est battu sur chaque balle, mais aujourd'hui, c'était le jour de Youzhny, tout simplement. »

A propos de la rumeur selon laquelle le joueur français

envisagerait de prendre sa retraite après la finale : « C'est trop beau, je vais continuer. »

● **Sébastien Grosjean** (à propos de Marat Safin et du choix de la terre battue comme surface de jeu) : « Sur surface rapide, comme Bercy par exemple, il a battu le n°1 mondial en trois sets. Ce n'est pas un problème de surface. C'est juste son niveau de jeu qui était impressionnant sur trois jours, comme il l'a été sur surface rapide pendant une semaine sur celle de Bercy. Quand Marat Safin est en confiance et qu'il a envie de bien jouer, il bat tous les meilleurs. Et [Lleyton] Hewitt en a aussi fait les frais en finale de Bercy. »

● **Paul-Henri Mathieu** : « C'est une ambiance incroyable, ce que l'on est tous en train de vivre, je ne vois pas comment on peut être dégoûté ! Cela n'existe pas. »

Evgueni Kafelnikov, absent mentalement mais vainqueur moral à Bercy

DIMANCHE, pendant les deux matches de simple opposant Sébastien Grosjean à Marat Safin puis Mikhaïl Youzhny qui l'a remplacé contre Paul-Henri Mathieu, Evgueni Kafelnikov a passé quelques coups de fil sur son portable, dans un Palais omnisports de Paris-Bercy rempli de 14 500 spectateurs hurlants.

Le Russe est ainsi, déroutant. Le dernier jour de la finale, la Coupe Davis, qu'il disait convoiter si ardemment, ne semblait plus qu'un événement secondaire. Il s'est bien levé pour applaudir les premiers points de Safin, mais pas longtemps. Au troisième jeu, il engageait Aleysa, sa fillette de 4 ans, assise sur ses genoux, à se boucher les oreilles pour se préserver du vacarme ambiant. S'il avait pu, il l'aurait sûrement imitée. Kafelnikov a été absent mentalement comme physiquement du court tout au long de cette rencontre, et ses allées et venues de dimanche portaient à croire que la Coupe Davis ne le concernait plus dès lors qu'il avait cessé d'en être un protagoniste direct.

Cette apparente désinvolture conjuguée à l'apathie du capitaine russe, Chamil Tarpichev, donne une valeur toute particulière à l'exploit de Marat Safin, bien solitaire vainqueur de deux

simples. En dehors du match de Mikhaïl Youzhny – dont la jeunesse dans l'épreuve appelait conseils et commentaires –, les gestes les plus véhéments de Tarpichev, appuyé durant trois jours à l'accoudoir du banc russe, furent ses croisements et décroissements de jambes, sans rapport avec l'évolution des matches. « C'est notre style, avait-il expliqué samedi soir, le style russe. De toute façon, je suis sur la chaise [de capitaine] depuis vingt-cinq ans, et les gars savent comment je fonctionne. »

« JE L'AI FAIT DANS L'INTÉRÊT DE L'ÉQUIPE »

Kafelnikov, lui, s'est défendu : « Honnêtement, je faisais très attention [à ce qui se passait sur le court], peut-être ai-je téléphoné une ou deux fois. Croyez-moi, quand vous essayez de soutenir votre coéquipier du mieux possible, parfois vous vous retrouvez à court d'énergie. C'est probablement ce qui m'est arrivé pendant le premier match, quand Marat jouait. Pour le deuxième match, personnellement, je savais que nous allions être là longtemps. Ça ne veut pas dire que je ne soutenais pas Mikhaïl. J'essayais de faire de mon mieux. Parfois, on est incapable [de soutenir un coéquipier] parce qu'on est sur le banc. » La décision de céder sa

place à son jeune compatriote âgé de 20 ans a troublé Kafelnikov. Elle s'est pourtant imposée après le double perdu samedi soir. « Mon ego me disait qu'il fallait que je joue, a avoué Kafelnikov après la victoire finale, mais objectivement je sentais bien qu'il [Youzhny] fournirait un meilleur effort que je n'aurais pu le faire. Dernièrement, il jouait bien, moi pas. Ça a été dur, mais je l'ai fait dans l'intérêt de l'équipe. Et maintenant, je suis très fier d'avoir pris cette décision. » Sa troisième finale – après la défaite de 1994 contre la Suède et celle de 1995 contre les Etats-Unis – a enfin exaucé Kafelnikov. Ce dernier devait être opéré lundi 2 décembre, à Zurich (Suisse), d'une veine à la jambe gauche qui le gêne depuis six mois. Il avait juré qu'une victoire en Coupe Davis mettrait un point final à sa carrière. Il a remis l'annonce de sa décision à la fin de la semaine « pour mieux savourer l'instant ». Mais Marat Safin ne prend guère au sérieux cette « menace » de retraite : « 28 ans, ce n'est pas vieux, c'est juste un début de carrière, l'a-t-il taquiné. Je pense qu'Evgueni va décider de rester encore une année... »

P. Jo.



SEMAINE ANNIVERSAIRE DE RADIO CLASSIQUE
DU 30 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE

Lundi 2 décembre
Radio Classique reçoit

à 18h50
Marc Minkowski, Les Musiciens du Louvre

à 19h00

Bernard Arnault, Président directeur général de LVMH

DANS PLUS DE 100 VILLES

TOUTES LES FRÉQUENCES : www.radioclassique.com ou 0 892 68 12 80 (0,34 € / mn)



Venu à Paris jouer les utilités, Mikhaïl Youzhny est devenu à 20 ans le héros de la finale

Inconnu du grand public, le Moscovite a remplacé au pied levé, dimanche, Evgueni Kafelnikov, et arraché le dernier point face à Paul-Henri Mathieu en cinq sets (3-6, 2-6, 6-3, 7-5, 6-4)

EN D'AUTRES circonstances, personne n'aurait daigné tourner son regard vers lui. Il aurait reçu une réplique de la Coupe des mains de Francesco Ricci Bitti, le président italien de la Fédération Internationale de tennis, comme le veut l'usage, et s'en serait retourné dans son vestiaire. A peine se serait-on souvenu de son nom le lendemain, pour rapidement l'oublier ensuite.

Pourtant, en ce dimanche 1^{er} décembre, en milieu de soirée, c'est vers Mikhaïl Youzhny, le héros du jour, que s'est précipité un Boris Eltsine en bras de chemise. Au mépris de l'étiquette, l'ancien président de la Russie a déboulé de la tribune officielle alors que l'un des responsables du protocole essayait en vain de le retenir. Avec ses vingt ans, le même âge que Paul-Henri Mathieu qu'il venait de battre (3-6, 6-2, 6-3, 7-5, 6-4), le jeune Moscovite a offert à l'ancienne terre des tsars sa première Coupe Davis sur le score de trois victoires à deux privant la France du doublé qu'elle attendait après sa victoire, elle aussi imprévue, en décembre 2001 contre l'Australie.

On disait qu'il n'était qu'un second couteau, qu'il n'était là que pour jouer les utilités au profit de Marat Safin et Evgueni Kafelnikov, objets de toutes les attentions durant ce week-end à haute tension. Cela en était même presque ridicule de le voir poser aux côtés de ses illustres aînés pour la photo officielle, le jeudi 28 novembre, jour de la présentation des équipes dans le grand salon de la mairie de Paris. « L'équipe russe est composée de deux superstars », avait même déclaré sans vergogne Evgueni Kafelnikov.

Mikhaïl Youzhny, n°3 dans son pays, n'était là que parce qu'il fallait bien trouver d'autres joueurs pour former un carré, et pour les cas de forces majeures. Il n'avait même pas été admis aux très médiatiques entraînements monégasques de l'équipe russe.

« Personne ne pensait qu'il était capable de gagner quand il a été mené deux sets à zéro », commentait Marat Safin. Il a surpris tout le monde, y compris lui-même. Mikhaïl Youzhny est rapidement devenu « Micha » pour les 1 500 supporters russes survoltés durant 4 heures et 26 minutes, le temps qu'il lui a fallu pour venir à bout de Fran-



FRANCK FIFE/AFAP

çais, lancé dans la bagarre avec fougue et qui a cru, un peu vite, qu'il n'aurait aucune peine à se saisir de la peau de cet oursin russe de 1,82 m au sang froid et au poil ras.

« Bon, dans les deux premiers sets, ça n'était pas terrible, mais après, j'ai joué comme je sais le faire, expliquait sobrement le Moscovite. A la fin, j'étais très content, même si je ne comprenais pas tout

Avec sa 32^e place mondiale, il était mieux placé que tous les joueurs français, à l'exception de Sébastien Grosjean

ce qui se passait. Je savais simplement que nous avions gagné le match. » Il y a fort à parier qu'il en gagnera d'autres, grâce, notamment, à son revers, une arme redoutable qui ne manquera pas de donner du souci à ses futurs adversaires.

Effectué à l'ancienne, de sa seule main droite, comme on ne l'enseigne plus dans les écoles de tennis, ce coup de fouet marie vélocité et finesse dans un mouvement d'une grande beauté gestuelle. Il n'est jamais aussi efficace que lorsque le joueur l'accompagne d'une sorte

d'un cri salvateur, distinct de ceux qu'il émet d'ordinaire à chacune de ses frappes.

Paul-Henri Mathieu en a fait les frais, bien malgré lui, subissant la loi du knout alors que le match lui filait entre les doigts. « Oui, c'est un bon joueur. Il n'est pas nul », a pu seulement dire de son adversaire le benjamin français, encore tout bouleversé par l'émotion de sa défaite.

Les Français n'ont pas vu venir la surprise de Chamil Tarpijev, le capitaine de l'équipe russe. Ils étaient obnubilés par leurs calculs et pronostics sur les états d'âmes et physique d'Evgueni Kafelnikov, éprouvé par ses matchs de simple vendredi et de double samedi (perdu l'un et l'autre), mais qui devait, en toute hypothèse, affronter le jeune Alsacien dans la dernière des cinq rencontres du week-end.

Les Bleus se sont réveillés dimanche en apprenant que le doyen de l'équipe russe serait remplacé par l'ancien ramasseur de balles de la finale que la Russie avait perdue sur son terrain contre les Etats-Unis en 1995. « Mon ego doit se trouver quelque part en Sibérie, a ironisé l'ancien numéro 1 mondial, aujourd'hui âgé de vingt-huit ans, pour justifier son désistement. J'ai fait cela dans l'intérêt de l'équipe. »

Les Français se sont alors souvenu que Youzhny ce jeune homme imperméable à l'émotion, entraîné à Moscou depuis l'âge de dix ans par Boris Sobkin, avait un beau pedigree. Avec une 32^e place au

Mikhaïl Youzhny était un peu à la dérive au début de son match contre Paul-Henri Mathieu. Rapidement mené deux sets à zéro, le jeune Russe a su retrouver son niveau de jeu et est parvenu à renverser la tendance, en prenant tous les risques et en maîtrisant la tension mieux que son adversaire français.

classement technique, il était mieux placé que tous les membres de l'équipe de France à l'exception du numéro 1, Sébastien Grosjean. Bien que n'ayant remporté qu'une seule victoire, sans enjeu, en cinq rencontres de Coupe Davis, ce fan de Stefan Edberg a déjà croisé sur le circuit certains des joueurs de l'Hexagone.

Seulement vaincu par le Marseillais, notamment en finale du tournoi de Saint-Petersbourg au mois d'octobre, il est à égalité, une victoire partout, avec Nicolas Escudé. Il a disposé trois fois de Fabrice Santoro et, déjà, une fois de Paul-Henri Mathieu, lors du tournoi de Sopot en Pologne, sur terre battue. Le jeune Russe qui a accroché à son palmarès des joueurs aussi prestigieux que l'Allemand Tommy Haas, le Suédois Magnus Gustafsson ou le Tchèque Jiri Novak, à Roland-Garros, cette année, a remporté le premier tournoi de sa carrière en Allemagne, à Stuttgart, au mois de juillet.

Ses progrès sur la terre battue ont également été fulgurants, engrangeant 14 victoires sur 22 matches cette saison. Sa victoire décisive en finale de la Coupe Davis va certainement changer son statut dans son pays et lui permettra dorénavant de s'entraîner aux côtés de ses aînés. Pour Marat Safin, la cause est entendue: après sa victoire à Paris, Mikhaïl Youzhny a prouvé ce dimanche qu'il était « un homme. Et un vrai Russe. »

Jean-Jacques Larrochelle

Bataille d'avocats autour de la Coupe Louis-Vuitton

Voile • Une plainte pour espionnage industriel a été déposée contre OneWorld Challenge

AUCKLAND

de notre envoyé spécial

La recette est toujours la même. Lorsque les enjeux sont importants et qu'ils savent que leurs voiliers sont un peu plus lents que ceux de leurs adversaires, les patrons des syndicats participant à la Coupe Louis-Vuitton ont recours à leur arme secrète : les avocats. L'équipe américaine du Team Dennis Conner et les Italiens de Prada Challenge ont déposé, dimanche 24 novembre, une plainte demandant au comité d'arbitrage (« Arbitration Panel ») ainsi qu'au jury international de la Coupe de l'America la réouverture du « dossier OneWorld ». Cette affaire, que l'on croyait enterrée, refait donc surface au moment des quarts de finale de repêchage qui opposent les Suédois de Victory Challenge à Prada et OneWorld Challenge au Team Dennis Conner. La course aux règlements est lancée.

Le défi financé par le milliardaire Graig McCaw est accusé de transfert illicite de technologie et d'espionnage industriel. Ce feuilleton à rebondissements a débuté il y a plusieurs mois. En août, le comité d'arbitrage avait même infligé un point de pénalité à OneWorld. Les juges avaient alors affirmé que le syndicat de Seattle s'était procuré illégalement les plans des bateaux et des voiles de Team New Zealand et de Prada mais ils avaient estimé que l'équipe n'avait pas utilisé les documents en question pour son programme de recherche et développement.

Prada Challenge et le Team Dennis Conner souhaitent que le comité d'arbitrage revienne sur cette décision initiale. Pour justifier leur réclamation, les deux défis ont présenté un dossier de plus de 70 pages comprenant des « preuves » fondées sur des déclarations et des correspondances. Leur objectif est clair : obtenir la disqualification de leurs adversaires.

Le phénomène n'est pas nouveau. L'apothéose remonte à 1988 lorsque les Néo-Zélandais et leur monocoque géant s'étaient opposés aux Américains de Dennis Conner et leur multicoque. Les trois régates qui avaient permis au San Diego Yacht Club de s'emparer de la Coupe avaient été suivies de huit mois de procès devant la Cour de New York. « Cette année-là, les avocats ont fait leur beurre », résu-

me Philippe Gomez, le conseiller en règlement du Défi Areva. Pour ne pas voir une telle bataille se reproduire et éviter le recours à une cour civile, le comité d'arbitrage a été créé. Lorsqu'un syndicat s'inscrit dans la Coupe, il s'engage à utiliser exclusivement ce panel pour résoudre ses litiges. Ce règlement plutôt simple dans sa théorie n'empêche pas les équipes d'avoir recours à des trésors d'ingéniosité pour trouver un ascendant sur leurs adversaires.

En 1992, Bill Koch avait développé des méthodes d'espionnage dignes de James Bond. « Au sommet de la colline surplombant San Diego, un camion bourré d'antennes avait été installé par le patron du syndicat America », se souvient Philippe Gomez. Bill Koch avait également utilisé des moyens militaires d'écoute électronique et avait recruté des commandos de marine américains des Seals pour plonger sous les bateaux des autres équipes. Info ou intox ? Le mystère persiste.

JEU DU CHAT ET DE LA SOURIS

Une chose est sûre : la volonté des organisateurs de la Coupe de créer de nouvelles barrières s'avère souvent inefficace. « L'article 13 du règlement nous interdit dans les zones de course de prendre des photos de nos concurrents à moins de 200 m, note M. Gomez. Mais les pontons sur lesquels sont arrivés les bateaux se trouvent à 50 m du public. »

Ce jeu du chat et de la souris avait déjà provoqué plusieurs batailles de procédure avant même le coup d'envoi de la première régatée, le 1^{er} octobre. Prada s'était plaint du ponton trop grand d'Oracle BMW Racing. Les équipes s'accusaient entre elles d'avoir recruté des étrangers sans respecter le règlement, qui impose une durée minimale durant laquelle le marin doit résider dans le pays d'adoption de son nouveau syndicat. La règle selon laquelle les voiliers doivent être assemblés dans la nation pour laquelle ils naviguent aurait également été enfreinte. Si la bataille au large d'Auckland est loin d'être terminée, d'autres joutes pourraient suivre dans quelques semaines. Sur le plan juridique tous les coups semblent déjà permis.

Frédéric Therin

La défaite de Paul-Henri Mathieu suscite des regrets dans le camp français

« UNE PHOTO de Youzhny, tu parles ! C'est du Mathieu qu'ils veulent », confiait dans la précipitation un photographe à l'un de ses confrères avant de dévaler les gradins du Palais omnisports de Paris-Bercy. Dimanche 1^{er} décembre au soir, le cinquième et dernier match, décisif, de la finale de Coupe Davis qui opposait la France à la Russie vient à peine de s'achever.

Quelques mètres en contrebas, le capitaine Guy Forget et le groupe de joueurs français, bras dessus, bras dessous, forment un cercle de protection autour de Paul-Henri Mathieu. Assis sur sa chaise, le benjamin de l'équipe est en larmes, la tête dissimulée dans sa serviette. Une haie de photographes, bras et appareils hérissés par-dessus la mêlée, mitraille à l'aveugle. A quelques mètres de là, indifférents à la douleur du jeune Français et des siens, les Russes fêtent leur victoire historique en faisant sauter dans les airs Mikhaïl Youzhny, le héros du

jour, 20 ans, comme son malheureux adversaire. Guy Forget a comparé cela à une chape de plomb qui lui serait tombée sur les épaules. Un sentiment de consternation partagé par la majorité des 15 000 spectateurs présents : « On y croyait très fort. On avait

mieux jouer et, après, j'étais plus sur la défensive. Cela ne s'est pas joué à grand-chose. »

Si la qualité de l'adversaire ne fait pas de doute, elle n'explique pas tout et il faudra du temps pour donner une réponse aux questions qui se posent. « Ce que

Les Tricolores reçus à l'Elysée

Jacques Chirac devait recevoir à déjeuner à l'Elysée, lundi 2 décembre, l'équipe de France battue en finale de la Coupe Davis par la Russie. Dans un message adressé dimanche à Guy Forget, son capitaine, le président de la République l'avait félicité pour ses « qualités de cœur » et son « fair-play ». « Vous avez offert à la France un superbe spectacle où l'engagement dans l'effort, vos grandes qualités de cœur et votre fair-play ont été unanimement reconnus, y déclarait le chef de l'Etat. Votre attitude sur le court est un exemple pour le sport tout entier, et je tiens à vous en remercier sincèrement. »

Jacques Chirac avait assisté vendredi au premier match de la finale, qui avait vu la victoire du Russe Marat Safin sur le Français Paul-Henri Mathieu. Après Lionel Jospin, présent samedi dans les tribunes de Bercy, le premier ministre Jean-Pierre Raffarin a assisté dimanche aux derniers simples.

une telle foi et on passait si près du but. A deux sets à zéro, tu te dis que l'adversaire [Mikhaïl Youzhny] ne pourra plus revenir. Et puis, il enchaîne les jeux, les sets. Tu dis que ce n'est pas possible, que ça ne va pas se "goupiller" comme ça... » Les yeux du capitaine sont encore rougis par l'émotion, mais la voix est sûre. « Ça rend les choses très pénibles. Mais on reviendra l'an prochain avec la même foi. »

Que s'est-il donc passé pour qu'une victoire à portée de main se transforme en implacable défaite ? Par quelle alchimie diabolique, le rêve se transforme-t-il aussi inéluctablement en cauchemar ? Paul-Henri Mathieu, l'intéressé, a du mal à trouver les mots pour le dire : « Il a commencé à

je regrette peut-être, c'est qu'Arnaud [Clément] soit blessé, reconnaît Guy Forget. Avec son expérience et son jeu, il aurait posé plus de problèmes tactiques à un garçon comme Youzhny. »

Dès le match d'ouverture, que Paul-Henri Mathieu avait perdu, vendredi 29, contre Marat Safin, le capitaine de l'équipe de France avait souligné quelques lacunes chez le jeune Alsacien, notamment une difficulté à varier son jeu, à trouver l'équilibre entre frappes fortes et jeu court. Tout aussi préjudiciable a été le manque de puissance et le faible pourcentage de réussite de son premier service. Dans le quatrième set contre Mikhaïl Youzhny, Paul-Henri Mathieu n'a passé que 44 %

de ses premiers services alors que, lors de sa brillante saison, ce compartiment du jeu était l'une de ses cartes maîtresses.

Que penser, enfin, de la présence simultanée sur le court, pour une rencontre si capitale, d'un capitaine et d'un coach pour un seul et même joueur ? Guy Forget, d'un côté, entouré de sa troupe, Thierry Champion, de l'autre, qui ira jusqu'à se déplacer à l'autre extrémité du court dans les ultimes jeux pour tenter de garder le contact avec son poulain en perdition. « On avait parlé de la tactique avant le match, car il avait du mal à la respecter sur certains aspects, déplorait le capitaine de l'équipe de France. C'est une espèce de guerre contre lui-même, une lutte interne très dure. »

« IL N'Y A PAS EU D'ERREURS »

A peine le match terminé, Christian Bîmes enfonçait le clou. Le président de la Fédération française de tennis n'a pas hésité à contester – ou tout du moins à s'interroger – sur le choix de la surface qui avait déjà fait du tort à l'équipe tricolore. Le capitaine des Bleus n'a pas attendu pour répondre. « Cette défaite n'a rien à voir avec celle de 1999 [à Nice contre l'Australie où, déjà, la France avait échoué en finale sur la terre battue]. Autant la défaite contre l'Australie s'explique par les erreurs faites avant le match, autant je pense que, pour ici, ce n'est pas le cas. Il n'y a pas eu d'erreurs. Si c'était à refaire, je rejouerais sur la même surface contre ces joueurs. »

J.-J. L.

Rugby : les clubs européens malmenés dans le Top 16

LA NEUVIÈME journée du Top 16, coïncée entre trois semaines de matches internationaux et deux week-ends de Coupe d'Europe, a vu la défaite de quatre des six clubs engagés en Coupe d'Europe : Montferrand, Bourgoin, Perpignan et Béziers. Conditions de jeu déplorables, matches hachés : le niveau global de cette journée de championnat n'incite guère à l'enthousiasme avant d'aller se frotter aux ténors britanniques.

Biarritz et Agen, les derniers finalistes du championnat de France, ont conservé la tête de leur poule respective, après leurs victoires sur Montferrand et Mont-de-Marsan, samedi 30 novembre. Dans le match vedette de la poule 1, Biarritz a pris le dessus sur Montferrand (24-16), réduit à quatorze après l'expulsion de son pilier Abraham Tolofua. Les Biarrots profitent du match nul concédé par le Stade français à Montauban (22-22) pour prendre seuls la tête du groupe. Castres et son nouvel ouvrier, l'ancien international Thierry Lacroix, auteur d'un drop, se sont donné un peu d'air en dominant difficilement Bourgoin (27-22). « Trois semaines sans compétition, c'est difficile à gérer, on perd le rythme, assure Philippe Saint-André, manager de Bourgoin. Et le niveau de performance s'en est ressenti. Nous n'avons même pas pu jouer en amical. »

Dans la poule 2, Agen a confirmé son excellent début de saison en s'imposant à Mont-de-Marsan (16-6) grâce à son ouvrier international François Gelez, auteur de

tous les points de son équipe. Mais la performance de la journée est à mettre à l'actif de Toulouse, vainqueur à Narbonne (31-16), où personne n'avait réussi à s'imposer cette saison. Pau a également réussi une belle opération, en venant à bout de Perpignan (17-6). Grâce à ce succès, les Béarnais passent à la troisième place de la poule 2, intégrant pour la première fois l'une des quatre premières places, synonymes de qualification pour la phase finale.

Colomiers s'est replacé dans la course à la qualification en dominant Béziers (23-16), qui a bien mal préparé la venue du champion d'Europe Leicester, samedi 7 décembre. « C'est une pression positive, déclarait l'entraîneur de Béziers, Eric Piazza, nous n'aurons rien à perdre contre la meilleure équipe d'Europe. » Dans le dernier match du Top 16, disputé dimanche 1^{er} décembre, Grenoble a écrasé Bordeaux-Bègles (40-0).



Luis Fernandez est mis en difficulté par les échecs du PSG

Football • Deux ans après son retour, l'entraîneur parisien est fortement contesté au sein de son club. Ses méthodes ne font plus l'unanimité, tandis que l'équipe première, battue samedi à Monaco (1-3), recule à la 10^e place du classement de la Ligue 1

LES HISTOIRES d'amour finissent mal, en général. Et la relation qu'entretient depuis près d'un quart de siècle Luis Fernandez avec le Paris-Saint-Germain s'apparente à une histoire d'amour parfois orageuse. Aujourd'hui, cette belle aventure semble sur le point de se terminer. Deux ans presque jour pour jour (le 3 décembre 2000) après son retour à la tête de l'équipe première, le technicien emblématique du PSG est en passe d'être remercié. Une situation qui n'a rien d'exceptionnelle dans l'univers féroce du football de haut niveau mais qui, au Paris-Saint-Germain, fait forcément plus de bruit que dans un club moins présent sur la scène médiatique.

« Je suis à Paris à vie ! », avait lancé il y a quelques jours Luis Fernandez, comme pour exorciser à sa manière les menaces qui pesaient sur son avenir. Des menaces dues à un début de saison peu en rapport avec les ambitions du club. Le PSG version 2002-2003, avec son Ronaldinho champion du monde, visait très clairement le titre de champion de France. Un objectif logique qui, cependant, échappe au club parisien depuis une éternité (1994).

UN POINT SUR 15 POSSIBLES

Le calamiteux mois de novembre connu par son équipe, qui n'a pris qu'un point sur quinze possibles en championnat, ne plaide évidemment pas en faveur de Luis Fernandez, personnage attachant,



PHILIPPE WOJAZER/REUTERS

profondément amoureux de « son » PSG avec lequel il aura connu de longues années de bonheur. En tant que joueur (de 1978 à 1986) bien sûr, mais aussi sur le banc de touche entre 1994 et 1996, période durant laquelle Luis l'entraîneur permit au PSG de remporter trois trophées : la Coupe de France (1995), la Coupe de la Ligue (1995) et surtout la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (1996).

Revenu dans le club de son cœur le 3 décembre 2000, après une belle aventure à la tête de l'Athletic Bilbao, Luis Fernandez a d'abord dû sauver une équipe

engluée à l'époque à la 9^e place du classement. Ce n'est qu'à partir de la saison 2001-2002 que Fernandez put mettre en œuvre ses idées avec des joueurs choisis par ses soins. En provenance de la Liga espagnole, les Argentins Gabriel Heinze, Mauricio Pochettino et l'Espagnol Cristobal devaient apporter au PSG une stabilité défensive et insuffler un état d'esprit « guerrier ». 2001 marqua également l'arrivée à Paris d'un jeune prodige brésilien, originaire de Porto Alegre : Ronaldinho. Dans un championnat à l'image dévaluée, la présence d'un joueur de ce statut, convoité par de grands

clubs européens, marquait clairement la volonté des dirigeants parisiens de faire de ce PSG façonné par Fernandez une équipe enfin conquérante. La non-qualification du PSG pour la Ligue des champions, suivie d'une élimination prématurée en Coupe de l'UEFA face aux Glasgow Rangers, réduisit à néant ces ambitions.

Lorsque débute cette saison 2002-2003, le PSG vise une fois de plus le titre. Il est parvenu à garder Ronaldinho, auréolé de son titre de champion du monde, un exploit. Toujours aux commandes, Fernandez a fait venir quelques joueurs (Alex Nyarko, Andre Luiz, Martin Cardetti) censés propulser le club en haut du classement.

UN STYLE DE JEU FLUCTUANT

Pourtant, en dépit de résultats relativement satisfaisants enregistrés jusque en octobre, ce PSG laisse planer le doute sur son potentiel réel. Son style de jeu est fluctuant. Au fil des rencontres, Fernandez change de systèmes de jeu, déplace des joueurs de gauche à droite. Ronaldinho, dans ce contexte, a du mal à exprimer son talent. Il ne cache pas son incompréhension. En septembre dernier, évoquant ses relations avec l'entraîneur, il confia en privé : « On dirait que ça l'embête que je sois heureux... » Ce mois de novembre catastrophique n'a fait qu'accélérer la disgrâce d'un Fernandez qui, au fil des mois, a vu s'éloigner quelques-uns de ses soutiens au sein du club. « Luis est très attachant, mais totalement ingérable. Il veut s'occuper de tout ! On est arrivés à un point de non retour » avoue un salarié du club avant d'ajouter :

Deux ans après son retour au PSG, Luis Fernandez semble plus que jamais sur la sellette. Ses résultats sont loin des objectifs affichés en début de saison, et ses choix tactiques de plus en plus contestés en interne.

« Il existe un vrai problème entre Ronaldinho et Luis... » Ce problème dépasse le simple cadre sportif. Convoité, le jeune champion du monde pourrait partir dès le mercato d'hiver, autrement dit dans quelques jours. Ce départ prématuré serait catastrophique à tout point de vue : médiatique, sportif et même économique.

Face à cette situation préoccupante, le président Laurent Perpère se fait moins discret. Mercredi 27 novembre, il était présent au Camp des Loges, le centre d'entraînement du club, situé à Saint-Germain-en-Laye. Quelques heures plus tard, il s'est longuement entretenu en tête à tête avec Luis Fernandez dans son bureau situé au Parc des Princes. Soutenu par Canal+, qui reste pour l'instant l'actionnaire principal du club, Perpère a les mains libres. Sa priorité est clairement établie : garder Ronaldinho jusqu'à la fin de la saison. Afin de ne pas ruiner définitivement toute ambition sportive mais aussi de réaliser une plus-value plus intéressante dans quelques mois, lorsque les candidats potentiels (Manchester United et la Juventus sont déjà sur les rangs) seront encore plus nombreux à vouloir le faire signer.

Le sort de Luis Fernandez paraît aujourd'hui peu enviable. Ses choix tactiques sont discutés, ses résultats décevants et ses rapports avec Ronaldinho délicats. « En deux ans, j'ai reconstruit une équipe compétitive » lance-t-il pour sa défense. Mais le temps passe et les trophées se font toujours attendre. Même le fidèle public du Parc des Princes (42 000 spectateurs de moyenne la saison passée) a fini par perdre patience. Dans le match inattendu qui oppose désormais Luis à « Ronnie », le public parisien prend fait et cause pour le Brésilien. Mercredi prochain, Luis Fernandez dirigera encore le PSG à l'occasion du match contre Lyon. Et après ? Rien ne dit qu'à l'occasion du dixième anniversaire de ses débuts en tant qu'entraîneur (c'était avec l'AS Cannes en janvier 1993) Fernandez soit toujours en poste au PSG. Dans les couloirs du club comme dans les couloirs de Canal+, on parle déjà de l'arrivée de Carlos Bianchi, ancien buteur de légende sous le maillot parisien à la fin des années 1970 (64 buts en 74 matchs de championnat) et qui, à la tête des clubs argentins de Velez Sarsfield puis de Boca Junior, a bâti sa réputation d'entraîneur à succès.

Alain Constant

La Lazio Rome prend la tête du championnat d'Italie

EN SIGNANT son sixième succès consécutif et son onzième match d'affilée sans défaite, la Lazio Rome, victorieuse (2-3) sur le terrain de Piacenza, a pris le commandement du championnat d'Italie, dimanche 1^{er} décembre au terme de la 12^e journée. Avec 27 points, la Lazio Rome, malgré les gros problèmes financiers rencontrés par son président, Sergio Cragnotti, compte une longueur d'avance sur un trio composé de l'ancien leader, le Milan AC, auteur d'un match nul à Empoli (1-1), l'Inter Milan, qui a obtenu face à Brescia (4-0) sa 8^e victoire de la saison grâce à quatre buts de Christian Vieri, et la Juventus Turin, qui a décroché un match nul sur le terrain de l'AS Rome (2-2).

■ **BASKET : Pau-Orthez, facile vainqueur à Bourg-en-Bresse (64-85), a pris ses distances** en tête du championnat de France ProA, samedi 30 novembre lors de la 8^e journée. Les Palois sont suivis au classement par un quatuor composé de l'Asvel, large vainqueur à Strasbourg (64-85), Cholet, victorieux à Roanne (83-96), Gravelines, auteur d'un net succès devant Hyères (93-85) et Vichy, qui a subi une lourde défaite à Nancy (88-62).

■ **SKI ALPIN : l'Autrichien Stephan Eberharter s'est adjugé** dimanche 1^{er} décembre le Super-G de Lake Louise (Alberta). La veille, il avait déjà remporté la descente, première épreuve de vitesse de la Coupe du monde.

■ **VOILE : le Canadien Mike Birch, vainqueur en 1978 de la première Route du rhum** et doyen à 71 ans de la septième édition de la Transatlantique en solitaire, a mené à bon port dimanche 1^{er} décembre son monocoque (*Tir Groupé-Montres Yéna*) en 21 jours, 11 heures, 31 minutes et 8 secondes. Il prend la 10^e place du classement des monocoques.

■ **LOTO : résultats des tirages n°96 effectués le samedi 30 novembre. Premier tirage :** 2 ; 7 ; 13 ; 17 ; 40 ; 45 ; complémentaire : 47. Rapports pour 6 numéros : 252 673,00 € ; 5 numéros et complémentaire : 8 060,40 € ; 5 numéros : 644,40 € ; 4 numéros et complémentaire : 31,20 € ; 4 numéros : 15,60 € ; 3 numéros et complémentaire : 3,40 € ; 3 numéros : 1,70 €.

Second tirage : 7 ; 15 ; 28 ; 30 ; 37 ; 41 ; complémentaire : 42. Rapports pour 6 numéros : 721 425,00 € ; 5 numéros et complémentaire : 13 074,40 € ; 5 numéros : 974,60 € ; 4 numéros et complémentaire : 45,60 € ; 4 numéros : 22,80 € ; 3 numéros et complémentaire : 4,60 € ; 3 numéros : 2,30 €.

Laurent Perpère, président du Paris-Saint-Germain

« Se passer des services de Fernandez serait moins préjudiciable que de laisser partir Ronaldinho »

En tant que président du PSG, pensez-vous que l'équipe actuelle a les moyens de ses ambitions ?

Nous restons sur une très mauvaise série en novembre, mais le mois précédent avait été satisfaisant sur le plan des résultats. L'effectif du PSG est soudé, cohérent, de qualité. Sur la durée, tout cela doit finir par payer.

Comment expliquer les mauvais résultats actuels ?

J'aimerais d'abord savoir s'il s'agit d'un mal passager ou plus durable. J'y réfléchis, et si le mal est profond il faudra alors agir rapidement.

Ce qui signifie que Luis Fernandez est menacé ?

Personne n'est intouchable. Si

nous perdons contre Lyon, mercredi, nous aviserons. Fernandez a obtenu les joueurs qu'il souhaitait. Cet effectif de qualité est le sien. Si ces joueurs ne peuvent exprimer pleinement leur talent sur le terrain, il y a peut-être un problème de coaching. Mais je ne crois pas aux effets bénéfiques d'un éventuel « choc psychologique ».

Avez-vous l'intention de garder Ronaldinho jusqu'à la fin de la saison ?

Absolument. Son talent est indiscutable et il apporte énormément à l'équipe lorsqu'il évolue en retrait, derrière deux attaquants de pointe. Pour être clair, il me semble que, aujourd'hui, se passer des services de Fernandez serait

moins préjudiciable pour l'avenir du club que de laisser partir Ronaldinho...

Le PSG peut-il encore viser l'une des deux premières places du classement ?

Ce championnat est incompréhensible, un peu fou. Personne n'est capable de me donner d'explications cohérentes sur le classement actuel. Des équipes que nous avons largement battues sont devant nous. Mais les écarts de points sont si faibles que tout peut évoluer très rapidement. Dans ce contexte, le PSG peut revenir au premier plan.

Propos recueillis par A. Ct

LE GRAND DÉBAT RTL Le Monde

PATRICK DEVEDJIAN / ARNAUD MONTEBOURG

(Ministre délégué aux libertés locales)

(Député socialiste de Saône-et-Loire)

LA RÉFORME DES INSTITUTIONS

LUNDI 2 DÉCEMBRE / 18:30

Alain Duhamel - RTL / Anne-Line Roccati - Le Monde

RTL

Cette émission est également retransmise à 20:30 sur la Chaîne Parlementaire.

LCP
LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE
ANALYSE ET DÉBATS

Derrière Lyon devenu leader, les écarts se resserrent

AU LENDEMAIN de la défaite de Nice à Sedan (0-3), l'Olympique lyonnais, vainqueur de Strasbourg (2-1), s'est emparé de la tête du championnat de Ligue 1, pour la première fois de la saison. Menés au score, les champions en titre, privés de Sonny Anderson et auteurs d'un match assez terne, se sont néanmoins imposés grâce à deux buts, de Peguy Luyindula (33^e) et du Malien Mahamadou Diarra (49^e). « *Ce qui est important, ce n'est pas tant d'être premier, mais de compter aujourd'hui des points d'avance* », s'est félicité Paul Le Guen après la rencontre.

Dans un autre match décalé de la 17^e journée, Guingamp a confirmé son bon début de saison, en s'imposant à Lens (3-1). « *On savait que cette équipe accumulerait une fatigue légitime après son déplacement à Porto... Nous avons de la chance sur le deuxième but mais je crois que nous avons su provoquer cette réussite* », a déclaré Bertrand Marchand, l'entraîneur de Guingamp.

Pour sa première titularisation, le gardien lennois Charles Itandje, remplaçant de Guillaume Warmuz, qui a décidé de prendre du

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE L1, 17^e JOURNÉE

Les résultats		Spectateurs	Le classement												
			Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons				
											J, R				
Monaco 3 1 Paris-SG	Nonda (40 ^e , 70 ^e) Marquez (80 ^e)	Ronaldinho (25 ^e)	10 000	1	Lyon	31	17	9	4	4	34	21	+13	23	3
Ajaccio 1 2 Le Havre	Faderne (43 ^e)	Fauconnier (54 ^e) Lesage (80 ^e)	4 500	2	Nice	30	17	8	6	3	21	10	+11	38	3
Bastia 2 0 Marseille	Ben Saada (74 ^e , 87 ^e)		9 008	3	Guingamp	28	17	8	4	5	26	19	+7	37	4
Nantes 3 1 Montpellier	M. Vahirua (33 ^e) F. Da Rocha (59 ^e) N. Gillet (89 ^e s.p.)	Carotti (78 ^e)	32 820	4	Marseille	28	17	8	4	5	17	17	0	41	2
Rennes 5 1 Lille	Monterrubio (22 ^e s.p.) Echouafni (29 ^e) Piquionne (35 ^e , 49 ^e , 64 ^e)	Manchev (65 ^e)	17 141	5	Sochaux	27	17	7	6	4	18	13	+5	37	1
Sedan 3 0 Nice	H. Camara (35 ^e , 46 ^e) Liri (89 ^e)		12 272	6	Auxerre	27	16	8	3	5	17	15	+2	27	3
Sochaux 1 0 Troyes	Oruma (66 ^e)		12 160	7	Monaco	26	17	7	5	5	25	18	+7	39	5
Lens 1 3 Guingamp	Sibierski (21 ^e)	Saci (38 ^e) Malouda (54 ^e) Le Roux (90+6 ^e s.p.)	24 618	8	Nantes	25	17	7	4	6	20	18	+2	35	6
Lyon 2 1 Strasbourg	Luyindula (34 ^e) M. Diarra (50 ^e)	Le Pen (23 ^e)	34 225	9	Strasbourg	25	17	7	4	6	22	27	-5	36	1
Auxerre 1 0 Bordeaux	Cissé (35 ^e)		7 000	10	Paris-SG	24	17	6	6	5	26	19	+7	46	8
				11	Lens	24	17	6	6	5	17	16	+1	40	3
				12	Bordeaux	23	17	6	5	6	18	17	+1	40	5
				13	Lille	23	17	6	5	6	15	20	-5	35	3
				14	Bastia	21	17	6	3	8	18	24	-6	46	6
				15	Sedan	19	16	5	4	7	19	22	-3	38	2
				16	Ajaccio	17	17	4	5	8	13	19	-6	45	0
				17	Le Havre	16	17	3	7	7	13	22	-9	43	7
				18	Troyes	15	17	3	6	8	13	19	-6	31	3
				19	Montpellier	15	17	3	5	9	14	21	-7	43	3
				20	Rennes	14	17	3	5	9	14	21	-7	43	3

La phrase : « Cette défaite nous remet les pieds sur terre; ça n'est pas plus mal. » Gernot Rohr, entraîneur de l'OGC Nice.

18^e journée

Mardi 3 décembre : Guingamp-Nantes ; Nice-Ajaccio ;
Mercredi 4 décembre : Montpellier-Monaco ; Paris-SG-Lyon ; Marseille-Sochaux ; Lille-Auxerre ; Bastia-Sedan ;

Les buteurs

1. Nonda (Monaco), +2, 10 buts.
2. Pauleta (Bordeaux) 9.
3. Anderson (Lyon), Cardetti (Paris-SG), K. Diawara (Nice), Juninho (Lyon), 9.

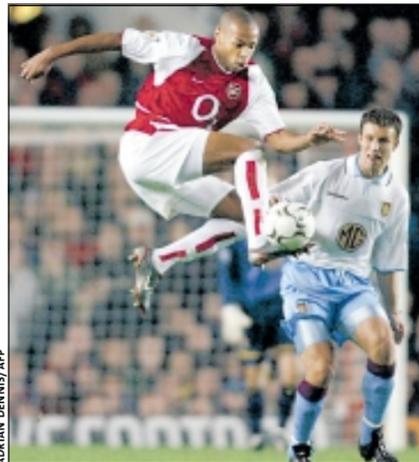
recul jusqu'en janvier après deux fautes malencontreuses jeudi face à Porto, a vécu un calvaire. Lens n'avait pas perdu sur sa pelouse depuis mai 2001.

A trois longueurs des champions

en titre, les Bretons partagent la troisième place avec Marseille, battu à Bastia (0-2). Sur une pelouse détrempée, Auxerre (sixième) – qui compte toujours un match de retard face à Sedan – a difficile-

ment battu Bordeaux (1-0). Deux journées avant la fin des matches aller, sept points séparent Lyon, leader, de Lens, onzième.

P. Le.



ADRIAN DENNIS/AFP

FOOTBALL

Thierry Henry, l'attaquant français d'Arsenal, est dans une forme éblouissante. Après le triplé inscrit à Rome, en Ligue des champions, l'international a inscrit deux buts lors de la victoire des Londoniens face à Aston Villa (3-1). Le troisième but a été marqué par Robert Pires.



JEFF HAYNES/AFP

SKI ALPIN

L'Autrichien Stefan Eberharter a connu un week-end fructueux sur les pentes de Lake Louise, au Canada. Après sa victoire dans la descente de Coupe du monde, samedi 30 novembre, il s'est imposé dans le super-G, dimanche 1^{er} décembre.

RÉSULTATS

FOOTBALL

France

Ligue 2 (17^e journée)

Metz-Caen 4-0
Le Mans - Laval 1-1
Saint-Etienne - Châteauroux 0-0
Istres-Clermont 1-1
Toulouse-Amiens 1-2
Niort-Nancy 3-2
Wasquehal-Créteil 2-3
Reims-Gueugnon 1-1
Lorient-Grenoble 0-2
Beauvais-Valence reporté

Classement : 1. Le Mans, 35 pts ; 2. Toulouse, 28 ; 3. Metz, 28 ; 4. Châteauroux, 28 ; 5. Créteil, 27 ; 6. Grenoble, 26 ; 7. Niort, 25 ; 8. Lorient, 24 ; 9. Amiens, 23 ; 10. Beauvais, 21 ; 11. Laval, 21 ; 12. Clermont, 21 ; 13. Caen, 20 ; 14. Wasquehal, 19 ; 15. Saint-Etienne, 19 ; 16. Valence, 18 ; 17. Gueugnon, 18 ; 18. Istres, 18 ; 19. Reims, 17 ; 20. Nancy, 15.

Allemagne

Bundesliga (15^e journée)

Cottbus - Munich 1860 3-4
Nuremberg-Dortmund 1-2
Bayern Munich - Berlin 2-0
Rostock-Mönchengladbach 3-1
Bochum-Bielefeld 0-3
Leverkusen-Hambourg 2-3
Kaiserslautern-Wolfsburg 2-0
Brême-Stuttgart 3-1
Hanovre - Schalke 04 0-2

Classement : 1. Bayern Munich, 35 pts ; 2. Werder Brême, 29 ; 3. Borussia Dortmund, 27 ; 4. Schalke 04 Gelsenkirchen, 26 ; 5. Stuttgart, 24 ; 6. Munich 1860, 24 ; 7. Hambourg, 23 ; (...) 15. Mönchengladbach, 16 ; 16. Hanovre, 15 ; 17. Kaiserslautern, 10 ; 18. Cottbus, 9.

Angleterre

Premier League (16^e journée)

Arsenal - Aston Villa 3-1
Birmingham-Tottenham 1-1
Blackburn-Fulham 2-1
Chelsea-Sunderland 3-0
Manchester City - Bolton 2-0
West Bromwich Albion - Middlesbrough 1-0
FC Liverpool - Manchester United 1-2
Newcastle-Everton 2-1
Leeds-Charlton 1-2

Classement : 1. Arsenal Londres, 35 pts ; 2. FC Liverpool, 31 ; 3. Chelsea, 30 ; 4. Manchester United, 29 ; 5. Everton Liverpool, 29 ; 6. Newcastle, 25 ; (...) 16. Leeds, 17 ; 17. West Bromwich Albion Birmingham, 15 ; 18. Sunderland, 14 ; 19. Bolton, 13 ; 20. West Ham Londres, 12.

Espagne

Liga (12^e journée)

Pampelune - Atletico Madrid 1-0
Espanyol Barcelone - Rayo Vallecano Madrid 3-1
Betis Séville - Bilbao 1-0
Valladolid-Vigo 0-2
Vitoria-Valence 0-0

Santander-Malaga 1-0
Villarreal-Huelva 1-0
Saint-Sébastien - FC Barcelone 2-1
La Corogne - Majorque 2-2

Real Madrid - FC Séville reporté

Classement : 1. Real Sociedad Saint-Sébastien, 26 pts ; 2. Majorque, 23 ; 3. Valence, 22 ; 4. Celta Vigo, 21 ; 5. Betis Séville, 20 ; 6. La Corogne, 19 ; 7. Real Madrid, 18 ; 8. Atletico Madrid, 18 ; (...) 16. Osasuna Pampelune, 12 ; 17. FC Séville, 11 ; 18. Espanyol Barcelone, 10 ; 19. Rayo Vallecano Madrid, 9 ; 20. Recreativo Huelva, 8.

Italie

Serie A (12^e journée)

Reggina - Chievo Vérone 1-1
Bergame-Pérouse 0-2
Bologne-Modène 3-0
Empoli - Milan AC 1-1
Inter Milan - Brescia 4-0
Plaisance-Lazio Rome 2-3
Torino-Parme 0-4
AS Rome - Juventus Turin 2-2
Côme-Udinese reporté

Classement : 1. Lazio Rome, 27 pts ; 2. Milan AC, 26 ; 3. Inter Milan, 26 ; 4. Juventus Turin, 26 ; 5. Chievo Vérone, 22 ; 6. Bologne, 22 ; 7. Parme, 19 ; (...) 15. Atalanta Bergame, 8 ; 16. Reggina, 7 ; 17. Torino, 6 ; 18. Côme, 4.

RUGBY

TOP 16 (9^e journée)

Poule 1
Biarritz-Montferrand 24-16
Castres-Bourgoin 27-22
Montauban - Stade français 22-22
Grenoble - Bordeaux-Bègles 40-0

Classement : 1. Biarritz, 23 pts ; 2. Stade français, 22 ; 3. Bourgoin, 18 ; 4. Grenoble, 17 ; 5. Montferrand, 17 ; 6. Bordeaux-Bègles, 17 ; 7. Montauban, 15 ; 8. Castres, 15.

Poule 2

Narbonne - Stade toulousain 16-31
Mont-de-Marsan - Agen 6-16
Colomiers-Béziers 23-16
Pau-Perpignan 17-6

Classement : 1. Agen, 25 pts ; 2. Stade toulousain, 22 ; 3. Pau, 18 ; 4. Perpignan, 17 ; 5. Narbonne, 17 ; 6. Colomiers, 17 ; 7. Béziers, 15 ; 8. Mont-de-Marsan, 13.

SKI ALPIN

Coupe du monde masculine, à Lake Louise (Can)

Super-G : 1. Stephan Eberharter (Aut), 1 min 23 s 39 ; 2. J. Ströbl (Aut), 1 min 23 s 57 ; 3. Cuhe (Sui), 1 min 23 s 76.
Classement de la Coupe du monde (après 5 épreuves) : 1. Stephan Eberharter (Aut), 332 pts ; 2. Aamodt (Nor), 172 ; 3. Von Grünigen (Sui), 160.

Coupe du monde féminine, à Aspen (Usa)

Slalom : 1. Anja Pärson (Sue), 1 min 38 s 65 (47 s 45 + 51 s 20) ; 2. Kostelic (Cro), 1 min 39 s 06 (47 s 28 + 51 s 78) ; 3. Schild (Aut), 1 min 39 s 18 (48 s 49 + 50 s 69) ; 4. Hosp (Aut), 1 min 39 s 42 (48 s 43 + 50 s 99) ; 5. Pascal (Fra), 1 min 40 s 04 (48 s 17 + 51 s 87).

Classement de la Coupe du monde (après 5 épreuves) :

1. Janica Kostelic (Cro), 344 pts ; 2. Pärson (Sue), 202 ; 3. Hosp (Aut), 182.

CALENDRIER

MARDI 3 DÉCEMBRE

FOOTBALL

Coupe Intercontinentale : Olimpia Asuncion (Par) - Real Madrid (Esp), à Tokyo (Jap).
Ligue 1 (18^e journée, match avancé) : Nice-Ajaccio (**Canal+**, 20 h 25).

VOLLEY-BALL

Ligue des champions messieurs (1^{re} journée) : Poitiers - Iraklis Salonique (Gre) (**Sport+**, 20 heures).

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

BASKET-BALL

Euroleague messieurs (7^e journée) : Pau-Orthez - Efes Istanbul (Tur) (**Sport+**, 20 h 30).
Euroleague dames (4^e journée) : Valenciennes-Tarbes ; Bourges-Schio (Ita).

FOOTBALL

Ligue 1 (18^e journée) ; Ligue 2 (18^e journée).

JEUDI 5 DÉCEMBRE

BASKET-BALL

Euroleague messieurs (7^e journée) : Villeurbanne - Real Madrid (Esp) (**Sport+**, 20 h 30).

FOOTBALL

Ligue 2 (18^e journée, match décalé) : Amiens-Lorient (**Eurosport**, 20 h 15).

VOLLEY-BALL

Ligue des champions dames (fin de la 1^{re} journée) : Cannes - ER Moscou (Rus) (**Sport+**, 22 h 15).

VENREDI 6 DÉCEMBRE

HANDBALL

Championnat d'Europe dames (phase finale) : France - Pays-Bas (**Sport+**, 18 h 30).

SKI ALPIN

Coupe du monde féminine : super-G à Lake Louise (Can) (**Eurosport**, 18 h 30), jusqu'au 8 décembre.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

FOOTBALL

Coupe de la Ligue (16^e de finale) : Lyon (L1) - Bastia (L1) (**France 3**, 20 h 35).

SKI ALPIN

Coupe du monde masculine : descente à Beaver Creek (Usa) (**Eurosport**, 19 h 15), jusqu'au 8 décembre.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

ATHLÉTISME

Championnats d'Europe de cross-country, à Medulin (Cro).

FOOTBALL

Coupe de la Ligue (16^e de finale) : Paris-SG (L1) - Nantes (L1) (**France 2**, 20 h 40).

AUJOURD'HUI

Des chutes de neige en altitude

MARDI 3 DÉCEMBRE
 Lever du soleil à Paris : 8 h 26
 Coucher du soleil à Paris : 16 h 54

Le flux d'altitude est orienté au nord-ouest, la masse d'air se refroidit progressivement. Une perturbation approche des côtes atlantiques, apportant des pluies faibles sur l'ouest et plus soutenues sur le sud-ouest. De la neige est attendue sur les reliefs.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est couvert sur le Finistère avec quelques pluies faibles ; ailleurs, le ciel est nuageux avec des éclaircies. Le thermomètre indique dans l'après-midi de 10 à 12 degrés sur les côtes et de 7 à 10 degrés à l'intérieur des terres.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages restent très nombreux ; quelques précipitations tombent sur les côtes et des Ardennes à la plaine de Brie. Il fait de 6 à 8 degrés des Ardennes au Berry, de 7 à 9 de la Touraine à la Picardie, et de 9 à 11 degrés sur le Boulonnais.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est le plus souvent gris avec de faibles précipitations. Les températures sont en baisse et affichent de 3 à 7 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Du Poitou à l'Albigeois, le ciel est nuageux avec des éclaircies. Au sud de la Garonne le ciel est couvert. Il neige sur les Pyrénées. Les températures maximales s'échelonnent de 8 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel est variable sur le Limousin avec des éclaircies alors que les nuages sont plus nombreux de l'Auvergne à Rhône-Alpes. Le thermomètre indique 6 à 8 degrés sur le Limousin, 2 à 6 degrés en Auvergne et 5 à 9 degrés en Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Du Var à la Côte-d'Azur, le ciel est nuageux. Il fait beau sur le reste du pourtour méditerranéen. En Corse, le ciel est très nuageux avec des averse localement orageuses ; il neige au-dessus de 600 mètres. Températures maximales : entre 9 et 13 degrés.

03 DÉC. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

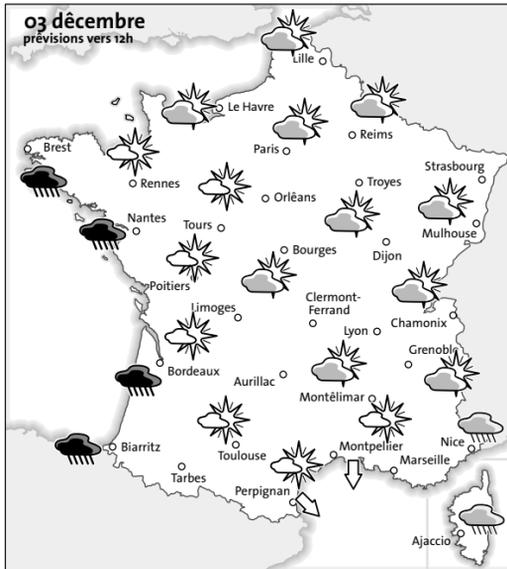
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Madrid		4/11 S	
Ajaccio	5/12 P	Milan	4/8 P
Biarritz	10/13 P	Moscou	-12/-8 C
Bordeaux	5/10 P	Munich	2/4 P
Bourges	4/8 N	Naples	9/13 P
Brest	7/10 P	Oslo	0/1*
Caen	8/10 S	Palma de M.	9/15 S
Cherbourg	6/10 S	Prague	1/5 P
Clermont-F.	4/6 N	Rome	8/12 P
Dijon	2/7 N	Séville	6/15 S
Grenoble	5/6 N	Sofia	6/9 P
Lille	5/8 N	St-Petersb.	-8/-6 C
Limoges	2/6 S	Stockholm	1/3 C
Lyon	4/7 N	Ténériffe	18/22 P
Marseille	6/11 S	Varsovie	-5/-2 S
Nancy	2/6 N	Venise	7/11 P
Nantes	2/8 P	Vienne	6/7 P
Nice	6/11 P		
Paris	7/8 N		
Pau	4/9 P		
Perpignan	7/10 S		
Rennes	4/10 S		
St-Etienne	3/5 N		
Strasbourg	2/6 N		
Toulouse	5/9 S		
Tours	4/8 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia		22/33 S
Buenos Aires		16/26 C
Caracas		25/30 P
Chicago		-9/-4 C
Lima		18/21 P
Los Angeles		11/18 S
Mexico		6/24 C
Montréal		-16/-12 S
New York		-6/1 S
San Francisco		9/13 S
Santiago Ch.		12/18 P
Toronto		-15/-7 S
Washington DC		-4/4 S

AFRIQUE		
Alger		9/15 P
Dakar		24/28 S
Kinshasa		21/30 P
Le Caire		12/20 S
Nairobi		16/26 S
Pretoria		20/32 S
Rabat		12/16 S
Tunis		11/14 P

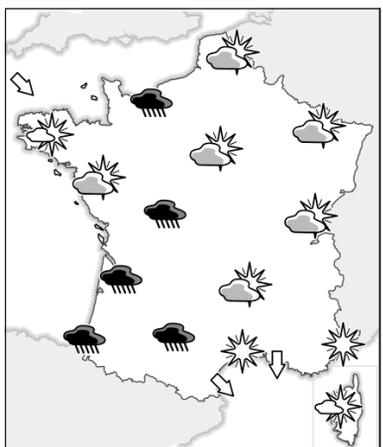
EUROPE		
Amsterdam		5/8 S
Athènes		13/18 P
Barcelone		9/16 S
Belfast		8/9 P
Belgrade		8/12 C
Berlin		-2/5 C
Berne		2/3 P
Bruxelles		4/9 C
Bucarest		4/7 P
Budapest		6/8 P
Copenhague		3/6 P
Dublin		6/9 P
Francfort		4/7 C
Genève		2/4 P
Helsinki		-7/-5 C
Istanbul		13/14 P
Kiev		-7/-5 C
Lisbonne		11/17 C
Liverpool		8/10 C
Londres		6/10 S
Luxembourg		3/5 C

ASIE-OCÉANIE		
Bangkok		26/32 P
Beyrouth		17/22 S
Bombay		23/32 S
Djakarta		24/34 P
Dubaï		18/27 S
Hanoï		23/25 P
Hongkong		21/24 S
Jérusalem		12/17 S
New Delhi		8/24 S
Pékin		-2/7 S
Séoul		1/12 C
Singapour		25/30 P
Sydney		17/28 S
Tokyo		9/13 S

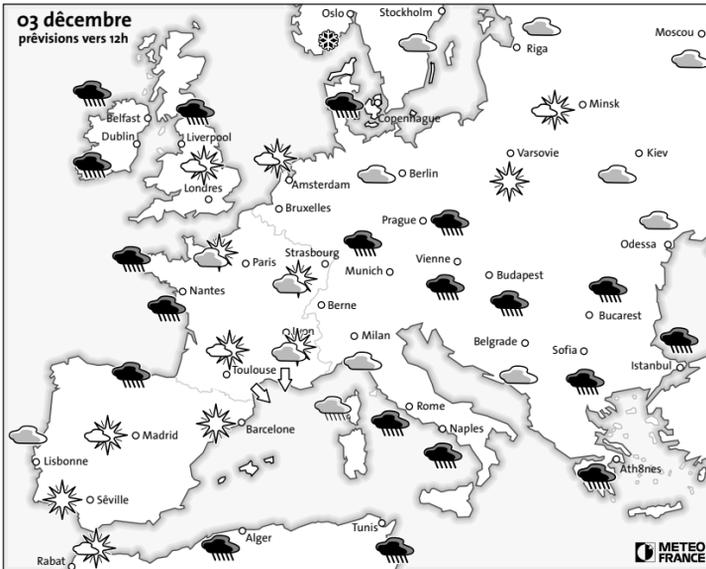


03 décembre prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 4 DÉCEMBRE



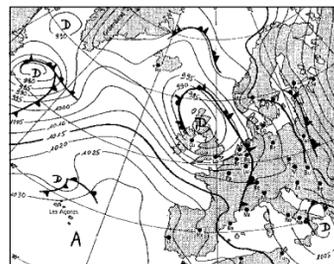
03 décembre prévisions vers 12h

Nouvelle Carte Alternative : choisissez vos horaires pour voyager à -40%

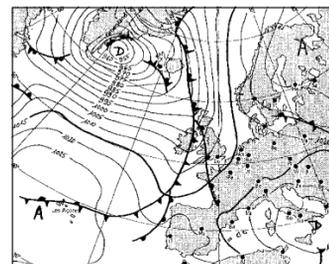
Valable en France Métropolitaine.

AIR FRANCE

Mercredi 4 décembre
 Un passage pluvieux balaya en journée les régions du sud-ouest au nord alors que les éclaircies reviennent sur les régions du nord-ouest. Le vent est soutenu sur les côtes atlantiques et de la Manche.



SITUATION LE 2 DÉCEMBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 DÉCEMBRE À 0 HEURE TU

Habitants du zodiaque : le Taureau

ASTRONOMIE
 Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

IL FAUT, par la pensée, remonter cinq mille ans en arrière, à l'époque où les Mésopotamiens inventèrent l'astronomie. Ils avaient noté que le printemps, période la plus importante de l'année sous l'ère agricole, revenait lorsque le Soleil se situait près d'une étoile aux éclats rougeâtres, que l'on nomme aujourd'hui Aldebaran. Avec les autres points illuminant cette région du ciel, ils composèrent la figure du Taureau, symbole à la fois de fécondité et de puissance.

LUNE DE LA SEMAINE
 vendredi 6 décembre (à Paris)

11h01 Lever 18h46 Coucher

ce. En raison de la précession des équinoxes, le point vernal - qu'occupe le Soleil au moment de l'équinoxe de printemps - s'est par la suite déplacé dans le Bélier et se trouve aujourd'hui dans les Poissons. Lorsque les Grecs se réapproprièrent le ciel des Babyloniens, ils conservèrent la figure du Taureau qu'ils accommodèrent cependant à leur sauce, la reliant au mythe de l'enlèvement d'Europe. Zeus, éternel coureur de jupons, tomba amoureux de cette fille d'un roi de Phénicie alors qu'elle jouait sur une plage avec des amies. Métamorphosé en un magnifique taureau blanc aux cornes en forme de croissant de lune, le chef de l'Olympe vint se coucher aux pieds d'Europe qui, étonnée par la docilité de l'animal, finit par monter sur son dos. A cet instant, Zeus s'élança vers la mer et, sans que la jeune fille ait le temps de descendre, fendit les flots et nagea jusqu'à la Crète. De l'union du dieu et de sa belle naquirent trois garçons, dont l'aîné fut le mythique roi Minos, qui introduisit le culte du taureau sur l'île. Pour le remercier de lui avoir prêté son enveloppe, Zeus plaça l'animal dans le zodiaque.

D'autres mythes grecs associent plutôt cette bête à cornes au célèbre chasseur Orion, dont la constellation jouxte celle du Taureau. Ce lien s'explique probablement par la présence, dans la constellation du Taureau, de l'amas des Pléiades.

MÉTAMORPHOSES
 La légende raconte qu'Orion se prit d'un amour passionné pour ces sept sœurs, filles d'Atlas. Cinq ans durant, il les pourchassa jusqu'à ce qu'elles se transforment en colombes, avant que Zeus en personne les change en étoiles. Au ciel, Orion court toujours après les Pléiades puisque sa constellation se lève juste après elles.

Présent dans un grand nombre de mythologies, de l'Inde à la Chine en passant par l'Australie, l'amas des Pléiades compte en réalité quelques centaines d'étoiles jeunes dont certaines, très massives et très jeunes, brillent avec des reflets bleutés. On

en distingue généralement six à l'œil nu mais un observateur bénéficiant à la fois d'une bonne acuité visuelle et de conditions excellentes pourra en voir jusqu'à neuf.

La constellation du Taureau compte deux autres curiosités en son sein. La première est un autre amas d'étoiles, celui des Hyades, qui semble entourer l'œil du Taureau, Aldebaran. Mais cette géante rouge n'en fait en réalité pas partie, se trouvant environ deux fois plus près de nous que les Hyades.

La deuxième singularité est une petite tache pâlotte qui ne se laisse pas deviner sans un bon instrument. Pourtant, la nébuleuse du Crabe, située à plusieurs milliers d'années-lumière, constitue un des plus célèbres objets du ciel. Il s'agit des restes d'une supernova, d'une étoile géante qui explosa en 1054, comme le rapportèrent les Chinois. Le phénomène fut si violent qu'on put le voir en plein jour pendant presque un mois.

Pierre Barthélémy



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 -287

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT
 I. Bien meilleur à la sainte Catherine. - II. Repiqué pour un bon I horizontal. Obstacle sur le parcours. - III. Sérieuse tendance à ne rien prendre au sérieux. On le retrouve chez Byron. - IV. Écrivent l'histoire au jour le jour. Il ne rate pas une occasion pour nous séduire. - V. Associe. Touche dans la descente. Dans l'enseignement. - VI. Malotru. Ville

chinoise. - VII. Touchées dans les sens. Bouts de sisal. - VIII. Garnit les vieilles branches. Fit dans la subtilité. - IX. Celui-là n'a que trois lettres à trouver. En dessous de la moyenne. - X. Du relief dans l'espace. Toile de mauvaise qualité.

VERTICALEMENT
 1. Font la peau fine. - 2. Grand ami d'enfance. - 3. Marque du

temps. La plus grosse sur la portée. - 4. Fondateur du Lycée. - 5. Démonstratif. Met les chiffres en rangs. - 6. Forme poétique. Eaux pyrénéennes. - 7. Prête pour prendre la pose. Lassent avec le temps. - 8. A traversé la guerre du mauvais côté la plume à la main. - 9. Lune en mer. Posture sur le tatami. - 10. Passage difficile mais obligé. Bout de navet. - 11. Un fou au pouvoir. Attaque à belles dents. - 12. Précieuse pièce de rechange.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 286

Horizontalement
 I. Surexploités. - II. Université. - III. Si. Aride. GMT. - IV. Joulos. Sceau. - V. An. User. Enta. - VI. Ve. Sabrait. - VII. Epées. Définit. - VIII. Netsukes. - IX. Toi. Vis. Néon. - X. Entrât. Bases.

Verticalement
 1. Sus-jacente. - 2. Union. Péon. - 3. Ri. Vêtit. - 4. Évaluées. - 5. Xérès. Suva. - 6. Prises. Kit. - 7. LSD. Rades. - 8. Oies. Bès. - 9. It. Cerf. Na. - 10. Tégénaires. - 11. Matin. OE. - 12. Situations.

AFFAIRE DE LOGIQUE

N° 302

Bonheur à trois

LA MÊME ANNÉE, M. et M^{me} Ducarré se sont rencontrés, se sont mariés, et ont adopté Daisy, une adorable tortue de mer. Ils vivent depuis un bonheur sans faille dans une petite préfecture de province.

« J'ai fait une curieuse remarque sur nos âges, dit un jour M. Ducarré. Si l'on ajoute les carrés des deux chiffres qui composent mon âge et le numéro de notre département, on retrouve mon âge. Mais ce qui est étonnant, c'est que c'est encore vrai pour toi, alors que tu es nettement plus jeune que moi : en ajoutant les carrés des deux chiffres qui composent ton âge et le numéro de notre département, on retrouve ton âge.

- C'est absolument extraordinaire ! D'autant que c'est la même chose pour Daisy, qui est pourtant la plus vieille des trois. Si l'on ajoute les carrés des deux chiffres qui composent son âge et le numéro de notre département, on retrouve son âge ! Tu crois que si l'on avait un enfant, ce serait la même chose ?

- Non. Nos trois âges sont les seuls à avoir cette particularité. »

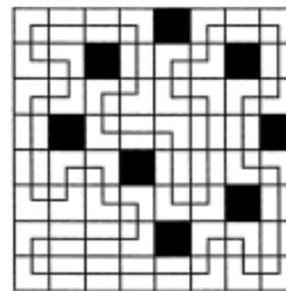
Dans quelle ville les époux Ducarré habitent-ils ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 10 décembre.

Solution du jeu n° 301 paru dans *Le Monde* du 26 novembre.

Voici l'un des circuits possibles de la tour.



Chaque jeudi

LE MONDE DES LIVRES

avec **Le Monde** DATÉ VENDREDI

Chaque vendredi

avec **Le Monde** DATÉ SAMEDI

LE MONDE TELEVISION

Longtemps marginalisé, voire moqué, l'auteur de « L'Homme révolté », Prix Nobel de littérature, disparu le 4 janvier 1960, est redevenu une figure essentielle du débat intellectuel. Ses analyses, notamment sur l'Algérie et le terrorisme, résonnent aujourd'hui de façon très contemporaine

Albert Camus, la radicalité de la nuance

LORSQUE l'époque est saisie par une course aux extrêmes et qu'un peu partout prolifèrent les logiques de violence, alors l'urgence est parfois de faire repli sur « le simple langage de la raison », afin de regarder la terreur les yeux grands ouverts. Ainsi s'explique en partie le retour en grâce de ce moraliste qu'est Albert Camus (1913-1960), figure naguère marginalisée, voire moquée, et désormais référence quasi incontournable du débat intellectuel.

Ces jours-ci, une triple actualité est venue souligner ce renouveau de la présence camusienne : une ample série d'émissions consacrées à « Camus le Juste », sur France-Culture ; la rencontre internationale tenue les 29 et 30 novembre à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, à Paris, sur le thème « Albert Camus et le mensonge » ; et enfin la publication (ou la réédition sous une nouvelle forme) de plusieurs textes décisifs, Camus à Combat, *Chroniques algériennes (1939-1958)* et le recueil *Réflexions sur le terrorisme*. Trois événements pour un effort commun : briser l'image qui fit longtemps de Camus le mièvre prédicateur d'une « morale de Croix-Rouge » (Francis Jeanson), le citoyen délicat d'une « République des belles âmes » (Sartre).

Et si Jean-Jacques Brochier, jadis auteur d'un pamphlet intitulé *Albert Camus, philosophe pour classes terminales* (réédité en 2001 aux éditions La Différence), continue de refuser une « camusolâtrie » synonyme d'« angélisme à faire tomber les murailles », nombreux sont ceux qui se retrouvent à présent pour réhabiliter la force politique de cette pensée : « Camus était tout sauf un démocrate mou, s'insurge l'historien François Fejtő, exilé de Hongrie, qui a connu Camus au moment de la Libération. Dans son amour de la liberté, il y avait quelque chose de musclé, de viril, et c'est cet idéalisme pur, cet héroïsme, qui le rend maintenant si populaire, par exemple dans les anciens pays de l'Est. »

Professeur à l'Université libre de

Bruxelles, Maurice Weyembergh s'agace à son tour : « Les bons sentiments, ce n'est pas rien ! Camus n'était pas partisan du statu quo, il n'a jamais renoncé à changer les choses. Mais, face à la terreur, il pensait qu'il fallait d'abord "sauver les corps" en posant des limites morales à la violence, afin que celle-ci ne soit jamais confortable. »

Limites : voilà posé le terme-clé, concept central d'une éthique qui fait du « devoir d'hésiter » un impératif catégorique, comme l'explique l'avant-propos des *Chroniques algériennes 1939-1958*, où l'écrivain pied-noir, attaché comme personne à ce pays ravagé par une « tempête de mort », dit les responsabilités de l'intellectuel face à la « casuistique du sang » : « Pétri de culture grecque, Camus est porteur d'un refus indéfectible de l'hybris, de la démesure, de cette violence illimitée qui engendre un mimétisme dévastateur, souligne le magistrat Denis Salas. Dans Les Justes, par exemple, il oppose un terrorisme modéré, incarné par le personnage de Kaliyev, au terrorisme incontrôlé de Stepan. Aujourd'hui, Stepan a triomphé sur la scène mondiale, en Algérie comme au Moyen-Orient. Mais demeure chez Camus cet appel éminent à un seuil éthique de la violence politique, et ce souci de la trêve renvoie à une réflexion très contemporaine sur l'inviolabilité de la personne humaine. »

Le témoignage de Francine Camus

Témoignant lors du procès du général Jouhaud, Francine Camus, la veuve du Prix Nobel de littérature disparu le 4 janvier 1960 au cours d'un accident de la route, avait notamment déclaré : « Je suis née française en Algérie, je croyais que je mourrais française en Algérie, et je peux dire que mon désir le plus profond, toujours, a été que toutes les communautés de l'Algérie jouissent, comme moi, de ce qui me paraissait vraiment comme un privilège matériel, je n'ai jamais rien possédé sur le sol algérien – non pas comme un privilège spirituel. Et, depuis le référendum de l'an dernier, où j'ai compris que la France, dans sa majorité, accepterait que l'Algérie se sépare de la France, je me sens divisée, à moitié algérienne, à moitié française et, au vrai, je me sens comme dépossédée de ces deux pays, dont je ne reconnais pas le visage, ni de l'un ni de l'autre, parce que je n'ai jamais pu les imaginer séparés. »

A la question : « Albert Camus avait-il prévu le sort qui serait fait aux Algériens ? », elle avait répondu : « Je préfère ne pas parler de ses paroles, de ce qu'il a pu me dire, parce que cela autoriserait d'autres à dire, peut-être, des choses qu'il n'aurait pas dites. »

Albert Camus (à gauche) à la terrasse des Deux-Magots, à Paris, en 1945. L'auteur de « L'Etranger » est alors rédacteur en chef et éditorialiste à « Combat ».



Limite à la violence, limite à l'omniscience aussi, car si la terreur triomphe, c'est que « nous étouffons parmi les gens qui croient avoir absolument raison » (Ni victimes ni bourreaux). D'où l'importance de la « leçon de modestie » camusienne, selon le mot de Samantha Novello. Pour cette jeune chercheuse italienne, la philosophie de *L'Homme révolté* permet de penser les terrorismes contemporains, car « elle in-

terprète le fanatisme comme le résultat d'une mentalité absolutiste qui croit détenir la vérité absolue. Chez Camus, la pensée de la limite implique celle d'une vérité relative, fondatrice de toute démocratie ».

MORALE SANS DIEU

Devant les « noces sanglantes du terrorisme et de la répression », mieux vaut se taire plutôt que d'ajouter le malheur au malheur, martèle donc Albert Camus. Et à la lecture de ses *Réflexions sur le terrorisme*, dont le souffle se fait parfois pamphlétaire pour répondre aux « farceurs » qui confondraient son « idéalisme impénitent » avec un pacifisme naïf, on découvre que là où certains ont cru voir un fétichisme du juste milieu émerge en fait une véritable radicalité de la nuance : « Camus n'a jamais été du côté du vœu pieux, et il n'a rien d'un non-violent », souligne Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur* et longtemps complice de l'auteur de *L'Etranger*. Ce qu'il n'accepte à aucun prix, c'est le passage de la résistance au terrorisme, car à ses yeux la fin ne justifie jamais les moyens (au contraire, elle les détermine !), et

rien ne peut légitimer l'agression contre les civils. Si les clercs ont trahi, pour lui c'est justement qu'ils ont abandonné la morale au profit du réalisme et du cynisme. Aujourd'hui, nous assistons à un retour de la morale, et ce retour se fait dans un des-tin camusien, c'est-à-dire sans dieu, contre l'histoire et dans la vérité du mal. »

Une telle réhabilitation du paradigme moral ne manque pas de susciter certaines inquiétudes, par exemple chez ceux qui voient dans la glorification de Camus « un moyen de régler des comptes avec Sartre et, au-delà, avec la domination des intellectuels marxistes des années 1950 », comme l'explique le philosophe François Noudelmann, qui préfère insister, quant à lui, sur la déchirure de la conscience camusienne : « Il ne faut surtout pas replier Camus sur une position idéologique qui ferait de lui une figure consensuelle de la sagesse bourgeoise. Il y a quand même chez lui quelque chose de révolté qui ne peut se résoudre à la démocratie formelle ; il reste partagé, dans l'inquiétude, et il ne doit pas servir à légitimer un certain retour à l'ordre moral... »

Présidente de la Société des étu-

des camusiennes, Jacqueline Lévi-Valensi récuse, elle aussi, l'image édifiante d'un Camus doctrinaire boy-scout, pour réaffirmer l'audace et la tension qui animent toute l'œuvre de l'écrivain : « C'est d'abord un artiste qui a trouvé les mots justes pour témoigner de la condition humaine, du goût du bonheur et du désespoir de vivre, dans et par l'histoire. Ainsi, je suis frappée par son extraordinaire lucidité quant au réel, par exemple au sujet de la violence. Il sait que la violence est à la fois inacceptable et inévitable. Il n'a donc rien d'un pacifiste béat, mais, avec la crise des valeurs que nous vivons aujourd'hui, entendre sa voix serait salutaire. On peut tout de même redécouvrir une certaine morale sans retomber dans une sorte de gâtisme pétaïniste ! »

Jean Birnbaum

Réflexions sur le terrorisme, avec la contribution de Jacqueline Lévi-Valensi, Antoine Garapon et Denis Salas, Editions Nicolas Philippe, 264 p., 17,5 €. *Chroniques algériennes 1939-1958*, Gallimard, « Folio Essais ».

Benjamin Stora, historien

« Ne pas être prisonnier des deux communautés qui se déchirent »

Camus se définissait volontiers comme un « écrivain algérien ». En tant qu'historien, spécialiste du Maghreb, comment voyez-vous l'héritage camusien aujourd'hui ?

Une grande partie de l'œuvre d'Albert Camus est habitée, hantée, irriguée par l'histoire cruelle et compliquée qui emportera l'Algérie française. Ses écrits rendent un son familier dans le paysage politique et intellectuel d'aujourd'hui. A la fois terriblement pied-noir et terriblement algérien, il adopte cette position de proximité et de distance, de familiarité et d'étrangeté avec la terre d'Algérie qui dit une condition de l'homme moderne : une sorte d'exil chez soi, au plus proche. La sensation de se vivre avec des racines, et de n'être ni d'ici ni de là. Camus est, pour moi, d'abord notre contemporain pour ce rapport très particulier d'étrangeté au monde.

Avec le recul, comment comprendre cette position d'entre-deux ? Dans sa *Lettre à un militant algérien*, il évoque le face-à-face des « Arabes » et des « Français » d'Algérie, « ensemble exilés dans la haine et le désespoir »...

Camus est celui qui cherche, qui fouille dans les plis de sa mémoire les commencements d'une tragédie, d'une guerre, et décide de n'être pas prisonnier des deux communautés qui se déchirent. Il sera donc un « traître » pour les deux camps. A l'intersection de deux points de vue, ceux qui veulent se réapproprier une terre qui est la leur à l'origine, les Algériens musulmans, et ceux qui considèrent que cette terre leur appartient désormais, les Français d'Algérie, Albert Camus annonce ce que peut être la position d'un intellectuel : dans l'implication passionnée, ne pas renoncer à la probité, dans l'engagement sincère, se montrer lucide.

Dans ses textes de l'époque, on trouve une condamnation radicale du terrorisme et du « meurtre légitimé ». Quelle lecture en faites-vous dans le contexte actuel ?

Albert Camus refuse l'esprit de système et introduit dans l'acte politique le sentiment d'humanité. A ceux qui croient que seule la violence est la grande accoucheuse de l'histoire, il dit que le crime d'hier ne peut autoriser, justifier le crime d'aujourd'hui. Dans

son *Appel pour une trêve civile*, préparé secrètement avec le dirigeant algérien du FLN Abane Ramdane, il écrit, en janvier 1956 : « Quelles que soient les origines anciennes et profondes de la tragédie algérienne, un fait demeure : aucune cause ne justifie la mort de l'innocent. » Il pense que la terreur contre des civils n'est pas une arme politique ordinaire, mais détruit à terme le champ politique réel. Dans *Les Justes*, il fait dire à l'un de ses personnages : « J'ai accepté de tuer pour renverser le despotisme. Mais derrière ce que tu dis, je vois s'annoncer un despotisme qui, s'il s'installe jamais, fera de moi un assassin alors que j'essaie d'être un justicier ». Les « années algériennes » de Camus résonnent toujours dans les conflits du présent, de la Tchétchénie au Moyen-Orient. Le tout-militaire affaiblit le politique et installe dans les sociétés une dangereuse culture de la force, de la guerre.

Propos recueillis par J. Bi.

Dernier ouvrage paru de Benjamin Stora : *Algérie, Maroc, Histoires parallèles, destins croisés*. Ed. Mouton-Rouge, 2002, 196 p., 15 €.

Un journaliste engagé épris de justice

LE 21 AOÛT 1944, après 58 numéros clandestins, paraissait enfin, vendue à la criée dans Paris insurgé, une livraison officielle de *Combat*. Le journal pouvait se prévaloir du concours d'Albert Camus en qualité de rédacteur en chef et éditorialiste. Déjà célèbre, l'auteur de *L'Etranger* et du *Mythe de Sisyphe*, publiés en 1942, signa jusqu'en juin 1947 quelque 165 articles dans cette feuille auréolée du prestige d'être née dans la clandestinité.

On ne peut que se louer de voir rassemblés ces textes. Celui que François Mauriac appelait, avec une ironie qui n'exclut pas le respect, « notre jeune maître », était une vraie plume doublée d'une pensée exigeante et tourmentée. C'est un régal de lire cette prose accouchée dans l'urgence de la quotidienneté mais nourrie de thèmes et de formulations qui feront l'œuvre encore à venir, à commencer par *La Peste*, paru en juin 1947. Rassembler des écrits rédigés au jour le jour est un périlleux pari : surmonteront-ils l'effet d'étrangeté que secrètent des analyses nées d'un contexte aujourd'hui si lointain ? Ces doutes sont balayés en découvrant des textes qui font surgir ce passé enfoui avec une force saisissante. D'autant que l'appareil critique permet de saisir les allusions et mentions qui signent l'appartenance à une époque.

On est happé par ces écrits con-

çus dans une période de fiévreuse passion. La première vertu de cette publication est de faire toucher du doigt la façon dont les résistants appréhendaient un avenir qu'ils imaginaient radieux mais savaient incertain. Camus égrène leurs espoirs, leurs rêves, leurs illusions, pensant « redonner au pays sa voix profonde ».

Partisan d'une épuration de « ceux qui ont su trahir leur pays sans cesser de respecter la loi », il affirme que les résistants ne défendent pas une position, mais une morale. L'épuration ne vise pas seulement des individus, elle commande une nouvelle manière d'être parce que « c'est tout un monde qui est mort en juin 1940 ».

TÉMOIGNER ET CRIER

L'exaltation des premiers temps cède vite le pas à la désillusion. En décembre 1944, Camus, constatant que « ce pays est en train de crouler sous le poids des conversions », s'en émeut : « Notre monde n'a pas besoin d'âmes tièdes. Il a besoin de cœurs brûlants qui sachent faire à la modération sa juste place. » Ce qui le navre, c'est moins la place chiche ment mesurée aux résistants que la perte de sensibilité dont elle est synonyme. Ainsi de la découverte de la réalité des camps : « Nous le savions depuis longtemps, et le monde commence à se lasser de tant d'atrocités. Les délicats y trouvent de

la monotonie et nous reprocheront d'en parler encore. » Cette faculté à déceler les misères du monde et à s'en émouvoir irrigue la remarquable série d'articles consacrée à l'Algérie. De même, à l'annonce du bombardement d'Hiroshima, Camus diagnostique : « La civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie. Il va falloir choisir, dans un avenir plus ou moins proche, entre le suicide collectif ou l'utilisation intelligente des conquêtes scientifiques. »

La clef de cet engagement entier se trouve dans ces lignes de novembre 1948, qui attestent qu'une page est tournée sans que le témoin Camus se résigne à abdiquer la lutte : « Le monde où je vis me répugne, mais je me sens solidaire des hommes qui y souffrent. Il y a des ambitions qui ne sont pas les miennes et je ne serais pas à l'aise si je devais faire mon chemin en m'appuyant sur les pauvres privilèges qu'on réserve à ceux qui s'arrangent de ce monde. Mais il me semble qu'il est une autre ambition qui devrait être celle de tous les écrivains : témoigner et crier, chaque fois qu'il est possible, dans la mesure de notre talent, pour ceux qui sont asservis comme nous. »

Laurent Douzou

Camus à Combat, édition établie, présentée et annotée par Jacqueline Lévi-Valensi. Gallimard, 748 p., 35 €.



SOUVENIRS D'UN MONDE ENGLOUTI

Trois albums de photos pour dire ce que fut l'Algérie des Français. Avec ce triptyque, Elisabeth Fechner peaufine le projet qui est le sien depuis Le Pays d'où je viens (Calmann-Lévy, 2000) : montrer l'Algérie d'avant 1962, ses villes et ses campagnes, ses places de village et ses plages. Hélas non datées, ces photos dénotent de la séduction de l'Algérie d'alors. C'est un monde englouti qui tout à coup refait surface. En le (re)découvrant, on comprend mieux pourquoi il a été si difficile aux pieds-noirs de tourner la page. Ici, à gauche, Oran, la ville vue de Santa Cruz. Ci-dessus, la rue Michelet à Alger. © Coll. Elisabeth Fechner ; coll. particulières.

Alger et l'Algérois (168 p., 25 €), Oran et l'Oranie (144 p., 23 €), Constantine et le Constantinois (144 p., 23 €), d'Elisabeth Fechner. Calmann-Lévy.

Histoire intérieure du FLN, instrument de libération et structure d'oppression

PRÉFAÇANT l'*Histoire intérieure du FLN* de Gilbert Meynier, Mohammed Harbi écrit que ce livre, « *anatomie du FLN, acteur mais aussi produit travaillé dans ses profondeurs par un idéal communautaire* », fera date. Il dit là l'essentiel.

Issu d'un parti politique, le « Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques » de Messali Hadj, le FLN (Front de libération nationale) pratiqua le « meurtre du père », au sens symbolique du terme, même s'il ne put l'accomplir sur la personne de Messali comme l'ordre en avait été donné.

L'énorme livre de Meynier se lit avec passion, d'abord par ceux qui ont vécu ces années 1954-1962 et réfléchi à leur propos, et qui se soucient de l'Algérie actuelle, mais aussi – il faut l'espérer – par tous ceux qui aiment le travail animé par la passion de la vérité et de l'explication.

Meynier est un homme qui avait 20 ans lors de l'indépendance. Il trouvait le combat des Algériens justifié, mais il a voulu s'informer sur place. Il a appris la langue, classique et populaire, a enseigné à Constantine et visité de nombreux pays arabes, enfin a consacré sa thèse à l'Algérie pendant la Grande Guerre (*L'Algérie révélée*, Droz, 1981). Pour écrire sa somme, il a disposé non des archives directes du FLN, qui lui ont été refusées, mais des richesses accumulées par Harbi, et des énormes dossiers du service historique de l'armée de terre, à Vincennes. Le FLN était très écrivain, en arabe et en français, et l'armée française a beaucoup saisi, beaucoup recueilli, y compris sur ses propres crimes.

A lire Meynier, le FLN a été à la fois un instrument de libération, face à une société coloniale extrêmement tyrannique, et une structure d'oppression, un contre-Etat, au sens où le Parti communiste était, selon la formule d'Annie Kriegel, une contre-société. Le FLN n'était pas l'Algérie tout entière ; ses fondateurs étaient des petits notables ruraux qui considéraient qu'ils avaient vocation à représenter seuls l'Algérie nationaliste et communautaire.

UNE SOCIÉTÉ MILITAIRE

Autre trait marquant, l'Algérie n'a jamais été française. Sauf sans doute en Oranie, l'Algérie ne fut pas une société où l'élément européen aurait fusionné avec l'élément « arabe » ou « berbère ». La « *nation en formation* », dont parlait Thorez en 1939, était une pure illusion. La nation se forgeait contre la société qui l'opprimait. Certes, au sein même du FLN, a existé le rêve d'une Algérie plurielle. C'est pour cela que s'est battu un homme comme Harbi, pour cette idée que sont morts des hommes comme Maurice Audin, Fernand Iveton ou Pierre Popie. Mais, dans ses profondeurs,

le FLN se voulait arabo-musulman. Une façon codée de dire que tel ou tel s'était rallié était d'affirmer qu'il « *faisait maintenant ses prières* ».

Ce contre-Etat était aussi une société militaire. Il en a existé d'autres dans le tiers-monde, à commencer par l'Égypte de Nasser. L'Algérie a été longtemps administrée par l'armée française, qui a utilisé nombre de sous-officiers, devenus plus tard des dirigeants de l'armée et du pays.

S'il y avait des bourgeois algériens, il n'y avait pas de bourgeoisie, puisque les Européens en tenaient lieu. Les cadres du FLN ont été l'embryon d'une caste bureaucratique. L'année cruciale dans ce domaine est sans aucun doute 1957, et pas seulement à cause de la répression d'Alger qui vit l'armée française prendre le contrôle de la ville et peu à peu de tout le pays. Août 1957, c'est le mois du Congrès de la Soummam. Ramdane Abbane y fait affirmer, déclenchant la fureur de Ben Bella, la primauté du politique sur le militaire, et plaide lui aussi, à sa façon jacobine, pour une Algérie plurielle. Mais il ne remporte qu'une victoire à la Pyrrhus ; exilé à son tour, il est irrémédiablement battu par le trio des colonels de l'extérieur, Belkacem Krim, Lakhdar Ben Tabbal et Abdelhafid Boussouf, lequel l'étranglera en décembre à Tétouan, en digne pendant du commandant Aussaresses.

Si le printemps 1957 a vu le sommet de la puissance militaire de l'ALN (Armée de libération nationale), la situation commence à se retourner à la fin de l'année et plus encore en 1958-1959, avec les offensives Challe qui brisent l'armée de l'intérieur. Ce ne fut pas sans d'insignes brutalités ; il est cependant juste de dire que l'ALN pratiqua aussi le crime de guerre, le massacre et l'épuration sauvage. Le massacre de Mechta Casbah (Melouza) est resté célèbre, mais que dire des purges d'Amirouche en 1958, suscitées par les services secrets français ? Que dire aussi de la « nuit rouge » du 13 avril 1956, à Ifraten, qui fit des centaines de victimes ?

Gilbert Meynier n'a adopté la chronologie que pour la première partie (1830-1954), et pour la septième et dernière, qui raconte l'implosion du FLN en 1962, après la victoire politique et sous les coups de boutoir de l'armée de l'extérieur. « *Sept ans, c'est assez !* », criait le peuple d'Alger, en vain. Pour le reste, l'essai adopte une composition annulaire, prenant en charge l'ensemble de la période.

Ce livre, admirable, servira longtemps de référence.

Pierre Vidal-Naquet

Histoire intérieure du FLN, de Gilbert Meynier. Fayard, 812 p., 32 €.

La mémoire sans retour des pieds-noirs

IL EST des voyages au fil de la mémoire dont on ne revient pas. Celui des pieds-noirs cultivant une « nostalgie » dont la société française postcoloniale ne veut pas entendre parler, est de ceux-là : non seulement leur « Algérie française » a été rayée du paysage réel, mais son illégitimité sociale rend presque impossible la transmission de sa mémoire aux nouvelles générations. Pis encore : la violence de l'exil de 1962 a brutalement révélé la fragilité et l'hypocrisie des liens unissant la métropole aux « Français d'Algérie », dont beaucoup n'avaient jamais traversé la Méditerranée. Difficile d'admettre que l'on a vécu dans un monde reposant sur une double fiction, celle de la cohabitation harmonieuse entre Européens et musulmans, et celle du lien indéfectible avec la France. Difficile, par conséquent, de faire son deuil d'un monde qui n'a peut-être jamais existé et dont les « francois » (métropolitains) se détournent.

C'est pour conjurer cette double difficulté d'hériter de cette histoire marquée par le péché originel du

colonialisme que Michèle Baussant, ethnologue et fille de pieds-noirs, a descendu les pentes escarpées de cette « *mémoire impossible* ». Avec ces *Mémoires d'exils*, la plongée dans les tréfonds de l'histoire pied-noire confère une profondeur et une universalité inédites à une expérience largement taboue. « *En quittant l'Algérie*, résume l'ethnologue, *les pieds-noirs ne perdirent pas seulement leur pays, ils durent aussi reconnaître qu'il n'avait jamais été le leur.* »

TAPIS D'AMBIVALENCES

Mais qui sont-ils, ces pieds-noirs ? Des colons enrichis à force de faire suer le burnous, puis humiliés d'avoir été expulsés ? De naïves victimes de l'illusoire « temps béni des colonies » que l'histoire a cocufiées puis jetées aux oubliettes ? Au-delà des caricatures, des « *poi poi* », du couscous et du folklore pataouète, l'ethnologue démêle l'écheveau des parcours dans un récit passionnant.

Quatre années durant, elle a fréquenté assidûment un incroyable lieu de mémoire : le sanctuaire niché sur les hauteurs de Nîmes

autour d'une statue de la Vierge rapatriée d'Oran. Dans la foule qui, chaque année à l'Ascension, se presse pour communier en tentant de revivre l'atmosphère de « *là-bas* », Michèle Baussant a pratiqué près de 120 entretiens.

Décryptant cette masse bouillonnante de récits familiaux, elle découvre dans les origines ambiguës de la colonisation française le secret de l'incapacité des pieds-noirs à maîtriser leur histoire. Dans le melting-pot des candidats à l'exil originel en Algérie, les prolétaires déclassés, les paysans sans terre et les bannis politiques venus de France ont été rejoints par les Italiens, les Espagnols et les Maltais. La construction d'une identité commune supposait l'oubli des origines très mêlées et l'assimilation promise par une République lointaine, sous les auspices d'une Eglise omniprésente. La violence de ce premier exil construit sur le néant annonçait celle, redoublée, du second, cent trente ans plus tard.

Car les liens tissés avec la France reposaient dès l'origine sur un tapis d'ambivalences : un complexe d'infériorité vis-à-vis d'une

métropole qui, aux colons, avait fait miroiter un pays de cocagne avant de les abandonner aux affres des épidémies ; un complexe de supériorité à l'égard des musulmans, étayé par le mythe d'une Algérie dont l'histoire aurait débuté avec l'arrivée des Français en 1830, un vaste marécage transformé en terre fertile par l'effort des pionniers (l'une des origines, incertaines, de l'expression « pied-noir »).

Ce vide identitaire originel, l'ambivalence des rapports avec les musulmans et avec la France (certains pieds-noirs se qualifiaient d'« Algériens » vis-à-vis de la France avant la guerre, mais de « Français » devant les musulmans) éclaircissent l'intensité de la tragédie à venir : l'aveuglement face au nationalisme algérien et le malaise longtemps ressenti ensuite dans une France hermétique à un drame si encombrant.

Philippe Bernard

Pieds-noirs, mémoires d'exils, de Michèle Baussant. Stock, 468 p., 21,80 €.

ALAIN BENGUIGUI SOMBRERO PRODUCTIONS PRÉSENTENT

CAMÉRA D'OR
QUINZAINE DES RÉALISATEURS
FESTIVAL DE CANNES 2002

“Une plage, on devrait pouvoir y marcher avec des talons, en robe du soir, comme les stars dans les films !”

bord de mer

UN FILM DE JULIE LOPES CURVAL

BULLE OGIER HÉLÈNE FILLIÈRES LUDMILA MIKAËL JONATHAN ZACCAÏ PATRICK LIZANA

LE 4 DÉC.

www.pyramidefilms.com

TISGALI ZURBAN CNC fpi PYRAMIDE PARIS PREMIERE

Le cercueil de l'écrivain a fait son dernier voyage, samedi 30 novembre. Lors de la cérémonie officielle, le président de la République a insisté sur les vertus républicaines de l'auteur

Une Marianne noire accueille Alexandre Dumas au Panthéon

LE PLUS POPULAIRE des écrivains français est entré au Panthéon sans la France d'en bas. Des milliers de Parisiens sont venus, samedi 30 novembre, accompagner le dernier voyage du cercueil de l'écrivain. Mais ils n'ont pas vu grand-chose, agglutinés dans le froid, rue Soufflot, derrière les barrières de sécurité.

Les forces de police veillent à ce qu'aucun spectateur ne passe sans invitation officielle. Le périmètre de sécurité forme plusieurs cercles autour du Panthéon. La place elle-même appartient aux VIP. Deux tribunes ont été dressées. Côté nord, quelques représentants de l'édition française, des écrivains, la presse. Côté sud, la tribune présidentielle, où siègent, outre Jacques et Bernadette Chirac, les époux Raffarin, une partie du gouvernement et une centaine de personnalités. Le haut de la rue Soufflot est réservé aux invités moins officiels, notamment des écoles. Il ne reste plus aux curieux et aux admirateurs sans badge qu'à s'entasser autour de la place Edmond-Rostand.

La plupart sont là depuis 17 heures. Au même moment, de l'autre côté du Panthéon, Jean Tiberi remonte à grands pas la rue de l'Estapade. Le maire du 5^e arrondissement ne manquera pour rien au monde la cérémonie. « Dumas c'est la fidélité, l'amitié, l'honneur, le panache. Il représente toutes les vertus humaines. C'est rare », dit M. Tiberi en souriant.

A chacun son Dumas. Qui est-il pour ceux qui viennent lui rendre hommage ? « Le plus grand auteur populaire qui soit », « Le film avec Depardieu, là... Le Comte de Monte-Cristo », « Les éditions Nelson de mon enfance », explique un amateur qui profite de sa retraite pour lire un Dumas par semaine. L'actrice Marie-José Nat raconte son bonheur d'avoir trouvé son *Grand dictionnaire de la cuisine* dans une brocante : « Dumas nous a tous fait rêver. Il est indémodable. Il a sa place au Panthéon, il le mérite grandement. » L'écrivain italien Umberto Eco lance : « Les Trois Mousquetaires, c'est du jazz ! »

Vers 18 h 30, le cercueil d'Alexandre Dumas quitte le jardin du Luxembourg, escorté par les mousquetaires, à cheval. A sa suite, un théâtre ambulant ressuscite des pièces qui ne sont plus jouées depuis un siècle. Crimes, sang, trahison, déclamations outrancières. Les passages de ces tableaux semblent rapides pour le public, mais plutôt longs pour les téléspectateurs...

Portée par la garde républicaine et suivie par le président de la République, Jacques Chirac, la dépouille d'Alexandre Dumas franchit les portes du Panthéon.



FRANÇOIS GUILLOT (AFP) / ASSOCIATED PRESS POOL

Dans la foule, un grand silence ponctué de quelques « *Qu'est-ce que c'est glauque !* » au passage du cercueil de Dumas et de son petit théâtre. Peu de spectateurs ont sous le bras un livre de Dumas, comme l'avaient demandé les organisateurs. Quelques agoraphobes se réfugient dans les cafés pour regarder la retransmission sur France 2.

BREF MOMENT MAGIQUE

Une Marianne noire, surgissant de la nuit, sur son cheval blanc vient s'incliner devant le cercueil de Dumas. Bref moment magique et symbolique de cette cérémonie. Marcel Bozonnet et la lumineuse Catherine Samie lisent des textes de l'écrivain. Alain Decaux tutoie l'ami d'enfance qu'il reçoit au Panthéon et rappelle le mot d'Alexandre Dumas fils sur les détracteurs de son père : « *Mon père, c'est un fleuve, on peut bien pisser dans un fleuve !* » Jacques Chirac sourit.

Claude Ribbe évoque un père « sans-papiers »

L'écrivain Claude Ribbe a fait un peu trembler les ors de la salle des conférences du Sénat, samedi 30 novembre après-midi. Il a retracé le parcours du père du romancier, le général Alexandre Dumas, auquel il vient de consacrer un livre : *Alexandre Dumas, le dragon de la reine* (Editions du Rocher). Né esclave à Haïti, arrivé en France, « *dissimulé sous une fausse identité, le père d'Alexandre Dumas n'était qu'un sans-papiers* ». « *Cette année 1802 qui le vit naître ne fit pas honneur à la France. Le 20 mai, Napoléon Bonaparte rétablissait l'esclavage. Dans nos livres d'histoire, à l'écran, sur la scène, on n'en parle pas volontiers (...). Le 29 mai 1802, Napoléon Bonaparte excluait de l'armée française les officiers de couleur, comme en d'autres temps on s'en prendrait aux officiers juifs.* » Un an plus tard, « *les mariages furent proscrits entre fiancés dont la couleur de la peau était différente* ». « *L'heure n'est-elle pas venue de jeter bas les masques ? L'heure de dire la vérité (...). Quelle vérité ? Eh bien, tout simplement, que les Dumas étaient originaires d'Afrique et que la France en est fière.* » Après le discours de Jacques Chirac, Claude Ribbe était satisfait, et fier.

Le président de la République se dirige maintenant vers le fronton du Panthéon pour prononcer, sans prompteur, son discours d'hommage à « *un citoyen du monde* », « *dont le génie plonge aussi ses racines outre-mer et en Afrique* ». Il accompagne le cercueil dans son dernier et glorieux tombeau, bientôt rejoint par son épouse, Bernadette, son premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon. Tous pour un, un pour tous.

Umberto Eco a aimé la cérémonie, « *même le côté grand-guignol du théâtre* » : « *La couleur politique était juste. C'est important d'insister sur le côté multiculturel de la France, surtout en ce moment.* » Le romancier américain Jérôme Charyn s'étonne qu'il n'y ait que six écrivains au Panthéon : « *Pourquoi pas Proust ou Flaubert ? Mais Dumas, c'est bien car c'est un métèque.* » Dans la rue, beaucoup sont stupéfaits d'apprendre

que l'écrivain était le descendant d'un marquis normand et d'une esclave de Saint-Domingue.

On aperçoit bien Christiane Taubira, l'ancienne candidate du Parti radical de gauche à la présidentielle, Jean-Noël Jeanneney, le président de la Bibliothèque nationale de France, ou Christophe Girard, l'adjoint Vert à la culture de Bertrand Delanoë. Mais la gauche est peu représentée dans cet hommage à un écrivain qui est plutôt de sa famille. Le maire de Paris a préféré, ce samedi, la Coupe Davis de tennis, à Bercy, avec son ami Lionel Jospin. Dimanche, François Hollande suggère, sur Radio J, que le transfert des cendres d'une personnalité au Panthéon ne soit plus « *le fait du président de la République* », mais le fruit « *d'un grand débat public* ». Il l'espère « *pour la prochaine fois* ».

C'est fini. En un clin d'œil, les officiels et la foule se dispersent. « *Bravo Jean-Jacques, c'était très bien* », glisse le garde des sceaux, Dominique Perben, au ministre de la culture. Celui-ci a échangé quelques mots avec M. Tiberi. Que se sont-ils dit ? « *Je ne me souviens plus. On a parlé de Dumas. De la fraîcheur de la soirée.* »

Dimanche, pendant qu'on démonte les tribunes officielles, des milliers de personnes font la queue, sous la pluie, pour entrer au Panthéon. C'est un hommage, sans bruit, sans fureur, sans cavalcade. A l'écrivain populaire, les lecteurs reconnaissent.

Pauline Cazaubon, Béatrice Gurrey et Alain Salles

VERBATIM

Jacques Chirac : « La République répare une injustice »

NOUS PUBLIONS les principaux extraits du discours prononcé par le président de la République au Panthéon samedi 30 novembre.

« Alexandre Dumas ! Avec vous, c'est l'enfance, ses heures de lecture savourées en secret, l'émotion, la passion, l'aventure, le panache qui entrent au Panthéon.

Avec vous, nous avons été d'Artagnan, Monte-Cristo ou Balsamo, chevauchant les routes de France, parcourant les champs de bataille, visitant palais et forteresses. Avec vous, nous avons emprunté, un flambeau à la main, couloirs obscurs, passages dérobés, souterrains. Avec vous, nous avons rêvé. Et avec vous, nous rêvons encore.

Le XIX^e siècle avait deux ans quand il voyait naître deux enfants qui allaient incarner l'esprit de leur temps et donner à la France deux œuvres qui se confondent avec elle. L'un était Victor Hugo. L'autre, Alexandre Dumas.

Fils de deux généraux de la Révolution, dont l'un n'était pas encore d'Empire et l'autre ne le serait jamais, ils reçurent tous deux la liberté et l'amour de la France en héritage. Vivants, ils furent amis et frères. Morts, le cours de l'histoire les a séparés. L'un repose au Panthéon depuis plus d'un siècle. Et l'autre vient le rejoindre.

La République, aujourd'hui, ne se contente pas de rendre les honneurs au génie d'Alexandre Dumas. Elle répare une injustice. Cette injustice qui a marqué Dumas dès l'enfance, comme elle marquait déjà au fer la peau de ses ancêtres esclaves.

Héros des guerres de la Révolution et de l'expédition d'Égypte, son père, fils d'un marquis normand et d'une esclave de Saint-Domingue, meurt, alors que le jeune Alexandre n'a que quatre ans. (...) De son propre aveu, Alexandre Dumas ne guérira jamais de « *cette vieille et éternelle douleur de la mort de son père* ».

Fils de mulâtre, sang mêlé de bleu et de noir, Alexandre Dumas doit alors affronter les regards d'une société française qui, pour ne plus être une société d'Ancien Régime, demeure encore une société de castes. Elle lui fera grief de tout : son teint bistre, ses cheveux crépus, à quoi trop de caricaturistes de l'époque voudront le réduire, sa folle prodigalité aussi. Certains de ses contemporains iront même jusqu'à lui contester la paternité d'une œuvre étourdissante et son inépuisable fécondité littéraire qui tient du prodige.

De tout cela, Dumas n'aura que faire. Force de la littérature, force de la nature, comme son héros Porthos qu'il aimait tant, il choisit de

vivre sa vie. (...) Dumas sera de tous les combats. Le combat romantique d'abord. Un an avant la bataille d'Hernani, il en sera le tout premier grenadier.

Les combats politiques ensuite (...). Plus que tout autre romantique, Alexandre Dumas sait, avec Hugo et Schœlcher, que la République porte les valeurs qui émancipent. Qu'elle seule peut ouvrir l'avenir à tous ceux qui, comme lui, n'ont que leur travail, leur talent, leur mérite pour obtenir leur juste place dans la société française.

Pour Dumas, il n'y a pas de fatalité. En cela, il se distingue des écrivains engagés. Il connaît trop bien la nature humaine pour l'inscrire dans un ordre immuable qui opprimerait oppresseurs et opprimés. Fils d'un général bonapartiste trahi et abandonné par Napoléon, ami des Orléans mais républicain, conservateur mais révolutionnaire, Dumas incarne la France dans ses contradictions les plus intimes. C'est aussi pour cela que les Français l'aiment tant. (...)

Dumas se fait romancier. Il crée un genre nouveau en France : le roman historique (...). Pendant des générations, l'œuvre de Dumas va faire de l'histoire de France le levain de nos imaginaires. Elle va façonner notre mémoire collective et participer à l'édification de notre identité nationale (...). Lire Dumas,

l'école de la République ne devrait pas l'oublier, c'est aimer le français. C'est prendre goût à l'histoire. C'est apprendre un peu de la France.

Au croisement de plusieurs cultures, Alexandre Dumas, dont le génie plonge aussi ses racines outre-mer et en Afrique, est également un citoyen du monde. (...) Ces rêves, ces aspirations, ces blessures, Alexandre Dumas, homme de passion et de combat, les connaît. Il les éprouve plus que jamais quand, le 2 décembre 1851, l'Aigle impérial relève la tête et s'abat sur la République.

Jamais Dumas ne ralliera l'Empire. Jamais Dumas ne reverra la République. Traqué par ses créanciers, il prend le chemin de l'exil. C'est en Europe maintenant qu'il s'attache à faire triompher son idéal de liberté. Cette Europe dans laquelle, visionnaire, il perçoit un avenir plein de promesses. (...)

Lorsque les portes de bronze du Panthéon se refermeront, Alexandre Dumas trouvera enfin sa place aux côtés de Victor Hugo et d'Émile Zola, ses frères en littérature, ses frères en engagement, ses frères qui ont marqué et fait de leur plume l'histoire de la République en défendant avec autant d'acharnement que de génie la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

La République aussi a ses mousquetaires.

Des créations au Regard du cygne, à Belleville, à la redécouverte de trois artistes

La danse française revisitée par les programmes de « Mémoire vive »

SURTOUT pas un hommage, encore moins une commémoration ou une réhabilitation, pas du tout une bonne action ! L'opération « Mémoire vive », orchestrée par le chorégraphe Fabrice Dugied autour des trois acteurs majeurs de la danse française que sont Jerome Andrews (1908-1992), Jacqueline Robinson (1922-2000) et Karin Waehner (1926-1999), est un manifeste. Manifeste pour une histoire de la danse non amnésique qui connaît ses racines et salue ses maîtres, aussi discrets soient-ils.

Contre la péremption ultrarapide de l'art et l'oubli individuel, Fabrice Dugied, qui n'a pourtant suivi l'enseignement d'aucun de ces pionniers, a rassemblé une trentaine de danseurs et chorégraphes, héritiers directs ou simples curieux, pour fouiller les souvenirs et faire prospérer le legs artistique. Véritable pari sur l'avenir, « Mémoire vive », lancée au printemps, égrène trois programmes (celui consacré à l'explosive Karin Waehner aura lieu début 2003), tramant le passé plus ou moins lointain avec le présent, les souvenirs des uns (en particulier ceux de Françoise et Dominique Dupuy) avec les fantômes des autres. Soit au final une collection articulant pièces reconstituées et créations contemporaines dans l'esprit de l'artiste évoqué.

La transmission du duo *Le Jour où la terre tremblera*, conçu en 1958 par Jerome Andrews pour Françoise et Dominique Dupuy, noyauté le programme consacré à ce chorégraphe et pédagogue iconoclaste d'origine américaine, qui œuvra à Paris dès les années 1950. José Montalvo, de passage dans son studio à la fin des années 1970, aime à raconter que « *pénétrer dans son cours, c'était comme entrer dans un tableau de Rubens* ». Interprété avec décision par Christine Gérard et Paco Decina, *Le Jour où la terre tremblera* marque le plateau de courses suspendues, de sauts amples, de bras tendus. Expressive, voire un brin dramatique, la gestuelle impose une pensée du corps rigoureuse, au lyrisme vissé.

Très hiératique également, dans cette économie de moyens qu'on lui connaît, Elsa Wolliaston, accompagnée par Fabrice Dugied, signe une pièce pour deux danseurs et une longue bande de tissu intitulée *Un zeste dansé*. Tendus dans une progression que le tissu empêche et porte à la fois, les interprètes semblent poursuivre la route ouverte par Andrews. Avec le temps, l'iconoclaste américain a visiblement desserré sa ceinture

émotionnelle, comme le prouve le quatuor *If Out Of*, créé par David Kern, Christine Kono, Augusto Pavanel et Dimitris Kraniotis, qui fut l'assistant d'Andrews dans les années 1980-1990. A l'opposé de la raideur, le corps y est seulement désarticulé, parfois au bord d'une certaine préciosité, ou carrément jeté dans l'espace, bras et jambes balayant l'air dans toutes les directions.

ENGAGEMENT CHORÉGRAPHIQUE

Cette confrontation s'avère une expérience passionnante pour le spectateur. Opérant un va-et-vient entre les œuvres, il peut se faire une idée de l'évolution d'Andrews sur environ quarante ans de travail. Sans se crispier sur la fameuse question tarte à la crème de la fidélité à l'artiste, il vit en direct la danse en train de se construire, de se perpétuer, de se transformer. A l'épreuve de l'oubli, c'est bien l'esprit d'Andrews qui résiste, s'active dans les corps, aussi vieilliss, aussi différents soient-ils, et enseme des récits pour les jeunes générations.

Plus qu'un portrait en creux de l'artiste, cette entreprise fait resurgir l'urgence de son engagement chorégraphique, sa singularité irréductible. Idem pour le programme Jacqueline Robinson. Composé d'une seule pièce signée par Robinson en 1969 et transmise à Marilen Breuker en 1996, articulé avec des créations de Daniel Dobbels, Christine Gérard et Dominique Schmitt, il s'impose par son homogénéité, à l'image du parcours de la chorégraphe. La danse minimale se déploie à travers des mouvements mûris, développés avec intransigeance. Exercice de conscience de soi, elle s'offre comme le résultat visible d'un périple intérieur et se veut d'abord présence aigüe au monde.

Présentés en alternance au Regard du cygne, joli studio-laboratoire situé sur les hauts de Belleville, codirigé par Amy Swanson et Fabrice Dugied, ces trois programmes de « Mémoire vive » sont coproduits par les Centres chorégraphiques de Créteil-Montalvo-Hervieu, de Belfort et d'Aix-en-Provence. Ils feront l'objet de publications aux éditions Les Solitaires intempestifs.

Rosita Boisseau

« Mémoire vive ». Programme Jerome Andrews (avec une série de créations de Françoise et Dominique Dupuy). Du 4 au 8 décembre. Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris-20^e. Tél. : 01-43-58-55-93. De 9 € à 14 €.

INSTANTANÉ « FLICKER », THÉÂTRE « CHTARBÉ »

A l'invitation du Festival d'automne, le Big Art Group est présent pour la première fois en France. C'est une troupe de New York, une bande plutôt, fondée en 1999 et dirigée par un jeune Texan, Caden Manson, qui prétend détester le théâtre, tant et si bien d'ailleurs qu'il en fait, et à toute vitesse, en plus. Le Big Art Group a créé quatre spectacles en deux ans, dont *Flicker*, qui se donne à la Maison des arts de Créteil devant un public resserré, mais qui siffle de bonheur à la fin. On se croirait revenu dans les années 1970, en petit comité underground.

Flicker n'a pourtant pas de quoi faire sauter au plafond. Mais il décolle de la production courante en s'engageant dans une direction urbaine, homosexuelle et « chtarbée » – ce sont eux qui le disent – qui a une évidence qualité : prendre la vie comme Caden Manson la voit, sans se soucier des autres. C'est un théâtre immédiat, tendance Kleenex, qui affiche sa revendication à être jeté sitôt après consommation – ce qui, là aussi, n'est pas pour déplaire. Et il nous renseigne sur la façon dont une bande peut trouver des chemins de traverse – ou des culs-de-

sac – dans la jungle des villes d'aujourd'hui.

Au lieu d'en tenir à ce que l'on voit, la vie-qui-va du côté de chez Manson – mal évidemment –, passe par deux voies, sans doute cathartiques : faire peur et se faire peur. *Flicker* met en scène à la fois le tournage d'un film dont le personnage principal est un garçon abonné à s'en prendre plein la figure, et le détournement d'un film d'horreur qui réécrit la virée d'une bande d'amis trucidés dans une forêt. Les deux films sont fabriqués en direct sur le plateau, où les comédiens jouent en tenant les caméras qui les filment. Tout cela est réglé de façon impeccable, jusqu'aux dernières minutes, où l'horreur, la vraie, éclate. On mesure alors que Caden Manson réfléchit évidemment beaucoup plus qu'il ne veut bien le dire.

Brigitte Salino

Flicker, par le Big Art Group. Maison des arts, Créteil (Val-de-Marne), le 28 novembre. A Lorient, au Centre dramatique de Bretagne, le 3 décembre, à 19 h 30, le 4, à 20 h 30, et le 5, à 19 h 30. 11, rue Claire-Droneau, Lorient (Morbihan). Tél. : 02-97-83-01-01. Durée : 70 min.

Cinéma Quelques pépites de Hongkong



PARIS La Cinémathèque française consacre une rétrospective au cinéma de Hongkong avec des films, pour la plupart inédits. Elle présente ce cinéma dans ses deux déclinaisons les plus fameuses, le *wu xia pian*, ou film de cape et d'épée situé dans une Chine de légende, popularisé par la maison de production Shaw Brothers à la fin des années 1960, et le polar qui fit la force de l'industrie locale dans les années 1980 et 1990. Par leur utilisation débridée des corps, délivrés de la pesanteur, et leur usage de la chorégraphie, ces films ont nourri tout un pan du cinéma américain, de *Matrix* à *Drôles de dames*, sans parler des films réalisés à Hollywood par des exilés, John Woo, Ringo Lam ou Kirk Wong. Ce cinéma est aussi la matrice de *Tigre et dragon*, film hollywoodien produit à Hong Kong et réalisé par le Taïwanais Ang Lee. Avant les films de Bruce Lee, ce sont quelques grands films produits par la Shaw Brothers – *La Rage du tigre* de Chang Cheh, *La Main de fer* de Cheng Chang Ho, *Les Griffes de Jade* de Ho Meng Hua – qui se sont, avec beaucoup de mal, frayé un chemin en Occident, et ont ainsi révélé des cinéastes aussi importants que

plus littéraire instaurée par King Hu (*Come Drink With Me* avec Cheng Pei Pei). Les raisons pour lesquelles ce cinéma est resté aussi longtemps dans une relative obscurité sont multiples. Elles tiennent au système de production de la Shaw Brothers qui avait créé ses propres studios de tournage, en s'inspirant du système hollywoodien des années 1930, avec des stars sous contrat (Lo Lih, Wang Yu, Wu Ma, David Chiang). Ce système fonctionnait en circuit fermé, ce qui fit sa force, mais aussi sa faiblesse, et concentrait essentiellement ses efforts de distribution sur le continent asiatique. Il y a ensuite des raisons externes, liées à la ghettoïsation du cinéma de Hongkong dont la distribution n'était assurée que dans les salles de quartier, avec un marketing pour le moins curieux (on pense à *Duel of Fists* réalisé en 1971 par Chang Cheh et rebaptisé lors de sa sortie en France *Au karaté t'as qu'à réattaquer*). L'avènement de la vidéo n'a guère assuré la pérennité de ce cinéma. La Shaw Brothers a préféré s'asseoir sur ce trésor de guerre (environ 1 000 films) sans en assurer véritablement la conservation, à tel point que l'on pouvait crain-

dre pour l'existence de certains films. Le rachat du catalogue Shaw pour la somme de 84 millions de dollars (autant en euros), par la Société Celestial Pictures, qui s'est également chargée de la restauration des films et de leur remastérisation en numérique dans la perspective d'une exploitation en DVD, permet de redécouvrir ce cinéma. Cette programmation propose donc deux films de Liu Chia-Liang (*The 36th Chamber of Shaolin* et *Return to the 36th Chamber*), trois de Ringo Lam (*City on Fire*, *Prison on Fire* et *Full Contact*), deux de Patrick Yau (*Expect the Unexpected* et *The Longest Nite*) ainsi qu'un film chacun de King Hu (*Come Drink With Me*), Chu Yuan (*The Killer Clans*) et Johnnie To (*Lifeline*). Le reste, soit neuf films presque tous inédits, est réservé à Chang Cheh, décédé en juillet dernier. Le cinéaste apparaît comme l'exemple typique d'un artiste qui sut concilier les exigences d'un studio, celles du genre, avec son intégrité d'artiste. Chang Cheh donne au *wu xia pian* une dimension sadique et sanglante, héritée en partie du western spaghetti. Il se plaît à faire mourir ses héros d'une mort violente comme celle de Wu Ma, criblé de flèches à la fin de *Magnificent Trio*, le corps de Ti Lung sectionné en deux dans *La Rage du tigre*, ou celui de Wang Yu transpercé par des fourches dans *Golden Swallow*. Dans l'extraordinaire *Rage du tigre*, un jeune guerrier est contraint de se trancher le bras à la suite d'un duel perdu. Toute la valeur du film repose sur la violence retenue de ce guerrier qui mène une existence ascétique avant de retourner, contraint, au combat. Ce récit d'une éducation sentimentale – la découverte de son homosexualité par le héros – reste intrinsèquement liée aux scènes d'action.

Samuel Blumenfeld

Cinémathèque française. 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. Jusqu'au 22 décembre. Tél. : 01-56-26-01-01. www.cineathequefrancaise.com
Photo : « Golden Swallow », de Chang Cheh. © D. R.

MUSIQUE • Un concert exceptionnel au Théâtre de la Ville

Quand sept maîtres de musique afghane se retrouvent à Paris

QU'EST-CE qu'un concert de musique afghane au Théâtre de la Ville ? Une parenthèse onirique dans un après-midi parisien, heureuse, belle. Une douceur offerte dans la grisaille, car les sept musiciens invités sont des astres. Ils n'ont pas leurs pareils pour faire scintiller des instruments dont la sophistication n'a rien d'évident ou au contraire parvient au summum de la complexité – vielles, luths, avec ou sans archet, rubâb aérien, sarangui à dix-sept cordes, ghidjak à deux cordes, tablas véloces...

Cinquième concert afghan depuis 2000 au Théâtre de la Ville, celui du 30 novembre rassemblait sept maîtres de musique que la guerre n'avait pas convaincus de fuir leur pays, hormis Gholam Dasteguir Homayoun, joueur de rubâb, qui s'en fut, dès 1992, fonder une école de musique à Peshawar, dans le Pakistan voisin.

Réunis en un plateau exceptionnel, ces musiciens, qui n'avaient jamais joué ensemble, viennent de partout en Afghanistan, de Kaboul, de Badakhchan, Mazar-e-Charif, Logar... Le plus âgé d'entre eux, Rahim Takhari, 70 ans, joue du ghidjak aux allures rustres, mais aussi un peu de tout, comme ses comparses. Abdol Madjid Pandjchiri, 58 ans, la barbe grise, vit dans la vallée du Panjir, une région sauvée de la domination talibane par son isolement au Nord.

Il chante avec une grâce intuitive et fluide des poèmes fleuris construits avec patience par Achqari. Le plus jeune, Mehri Maf-toun, 32 ans, joueur de luth afghan (le damboura), musulman ismaé-

lien, a aussi échappé aux diktats talibans pour n'avoir jamais quitté le Badakhchan, au pied des montagnes de l'Hindu Kush. Il chante aussi, avec une rudesse têtue, une effronterie très rock'n'roll.

SAVANTS MAIS JOYEUX

Certains ont subi de plein fouet les guerres civiles, les interdits antimusicaux, les Soviétiques, les talibans, les moudjahidins. Mais la bataille qu'ils déclenchent au Théâtre de la Ville divise la salle en deux clans : les joyeux frappeurs de mains face aux érudits à l'affût du pincement de la dix-septième corde du sarangui. Ils sont savants mais joyeux, ils ont des milliers de fêtes et de mariages derrière eux, des chansons, des mélodies ! Ensemble, ils s'amuse, se défient, font des tours de passe-passe.

En coulisse, où Ariane Mnouchkine est venue les saluer, on apprend qu'il a fallu une formidable persévérance aux programmeurs du Théâtre pour les pister, les réunir, ne fût-ce qu'une seule fois à Paris, et leur permettre de voyager : des jours de route jusqu'à Kaboul, des visas obtenus via l'Iran pour cause de diplomatie européenne balbutiante en Afghanistan, etc. Pourquoi tout cela ? Pour que la diversité culturelle continue d'exister, pour que le monde ne parle pas d'une seule voix, celle de l'Occident.

Véronique Mortaigne

Musique d'Afghanistan au Théâtre de la Ville le 30 novembre.

Philosophie

PARIS
2^{es} Rencontres philosophiques de France-Culture

« L'autre... mais lequel ? » Cette question agitera des philosophes durant deux soirs, à la Maison de l'Amérique latine, à Paris. Paul Ricoeur, président de ce deuxième rendez-vous philo organisé en collaboration avec la Villa Gillet de Lyon, sera entouré notamment de Jacques Derrida, Alain Finkielkraut, Antoine Garapon. Deux comédiens, Denis Lavant et François Marthouret, donneront corps à des extraits de textes choisis. Ces rencontres publiques seront retransmises par France-Culture, samedi 4 janvier 2003, de 15 heures à 17 h 30, dans le cadre d'une émission intitulée « Radio libre ».

Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7.

M^e Solférino. Tél. : 08-92-68-10-99 (0,34 € la minute). Réservation obligatoire. Les 4 et 5 décembre 2000, à partir de 18 h 30.

Danse

PARIS
Les Inaccoutumés

Il faut toujours avoir à l'œil le programme des Inaccoutumés, ce festival piloté par Marie-Thérèse Allier, dont le flair et l'esprit d'aventure réservent toujours des surprises. Généralement bonnes, parfois mauvaises, mais au fond peu importe, tant ses partis pris peuplent la réflexion artistique et stimulent l'imagination. Pour sa quatorzième édition, elle a choisi de soutenir la plasticienne-scénographe Nadia Lauro, les recherches néo-japonaises d'Emmanuelle Huynh et Nicolas Floc'h, l'Islandaise Erna Omarsdottir, l'Américain Davis Freeman et ses invités

(une personne et un musicien par heure pendant onze heures).
Ménagerie de verre, 12-14, rue Lécœur, Paris-11^e. M^e Parmentier. Jusqu'au 14 décembre. Tél. : 01-43-38-33-44. Horaires divers. De 10 € à 13 €.

Expositions

VALENCIENNES
Bernard Boyer

Des formes serpentine, qui s'enroulent ; d'autres, cornues, qui transpercent des plans ; des pyramides renversées la pointe fichée en bas ; d'autres qui s'envolent : Bernard Boyer ne se sent retenu par aucune doctrine ni par aucune considération sur le bon ou mauvais goût. Il affiche sans inquiétude sa prédilection pour des couleurs acides, du jaune paille, de l'orange vif, du violet pâle. Il ne cache pas plus que peu lui importe d'être considéré comme un peintre abstrait ou figuratif. L'œuvre se construit dans le temps de l'exécution, selon la ligne

du plus grand risque. Chaque toile est un point de cette trajectoire imprévisible, toute de loopings, de plongeoins, d'acrobaties –, mais d'acrobaties réussies.
Galerie L'H du Siège, 15, rue de l'Hôpital-de-Siège, Valenciennes (Nord). Tél. : 03-27-36-06-61. Jusqu'au 8 décembre. Du jeudi au dimanche, de 15 heures à 19 heures, sauf les jours fériés.

NANTES
Au quartier coréen

Du très prolifique art coréen contemporain, l'exposition joliment nommée « Au quartier coréen » présente quelques figures choisies par deux commissaires, l'une coréenne, Kisook Eom, l'autre française, Patricia Solini. Leur attention s'est portée sur sept artistes de la génération née dans les années 1960 qui n'ont que peu de points communs, hors celui de s'interroger sur le passage de la Corée d'une culture traditionnelle à la culture mondiale globalisée actuelle. L'un des plus incisifs, Jeong Hwa-choi, dénonce pêle-mêle l'autoritarisme du pouvoir, l'industrie du faux, le temps des pastiches et de l'amnésie. Pendant ce temps, In Hwan-oh écrit sur le sol, avec de la poudre d'encens, les noms des quatre-vingt-dix bars gays de Séoul et O Sang-gwon accumule des centaines de photos.
Le Lieu Unique, 2, rue de la Biscuiterie, Nantes (Loire-Atlantique). Tél. : 02-51-82-15-00. Jusqu'au 5 janvier 2003, du mardi au samedi, de 13 heures à 19 heures ; dimanche, de 15 heures à 19 heures. Entrée libre.

Musique

PARIS
Lo'Jo

Angers est leur point d'ancrage, mais ils se sentent bien partout. On les a vus se produire avec le Gangbé Brass Band du Bénin, et quelque part non loin de Tombouctou. Ils y ont participé à rendre concret un joli rêve, le Festival du désert, qui se propose de « relier la culture saharienne au reste du monde » (3^e édition du 6 au 7 janvier 2003). Ils savent donner du sens au mot rencontre, prendre du bon temps en s'aventurant loin du conventionnel. Ils affectionnent les mélanges, les conversations entre langues et musiques. Ils font à leur manière acte de résistance contre l'uniformité. Leur musique, leurs chansons assument toutes les influences, inventent des fables dépayés (CD « L'une des siens »/ULM Universal).
La Cigale, le 3 décembre (1^{re} partie : Zenzile).

MUSIQUE • Le quatuor abidjanais Magic System, au sommet des hit-parades, triomphe sur scène

Importée de Côte d'Ivoire, la fièvre du zouglou s'empare de l'Olympia

DES ADOLESCENTS français acclamant le drapeau de la Côte d'Ivoire déployé sur la scène de l'Olympia, les mêmes reprenant les paroles d'un couplet chanté en dioula, c'est joyeux, étonnant aussi, presque surréaliste. Fer de lance de la percée en France du zouglou, musique urbaine et populaire en provenance d'Abidjan, Magic System, à l'affiche ce dimanche soir, est depuis quelques mois sur toutes les ondes avec un titre sautillant, répétitif et facile à danser, *1^{er} Gaou*, une chanson composée en 1999.

On peut se réjouir de voir des radios habituellement peu disposées vis-à-vis des musiques africaines (NRJ, Skyrock, Fun Radio, Ado Fm) s'enticher d'un tube plébiscité en Côte d'Ivoire lors de sa sortie, puis dans toutes les discothèques africaines. On peut également s'amuser de voir pénétrer dans les foyers de France le « nouchi », créole urbain d'Abidjan mêlant français, langues vernaculaires et une pincée d'anglais.

On se gardera pourtant de tout enthousiasme excessif. Un remix sans grand intérêt de leur titre fétiche par le DJ français Bob Sinclair au début de cette année, où la jeune chanteuse Leslie, coqueluche des ados programmée en première partie à l'Olympia, qui revient sur scène pour gesticuler avec eux, montrent qu'entre Marcorry, quartier populaire d'Abidjan d'où les quatre gaillards du Magic System sont originaires, et Paris, du sens s'est perdu.

Si les prémices du zouglou apparaissent dans les années 1980 à Abidjan, c'est surtout au début de la décennie suivante qu'il devient un genre majeur du paysage urbain, une musique pour danser mais aussi dénoncer, traduire des aspirations. Il va accompagner la révolte du campus avant de devenir un

« phénomène de société, de relater la vie des gens », rappelle Claudy Siar, animateur vedette de Radio France internationale, sur la scène de l'Olympia, après que le groupe se vit remettre un double disque d'or par le patron de sa maison de disques, Next Music. Une cérémonie bon enfant au cours de laquelle Traoré Salif « A » Salfo, le leader du groupe, évoquera rapidement la « Côte d'Ivoire qui, aujourd'hui, traverse une période très difficile ».

« Le vrai zouglouphile, confiait celui-ci un autre jour, c'est celui qui s'inspire des problèmes du peuple et dit haut ce que les autres pensent bas ; le zouglou, ce sont des gestes, des bras tendus vers le ciel pour demander au Seigneur de nous aider. » A l'Olympia, tandis que les quatre garçons accompagnés par un groupe honorable accomplissent d'espéglés chorégraphies, la salle entière tend les bras en l'air, sans autre enjeu que de passer un bon moment.

Patrick Labesse

Olympia, Paris, le 1^{er} décembre.

01 53 05 19 19 • athenee-theatre.com

ATHÈNÉE
Théâtre Louis Jouvet

OPÉRA / OPÉRETTE / BALLET

Loïe Fuller : fantômes et artifices
Blumenthal - Barcellos - Armitage / CGN - Ballet de Lorraine
Du 4 au 7 décembre 2002

Larmes de couteau / Alexandre Bis
Martinù / Tingaud / Jocelyn
Du 12 au 20 décembre 2002

Geneviève de Brabant
Offenbach / Lévy / Druet
Du 24 au 31 décembre 2002

01 53 05 19 19 • athenee-theatre.com

Théâtre de la Ville
ORÇON
SEKAR
VIGIETTE
PARIS

DU 11 AU 20 DÉC 20H30
Edouard Lock
LA LA LA HUMAN STEPS
Amelia création
9 danseurs et 4 musiciens
2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4
01 42 74 22 77
www.theatredelaville-paris.com

Carla Bruni, chanteuse modèle

Ni portemanteau ni porte-voix : le premier album de l'ex-mannequin vedette est un très bon antidote au clinquant formaté

COMME ceux des princesses, des lofteurs et des commentateurs sportifs, les disques de mannequins constituent d'ordinaire la lie de l'industrie musicale. On ose à peine se souvenir de Quincy Jones (collaborateur, dans une vie antérieure, de Count Basie et de Miles Davis) se fourvoyant dans la production de l'unique galette de Naomi Campbell et du fiasco de ce brouet que le grand public refusa d'ingérer. L'indésirable *Babywoman* échoua dans les bacs de soldes, funeste destin auquel échappera le coup d'essai de Carla Bruni, *Quelqu'un m'a dit*, admis dans le club des dix meilleures ventes d'albums en France après avoir été couvert d'éloges (parfois aussi excessifs qu'inappropriés) par la critique.

Sauf omission, seule Nico, la glaciale égérie du Velvet Underground, était parvenue jusqu'ici à abandonner avec bonheur les podiums pour le micro. Flattée par ce rappel, Carla Bruni confie avoir écrit et enregistré une adaptation (plutôt qu'une traduction) de *Femme fatale*, qu'elle n'a pas retenue pour son disque. Dommage, on aurait aimé entendre l'hommage de l'Italienne au timbre grave et délicieusement fêlé de l'Allemande.

Femme fatale, Carla Bruni l'est assurément si l'on en juge par l'empressement des journalistes musicaux (essentiellement masculins) à répondre favorablement aux offres d'interviews. Plus habituée à s'exprimer en images que par le discours, la novice découvre les joies des marathons promotionnels avec « l'impression d'être Madonna ». Prévenante, elle offre dépendant le café dans son appartement du boulevard Saint-Germain – quand tant d'autres donnent rendez-vous dans l'anonymat d'un hôtel. Le salon laisse apparaître les signes de sa reconversion : un piano Steinway, une guitare espagnole adossée au canapé, un numéro des *Inrockuptibles* – en guise de *Vogue* – sur la table basse.

Qu'on se le dise, Carla Bruni, qui aime Aragon, ne chante pas pour passer le temps. Il n'y a là ni caprice d'ancien modèle gâté ni tentative de combler un vide existentiel. Pourtant : « *Le mannequinat, c'est comme le sport, à 30 ans vous êtes mort. Le métier s'arrête de soi, pas pour une question d'âge ou de physique, car les femmes, à 35 ans, sont généralement mieux qu'à 25, mais d'usage. Lassitude de voir toujours les mêmes visages. On peut trouver ça insupportable et tirer sur la corde en coupant ses tarifs, ce qui est pathétique.* » La star de l'agence Marilyn avait beau s'être préparée à cette échéance, cela n'en fut pas moins « très douloureux », d'autant plus qu'elle a pleinement vécu la vedettisation des top models. « *On est devenu célèbre en oubliant un peu qu'on n'était que des supports.* »

BIOGRAPHIE

► **1967**
Naissance à Turin (Italie).

► **1986**
Débute sa carrière de mannequin.

► **2000**
Écrit les paroles de six chansons pour le disque de Julien Clerc, « *Si j'étais elle* ».

► **2002**
Premier album, « *Quelqu'un m'a dit* » (*Naïve*).

Pendant que nombre de consœurs de sa génération continuaient à travailler pour des marques de cosmétiques, de vêtements ou de parfums, elle a écrit une cinquantaine de chansons, en français, en anglais et en italien. Son nom est d'abord apparu dans la sphère musicale comme parolière de Julien Clerc. Six textes, dont celui de la chanson-titre de l'album *Si j'étais elle*. Pas de quoi faire de l'ombre à Etienne Roda-Gil. Mais un tandem – le séducteur romantique et la *bellissima* – idéalement glamour.

UNE FAMILLE MUSICIENNE

Consciente que sa notoriété représente autant un atout qu'un handicap, elle s'agace de « *cette idée, très française, qu'il ne faut pas changer de veste. En Amérique, on peut le faire six fois dans une vie... Pour peu qu'on ait du succès* ». Les préjugés ont été pourtant vite balayés par le grain caressant de la voix et la joliesse mélodique de l'album. Des textes simples autour des passions et des sentiments, de leurs illusions. Avec la douceur d'une Keren Ann qui chanterait juste, Carla Bruni fréquente la chanson à l'ancienne, en ignorant le clinquant formaté pour les radios. *Quelqu'un m'a dit* est un antidote efficace à Ophélie Winter.

Le choix de la musique ne relève évidemment pas du hasard. L'oreille a été éduquée à la maison grâce à une mère pianiste profes-

sionnelle. Patron d'une société de câbles électriques, le grand-père paternel fut condisciple d'Edgar Varèse au Conservatoire de Turin et « *spécialiste de Wagner, chose hallucinante pour un Italien juif piémontais* ». Son fils lui succédera tout en écrivant, à ses heures perdues, des pages dodécaphoniques dans le sillage de Stravinsky et de Schoenberg. Les opéras d'Alberto Bruni-Tedeschi seront présentés à Bergame et à la Fenice de Venise, au Théâtre de Paris et à l'Opéra de Nice.

Cadette de trois enfants (sa sœur est l'actrice Valeria Bruni-Tedeschi), Carla Bruni estime que sa position lui a offert « *les avantages des négligences* ». De son enfance, elle retient « *beaucoup de fantaisie* », mais aussi « *beaucoup de solitude* ». Elle s'affirme en optant pour la guitare (évidemment) et la chanson. Avec des goûts solides, indiscutables. « *On n'est pas dans la modernité : Ferré, Brel, Brassens et Barbara, même si aucun d'eux ne se retrouve sur mon disque.* » On l'a pourtant déjà comparée à la « *dame brune* », une absurdité. La parenté est à chercher dans la fragilité des actrices chantantes chères à Gainsbourg. Carla Bruni reprend d'ailleurs *La Noyée*, chanson bouleversante du beau Serge, longtemps inédite.

Carla Bruni est aussi fille de la variété italienne, transmise par le frère. Découverte des Canta Autori, surtout Fabrizio de Andre, disci-

ple transalpin de Georges Brassens et inoubliable auteur de *Bocca di Rosa* (« *Bouche de rose* »), « *une chanson sur une prostituée qui ne se fait pas payer parce qu'elle aime ça et finit par rendre dingues les hommes et les concurrentes* ». Pour son disque, elle a choisi *Le Ciel dans une chambre (Il cielo in una stanza)*, standard inscrit au répertoire de Gino Paoli, Mina et Ornella Vanoni, les « *regina* » des années 1960.

Et le rock ? Elle n'y échappa point, ni aux explications savantes du père : « *Pour lui, les Stones, c'était de la transe africaine. Il me recommandait d'écouter plutôt les chants tribaux.* » La suite est logique : la voici fan des Jagger-Richards de la France giscardienne, de Jean-Louis Aubert et Louis Bertignac. A 15 ans, avec une copine, elle rencontre même le guitariste de Téléphone. « *Louis nous a ouvert sa porte et offert un coca. On est devenu amis.* » Brillant instrumentiste mais chanteur impossible, Bertignac s'est révélé excellent producteur en habillant ses chansons avec de la dentelle de cordes, dans l'amour partagé du folk. « *J'aime les filles avec des guitares qui parlent de leurs pères en do majeur* », dit-elle. On l'avait deviné.

Bruno Lesprit

1 CD Naïve.



GÉRARD RONDEAU

LES GENS DU MONDE

■ A la suite de l'exposition consacrée au photographe Brassai (1899-1984), présentée au printemps 2000 au Centre Pompidou, Gilberte Brassai, veuve de l'artiste, a décidé de faire don à l'Etat français de l'ensemble des œuvres qui lui appartenaient et qui figuraient dans l'exposition : 198 tirages originaux, 36 dessins, 37 sculptures et 18 épreuves couleur. Cette donation d'une « *ampleur exceptionnelle* », concernant une des œuvres majeures du XX^e siècle, devait être signée, le 2 décembre, au ministère de la culture, en présence de Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture, Bruno Racine, président du Centre Pompidou, et Gilberte Brassai. L'ensemble des tirages photographiques qui seront déposés au Musée national d'art moderne est accompagné des négatifs qui permettront de diffuser les images de l'artiste par le biais de la Réunion des musées nationaux. Gilberte Brassai a demandé que l'œuvre fasse l'objet de présentations régulières et que l'ensemble du fonds donné puisse être consulté par le public spécialisé et par les chercheurs. Né hongrois, installé à Paris en 1924, proche des surréalistes tout en conservant son indépendance, Brassai a réalisé, entre autres, une œuvre déterminante, à partir des années 1930, sur le Paris nocturne.

■ Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a confirmé, vendredi 29 novembre, sa volonté de « *contribuer de manière constructive et pragmatique* » à la réalisation d'une grande salle symphonique à Paris, « *nécessaire à l'orchestre de Paris et au rayonnement culturel de notre pays et de sa capitale* » (*Le Monde* du 30 novembre). M. Delanoë précise que la collectivité est prête à envisager un engagement financier « *plus significatif* » que celui qui avait été décidé lorsque Catherine Tasca, alors ministre de la culture, lui avait fait part de son souhait de compléter la Cité de la musique par un grand auditorium. « *Encore faut-il, ajoute-t-il, qu'il existe un projet et qu'il soit chiffré* ».

■ En présence de ses homologues cubain et vénézuélien, Fidel Castro et Hugo Chavez, le président équatorien, Gustavo Noboa, a inauguré, vendredi 29 novembre à Quito, un vaste musée imaginé par le grand peintre équatorien Oswaldo Guayasamin (1919-1999). Nommé « *la chapelle de l'Homme* », il abrite une Flamme éternelle, symbole de la paix et du respect des droits de l'homme, qui a été allumée vendredi par M. Noboa. Danielle Mitterrand et le Prix Nobel de la paix argentin Adolfo Pérez Esquivel figureraient parmi les nombreux invités conviés à l'inauguration du musée qui retrace l'histoire et l'art de toute l'Amérique latine de l'époque précolombienne.

TÉLÉVISION

Les enfants-miracles d'Elne

« *Nous sommes sortis d'ici, comme d'une terre promise* » : des hommes et des femmes se retrouvent pour la première fois autour de leur passé commun, mais extraordinaire. En 1939, 500 000 réfugiés espagnols sont internés dans les camps d'Argelès, Saint-Cyprien et Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). Elisabeth Eidenbez, jeune infirmière suisse, ouvre à Elne, près de Perpignan, une maison jusque-là abandonnée. La maternité d'Elne est née. Elle accueillera des centaines de femmes enceintes qui, sans le courage de la jeune Suissesse, auraient péri dans les camps. La caméra de Frédéric Goldbronn saisit visages et gestes de ces adultes qui rendent un hommage émouvant à ces femmes simples, héroïnes infirmières. Maïa était infirmière à Elne : « *Toute mon enfance, elle m'a raconté ces histoires le soir, comme un conte, se souvient un homme. Je suis fier d'être son fils.* » Les images défilent. Gens parqués dans des camps. Sourires radieux de femmes à la maternité. Bouilles potelées de bébés. Espagnols, juifs, tsiganes. Aimés. Sauvés. Le film raconte un miracle dû à Elisabeth Eidenbez, médaillée des Justes parmi les nations, le 23 mars. Un des enfants d'Elne, aujourd'hui sexagénaire, rappelle comment elle aida sa mère à s'évader d'un camp. La vieille dame rit, ne se souvenir. « *Si nous sommes tous réunis ici, déclare un autre, ce n'est pas grâce à un gouvernement, mais grâce à des individus* ». – F. Cr.

« *La Case de l'oncle doc : La Maternité d'Elne* », mardi 3 décembre, France 3, 0 h 15.

MARDI 3 DÉCEMBRE

► Contre la peine de mort

20 h 45, Arte
Un Etat de droit peut-il tuer un homme, fût-il un assassin ? C'est la question posée par cette « *Thema* », composée de trois documentaires sur deux pays qui pratiquent encore les exécutions capitales – la Chine (*Triste record mondial*) et les Etats-Unis (*Le Cœur du bourreau et Les Innocents se battent*) –, avant de terminer sur l'historique du proces-

sus d'abolition avec *L'Europe et la peine de mort*.

► La Nuit gay

23 heures, Canal+
En partenariat avec le Festival gay et lesbien de Paris (du 3 au 8 décembre), Canal+ propose une programmation spéciale sur le thème de l'homosexualité, de 23 heures à 4 heures du matin. Notamment au programme, un florilège de courts métrages, de portraits d'artistes et de sketches présenté par Madame H ; *Intégration ou*

désintégration, un débat mené en collaboration avec e-Télévision ; et le long métrage de Julian Schnabel, *Avant la nuit*, retraçant le combat de l'écrivain cubain Reinaldo Arenas.

► GIGN, le temps des secrets

23 h 15, France 3
Depuis 1974, date de création du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), l'image de ces gendarmes de choc a toujours balancé entre deux clichés. A tort. Désormais libre de parler, Michel Bernard, sous-officier du GIGN pendant onze ans, entend le prouver en se confiant à Christophe de Ponfilly, réalisateur de cette enquête très personnalisée proposée dans le cadre de « *La vie comme un roman* ». Les deux temps forts du document se réfèrent à mai 1988, quand il a fallu déloger de leur grotte des indépendantistes canaques, en Nouvelle-Calédonie, et à décembre 1994, lorsqu'il s'est agi de libérer, sains et saufs, les passagers pris en otages dans un avion d'Air France piégé par des terroristes algériens, à Marseille-Marignane.

► Une petite cantate

0 h 55, France 2
Au programme d'« *Histoires courtes* », un film pudique de Nicole Zeizig sur la perte d'un ami. Ton doux, lutté par le chagrin, la réalisatrice lutte avec sa colère en racontant le monde qui ne se reconstruit pas.

RADIO

MARDI 3 DÉCEMBRE

► Tam-tam, etc.

9 h 05, France-Inter
Parmi les invités matinaux de Pascale Clark, la romancière Virginie Despentes et Nora Hamdi pour la BD *Trois étoiles* (éd. du Diable Vauvert).

► Tire ta langue

14 heures, France-Culture
Une savoureuse émission de Fanny Capel réalisée par Hélène Daude : *Dictionnaires imaginaires, imaginaire des dictionnaires*. Furetière, Littré, Larousse, et leurs lecteurs fidèles, à leur tour parfois créateurs de dictionnaires imaginaires. Tels Michel Leiris et son *Glossaire j'y serre mes gloses*,

ou Alain Finkielkraut avec *Le Petit Fictionnaire illustré*. En compagnie d'invités avertis, parmi lesquels le poète et linguiste Henri Meschonnic.

► 2000 ans d'histoire

14 h 05, France-Inter
Patrice Gélinet reçoit Gilles Perrault à propos de *La Guerre d'Algérie*.

► Vingt ans de concerts sur Radio Classique !

23 h 10, Radio Classique
Deuxième volet de cette semaine anniversaire. Successivement : *Sonate BWV 1032*, de Bach ; *Concerto Grosso op. 6*, de Haendel ; *I Ritorno di Tabia* (extraits), de Haydn ; *Livre pour quatuor*, de Boulez.

THEATRE DES BOUFFES DU NORD

VISITES

de Jon FOSSE
mise en scène Marie-Louise BISCHOFBERGER

avec
Renaud BECARD, Audrey BONNET,
Hugues QUESTER, Dominique REYMOND

Production Théâtre Vidy-Lausanne

jusqu'au 21 décembre

01 46 07 34 50

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 16 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI

Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE

Le samedi à 12 heures

A la « une » du Monde

RFI

Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM

Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 2 DÉCEMBRE

TF1

16.25 Prudence Feuilletton (S4). L'envie d'acheter **17.15** Dawson Série (S2). L'important c'est de filmer ! ♦ **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil **19.50** Métiers de campagne ○ **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 SAUVEUR GIORDANO NOCES DE PAPIER Série. Edouard Niermans. Avec Pierre Arditi, Julie Bataille, Nadia Fossier, Eric Poullain, Christine Brücher (France, 2002, ♦) ○ 4006482 *Une jeune femme, employée à la préfecture de police, craint d'avoir été manipulée. Un ex-flic devenu détective vole à son secours.*

22.35 A TORT OU À RAISON Débat présenté par Bernard Tapie. Faut-il condamner les sciences occultes ? ; La sorcellerie au cœur de la République ; Viols : comment se prémunir des récidives ? 7643444

0.20 Star Academy **1.00** Passion au naturel Chamonix, suivez le guide **2.05** Walker, Texas Ranger Un procès qui tourne court ○ ♦ **2.50** Sept à huit 1786574 **3.40** Reportages Sur les sentiers du GR20 (25 min) 2443319 ♦

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.30 Jubilee ■■ Derek Jarman. Avec Jenny Runacre, Nell Campbell, Toyah Willcox, Ian Charleson (Grande-Bretagne, 1977, v.o., 100 min) ○ CC Auteur **14.45** Les Aiguilleurs ■■ Mike Newell (Etats-Unis, 2000, 120 min) ○ Cinéstar **15.55** Beau fixe sur New York ■■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1955, v.o., 100 min) ○ Cinétoile **16.50** Companeros ■■ Sergio Corbucci (Italie, 1971, v.o., 120 min) ○ CC Succès **17.35** Annie Hall ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, 90 min) ○ Cinétoile **18.00** Un monde parfait ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, v.m., 135 min) ○ TCM **19.05** Du riffi chez les hommes ■■ Jules Dassin (France, 1955, N., 115 min) ○ Cinétoile **20.40** La Dernière Charge ■■ Robert Florey (Etats-Unis, 1949, N., 95 min) ○ Festival **21.00** Angel Heart, aux portes de l'enfer ■■ Alan Parker (EU - GB - Can., 1987, v.m., 110 min) ○ CC Frisson **22.10** La Horde sauvage ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1969, v.m., 140 min) ○ TCM **23.00** Caravaggio ■■ Derek Jarman (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 90 min) ○ CC Auteur **0.50** La Désenchantée ■■ Benoît Jacquot (France, 1990, 75 min) ○ Cinéstar 1

FRANCE 2

16.50 Un livre *Trop tard 1 : Petits contes pour l'hiver*, de Denise Larking-Coste **17.00** Des chiffres et des lettres ○ **17.30** KDaA Magazine **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série ○ **20.00** Journal, Météo.



20.55 LE CHAMP DOLENT, LE ROMAN DE LA TERRE Téléfilm. Hervé Baslé. Avec Jean Yanne, Yolande Moreau, Maurice Benichou, Michèle Gleizer, Marina Golovine [3/4] (France, 2002, ♦) ○ 4005753 *Une jeune fille tente de comprendre les circonstances de la mort de son père. Un drame passionnel à l'interprétation emphatique.*

22.40 D'ART d'art La Vénus de Milo. 6735227

22.45 MOTS CROISÉS Débat présenté par Arlette Chabot. Dérive intégriste, condition des femmes, communautarisme : faut-il avoir peur de l'islam ? ; Sommes-nous tous devenus réacs ? ♦ 2133376

FRANCE 3

16.10 Le Monde des idées. Actualité d'Albert Camus. Invités : Jacqueline Levi-Valensi, Jean Daniel. Public Sénat **18.30** Paroles d'Europe. Voguer en sécurité en Europe. Public Sénat **20.30** ET 0.25 Le Grand Débat RTL - Le Monde - LCP-AN

Thème : la réforme des institutions. Invités : Arnaud Montebourg ; Patrick Devedjian. LCP-AN **22.00** Forum public. Comment accueillir les immigrés en France ? Public Sénat **23.45** Docs & débats. Poutine et la Tchétchénie. Odyssee

MAGAZINES

16.15 i comme interview. Dominique Farrugia. i télévision **17.10** Question d'Actu. Sida : mortelle inconscience ? LCI **19.10** L'Invité de PLS. Daniel Vaillant. LCI **17.00** Explorer. Cascades des canyons. La cité perdue des Mayas. Otaries déchaînées. National Geographic **23.00** Explorer. Rendez-vous avec la baleine du Pacifique. National Geographic

DOCUMENTAIRES

19.00 Les Dauphins dans leur élément. Nat. Geographic **19.00** Paroles de danses. Angelin Preljocaj. Mezzo **19.55** Les Complices d'Hitler. Mengelle. toute l' HISTOIRE **20.00** Voyage pratique. L'océan Indien. Voyage

FRANCE 3

18.15 Un livre un jour *Guide de Barcelone*, de Cartoville **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord Le déstape de l'hépatite C **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.25** ET 1.05 Le Fabuleux Destin de...



20.55 PASSIONNÉMENT Film. Bruno Nuytten. Avec Gérard Lanvin, Charlotte Gainsbourg, Bérénice Bejo, Eric Ruf, Liliane Rovère. *Drame* (France, 1999, ♦). 4009579 *Une jeune fille tente de comprendre les circonstances de la mort de son père. Un drame passionnel à l'interprétation emphatique.*

22.40 Météo, Soir 3 320260

23.10 LES PRÉDATEURS ■■ Film. Tony Scott. Avec Catherine Deneuve, David Bowie, Susan Sarandon, Cliff de Young, Beth Ehlers. *Fantastique* (GB, 1983, ♦) ○ 5959519

CANAL+

► En clair jusqu'à 20.59 **18.25** Les Simpson ○ **18.50** Maudrad contre le reste du monde **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles ○ **19.55** Les Guignols **20.05** H Une histoire de film ○ **20.35** Le Journal du sport **20.45** Le Journal du cinéma.

21.00 ABSOLUMENT FABULEUX Film. Gabriel Aghion. Avec Josiane Balasko, Nathalie Baye, Marie Gillain, Vincent Elbaz, Claude Gensac. *Comédie* (Fr., 2001, ♦) ○ 3636666 *Les aventures burlesques de deux femmes quadragénaires alcooliques et branchées...*

22.40 LUNDI INVESTIGATION 90 MINUTES Animal industriel, les prochains scandales alimentaires ; Juge Borrel : révélations sur un suicide impossible. Magazine présenté par Paul Moreira ○ 7049937

0.00 Le Vélo de Ghislain Lambert ■■ Film. P. Harel. 4235116 **1.55** Messaline ■■ Film. V. Cottafavi. 87395661 ○ **3.10** Stick ○ **3.30** Etats de service ■■ Film. J.-P. Andrieu (Fr., 2001, ♦). 92504845 ○ (100 min).

CANAL+

17.30 100 % Question **18.00** Gestes d'intérieur L'eau minérale **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Nature **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage géo Sir Peter Blake, dernière expédition en Antarctique.



20.45 CADAVRES EXQUIS ■■ Film. Francesco Rosi. Avec Lino Ventura, Fernando Rey, Max von Sydow, Charles Vanel, Tino Carraro. *Policier* (Fr. - It., 1976, v.o., ♦) ○ 274937 *Adaptation d'un roman de Leonardo Sciascia qui est aussi une réflexion métaphorique un peu appuyée sur ce qu'on a appelé le « compromis historique » en Italie.*

22.40 GRAND FORMAT La Kalachnikov. Documentaire. Axel Engstfeld et Herbert Habersack (Allemagne, 2000). 9419395 *70 millions d'exemplaires de la « kalach » circulent dans le monde.*

0.15 Court-circuit Spécial Peter Greenaway. 4504338 **0.55** Les Pygmées de Carlo Téléfilm. Radu Mihaileanu. Avec Yves Verhoven (Fr., 2001, ♦). 14918425 **2.40** Why Are You Creative Bruno Ganz 55545048 (29 min).

FRANCE 5 / ARTE

17.30 100 % Question **18.00** Gestes d'intérieur L'eau minérale **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Nature **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage géo Sir Peter Blake, dernière expédition en Antarctique.



20.45 CADAVRES EXQUIS ■■ Film. Francesco Rosi. Avec Lino Ventura, Fernando Rey, Max von Sydow, Charles Vanel, Tino Carraro. *Policier* (Fr. - It., 1976, v.o., ♦) ○ 274937 *Adaptation d'un roman de Leonardo Sciascia qui est aussi une réflexion métaphorique un peu appuyée sur ce qu'on a appelé le « compromis historique » en Italie.*

22.40 GRAND FORMAT La Kalachnikov. Documentaire. Axel Engstfeld et Herbert Habersack (Allemagne, 2000). 9419395 *70 millions d'exemplaires de la « kalach » circulent dans le monde.*

0.15 Court-circuit Spécial Peter Greenaway. 4504338 **0.55** Les Pygmées de Carlo Téléfilm. Radu Mihaileanu. Avec Yves Verhoven (Fr., 2001, ♦). 14918425 **2.40** Why Are You Creative Bruno Ganz 55545048 (29 min).

M6

17.05 go à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Série (S4, 10/22). Sous la glace ○ **18.55** Charmed Série (S4, 10/22). Mauvais esprits ○ **19.45** et **20.40** Caméra café **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Le Parrain de Fran.



20.50 QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT ■■ Film. Mike Newell. Avec Hugh Grant, Andie McDowell, Kristin Scott-Thomas, James Fleet, Simon Callow. *Comédie* (GB, 1994, ♦) ○ 98459111 *Un homme et une femme qui se rencontrent régulièrement à des cérémonies de mariage tombent amoureux. Une comédie très conformiste...*

22.55 PETITS MEURTRES ENTRE AMIS Film. Danny Boyle. Avec Ewan McGregor, Christopher Eccleston, Kerry Fox, Ken Scott, Keith Allen (GB, 1994, ♦) ○ 188956 *Comédie macabre et antipathique.*

0.45 Plus de Popstars Magazine. Après « Popstars »... Laurent. 1902488. **1.10** Jazz 6 La flamboyante Carla Bley et son Big Band. Magazine. 9441999 **2.09** Météo **2.10** M6 Music, Les Nuits de M6 (290 min) 81831406

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels. André Boucourechliev : Dans l'arène des audaciens avec le groupe Lo Jo. **22.00** Journal, Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Maurice Nadeau. **0.00** Du jour au lendemain. D. Desmarquet.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 10^e anniversaire du Chœur Accentus. Donné au Théâtre des Bouffes du Nord, à Paris. Top Ten, dix œuvres maîtresses du répertoire à cappella, dir. Laurence Equilbey. **23.00** Jazz poursuite. L'anatole. **0.00** Le Cabinet de curiosités. *L'île des morts*, de Rachmaninov, dir. Evgueni Svetlanov ; *Chants et danses de la mort*, de Chostakovitch, dir. Mstislav Rostropovitch.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de R. Schumann, Mendelssohn. **20.40** Vingt ans de concerts sur Radio Classique Œuvres de Stravinsky, Prokofiev, Debussy, Tanguy, Ravel. 22.50 (suite). Œuvres de Dusapin, Beethoven. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

MARDI 3 DÉCEMBRE

TF1

13.45 Génération talents Magazine **13.55** Les Feux de l'amour Feuilletton ○ **14.45** Le Tigre endormi **16.15** Prudence Feuilletton (Saison 4, 4/22) Question de confiance **17.15** Dawson Série (saison 2, 14/22) La classe aux folles ♦ **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil **19.50** Métiers de campagne Magazine ○ **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 LE CORNIAUD ■■ Film. Gérard Oury. Avec Bourvil, Louis de Funès, Venantino Venantini, Beba Loncar, Alida Chelli. *Comédie* (France - Italie, 1964, ♦). 471241 *Une jeune femme utilise la naïveté d'un représentant de commerce pour lui faire transporter de la drogue. La naissance d'un tandem comique appelé, en son temps, à un vif succès populaire.*

22.55 APPELS D'URGENCE Magazine présenté par Carole Rousseau. 8847222 *Ils sont pompiers, médecins urgentistes, vétérinaires, sauveteurs, gendarmes ou démineurs. Leur travail : sauver des vies. Leur secret : la disponibilité et la rapidité.* **0.05** Star Academy 1595839 **0.45** Météo **0.50** Marc Eliot Série. La Rançon de l'amour ○ 5936384 Mexico, terminus ○ 9442636

2.30 Reportages Les flics de la B.A.C. 9127926 ♦ **2.55** Très pêche Spécial sandre 4134617 ○ **3.50** Histoires naturelles Ragondins... Epervers. Documentaire. 4324250 Mon amour, l'Adour. Documentaire 9465029 ○ (10 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.15 Wild Party ■■ James Ivory (Etats-Unis, 1974, 110 min) ○ CC Succès **14.00** Regarde les hommes tomber ■■ Jacques Audiard (France, 1993, 95 min) ○ Cinéféaz **14.45** La Corde raide ○ **15.15** Richard Tuggle (Etats-Unis, 1984, v.m., 120 min) ○ TCM **15.05** Le Train ■■ John Frankenheimer (EU - It - Fr., 1964, N., v.m., 130 min) ○ CC Succès **16.40** Mensch ohne Namen ■■ Gustav Uccicky (Allemagne, 1932, N., v.o., 85 min) ○ CC Classic **17.20** Sommersby ■■ Jon Amiel (Etats-Unis, 1992, v.m., 115 min) ○ CC Emotion **18.05** Docteur Mabuse, le joueur ■■ Fritz Lang (Allemagne, 1922, N., v.o., 160 min) ○ CC Classic **19.00** Lulu on the Bridge ■■ Paul Auster (Etats-Unis, 1998, v.m., 105 min) ○ CC Premier **20.45** La Dame de Malacca ■■ Marc Allégret (France, 1937, N., 100 min) ○ CC Classic **22.15** Le Barbier de Sibérie ■■ Nikita Mikhalkov (France - Russie, 1999, v.m., 180 min) ○ CC Premier **22.30** La Loi du milieu ■■ Mike Hodges (Grande-Bretagne, 1971, N., 115 min) ○ 13^{ème} Rue **22.40** Ziegfeld Folies ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1946, v.o., 110 min). TCM **23.55** Pigalle ■■ Karim Dridi (France - Suisse, 1994, 105 min) ○ CC Auteur **0.05** Et violent ■■ Valerio Zurlini (Italie, 1959, N., v.o., 95 min) ○ CC Classic

FRANCE 2

13.51 Derrick A cœur perdu ○ **14.55** Le Renard Meurtre certifié ○ **16.00** Rex Série. Frères jumeaux ○ **17.00** Des chiffres et des lettres ○ **17.30** KDaA Magazine **17.31** Le Prince de Bel-Air Série (S4). Le Père de l'année ○ **18.00** Sabrina, l'apprentie sorcière Série (S5). L'échange complet ○ **18.26** Parents à tout prix Série ○ **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série ○ **20.00** Journal, Météo.



20.55 LE CHAMP DOLENT, LE ROMAN DE LA TERRE Téléfilm. Hervé Baslé. Avec Jean Yanne, Julie-Marie Parmentier [4/4] (Fr. - Bel., 2002, ♦) ○ 4078609 *L'heure de la dernière « Fête de la terre » est arrivée pour Jean-Baptiste. Sa petite-fille, ingénieure agronome, à laquelle il légua sa ferme, va devenir chef d'exploitation.*

22.40 LES ACCUSÉS ■■ Film. Jonathan Kaplan. Avec Kelly McGillis, Jodie Foster. *Drame* (Etats-Unis, 1988, ♦) ○ 5599338 *Une jeune femme poursuit en justice les hommes qui l'ont violée. Un solide et honnête film-dossier porté par son interprétation.* **0.30** Journal, Météo **0.55** CD'aujourd'hui **0.56** Une petite cantate Nicole Zeizig ○ 103966687 **1.25** Changer la vie 7357742.

2.15 Les Gens du pays d'en-haut Documentaire ○ 6483549 **3.00** Dites-le en vidéo ○ 9593641 **3.20** 24 heures d'Info, Météo **3.36** La Dynastie des Strauss Série [5 et 6/8]. Marvin Chomsky ○ (100 min). 104681704 - 6074988.

MAGAZINES

17.00 Explorer. Rendez-vous avec la baleine du Pacifique. Le Jitterbug. Montagnes russes. National Geographic **17.15** Les Lumières du music-hall. Le Petit Vin blanc. Jean-Jacques Debout. Paris Première **18.50** ET 22.35 J'y étais. Inès de la Fressange. Match TV **20.45** Un jour, deux stars. Invités : Francesco Bouglione ; Cabu. Match TV **21.20** Vol de nuit. Le paranormal. Odyssee **21.40** Match magazine. France : Vie de squat. Apnée : mort au pays du grand bleu. Kurdistan irakien : Les prisonniers d'Al-Qaïda. Chili : Les survivants, trente ans après. Match TV **22.45** Sexe in the TV. La pilosité. Téva **23.00** Explorer. Moments extrêmes, quand tout s'arrête. Les cygnes, voyageurs infatigables. Sylvia Earle, portrait d'une aquanaute. National Geographic

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Mystères de l'Histoire. Les mystères de l'île de Pâques. toute l' Histoire **17.30** Voyage pratique. Transsibérien. Voyage **18.00** Le Réseau de la vie. [10/13]. Lémuriens, une évolution arrêtée. National Geographic **18.00** Staline secret. Odyssee **18.50** Acariés, une affaire de famille. Planète **19.00** Des chevaux et des hommes. National Geographic **19.00** Pilot Guides. Nouvelle-Zélande. Voyage **19.00** Le Monde à l'envers. Odyssee

FRANCE 3

14.50 Le Magazine du Sénat **15.00** Questions au gouvernement ♦ **16.05** Outremer Guyane : terre de tradition **16.35** **17.30** Mon kanar **17.45** C'est pas sorcier Comme une lettre à la poste ♦ **18.15** Un livre un jour *L'Artiste des dames*, d'Eduardo Mendoza **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin...



20.55 FRANCE GALL PAR FRANCE GALL Documentaire. Eric Guéret (2001) ♦. 1453357 *Un autoportrait de la chanteuse, illustré de documents musicaux et personnels.*

22.45 Météo, Soir 3 864951

23.15 LA VIE COMME UN ROMAN GIGN, le temps des secrets. Documentaire. Christophe de Ponfilly ♦. 3444715 *Que sont aujourd'hui devenus les pionniers du GIGN, ces hommes qui participèrent il y a vingt-six ans à la création du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale ?* **0.10** La Case de l'oncle Doc. La Maternité d'Elne Documentaire. F. Goldbronn. 6165181

1.05 Ombre et lumière Daniel Prévost **1.35** Le Fabuleux Destin de... **2.00** Soir 3 **2.25** Passé sous silence Mitterand et l'affaire de l'Observatoire ○ **3.15** Echappées sauvages 5522297 ♦ **4.10** Explore 5028704 ○ (60 min).

19.25 Genèse de l'Europe, la Renaissance. [6/6]. Histoire **19.40** Les Complices d'Hitler. Schirach : le meneur de la jeunesse. toute l' HISTOIRE **19.45** 24 heures dans la vie d'une ville. [2/2]. San Francisco. Planète **20.00** Tribulations. L'Europe de Jérémie. Voyage **20.00** Tremblement de terre. National Geographic **20.35** Les Dossiers de guerre. Guerre dans le Pacifique. toute l' HISTOIRE **20.45** Quand les chevaux murmurent à l'oreille des hommes. Planète **20.55** Living Stones. Qosair Amra, un édifice manifeste. Odyssee **21.00** L'Arbre magique du Serengeti. National Geographic **21.40** Maroc, le royaume du cheval. Planète **21.50** Les Grands Commandants. Horatio Nelson. Histoire **21.50** Yougoslavie, une guerre évitable. Le feu aux poudres. toute l' HISTOIRE **22.00** Rites interdits. Le cannibalisme. National Geographic **22.35** A nous la victoire ! **22.35** Le Chêne millénaire. Planète **23.00** Pilot Guides. Rio de Janeiro. Odyssee **0.00** Voyage pratique. Le Guatemala, les trésors mayas. Voyage

SPORTS EN DIRECT

20.00 Volley-ball. Ligue des champions masculine : Poitiers - Iraklis Salonique. Sport+ **21.00** Boxe. E. Castillo - C. Schufford. Eurosport

CANAL+

14.00 Les Chemins de la dignité Film. George Tillman Jr ○ **16.05** Le Vrai Journal **16.55** Rex, le cyber-chien Téléfilm. George Miller. Avec Judd Nelson (GB - All., 2001, ♦) ○ ► En clair jusqu'à 20.30 **18.25** Les Simpson Série (S12, 1/21). Les escrocs **18.50** Maudrad contre le reste du monde **19.25** Zapping **19.30** Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols **20.05** La Grande Course **20.15** Le Journal du sport.



20.30 FOOTBALL LIGUE 1 Nice - Ajaccio. Match décalé de la 18^e journée. Coup d'envoi à 20.45 en direct de Nice. 415154 *Deuxième du championnat, les Niçois, qui n'en finissent plus d'étonner malgré leur dernière défaite à Sedan (-0-), reçoivent une équipe gijacienne qui voyage bien à l'extérieur (une victoire et quatre nuls).*

23.00 LA NUIT GAY GALAXY GAY 3000. Présenté par Madame H ○ 4962777 **0.50** La Nuit gay - Galaxy gay X 3 000 ○ **1.05** La Nuit gay - Avant la nuit ■■ Film. Julian Schnabel. Avec Javier Bardem, Olivier Martinez (EU, 2000, v.o., ♦). 73994891 ○ *La peinture inspirée et virtuose de la vie de l'écrivain cubain Reinaldo Areinas.* **3.10** La Nuit gay - South Park Série (saison 4) Combat d'infirmeries. 6093704 ○

3.35 Surprises 1955159 **3.45** Football américain Championnat NFL. 4275177 **5.30** Ça cartoon Magazine **6.15** Les Griffin Pas de fumée sans virus... **6.35** Titus Un Thanksgiving parfait **7.00** Journal (15 min).

FRANCE 5 / ARTE

14.40 Le Monde des glaces [3/3]. L'influence des pôles **15.35** La Beauté du geste **16.35** Marins en périls ○ **17.30** 100 % Question **18.00** Gestes d'intérieur Se laver les mains **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Archimède A deux doigts ; Cristal ; Jeu d'enfants ; NGC 1232 ; Empreinte **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage géo La Légende des abeilles tueuses.

20.45 THEMA - CONTRE LA PEINE DE MORT Triste record mondial : la peine de mort en Chine. Doc (All., 2002). 10091377 **21.15** Thema - Le Cœur du bourreau Documentaire. Isy Morgensztern. 9463357 **22.10** Thema - Les innocents se battent Documentaire. Udo Van Kampen (All.). 3840593 **22.30** Thema - L'Europe et la Peine de mort Documentaire. Jochen Denzler (2002). 79177

FRANCE-MUSIQUES

23.05 MUSIC PLANET Herbert Grönemeyer. Documentaire. Niels Folta. 8003446 *Portrait d'un musicien allemand aussi populaire que controversé.* **0.00** La nuit s'anime Magazine. Enquêtes ; Je me souviens ; Planète du monde. 7617 **0.30** Bob et Margaret Série (saison 4) L'amoureux de maman

DISPARITIONS

Pierre Peugeot

Défenseur de l'indépendance du constructeur automobile

PRÉSIDENT du conseil de surveillance de PSA Peugeot-Citroën, Pierre Peugeot est mort, dimanche 1^{er} décembre à Paris, à l'âge de 70 ans. Il était considéré comme le chef de file de la famille Peugeot, qui détient 26,46 % du constructeur automobile et 39,52 % des droits de vote.

Né le 11 juin 1932, fils de Rodolphe Peugeot, Pierre Peugeot a fait toute sa carrière au sein du groupe. Marié, il était père de quatre enfants : Thierry et Xavier travaillaient au sein de PSA Peugeot Citroën, tandis que l'une de ses deux filles, Marie-Hélène Roncoroni, est membre du conseil de surveillance du groupe.

Diplômé du Centre de perfectionnement dans l'administration des affaires (CPA) de Paris, Pierre Peugeot effectue son service militaire, avec Jacques Chirac, à Saumur, puis en Algérie. Il débute sa carrière à l'usine de Sochaux avant d'intégrer le siège parisien du groupe pour suivre le développement des implantations de la société à l'étranger. En 1967, il est nommé à la direction générale du groupe, dont il devient directeur général et membre du directoire en 1972. Atteint par la limite d'âge pour un poste opérationnel, il est nommé président du conseil de surveillance en 1998.

A la tête du clan Peugeot, Pierre

Peugeot n'a eu de cesse de défendre l'indépendance du groupe. Ces dernières années, de nombreuses rumeurs avaient circulé sur les velléités de certains membres de la famille de vendre leurs titres. Pierre Peugeot avait gardé de cette période un véritable traumatisme. Président de la société Foncière, financière et de participation (FFP), qui gère le patrimoine de la famille, il a été à l'origine d'un programme de rachat d'actions qui a conduit à renforcer le poids de la famille dans le groupe.

« UN GRAND INDUSTRIEL »

Pierre Peugeot avait été à l'origine du recrutement de Jean-Martin Folz pour succéder à Jacques Calvet à la tête de l'entreprise, en 1997. Un choix qui s'est jusqu'à maintenant révélé judicieux : PSA est le constructeur généraliste qui affiche actuellement la plus forte croissance grâce à un doublement de ses ventes en cinq ans. Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a salué « la mémoire d'un grand industriel qui a joué un rôle déterminant pour transformer une entreprise familiale française en groupe d'envergure mondiale, portant haut les couleurs nationales et contribuant au développement technologique de notre pays ».

Stéphane Lauer

Patrick Giros

Le curé des prostituées et des gens de la rue

LE PÈRE PATRICK GIROS, prêtre du diocèse de Paris, est mort jeudi 28 novembre à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Fondateur en 1981 de l'association Aux captifs, la libération (nom d'inspiration biblique), consacrée aux prostituées, aux drogués, aux SDF, il était à la fois un écorché vif et un interlocuteur régulier des pouvoirs publics et des associations de défense des exclus.

Il avait été reçu en mai par Jacques Chirac, et en septembre par Jean-Pierre Raffarin, pour les alerter sur l'accroissement du nombre de jeunes errants et de personnes mourant seules dans les rues de la capitale, ce qui aura été le combat de toute sa vie.

Né le 23 janvier 1939 à Paris, sociologue de formation, ordonné prêtre en 1968, nommé dans des paroisses de l'Ouest parisien, Patrick Giros découvre les ravages de la drogue, les « jeunes lou-bards » morts d'overdose, les prostituées du bois de Boulogne, et tente de sensibiliser les administrations et les communautés chrétiennes : pas seulement « compatir », mais agir, « prendre des initiatives ».

Nommé ensuite curé de la paroisse Saint-Leu, il arpente le quartier Beaubourg, les Halles, la rue Saint-Denis, organise les « tournées de rue », jour et nuit, qui sont la première intuition de son association. Aux captifs, la libération : entrer en dialogue avec les personnes seules dans la rue, témoigner des « nouvelles pauvretés », créer des réseaux d'accueil et d'amitié.

L'association fondée par Patrick

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur www.lemonde.fr/carnet le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

NOMINATIONS

Mgr André Fort, qui était évêque de Perpignan, a été nommé évêque d'Orléans (Loiret), jeudi 28 novembre, par le pape Jean Paul II. Le siège d'Orléans était vacant depuis la nomination en juin de son titulaire, Mgr Gérard Dau-court, à la tête du diocèse de Nanterre (Hauts-de-Seine). D'autre part, **Philippe de Ladoucette**, président des Charbonnages de France, a été nommé mercredi 27 novembre, en conseil des ministres, président du conseil d'administration des Houillères du bassin de Lorraine. Il remplace Bernard Jully, qui part à la retraite.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

— François Amiot, son époux, Vanessa, Lætitia, Constance Amiot, ses enfants, Sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Brigitte AMIOT,
née DELE COURT,

survenu le 29 novembre 2002.

— M. et Mme Franck Chiron, M. Xavier Chiron, M. et Mme Fabien Chiron, M. Pascal Chiron, ses enfants, Cécile, Mélanie, Lucile, Juliette, Bastien et Sophie, ses petits-enfants, Sa belle-sœur, Ses neveux et nièces, Parents et alliés, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Simone CHIRON,

survenu brutalement, le 28 novembre 2002, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Ils vous demandent d'associer à vos prières son époux,

Pierre CHIRON,

qui nous a quittés le 22 novembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Eloi, 3, place Maurice-de-Fontenay, Paris-12^e.

163, rue de Charenton,
75012 Paris.

— Nicole Laville, son épouse, Ses enfants, Ses frères et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Antoine LAVILLE,

survenu le 28 novembre 2002, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques auront lieu le 5 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Eloi, à Fresnes (Val-de-Marne).

— Les membres du conseil d'administration de la Société d'ergonomie de langue française (SELF) ont la tristesse de faire part du décès de

Antoine LAVILLE,
professeur d'ergonomie,
ancien président
et membre d'honneur de la SELF,

survenu le 28 novembre 2002, dans sa soixante-huitième année.

Ses recherches et ses enseignements, notamment dans le domaine de la santé au travail et du vieillissement, ont contribué au développement international de l'ergonomie, comme discipline et comme profession.

Ils s'associent à la peine de la famille, et lui présentent leurs sincères condoléances.

CARNET DU MONDE

TARIFS année 2001/2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES

120 € - 787,15 F TTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
Ligne suppl. abo. : 10 € - 65,60 F TTC
THÈSES - ETUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail : carnet@mondepub.fr

— Mme Marie Mayran, son épouse, Marie-José, Françoise, Christine, Nathalie, ses filles, Daniel Pineau, Jean Vallette Viallard, Michel Moisan, ses gendres, Charles, Benjamin, Judith, Mélanie, Mathieu, Aurélie, Victor et Antonin, ses petits-enfants, Andres et Mila, ses arrière-petits-enfants, Mme Lucie Mayran et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. André MAYRAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier du Mérite social,
directeur honoraire
du Crédit industriel et commercial,

survenu le 29 novembre 2002, à Saint-Germain-en-Laye, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 décembre, à 10 h 30, en la chapelle de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, 20, rue Armagis (Yvelines).

L'incinération aura lieu le même jour, à 14 h 15, au crématorium du Mont-Valérien (Hauts-de-Seine), dans l'intimité.

La famille remercie tout particulièrement M. le professeur Beaufils et son équipe du service de médecine interne de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye.

21-31, rue des Côtes, résidence Saint-Hubert,
78600 Maisons-Laffitte.

— M. Jean-Louis Mennesson, Mme Benoist Mennesson, MM. David, Edouard et Charles Mennesson, M. Walid Akkad, ont la peine de faire part du rappel à Dieu de

Mme Henri MENNESSON,
née Juliette CHAVALLE,

au château d'Outrelaise, le 29 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Elle a rejoint son époux,

Henri MENNESSON,

et ses fils,

Benoist et Vincent.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Jean Mennesson, le mardi 3 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6^e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, Paris-14^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Outrelaise,
14680 Gouvix.

— Les petits-enfants de Paul Robert, Dominique, Jean-Paul et Jérôme Robert, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paul ROBERT,
née Wanda DUDA,

survenu le 27 novembre 2002.

Un moment de recueillement est prévu ce mardi 3 décembre, à 15 h 30, en la chapelle Saint-Roch, 6, rue du Maupas, à Lausanne.

Famille Robert,
32, rue Diderot,
92600 Asnières.

— Jeanne-Marie Roux, son épouse, Fabienne Roux, Sophie et Yves Le Querrec, François-Xavier et Catherine Roux, ses enfants, Ses petits-enfants, Et sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Michel ROUX,
président d'honneur de l'ANEP
(Groupe Réunica),

survenu à Paris le 29 novembre 2002, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Gabriel, 5, rue des Pyrénées, Paris-20^e.

Ni fleurs ni couronnes.

27, avenue du Docteur-Arnold-Netter,
75012 Paris.

— Discrètement, comme il a vécu,

Edmond SIDET,

administrateur civil hors classe, inspecteur général des services administratifs, directeur central des Musées de France au ministère des affaires culturelles, directeur central des personnels enseignants au ministère de l'éducation nationale, officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, commandeur des Arts et des Lettres, commandeur de l'ordre impérial du Soleil-Levant (Japon), commandeur de l'ordre royal de l'Etoile polaire (Suède),

s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Paris, le 22 novembre 2002.

Conformément à sa volonté, il a été incinéré au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité familiale.

De la part de Alain, Odile, Marie-France, ses enfants, Mairé, sa belle-fille, Emmanuel, Olivier, Nathalie, Adeline, ses petits-enfants, Ainsi que Héroïmoana et Poëteraï, ses petits-enfants, à Tahiti, Lara et Océane, ses arrière-petites-filles, Yvonne Bouquin, sa sœur, Jacqueline Gomy, sa belle-sœur, Michelle, sa nièce, Bernard, son neveu.

— Mme Andrée Turlay, son épouse, Mme Françoise Turlay, M. Alain Turlay, Mme Catherine Turlay, ses enfants, Alexis, Camille, Mélanie, Igor, Youri et Jérémy, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. René TURLAY,

survenu le 29 novembre 2002, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 5 décembre, à 14 h 30, en l'église de Bures-sur-Yvette (Essonne), où l'on se réunira.

Son inhumation se fera au cimetière de Bures-sur-Yvette, dans le caveau de famille.

12, avenue Molière,
91440 Bures-sur-Yvette.

Avis de messe

— Tous ceux et celles qui ont connu et aimé

Brigitte de KERGOLAY

sont invités à lui rendre hommage et à prier pour elle lors de la messe qui sera célébrée par Mgr Antoine de Vial, le jeudi 19 décembre 2002, à 11 h 30, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las Cases, Paris-7^e.

— Les amis de

Madeleine DEMAIZIÈRE

ne l'oublie pas.

Une messe sera célébrée le mardi 3 décembre 2002, à 19 heures, à l'oratoire du Bon Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7^e.

Conférences-Débats

Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman (EHESS), conférence-débat, avec M. Alfred-Louis de Prémare, professeur émérite, auteur de : *Les Fondations de l'Islam. Entre écriture et histoire*, mercredi 4 décembre 2002, à 18 heures, dans les locaux de l'institut, 96, boulevard Raspail, Paris-6^e, salle de cours.

Débats

— **Grand débat, Club Info J.**, mercredi 4 décembre 2002, aux salons Hoche, 9, avenue Hoche, Paris-8^e. Thème : « **Proche-Orient : comment sortir de la crise** », avec la participation de : **Elisabeth Schemla, Alexandre Del Valle, Jean-François Kahn, Clément Weil-Raynal. PAF.** Réservations à *Information juive* : 01-48-74-29-87.

Cours

PHOTOGRAPHIE
Cours technique et théorique. Labo NB, l'art du tirage NB, analyse de l'image, réflexion. **Atelier recherche et création, pH Neutre.**
Tél. : 01-43-61-47-60.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Extrait du programme 2002-2003

Séminaires

Gisèle Berkman : « **A quoi pense la philosophie quand elle pense (à) "la littérature" ? ou : "l'effet-bartleby" ?** ». 4, 11 et 18 décembre, 8, 15 et 22 janvier 2003, 18 h 30-20 h 30, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Pascal Nouvel : « **Soigner les passions** ».

6 et 20 décembre, 17 et 31 janvier, 18 h 30-20 h 30, amphitheâtre, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Samedi autour d'un livre

Le crime était presque sexuel et autres essais de casuistique judiciaire, de Marcela Iacub, sous la responsabilité de François Roussel, avec Marcela Iacub, François Noudelmann, François Roussel, François-David Sebbah et Dominique Memmi, 7 décembre, 9 h 30-12 h 30, amphitheâtre, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur les salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80. Consultation du site : www.ci-philos.asso.fr

Soutenances de thèse

— Le lundi 25 novembre 2002, **Alain Villemeur** (centralien) a soutenu sa thèse de doctorat intitulée : « **Nouveau modèle de croissance : une explication des disparités de croissance Etats-Unis - Europe sur la période 1980-2000** », à l'université Paris-IX - Dauphine.

Le jury, composé de MM. les professeurs Jean-Hervé Lorenzi (Paris-IX - Dauphine, directeur de thèse), Christian de Boissieu (Paris-I - Panthéon-Sorbonne), Jacques Mazier (Paris-XIII - Villetaneuse), Jean-Marie Chevalier (Paris-IX - Dauphine) et de Patrick Verley (Université de Genève), lui a décerné le grade de docteur en sciences économiques avec mention Très Honorable et les félicitations du jury, à l'unanimité.
villemeur@planetis.com

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 27,70 € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mois)

Le Monde (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

1 Une société française à deux vitesses

2 1962, année des changements

3 Les clés de l'info

Numéro de décembre - 16 pages - 2,10 €

PIERRE GEORGES

Saladier au vinaigre

PARCE QU'ON ne va tout de même pas, sauf à risquer le coup d'état familial, se planter huit heures durant un dimanche devant la télévision pour une affaire de saladier franco-russe, l'essentiel nous aura échappé : le cinquième set du cinquième match !

Ah funéraires ! Tous pour un, un pour tous, la tasse fut belle, mais ce fut la tasse. Ainsi donc le jeune Paul-Henri Mathieu est tombé sur un bec, le tout aussi jeune Mikhaïl Youzhny. Tellement inconnu au bataillon d'ailleurs, ce dernier, ce frise-à-plat moscovite, qu'il nous faut chercher l'orthographe de son nom ! C'est dire si un jeune homme peut en cacher un autre !

Donc les Russes ont gagné en sortant un quasi-cadet de leur chapeau. Bien joué ! Donc Boris Eltsine, le monsieur en chemise blanche un peu agité que les caméras ont surveillé comme événement sur le feu, fut récompensé de son soutien sans faille : trois jours de claque, de grimaces, de mimiques, debout, assis, debout, une coupe Davis enfin. Un siècle qu'il attendait cela et la Russie avec, alors le tsar n'était pas son cousin.

Donc les Français ont perdu en sortant un quasi-junior de leur bonnet, ce jeune Paul-Henri, formé à l'école américaine des commandos de tennis Bolitieri, bâti comme un marin et se frappant la poitrine tel un GI en partance pour la guerre du Golfe, version sable ocre de Bercy. Il fit tout ce qu'il pouvait. Fut à deux points de la gloire, et du magnifique saladier en argent massif qui tourne vinaigre. Et puis, nous raconta-t-on, il craqua, un peu, légèrement. Enfin suffisamment pour que Frise-à-Plat, autre enfant-soldat, n'ayant plus rien à perdre se

dise qu'il pouvait tout gagner. Ce qu'il fit. Bravo ! Rien à dire. Ainsi va le tennis qu'on peut toujours être à deux points du rêve, frôler du doigt au sommet du mât de cocagne le superbe jambon, et un peu plus tard, glisser dans le trente-sixième dessous.

C'est très embêtant. Très énervant. Très désespérant. Et très triste aussi, cela on le vit après, le pauvre Paul-Henri, grand enfant de la guerre pleurant toutes les larmes salées devant ses jeu et jouet cassés. Mais, outre que la terre battue absorbe assez bien les pleurs, ne doutons pas que le chérubin en pur acier de muscle s'en remettra. Les défaites aussi forment la jeunesse. Et cette défaite-là, après l'avoir encaissée, l'équipe de France sut l'admettre joliment. A commencer par son capitaine, Guy Forget, remarquable aîné, trouvant les mots pour le dire, ce revers cruel, et la dire, cette histoire d'amitié sportive. Pour affirmer qu'ils en gagneraient d'autres, s'ils avaient perdu celle-là, pour peu que l'esprit demeure.

Et puis la Russie ne l'a point volée, cette coupe. Et d'autant moins qu'elle disposait en ses rangs d'une manière de monstre, un vrai costaud, un champion hors normes, on veut ici parler de Marat Safin, qui, quand il joue comme il joua, semble totalement hors de portée des présomptions adverses. Il joua et gagna ses deux simples comme l'on exerce une dictature, d'une main de fer. Rien à dire, rien à faire, tout à voir, circulez !

Et s'il perdit le double, assurément le plus beau et féroce match de cette finale, ce fut sans doute pour n'avoir eu en soutien que l'ombre du vieux Kafelnikov, son partenaire imposé et assez visiblement maudit.

TVAROZNA (République tchèque)

de notre envoyé spécial

Dans leurs uniformes blancs et la veste bleu marine aux revers et épaulettes rouge écarlate, les grenadiers de la garde impériale de Napoléon I^{er} prennent position au son du tambour au pied de la colline de Santon. Dans un ordre parfait, sur trois rangs, ils se postent à l'abri de fortifications en bois. Au-dessus d'eux, vingt-quatre canons disposés en arc de cercle autour de la chapelle de la Vierge de Tvarozna, le village tout proche, sont prêts à ouvrir le feu sur les coalisés. Le commandant des unités des armées de l'empereur François II et du tsar Alexandre I^{er} donne l'ordre d'attaquer.

Sous un déluge de feu et le crépitement des fusils, les soldats alliés commencent leur progression vers les lignes françaises. Le champ de bataille est couvert d'une épaisse fumée âcre. Le bruit assourdissant des canons et des cris des grenadiers napoléoniens repoussant les assaillants à la baïonnette fait tressaillir plus d'un spectateur. Dans une ultime charge, les grenadiers de Napoléon s'arrêtent juste devant la foule, qui, impressionnée, a reculé.

La reconstitution de la bataille d'Austerlitz, qui se déroule, depuis 1989, le samedi le plus proche du 2 décembre sur le flanc de la colline où les troupes et les canons du maréchal Lannes protégèrent le flanc gauche de la Grande Armée, prend fin. Plus d'un millier de figurants en uniformes d'époque venus de treize pays européens ont participé au moment fort des journées de commémoration de la bataille d'Austerlitz, le nom allemand de la petite ville de Slavkov où Napoléon dormit les nuits suivant sa victoire et signa l'armistice avec ses ennemis. Quelque dix mille spectateurs ont suivi pendant deux heures les manœuvres menées dans un souci d'authenticité.

« Cette reconstitution annuelle à Tvarozna est la plus importante des commémorations



Plus de mille figurants en uniforme d'époque venus de treize pays européens.

des nombreuses batailles napoléoniennes », s'enorgueillit Frantisek Kopecky, le maire du village. C'est aussi une des rares où il ne peut pas participer dans son uniforme de grenadier autrichien. « Je dois m'occuper des officiels et veiller sur l'intendance d'une telle opération, qui demande plusieurs mois de préparation », regrette M. Kopecky, 53 ans, qui a écrit un livre d'histoire sur les conséquences de la bataille pour la population locale. « Les vingt-quatre villages situés sur le champ de bataille ont été très endommagés, la population locale a payé un lourd tribut pendant les combats et surtout après, puisque la moitié est morte de faim pendant les mois suivants », affirme-t-il. Aujourd'hui, le souvenir de la bataille est une source de revenus.

Moment prisé par le public, la reconstitution ne se veut pas une glorification de la guerre ni de la victoire d'un camp sur un autre. « Au contraire, explique Ivan Vystrcil,



qui dirige un groupe local d'amateurs d'histoire militaire, nous voulons montrer l'horreur des champs de bataille tout en nous amusant. » Directeur d'une société informatique, âgé de 36 ans, M. Vystrcil s'entraîne ou participe à des reconstitutions presque tous les week-ends. « Nous essayons, comme pour nos uniformes, équipements ou armes, d'être authentiques aussi dans notre manière de faire, raconte-t-il. Nous avons reçu une formation militaire comparable à celle qu'un soldat recevait alors. Nous sommes capables de tirer et recharger notre fusil trois fois en une minute, de marcher au pas et de manœuvrer sur le champ de bataille, ainsi que de parcourir les mêmes distances à pied. »

Admirateur de Napoléon, Pierre Orsat, 49 ans, est le seul Français présent à la reconstitution. Venu la première fois en 1972, alors que « la commémoration était beaucoup plus sobre et surtout un hommage aux victimes », dit-il, il en est à son trentième « pèlerinage » à Austerlitz. Cet ancien militaire, aujourd'hui brancardier dans un hôpital lyonnais, est déjà allé partout où l'empereur des Français a mis le pied. Marié avec la fille d'un responsable tchèque des Amitiés internationales napoléoniennes, il arbore fièrement sur sa veste de grenadier la Légion d'honneur. « C'est une médaille de chevalier originale décernée à un soldat de la Grande Armée après la bataille de Leipzig, explique-t-il. N'étant pas membre de l'ordre, je ne peux la porter que sur mon uniforme pendant la reconstitution. » Pétri des pensées de l'empereur des Français, dont « il souhaite faire connaître l'œuvre », il se veut un « pèlerin de l'amitié et du rapprochement entre les peuples ». « Nous faisons à notre manière l'Europe », confie-t-il en rappelant la prophétie de Napoléon : « Ce que je n'ai pas réussi à faire, tôt ou tard, ça se fera. »

Martin Plichta

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

« Le pont de la rivière Kwai »

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAÏ, de Pierre Boulle, est un récit d'un humour froid, à la Kipling, à la Conrad, à la Pierre Mille, avec une satire excellente du formalisme militaire. Un colonel anglais pris en Thaïlande avec son régiment par les Japonais est requis par eux de faire construire par ses hommes un pont et une voie ferrée nécessaires aux opérations de l'ennemi. Le brave colonel refuse d'abord. Puis, les règles internationales de la guerre

lui paraissant satisfaites, il accepte de prendre le travail en charge et, l'orgueil national aidant, appliquant les meilleures méthodes techniques de la civilisation occidentale, il finit par bâtir dans un temps record un pont admirable, qui sera très utile aux Japonais. Sans prévoir cette conséquence, il n'a eu dans sa courte vue que l'amour du travail bien fait. Cependant, trois autres Anglais, également épris de travail soigné, parachutés exprès

dans la région, travaillent avec la même ardeur, la même ténacité, la même foi, à la destruction du même pont. Ce piquant et narquois récit attache jusqu'à la dernière ligne, en dépit d'une ironie record sur l'inutilité de l'action. Le livre méritait quand même un prix. Son succès certain auprès des lecteurs lui en tiendra lieu.

 Emile Henriot
(3 décembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Chat.** L'école remplit - elle encore toutes ses missions ? Discutez en direct avec Vincent Cespèdes, professeur de philosophie, lundi 2 décembre, à 14 h 30 sur lemonde.fr

■ **Bourses.** Pour suivre les soubresauts des marchés financiers, consultez la chaîne finances. <http://finances.lemonde.fr/>

■ **Le quotidien** est en vente sur lemonde.fr en format html et pdf. www.lemonde.fr/editionelectronique

CONTACTS

RÉDACTION

 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

ABONNEMENTS

 Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

 Par courrier : bulletin p. 38
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

INTERNET

 Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologiques :
<http://interactif.lemonde.fr>

 Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

 Marché de l'emploi :
<http://emploi.lemonde.fr>

 Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>
TELEMATIQUE

3615 lemonde

DOCUMENTATION

 Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Le journal de l'année 2002 ».

 ■ Tirage du Monde daté dimanche 1^{er}-lundi 2 décembre 2002 : 544 648 exemplaires. 1 - 3

Le Monde

Demain,
dans Le Monde :

► Notre cahier
« Voyages »,

► Notre sélection
des 100 DVD
et CD à offrir.

Mardi 3 décembre, avec Le Monde daté mercredi 4 décembre 2002


www.lemonde.fr

Le Monde

ECONOMIE

MARDI 3 DÉCEMBRE 2002



EUROPE

Richard Collasse se bat contre le protectionnisme nippon. Mais, pour le président de l'European Business Community à Tokyo, la crise pourrait aider à faire tomber des barrières

p. IV

FOCUS

Dans un paysage mondial déprimé, le dynamisme asiatique fait exception. Selon Robert Boyer, du CNRS, le Japon pourrait même servir de modèle aux Etats-Unis

p. V

EMPLOI

• Les élections prud'homales auront lieu le 11 décembre. L'abstention risque de grimper, alors que ce suffrage sert de test aux organisations syndicales

• Valenciennes est la ville pionnière du revenu minimum d'activité que François Fillon aimerait propager

p. VII

p. VIII

OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. IX
- Conseil p. X
- Gestion et administration p. X
- Industrie p. XII
- Collectivités territoriales p. XIV

EN PARTENARIAT
AVEC HEWITT
ET MEDIASYSTEM
« LE MONDE » PUBLIE
LE VOLET FRANÇAIS
DU BAROMÈTRE
DU CAPITAL HUMAIN

Quand l'entreprise mise sur les bonnes pratiques sociales

LES LAURÉATS 2002



Best Employers
Best Results

EMPLOYEURS REMARQUABLES EN FRANCE

(par ordre alphabétique)



INergie

Management

Egalement primé par le jury européen



RENAULT

Egalement primé par le jury européen



Egalement primé par le jury européen

Pratiques de management des hommes primées par le jury français

(par ordre alphabétique)

CRÉDIT LYONNAIS

Réalise un bilan social individuel pour tous les salariés

DELOITTE & TOUCHE

A développé une « Marque Employeur »

GEORGE-V

A mis en place un contrat de développement entre l'employeur et l'employé, le « Contrat Top Vocation »

RANDSTAD et LILLY FRANCE

S'appuient sur l'appréciation des clients pour mesurer l'efficacité de leurs approches de développement et de formation

RENAULT

Développe l'employabilité des seniors pour faciliter le prolongement de la vie active

de jouer la pérennité pour mieux venir à bout des opportunités de court terme. Dans son édition du 6 décembre, le *Wall Street Journal Europe* présentera les lauréats européens.

Il ne s'agit pas d'un classement ni d'un palmarès. Voilà pourquoi les résultats sont présentés par ordre alphabétique. Les lauréats sont de toute taille – géants de l'industrie et des services ou PME qui dépassent à peine les cinquante salariés. D'ores et déjà, les membres du jury – professionnels des ressources humaines, syndicalistes, chercheurs – sont convenus des améliorations qu'il conviendra d'apporter. Car dans ce domaine hautement délicat que sont les ressources humaines, on sait bien que les progrès se font à petits pas.

En réalité, le Baromètre Hewitt/Mediasystem navigue en eaux troubles. Celles de la responsabilité sociale. Le sociologue Michel Villette les analyse bien d'ailleurs. Sans concession. Il rappelle que les entreprises, depuis l'invention du droit du travail, en tout cas, ont toujours eu à cœur de légitimer leur activité. D'où le développement du paternalisme et d'autres modes managériaux théoriquement consensuelles. « L'idée que la logique des affaires prime et que les bons principes ne sont pas respectés s'ils ne convergent pas avec cette logique est difficile à admettre pour les Français, toujours en quête du "bon chef", du despote débonnaire. »

Les initiatives-vitrines qui n'arrêtent pas aujourd'hui de foisonner lui donnent raison. Tout comme certains chiffres qui frappent. Fin 2001, les fonds éthiques ne collectaient encore que 0,1 % de l'épargne collective. Un membre du jury français n'a-t-il pas lui-même rappelé « que Enron avait un excellent score en matière de rating social » ? Prudence, donc, prudence.

Mais pourquoi s'empêcher de parier sur un changement possible ? Pas spontané. L'histoire sociale est là pour montrer que les avancées se sont souvent faites dans la douleur, en tout cas dans le rapport de forces. Les progrès pourraient intervenir parce que chacun des acteurs en présence pourrait y trouver intérêt. Les patrons, exception faite de ceux qui sont déjà convaincus de la démarche, et leurs directeurs des ressources humaines avaient souvent officieusement d'ailleurs, ne plus comprendre ce qui se passe dans leurs entreprises. « Les cadres n'en veulent plus », regretait ainsi le directeur des ressources humaines d'un groupe de 50 000 personnes. « Ils se comportent, poursuit-il, comme n'importe quel salarié... » Courants antimono-

dialisation jusqu'à la critique du système capitaliste même, boycottage, activisme actionnarial... Les « affaires » américaines – Enron, un an déjà – ont abîmé l'entreprise. Les jeunes diplômés, qui aiment souvent faire croire à leur possible révolte contre un système qui ne les convainc plus, sont

si que le pessimisme de Michel Villette entrouvre une fenêtre. Le mouvement en cours peut peut-être tenir, explique-t-il en substance, si les associations professionnelles (ingénieurs, comptables, juristes) y participent, afin de faire un contrepoids solide aux changements de priorité des dirigeants

Prudence, prudence...

Un membre du jury français n'a-t-il pas lui-même rappelé « que Enron avait un excellent score en matière de rating social » !

de plus en plus crédibles. C'est même l'ensemble du système qui se met à vibrer depuis que le temps est aux doutes et non plus aux certitudes managériales. Les grandes écoles consentent à modifier – un peu – leurs enseignements de gestion. Afin d'apprendre à leurs étudiants à ne pas accepter n'importe quel moule, pourvu qu'il mène à la réussite financière et professionnelle.

Les entreprises ne peuvent que suivre le mouvement. Elles y sont obligées pour mieux canaliser la contestation qui gronde. C'est ain-

dès que l'orage conjoncturel gronde. La loi Sarbanes-Oxley adoptée en juillet aux Etats-Unis, destinée à protéger les investisseurs, prévoit la création d'un organe de contrôle de la profession d'auditeurs. Cette initiative américaine ne manquera pas d'avoir des répercussions sur l'Europe.

Plus question de dire que rien ne bouge. Maintenant, il faut aider cette dynamique. Le Baromètre s'inscrit bien dans cette logique.

Marie-Béatrice Baudet

Deux statistiques suffisent pour montrer combien le lancement du Baromètre du capital humain Hewitt/Mediasystem en partenariat avec *Le Monde* est un exercice périlleux. 350 entreprises – dont l'ensemble du CAC 40 – ont été sollicitées en France pour tenter l'aventure. Une centaine ont pris contact. Mais les rangs se sont singulièrement dégarnis à l'annonce d'une contrainte non négociable : la consultation des partenaires sociaux. Au final, seules 21 ont accepté de jouer le jeu. 6 % de l'échantillon de départ ! Un résultat époustouflant qui en dit long

sur la réalité des relations sociales en France.

La déception ne s'arrête pas là. De 6 % on tombe à 3,6 % quand on s'intéresse à trois de nos voisins : l'Allemagne, l'Autriche et le Royaume-Uni qui ont, avec la France, concouru pour l'édition européenne du Baromètre. 1 800 entreprises sollicitées outre-Manche, 500 en Autriche, 330 en Allemagne. En bout de course : 96 partantes. Sans surprise, c'est au Royaume-Uni que les vocations ont été les plus limitées. Le résultat est d'autant plus incompréhensible que, pour ces trois pays, la consultation des syndicats n'était même pas obligatoire !

Ce double constat pose évidemment la question de la représentativité des échantillons. Et les jurys respectifs n'ont pas manqué de s'interroger. Distinguer 5 entreprises – dans le cas français – sur 21, et parler d'un baromètre social à l'échelle nationale, n'est-ce pas une erreur ? La réponse est non. Il faut aller au-delà de ce doute et donner une prime au courage, puisqu'il faut appeler ainsi, désormais, le fait de donner la parole aux organisations syndicales. Merci donc aux entreprises qui ont participé.

« Le Monde Economie » publie les résultats de ce premier Baromètre, car évidemment il s'agira

CONCOURS PRISM
7 OPPORTUNITÉS D'EXPRIMER SA PERSONNALITÉ.

Cursus en 5 ans
Admission après BAC

www.concours-prism.com

Centralisation Concours PRISM - 122 Avenue Ribbet - 75116 Paris

PARIS • BORDAUX • LIÈGE • LYON • NANTES • STRASBOURG • TOULOUSE

QUESTIONS-RÉPONSES

Panorama

1 Quand est apparue l'idée de la responsabilité sociale de l'entreprise ?

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les industriels ne sont soumis à aucune obligation, en raison de l'absence de droit du travail. Pour autant, influencé par la doctrine catholique, le paternalisme se développe, qui se traduit par la création d'un réseau d'institutions qui prennent en charge le personnel du berceau jusqu'à la tombe. L'entreprise veut apparaître comme une famille dont le patron est le père, et les ouvriers ses enfants. A partir des années 1920, le paternalisme va commencer à décliner et le terme devient péjoratif. La naissance de l'Etat-providence, conjuguée au développement du syndicalisme et du socialisme, remet en cause le concept. Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, beaucoup d'autres concepts ont vu le jour. Les professionnels du management identifient ainsi les « bonnes pratiques ». Et la mode aujourd'hui est à « l'entreprise citoyenne », à « l'entreprise éthique », jusqu'à la notion de développement durable. L'idée élaborée dans les années 1980 vise à réconcilier la croissance économique avec la protection de l'environnement et la cohésion sociale.

2 La notation sociale est-elle militante ?

Il faut distinguer la démarche anglo-saxonne de la démarche européenne. Les fonds américains excluent de leurs recommandations les entreprises qui bafouent un certain nombre de principes « moraux » : vente d'armes, d'alcool, de tabac, etc., ou celles qui ne respectent pas assez – selon des quotas établis – les minorités, qu'elles soient ethniques, religieuses ou autres. La référence à ces concepts philosophico-éthiques est l'apanage de Business Ethics, courant américain qui prône la création de codes moraux au sein des entreprises. Ce type d'approche, comme l'explique Pascal Bello, président du cabinet BMJ Développement durable, est encore maintenant celui de la quasi-totalité des agences de notation dans le monde. En Europe, si l'on fait exception du Royaume-Uni plus proche de la démarche américaine, l'évaluation sociale est moins « moralisante ». Il s'agit plutôt de se pencher sur la « boîte noire » sociale

des entreprises et d'identifier leurs pratiques réelles.

3 Comment s'organisent les différentes démarches ?

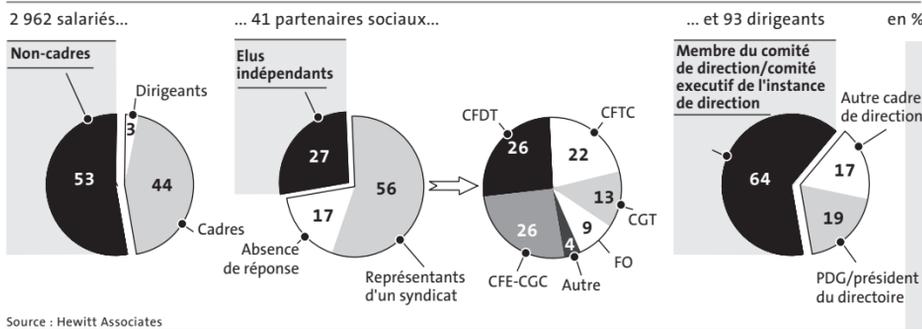
Le marché est loin d'être discipliné. Aujourd'hui, il fourmille d'initiatives. Si l'on s'intéresse à la mesure des performances sociales de l'entreprise, de nombreuses démarches cohabitent. Des palmarsés « privés » existent (entreprises préférées, entreprises où il fait bon vivre, etc.). Il faut citer, par exemple, le dossier annuel du magazine mensuel *Alternatives économiques* réalisé avec le concours du Centre d'information sur les entreprises et de Novethic. A cela il faut ajouter les dispositions réglementaires. L'ONU a lancé en juillet 2000 « Global Compact ». La démarche réunit une cinquantaine de multinationales, des syndicats et Amnesty International. Les entreprises s'engagent à respecter la liberté syndicale, à renoncer au travail des enfants et à sauvegarder l'environnement. En France, l'article 64 de la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE), adoptée le 15 mai 2001, impose aux entreprises de rendre compte dans leur rapport annuel des « conséquences sociales et environnementales de leur activité ».

Au niveau européen, il existe la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux (1989), la Charte des droits fondamentaux adoptée au sommet de Nice en décembre 2000. En juillet 2001, la Commission a publié un Livre vert sur la responsabilité sociale (identification des meilleures pratiques concernant l'éducation et la formation tout au long de la vie, l'organisation du travail, l'égalité des chances, l'intégration sociale et le développement durable). La Commission européenne a lancé, en mai 2002, une grande enquête afin « d'identifier les meilleurs employeurs des quinze Etats membres ». Ce premier classement de Bruxelles des « 100 premières entreprises où il fait bon travailler » devrait être publié au printemps 2003. Il ne faudrait pas oublier les agences de notations sociales. Il en existerait une quinzaine dans le monde, dont une petite dizaine en Europe, mais leurs informations ne sont pas standardisées. Bref, entre codes de conduite, labels, normes, rapports, palmarsés, notations et déclarations de principe, il est finalement difficile de faire la part des choses.

Le Baromètre Hewitt/Mediasystem pour lancer une dynamique à long terme

LES MEMBRES DU JURY ONT VOULU RÉCOMPENSER LES PRATIQUES ORIGINALES RÉELLEMENT MISES EN PLACE

QUI A RÉPONDU DANS LES 21 ENTREPRISES PARTICIPANTES ?



Bien sûr, l'échantillon est restreint – 21 entreprises, soit 6 % de l'ensemble des firmes contactées. Il est exact aussi de dire que les membres du jury ont émis de nombreuses remarques (qui seront prises en compte dès l'année prochaine) sur la méthodologie – données trop agrégées, cohabitation de géants et de PME, manque de clarté (parfois) du lien entre pratiques et résultats obtenus, peur de la boîte à outils convenue, etc. Mais, comme l'indique Claire Isnard, directrice générale d'Hewitt France, cabinet de conseil en management et en ressources humaines, « l'étude que nous avons réalisée n'est pas une fin en soi. Le baromètre doit permettre d'activer la dynamique "responsabilité sociale" ». Les entreprises, estimant-elle, ne peuvent ni « se montrer démagogiques en matière sociale et dégrader la performance économi-

que, ce n'est gagnant pour personne », ni « être dans la performance financière en laissant leurs salariés sur les bas-côtés ».

Le Baromètre du capital humain Hewitt/Mediasystem, réalisé par Hewitt, s'inscrit donc dans la pérennité. L'opération ne peut jouer sur le court terme, car elle prêterait alors le flanc aux critiques type « effets paillettes ». « La communication est aujourd'hui un outil de compétitivité car elle met en scène les différences entre entreprises, insiste Serge Perez, PDG de Mediasystem, agence de communication en ressources humaines, membre du groupe Publicis. Nous nous sommes associés à ce baromètre avec une idée bien précise : élever le niveau d'exigence des professionnels des ressources humaines. Et je confirme que, ce qui nous manque le plus dans notre métier, ce sont les points de comparaison. »

Ce pari auquel *Le Monde* s'est associé est d'autant plus difficile à

tenir que la conjoncture actuelle renvoie plutôt aux vieux démons des plans sociaux et des restructurations. « Le test est en même temps révélateur. Quels sont les fondamentaux qui rejouent ? Les bonnes pratiques sociales sont-elles balayées d'un revers de main ou au contraire viennent-elles en appui ? », constate Claire Isnard.

TÉNACITÉ

Parmi les « employeurs remarquables » choisis, qu'il s'agisse des entreprises françaises ou européennes, certains ont procédé à des restructurations. Et ne s'en cachent pas, mais montrent comment ils ont réussi à dépasser ces étapes avec les partenaires sociaux.

En fait, les membres des jurys ont surtout voulu récompenser la ténacité ainsi que des pratiques originales, réellement mises en place. Chez Randstad, l'un des géants mondiaux de l'intérim, il existe, par exemple,

un souci d'intégrer les nouvelles recrues, épaulées pendant leurs six premiers mois au sein de l'entreprise. Depuis dix ans, Renault a mis en place un programme de requalification de jeunes exclus qui a concerné 1 800 personnes, dont 73 % ont trouvé un emploi dans l'année suivant leur formation.

Bien sûr, on est ici dans la boîte à outils. L'étape fondamentale qui reste à franchir est celle qui consisterait à voir quantifier les bénéfices financiers qui résultent d'une gestion sociale de qualité. Que les ressources humaines tiennent leur rôle dans les comptes des entreprises. Combien d'études ont montré que le coût d'un plan social était bien plus élevé que celui des seuls licenciements réalisés ? Car il y a l'après de ceux qui restent et qui gardent en mémoire les pratiques qui, alors, sont choisies.

M.-B. B.

Les recettes d'Inergie pour huiler les rouages sociaux

LES LOCAUX SONT TROP PETITS, le budget formation est quasi nul et les avantages sociaux réduits à la portion congrue. Et pourtant les 54 salariés du groupe de conseil en management et communication Inergie avouent être heureux dans leur entreprise. Masochistes invétérés ? Pas du tout. Si le problème de place est en voie de résolution avec un déménagement prévu pour le printemps prochain, en revanche le manque de formation et l'absence de mutuelles et de tickets-restaurant restent en suspens. Mais ici, comme le dit Marie, chargée d'études et une des quatre délégués du personnel de la société, « l'ambiance est saine » et « le dialogue toujours ouvert ». Et puis il y a cette reconnaissance et cette motivation que chacun perçoit dans l'ambiance de travail et qui se concrétisent par une politique annuelle de distribution de la moitié du résultat net entre tous les collaborateurs.

Philippe Détré, PDG, est pourtant loin d'être, à 50 ans, un doux idéaliste. Même s'il avoue gérer son entreprise de façon « instinctive », il s'appuie sur une bonne dose de pragmatisme et une farouche conviction qui repose sur la règle des trois tiers : « La performance d'une entreprise doit bénéficier de façon égale à la communauté, aux actionnaires et aux salariés. »

Ce partage des bénéfices va de pair avec le partage des risques. Les bonnes années, la part du gâteau est allée jusqu'à représenter trois voire cinq mois du salaire. En période de vaches maigres, ce ne sont que quelques miettes qui ont été distribuées. Il va sans dire que les arguments du PDG pour expliquer son « avarice » en matière d'avantages sociaux ou de formation se heurtent parfois à un peu d'incompréhension. « Depuis sa création en 1986, nos résultats ont toujours été positifs », se défend Philippe Détré, mais l'équilibre est toujours très fragile et je dois donc être vigilant pour réduire au minimum tout ce qui peut peser sur la masse salariale. »

MÉTHODES PEU CLASSIQUES

Ce que personne ne conteste, en revanche, c'est la transparence en matière de gestion et de résultats. « L'intéressement n'est pas utilisé comme une carotte, confie la déléguée du personnel. Tous les trimestres, nous avons des réunions pour faire le point sur l'état des comptes. » De fait, le PDG d'Inergie se targue de ne jamais fixer d'objectifs financiers annuels. « Les salariés se motivent d'eux-mêmes et sont conscients que l'intérêt de l'entreprise, et le leur, est que nous fassions des bénéfices. »

Partant du principe qu'il vaut mieux partager entre gens qui s'entendent bien, Philippe Détré applique des méthodes de recrutement peu classiques, « un comble pour un conseil en ressources humaines », s'amuse-t-il. Les futurs collègues participent, par exemple, à la sélection du postulant quel que soit son niveau hiérarchique. Plus traditionnelle en matière de management de la performance avec l'utilisation des sacro-saints entretiens annuels d'évaluation, l'entreprise joue l'originalité en demandant à ses salariés d'évaluer leurs responsables hiérarchiques et en menant des enquêtes de satisfaction.

Passée aux 35 heures depuis l'année dernière, la formule choisie s'aligne sur la peu généreuse convention collective des sociétés de service et d'études Syntec. « On n'a pas réussi à aller au-delà des 12 jours de RTT, dont 5 dates imposées par la direction », constate Marie. Les salariés bénéficient d'une grande autonomie de leur temps de travail. Mais l'édifice peut se fissurer, Philippe Détré en est conscient. « Tant que l'entreprise fait des bénéfices, il est facile d'innover et de diriger autrement. C'est à l'épreuve des difficultés que l'on peut juger de la sincérité de la démarche. »

Catherine Rollot

France Télécom R & D et Unilog face à la tempête conjoncturelle

LES DIRECTEURS DES RESSOURCES HUMAINES S'EFFORCENT DE RÉSISTER AU GROS TEMPS

Après la dernière édition de la Route du rhum, c'est un truisme de dire que les meilleurs barreaux peuvent ne pas résister au gros temps. Il en est de même pour les stratégies d'entreprise, et en particulier pour ceux qui sont en charge des ressources humaines.

A quelques jours de l'annonce du plan de sauvegarde de France Télécom par son nouveau PDG Thierry Breton, la division recherche et développement du groupe, l'une des lauréates du Baromètre du capital humain Hewitt/Mediasystem réalisé par Hewitt, est aux abris.

Les critères qui lui avaient valu d'être sélectionnée par le jury, à savoir les moyens mis en œuvre pour la formation de ses salariés, la qualité de vie dans l'entreprise, la stabilité de l'emploi, ne sont plus d'actualité. Alors que 20 000 départs sont déjà programmés par la direction pour l'ensemble du groupe et que les syndicats en prévoient plus du double, l'inquiétude est à son comble dans les équipes. A la base comme à la tête. Salariés, syndicalistes, dirigeants de France Télécom R & D sont apparemment dans le black-out complet. « L'avenir de France Télécom R & D dépend des choix stratégiques qui vont être annoncés ; mais on ne les connaît pas ; on ne sait pas si cette division va continuer d'exister et, si oui, quelle sera sa tâche. Les gens ont peur de cette incertitude », explique Jean-Pierre Forbé, secrétaire général du Syndicat national des télécommunications CFE-CGC.

D'autant que les années passées ne les ont pas épargnés en matière de changement stratégique majeur. L'ouverture à la concurrence de l'ex-monopole des télécommunications s'est accompagnée de modifications profondes,

avec en particulier l'abandon de la recherche fondamentale au profit de projets de recherche appliquée. « La nature de notre métier a changé, et cela a été très mal vécu, explique un autre représentant syndical. Le personnel le plus ancien, soit environ la moitié des effectifs, s'estime lésé, trouve qu'on n'utilise pas ses compétences. »

PREMIERS TOUCHÉS

La protection liée au statut de fonctionnaire (cas de deux salariés environ sur trois chez France Télécom R & D) ne suffit pas à calmer les craintes. « Les salariés de droit privé seront les premiers touchés, et le statut spécifique de France Télécom fait que ceux-ci ne bénéficient pas de comité d'entreprise ni de délégué du personnel ; ils ne peuvent avoir

recours à un inspecteur du travail, et leurs représentants du personnel ne sont pas protégés », affirme un syndicaliste. Nous redoutons donc d'autant ce plan que nous n'aurons pas d'instances pour y répondre. »

Chez Unilog, société de services en informatique, également lauréate du Baromètre Hewitt/Mediasystem, les turbulences liées à la conjoncture économique se négocient dans le calme. Le PDG, Gérard Philippot, est l'un des cinq fondateurs de la société créée en 1968. Les valeurs qui semblent faire régner un climat social serein ont été mises en place depuis l'origine. Dès le départ, le capital a été ouvert aux dirigeants. Regroupés dans une holding, ils détiennent 40 % des actions, mais 55 % des droits de vote du groupe, qui emploie 7 000

personnes. « Cette indépendance financière explique en partie ce climat », estime Michel Bancal, délégué syndical central CFTC.

Plus récemment, des systèmes ont été mis en place pour ouvrir le capital à l'ensemble des salariés (augmentation de capital réservée et attribution de stock-options). Mais l'effondrement du cours de Bourse a eu l'effet inverse de celui escompté. Ce qui ne semble pourtant pas avoir provoqué d'amertume. « Quand ces plans ont été annoncés, une large majorité a adhéré. Le fait que ça ne marche pas a, certes, engendré de la déception, mais le message a été compris », estime Claude Perrot, délégué syndical CFE-CGC d'Unilog France. Même type de réaction face aux fluctuations salariales. Les rémunérations de tous les salariés comportant une part variable, il est clair que les primes seront globalement, cette année, inférieures à celles de l'année dernière : « On espère que, dans deux ans, il fera de nouveau bon vivre », poursuit Claude Perrot.

Les motivations autres que financières aident à traverser ces périodes difficiles. Comme l'explique Pierre Deschamps, membre du directoire d'Unilog, la firme privilégiée

un mode de croissance interne. Les embauches visent, à 80 %, des débutants « à qui on fait une promesse d'évolution professionnelle. On les aide à progresser en variant les missions, en assurant des formations. »

Un tel investissement n'irait pas de pair avec un fort turnover, ce qui est souvent le cas dans ce secteur d'activité. L'entreprise, qui malgré la conjoncture va quand même augmenter ses effectifs de 500 personnes en 2002, bichonne ses cadres. « En 1992-1993, qui fut aussi une période difficile, on a élaboré une charte interne. On s'est dit que si, un jour, on pouvait être amenés à licencier, on proposerait plutôt aux salariés de baisser la part fixe de leur salaire. Car nous sommes convaincus que le marché repartirait fort. Et nous préférons avoir les ressources pour faire face le jour "J" plutôt que de recruter à nouveau. En 1992, les cent premiers managers ont baissé leur salaire, de 2 % à 8 %. Cela a aidé les responsables d'unité à être plus mesurés dans l'augmentation de leurs équipes. Et, comme c'est reparti derrière, en un an ou deux tout le monde a récupéré ce qu'il avait perdu. »

Annie Kahn

POUR EN SAVOIR PLUS

- > Le Développement durable, des enjeux stratégiques pour l'entreprise, de Geneviève Féron et Charles-Henri d'Arcimoles, Pascal Bello, Najib Sassenou (Les Editions d'Organisation, 2001, 344 p., 25 €).
- > L'usine à bonheur ; ce qui attire et ce qui attache les salariés, de Maurits Bruel et Clemens Colsen (Village mondial, 2002, 189 p., 22 €).
- > Les pages de la Commission européenne, avec notamment le livre vert publié en 2001 : www.europa.eu.int/comm/employment_social/socdial/csr/csr_index.htm
- > www.novethic.fr
- > www.orse.org

Michel Villette, sociologue

« Les bons principes ne survivent jamais aux circonstances défavorables »



MICHEL VILLETTE

► 1978 Michel Villette, docteur en sociologie, devient consultant à la société Eurequip, qu'il quitte en 1982 pour rejoindre le Centre d'études des systèmes et technologies avancées (Cesta), avant de devenir directeur d'études à l'Institut Entreprise et Personnel, de 1987 à 1990.
► 1990 Il devient professeur à l'ESCP, puis à l'École nationale supérieure des industries alimentaires (Ensia) à Massy (Essonne).
► 1996 Il publie aux éditions La Découverte *Le Manager jetable*. Il avait obtenu en 1988 le prix Dauphine Entreprise avec un autre ouvrage, *L'homme qui croyait au management* (Seuil).

Le thème de la « responsabilité sociale des entreprises » est aujourd'hui sur le devant de la scène. Est-ce une nouveauté ?

Non, c'est une constante de l'histoire du capitalisme. Le souci de légitimer l'activité des entreprises est récurrent. Dès qu'un patron en a les moyens, il opère un travail de justification en créant des fondations, des musées, des écoles, des institutions charitables, etc. En fait, une entreprise se trouve placée devant trois choix possibles : se faire épingleur comme antisociale, s'afficher comme sociale et, enfin, faire du social. Presque tous les dirigeants se déclarent partisans de la troisième solution, mais « agir de façon socialement responsable » revient – concrètement – à supporter le coût d'actions qui ne sont pas financièrement avantageuses à court terme, dans l'espoir d'un retour sur investissement à long terme.

Or, ces trois voies se trouvent, comme toutes les décisions de management, mesurées à l'aune du rapport coût/bénéfice. Et ce dernier varie énormément selon les entreprises et les moments. Le coût de la responsabilité sociale

peut être tout simplement trop élevé, comme actuellement chez Alcatel, obligé de licencier à tour de bras. Il peut être acceptable, si des investissements de cet ordre ont déjà été faits dans le passé ou si la part des coûts sociaux est tellement faible que l'augmenter n'est pas un problème – c'est typiquement le cas d'entreprises qui ont tellement automatisé leur production qu'elles peuvent se permettre de mieux « soigner » les personnels qui restent. Il peut même être rapidement rentable, par exemple s'il s'agit de renforcer son attractivité dans un bassin d'emploi où la main-d'œuvre est rare et instable. La scène du film de Michael Moore *Bowling for Columbine*, où l'on voit K-Mart annoncer sa décision de suspendre la vente de munitions, montre bien comment fonctionne ce calcul coût-bénéfice : cette décision prise face aux caméras améliore son image, bénéfice qui l'emporte visiblement sur la perte commerciale engendrée.

Mais ces conditions ne sont pas toujours réunies, surtout sur la durée. Un directeur de ressources humaines passe autant de temps, dans sa carrière, à comparer les ratios coût/performance entre telle ou telle usine ou entre telle ou telle personne pour préparer des plans sociaux, qu'à élaborer des plans de développement personnel pour les salariés !

L'axiome qui explique les choix des dirigeants demeure donc le suivant : la hiérarchie des préférences qui s'impose à leurs décisions est telle que les bons principes de gestion sociale ne survivent jamais aux circonstances défavorables à leur mise en œuvre. Même un dirigeant dont les convictions sont très fortes dépend, en dernier ressort, des actionnaires et des concurrents qui le menacent : s'il persiste dans son action, malgré un contexte défavorable, il finit par être remplacé. Comme l'écrit Machiavel, tout prince a intérêt à se montrer très catholique, mais cet intérêt reste soumis à son objectif premier, conquérir ou conserver le pouvoir.

L'idée que la logique des affaires prime et que les principes ne sont pas respectés s'ils ne convergent pas avec cette logique est difficile à admettre pour les Français, toujours en quête du « bon chef », du despote débonnaire.

Pourquoi assiste-t-on aujourd'hui à une forte résurgence de ce souci de légitimation ?

Parce que le discours managé-

rial, tel qu'il est véhiculé par les médias, l'édition, les cabinets de conseil, fonctionne comme le rêve freudien : il est l'image fantasmée de la réalité. On parle aujourd'hui du développement durable, alors que le court terme l'emporte partout, de la même façon que l'on n'a jamais autant parlé de la gestion prévisionnelle des emplois qu'au début des années 1990, alors que des millions d'emplois étaient supprimés. On dit ce que voudraient entendre ceux qui souffrent d'une réalité inverse.

N'y a-t-il pourtant pas des traductions pratiques de ce thème dans le management des entreprises ?

Les « codes éthiques » fleurissent ; mais il y a ensuite les décisions mises en œuvre par les dirigeants, plus ou moins respectueuses de ces principes ; puis le comportement du *middle management*, toujours soumis aux classiques indicateurs de performance ; et enfin le comportement de chacun en situation de travail, confronté à l'éthique affichée par l'entreprise, à l'éthique de sa profession, à l'éthique de son groupe de pairs et enfin à son éthique personnelle. Il faut avoir lu Racine et Kant dans le texte pour concilier tout cela ! Alors, dans l'urgence, on s'en tient à une métrologie

conduite réelle. Et ça peut marcher ! Au début du siècle, les principes du management scientifique de F. W. Taylor se sont imposés aux entreprises, notamment parce qu'il s'est appuyé sur un corps de professionnels, les ingénieurs-conseils, dont la fortune dépendait de la promotion de ses idées.

Je ne pense d'ailleurs pas que les pratiques aujourd'hui recommandées constituent seulement une résurgence des doctrines « sociales » de l'histoire patronale française – le saint-simonisme, le catholicisme, le socialisme. Ces sources sont « retravaillées » dans les écoles de gestion et les cabinets de conseil à la lumière des *behavioral sciences* américaines, dont les thèmes majeurs sont le contrôle et le pilotage des performances, le leadership et la motivation.

Il s'agit de faire adhérer les salariés pour obtenir la performance attendue – tout comme, dans les sciences de marketing, on explore les moyens de faire adhérer les consommateurs à la marque. Dire que l'entreprise, au-delà de son rôle économique, est aussi porteuse d'une mission, de valeurs, est un point de départ obligé pour déclencher ces processus psychosociologiques d'adhésion.

On peut, cependant, avoir des doutes quant à la longévité et à la

« Dire que l'entreprise, au-delà de son rôle économique, est aussi porteuse d'une mission, de valeurs, est un point de départ obligé pour déclencher ces processus psychosociologiques d'adhésion »

bien plus simple : augmenter la productivité de 20 %, ça met tout le monde d'accord !

Comment expliquez-vous alors la multiplication des tentatives de « notation sociale » du comportement des entreprises ?

C'est sans doute la seule nouveauté : il y a désormais des prestations intellectuelles à vendre sur ce thème. Je ne pense pas que la population et les salariés soient encore très sensibles à ce débat : ils ont une vision beaucoup plus dubitative et cynique de l'entreprise. En revanche, un certain nombre de professions, dans le conseil ou les médias, s'en sont emparées pour « flanquer la trouille » aux dirigeants, afin qu'ils payent pour obtenir quitus de leur

profondeur du mouvement en cours, si ce sont seulement les dirigeants et leurs conseils qui s'en emparent. Il faudrait que les associations professionnelles – les ingénieurs, les comptables, les juristes... – y participent. Des pratiques responsables ne peuvent en effet survivre à des « circonstances défavorables » que si elles s'appuient sur les règles et les principes de professions capables de faire contrepoids aux changements de priorité des dirigeants. Si ce n'est pas le cas, la mode des « responsabilités sociales de l'entreprise » sera vite oubliée, après tant d'autres.

Propos recueillis par Antoine Reverchon

Depuis Vilvorde, Renault progresse à petits pas

LE CONSTRUCTEUR MULTIPLIE LES SONDAGES D'OPINION INTERNES

Cinq ans après Vilvorde et les manifestations européennes contre la fermeture brutale de l'usine belge du constructeur automobile, le consensus social serait-il de retour chez Renault ? Sur le plan des pratiques de management, le constructeur automobile apparaît, en tout cas, selon le Baromètre du capital humain Hewitt/ Mediasystem, réalisé par Hewitt, bien placé par rapport aux autres entreprises analysées.

Si consensus social il y a, celui-ci pourrait s'illustrer, par exemple, par le fait que dirigeants comme partenaires sociaux voient dans « la productivité et la performance individuelle et collective » l'enjeu numéro un de la réussite de l'entreprise d'ici trois ans. Etonnant résul-

tat, que Michel de Virville, secrétaire général de Renault et directeur des ressources humaines du groupe, juge évidemment « très positif ». Les syndicats n'ont pas dû être unanimes dans leur réponse. Fred Dijoux, délégué syndical central CFDT (troisième organisation, derrière la CGT et FO) avait, lui, placé en numéro un la « motivation », dont la productivité est la « conséquence ».

Sans surprise, cette fois, on constate que sur les pratiques les dirigeants ont toujours un point de vue plus positif que les partenaires sociaux. Les premiers estiment ainsi que « les salariés ont une compréhension précise de la stratégie et des objectifs de l'entreprise », qui communique beaucoup sur sa situation. « Le jour même où les résultats semestriels de l'entreprise sont publiés, explique Michel de Virville, nous organisons depuis sept ans une séance de travail avec les syndicats. Les débats sont animés. Et chaque mois, au minimum, un comité central d'entreprise se tient, où l'on passe en revue les différents secteurs et leurs résultats économiques. » Les syndicats sont-ils pour autant consultés avant les prises de décision ? « Les réorganisations sont décidées en petit comité, explique le délégué CFDT. Ensuite est présenté aux syndi-

cats un projet bien ficelé, en ménageant quelques formes pour faire passer la pilule. Il s'agit plus d'opérations de communication. » Il reconnaît, en revanche, que « le dialogue social existe. Nous négocions beaucoup d'accords mais le consensus est hyperfragile, car la direction n'applique pas toujours ce qu'elle a signé ».

Sur divers points, Renault se distingue de la moyenne des entreprises étudiées. Le taux de rotation est

« Nous négocions beaucoup d'accords mais le consensus est hyperfragile, car la direction n'applique pas toujours ce qu'elle a signé »

FRED DIJOUX, CFDT

très faible (1,4 %, contre 14 %) et le taux d'engagement des salariés atteint 60 % (contre 35 %). En outre, 21 000 actions pour améliorer la productivité ont été suggérées par le personnel, dont plus de

90 % sont mises en place, donnant lieu à rémunération. La direction réalise également en permanence des enquêtes d'opinion auprès du personnel, dont les résultats ne sont, cependant, pas divulgués.

Le Baromètre est toutefois moins clément quand Hewitt interroge les salariés sur la reconnaissance non financière (34 % contre 25 %), les opportunités de carrière (28 % contre 17 %), les salaires (21 % contre 13 %). « On a encore beaucoup de progrès à faire », commente simplement Michel de Virville. Des problèmes « majeurs », juge Fred Dijoux : « Il y a des perspectives d'évolution, mais ce n'est pas simple. La politique salariale est une politique individuelle, relativement opaque. » Pour aider les salariés à préparer leur entretien, la CFDT a mis à disposition depuis six mois sur son site intranet « un outil qui permet à chacun de se situer sur la grille interne ».

La critique semble avoir été entendue puisque les dirigeants ont placé comme enjeu numéro un pour devenir un employeur « remarquable » : « développer les talents et les compétences par le biais de la formation et d'une meilleure transparence sur la performance individuelle ».

Francine Aizicovici

CHIFFRES-CLÉS, MÉTHODOLOGIE

Transparence

1 Qui sont les primés ?

France Télécom R & D
La division recherche et développement de France Télécom – ex-Centre national d'études des télécommunications (CNET) – emploie 3 700 personnes dont 3 000 ingénieurs, chercheurs et techniciens. Douze sites d'implantation dont les principaux sont à Issy-les-Moulineux (92) et à Lannion (22) et 5 603 brevets dans le monde.

Inergie

Le groupe (54 salariés) rassemble trois sociétés ; Inergie (24 salariés), cabinet conseil en management créé en 1986 ; Inoui (10), agence de communication créée en 1990 ; Initsatisfaction (20), cabinet d'études marketing créé en 1995. Inergie, dont 50 % des effectifs sont des cadres, a réalisé un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros en 2001.

Randstad

L'entreprise de travail temporaire, dont la maison mère hollandaise est basée à Amsterdam, compte dans sa filiale française 659 salariés permanents et fait travailler 11 800 intérimaires dans 39 départements. Dans le monde, le groupe emploie 13 840 permanents et 218 000 intérimaires. Le chiffre d'affaires en France était de 350 millions d'euros en 2001.

Renault

Fin 2001, Renault « maison mère » comptait 44 959 salariés, dont 8 804 cadres, 17 613 ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise), 18 009 agents de production et 533 apprentis. Le constructeur a réalisé un chiffre d'affaires de 36,351 milliards d'euros en 2001.

Unilog

Société de services et d'ingénierie informatique (SSII), Unilog a été fondée en 1968. Elle emploie 7 000 personnes dont 80 % en France. La SSII a réalisé un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros en 2001 pour un résultat net de 37,5 millions d'euros.

2 Quelle est la méthodologie ?

La démarche a déjà été éprouvée par Hewitt en Amérique du Nord, en Australie, en Asie, etc.

Plus de 1 200 entreprises, représentant plus de 400 000 salariés, y ont déjà participé.

3 Quel est l'objectif du Baromètre ?

Identifier les entreprises qui sont des « employeurs remarquables » et mettre en lumière ce qu'elles font différemment des autres. Hewitt définit un « employeur remarquable » comme étant « une entreprise dont le management des hommes est un élément-clé de la gestion, au service de la poursuite des objectifs stratégiques et permettant d'assurer l'adhésion et la satisfaction des salariés ».

Le Baromètre du capital humain croise les informations en provenance de quatre acteurs : la direction générale ; un échantillon représentatif de salariés ; les responsables des ressources humaines ; les partenaires sociaux.

Trois concepts sont utilisés : « l'engagement », qui est une synthèse de la satisfaction, de la motivation et de l'efficacité des hommes. « L'alignement », qui signifie que l'ensemble des collaborateurs tout au long de la ligne hiérarchique agit dans la même direction, dans le sens d'une même stratégie comprise et intégrée. Cette notion tient compte du fait que les pratiques ressources humaines sont un support efficace de la réussite des objectifs de l'entreprise. « La culture d'entreprise » définit comme la façon dont les choses se font en interne.

4 Quels sont les membres du jury ?

Le Baromètre 2002 a été réalisé en France, mais aussi au Royaume-Uni, en Allemagne et en Autriche. Les résultats européens seront présentés par le *Wall Street Journal Europe* du 6 décembre.

Le jury français comptait huit membres : Jean-Paul Bouchet, secrétaire général adjoint de la CFDT Cadres ; Pierre Cadet, président de l'Observatoire de l'éthique ; Pierre Coursier, vice-président des RH d'Areva ; Alain d'Iribarne, directeur de recherche au CNRS ; Bernard Lairre, président Impres France SA ; Didier Morfioise, directeur général des RH de Chanel ; Jean-Marie Peretti, professeur à l'Essec ; Jean-Louis Pierquin, vice-président des RH d'Arcelor.

ESSEC
MANAGEMENT
EDUCATION

EXECUTIVE
MASTERS
SPECIALISES
(part-time)

Il y a ceux qui ne perdent pas de temps pour leur carrière et ceux qui en gagnent avec nos Masters.

- 5 Masters Spécialisés accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles : Marketing, Ressources humaines, Gestion financière, Affaires internationales, Agro-alimentaire, et 1 DESS Immobilier
- Formations compatibles avec vos responsabilités professionnelles (2/3 jours tous les 15 jours)

- Recrutement : dossier + test + entretien (Bac +4 et 3 ans d'expérience minimum)
- Prochaine session : à partir d'avril 2003

Renseignements

ms.mon@essec.fr - tél. : 01.46.92.49.00

Vous continuerez toujours à progresser

CENTRE DE FORMATION CONTINUE POUR CADRES ET DIRIGEANTS
www.essec.fr/eme

EN DIRECT DE BRUXELLES

par Laurent Zecchi

Le grand marchandage

DANS LA RÉACTION de Pascal Lamy et Franz Fischler aux déclarations de Nick Stern, on pourrait épingler le sentiment que, comme disent les enfants, il n'y a « que la vérité qui blesse ». Les premiers, respectivement commissaires européens au commerce et à l'agriculture, n'ont pas apprécié que le troisième, chef économiste de la Banque mondiale, accuse l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis de faire preuve d'« hypocrisie » en matière de politique agricole. M. Stern a mis dans le même sac la loi agricole américaine (*farm bill*), qui prévoit une augmentation massive des subventions pour soutenir les prix et le compromis du récent sommet de Bruxelles, visant à figer les dépenses de la politique agricole commune (PAC) de 2006 à 2013.

tarde à faire connaître ses propres intentions. La Commission européenne maintient qu'elle s'exécute avant la fin de l'année. Pour le commissaire à l'agriculture, la PAC contient indiscutablement des « éléments protectionnistes » et doit être réformée, notamment sur le principe d'un découplage entre aides et production. Les propos de M. Fischler sont d'abord destinés aux Etats membres réputés les plus rétifs à une refondation de la PAC, telle la France.

Le directeur général de l'OMC, Supachai Panitchpakdi, s'inquiète de tels atermoiements, et réclame des chiffres « aussi vite que possible » sur les propositions des différents protagonistes, à commencer par l'UE. M. Supachai aurait cependant des raisons d'être rassuré

Washington se prononce pour l'élimination de tous les tarifs douaniers sur les produits manufacturés d'ici à 2015

Les deux commissaires ont répliqué que l'UE importe davantage de produits agricoles des pays en développement que les Etats-Unis, le Canada, le Japon et l'Australie réunis. Ils ont, d'autre part, argué que l'accord franco-allemand sur les paiements directs aux agriculteurs ne remet nullement en cause la *mid-term review*, cette réforme à mi-parcours de la PAC. Or ce n'est pas prendre de grands risques que d'envisager qu'il en change au moins les paramètres, et certainement l'ambition.

Car on aurait du mal à discerner dans le « gel » des dépenses agricoles obtenu par Jacques Chirac une volonté de combler les attentes de ceux qui fondent la réussite du cycle de Doha sur les négociations commerciales multilatérales – lancé il y a un an – sur la conclusion d'un accord sur la libéralisation du commerce agricole, censé profiter, en priorité, aux pays en développement (PED). Or le temps presse : le calendrier de Doha prévoit que les négociateurs se mettront d'accord avant le 31 mars 2004 sur des objectifs chiffrés de réduction des subventions agricoles.

En septembre 2004, la conférence ministérielle de Cancun, au Mexique, doit dresser un état des lieux à mi-parcours de l'ensemble des négociations du cycle de Doha, le quel doit s'achever fin 2004. Des délais qui paraissent très optimistes à l'aune du précédent cycle de l'Uruguay, qui avait duré sept ans. Après avoir annoncé un *farm bill* pharaonique de quelque 180 milliards de dollars, les Américains ont présenté, en juillet, une ambitieuse proposition pour éliminer les subventions à l'exportation, et notamment réduire de 100 milliards de dollars le total des subventions agricoles des pays riches.

Les Européens, se doutant que le « diable est dans les détails », attendent de juger sur pièces. Reste que l'UE, qui pâtit des désaccords entre les Quinze sur la réforme de la PAC,

s'agissant des propositions des principales puissances commerciales pour l'élimination des droits de douane imposés au commerce des produits manufacturés. Après la Nouvelle-Zélande, qui avait conseillé l'élimination des tarifs douaniers non agricoles, les Européens ont suggéré de se contenter de la suppression des « pics tarifaires », ces droits qui empêchent de facto les PED de développer leur production manufacturière.

Les Quinze proposent, en outre, de supprimer totalement les droits de douane sur le textile, les vêtements et l'industrie de la chaussure, des secteurs importants pour les PED. Proposition ambitieuse, qui a peut-être incité les Américains à la surenchère : Washington se prononce pour l'élimination de tous les tarifs douaniers sur les produits manufacturés d'ici à 2015. L'administration de George W. Bush souligne que certains PED maintiennent des tarifs extrêmement élevés, et que ses décisions permettraient à 300 millions de personnes de sortir de la pauvreté, par une augmentation du commerce des pays pauvres vers les pays riches.

Bruxelles a accueilli cette « proposition historique » avec circonspection, la jugeant a priori irréaliste. D'une manière générale, les Européens remarquent que, tout en se livrant à d'ambitieuses déclarations dans le cadre du cycle de négociations commerciales de l'OMC, les Etats-Unis multiplient les accords de commerce bilatéraux à travers l'Asie, l'Afrique et le continent américain, ce qui n'est pas précisément une preuve de confiance dans le multilatéralisme.

Ces prises de position parfois exacerbées relèvent de l'effet d'annonce avant de grandes joutes commerciales. Pour que le décor des vraies négociations de Doha finisse d'être planté, il reste aux Européens à dévoiler leurs propositions agricoles. Après cela, le grand marchandage pourra commencer.

Le Portugal a besoin d'une « astreinte extérieure » pour mener à bien ses réformes

JOSÉ MANUEL DURAO BARROSO, PREMIER MINISTRE DE LA COALITION DE CENTRE DROIT, DIT CONDUIRE SON PAYS VERS UNE MUTATION... POUR LUI, LA RÉCOMPENSE VIENDRA PLUS TARD

Les sondages seront sans doute mauvais, mais José Manuel Durao Barroso, premier ministre portugais de centre droit, en visite officielle en France les 27 et 28 novembre, affirme ne pas s'en soucier. « On va perdre des voix, sans aucun doute, mais si un homme politique agit en fonction des sondages, il ne fait rien. Le Portugal a besoin des réformes, et nous allons les faire. » Le ton se veut volontaire. « La récompense des efforts que nous demandons aux Portugais viendra après », espère M. Barroso.

Le chef de ce gouvernement (encore) frais émoulu de sa victoire électorale en mars 2002 sait qu'en démocratie la fenêtre d'acceptation de réformes drastiques par l'opinion publique est étroite. « L'opportunité d'une action politique forte est encore là, et nous n'avons pas le droit de la rater », dit-il. Quitte à se faire aider par une Union européenne brandie com-

me un spectre. « Notre pays a besoin d'une astreinte extérieure pour avancer et faire des réformes. »

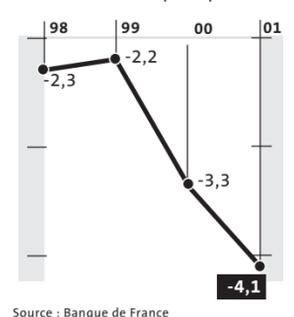
A court-moyen terme, la priorité du gouvernement portugais est de juguler les dépenses et de stimuler les recettes pour ramener le déficit du budget 2002 sous la barre des 3 % imposés par le pacte de stabilité et de croissance. Début novembre, la Commission européenne avait adressé à Lisbonne des « recommandations » au titre de la procédure de « déficit excessif ». Une première depuis l'introduction de l'euro. Bruxelles continue à durcir le ton vis-à-vis du laxisme budgétaire de certains Etats.

Pas moins de quinze nouvelles lois ont été adoptées, dont certaines réformant en profondeur les structures économiques du pays. La privatisation de Portugal Telecom et celle d'Agua de Portugal ont été engagées et une amnistie fiscale a également été promise à toute personne physique et morale qui règlera ses arriérés d'impôts avant le 31 décembre. Les pénalités de retard seront annulées, mais, en outre, les débiteurs repentis bénéficieront d'une réduction sur la facture 2002. « Toute prévision sur les recettes futures est impossible, mais les premiers sondages sont très positifs », assure le premier ministre. La hausse du taux de TVA de 17 % à 19 % devrait être toutefois d'un rapport plus sûr.

Côté dépenses, tout nouvel endettement des collectivités locales est interdit. « Ça va être difficile, reconnaît M. Barroso, mais c'est dans la loi. » Les contrats à durée déterminée de la fonction publique n'ont pas été renouvelés, les embauches ont été gelées et il faut désormais une dérogation signée par deux ministres au moins pour créer un poste et garder un minimum de souplesse. Autre mesure

UN DÉFICIT DIFFICILE À JUGULER

Solde des finances publiques



Source : Banque de France

drastique, quarante instituts publics jouissant tous d'une forte autonomie financière ont été supprimés ou fusionnés. « Nous avons instauré une dictature financière : nous respectons les libertés publiques, mais la gabegie est proscrite. »

Ce respect affiché du pacte de stabilité n'empêche pas le premier ministre du Portugal de souhaiter un assouplissement des règles du

Si le climat social est tendu, la faute en revient moins à la rigueur budgétaire qu'à la profonde réforme du code du travail qui a été engagée parallèlement. « On a entrepris de supprimer les rigidités. Des garanties nouvelles sont données aux travailleurs, la vidéo-surveillance, par exemple, est interdite, les femmes enceintes ont des droits renforcés... Mais les licenciements pour absentéisme vont être plus faciles... » Bref, toutes les mesures de flexibilisation de la main-d'œuvre susceptibles d'intéresser les investisseurs étrangers seront mises en place. Car la « réunification » de l'Europe – terme que M. Barroso préfère à « élargissement » – menace dangereusement la croissance portugaise. Non seulement les dix futurs nouveaux membres de l'Union européenne obligeront à un nouveau partage des aides et subventions de Bruxelles, mais ils poussent d'ores et déjà le Portugal à se positionner autrement que comme un pays fournisseur de main-d'œuvre bon marché.

Telle est en tout cas la mutation qu'entend conduire à moyen-long

Les dix futurs nouveaux membres de l'Union poussent d'ores et déjà le Portugal à se positionner autrement que comme un pays fournisseur de main-d'œuvre bon marché

jeu. « Il faudrait un peu plus d'intelligence pour ajuster les dépenses au cycle économique. » Il en convient : la politique de rigueur financière menée actuellement a pour effet d'accentuer les conséquences d'une croissance négative molle. « Les socialistes me critiquent, mais ce n'est pas moi qui ai créé ces difficultés. »

terme le gouvernement de M. Barroso. A l'en croire, ce que le Portugal veut vendre aujourd'hui aux industriels européens, c'est, outre sa stabilité politique et la beauté de ses paysages, sa capacité à ajouter de la valeur à des produits industriels sophistiqués.

Yves Mamou

Richard Collasse, un ange gardien européen à Tokyo

LE PRÉSIDENT DE L'EUROPEAN BUSINESS COMMUNITY SE BAT CONTRE LE PROTECTIONNISME NIPPON



RICHARD COLLASSE

► 2002 Président de l'European Business Community du Japon, Richard Collasse, 49 ans, est membre du comité stratégique de Chanel.

► 1995 Il devient le président de Chanel Japon où ce diplômé de Harvard est entré en 1985, après un début de carrière chez Akai France et Givenchy.

TOKYO de notre envoyée spéciale

Si les discussions bilatérales annuelles entre la Commission de Bruxelles et le gouvernement japonais ont été retardées d'un mois, ne débutant que lundi 25 novembre et non en octobre comme prévu, Richard Collasse en est un peu le responsable.

L'homme a deux casquettes. Président de Chanel Japon (1 200 salariés, un chiffre d'affaires évalué à 700 millions de dollars), il a été élu, depuis janvier, à la tête de l'European Business Community (EBC). Emanation de treize chambres de commerce européennes présentes dans l'archipel nippon, ainsi que des bureaux commerciaux de l'Irlande et de l'Espagne – et bientôt, semble-t-il, du Portugal –, ce lobby regroupe 3 500 entreprises du Vieux Continent, de Nestlé à la PME individuelle. Son objectif ? Tenter de leur rendre la vie des affaires plus facile. Lever les freins à l'importation, pointer les dispositions légales qui faussent la concurrence..., l'EBC aide toutes les « victimes » des barrières protectionnistes nippones à dialo-

guer avec les autorités de Tokyo, et donc à faire progresser les dossiers. Autant de chantiers dont prend connaissance la Commission de Bruxelles, qui a donc attendu la publication d'un Livre blanc par l'EBC – c'était le 22 novembre en grande pompe à Tokyo – pour entamer le dialogue avec le gouvernement japonais.

Le document d'une centaine de pages environ recense les travaux des 29 comités – sectoriels ou transversaux – qui composent l'organe de lobbying. Avec de belles histoires. Au sein du comité « horticulture », un seul membre : une entreprise hollandaise. Premier marché mondial des fleurs coupées, le Japon intéresse évidemment les Pays-Bas qui se heurtent à des problèmes phytosanitaires ubuesques. Si les fleurs importées recèlent sept insectes

Toutes les réformes y compris celles qui permettront « aux investisseurs étrangers de développer leurs investissements et d'améliorer leur activité ».

Parmi les dossiers chauds qui n'ont toujours pas trouvé une oreille attentive du côté des autorités de Tokyo, le premier concerne les fusions et acquisitions. La pratique courante d'échanges d'actions est réservée aux entreprises japonaises, donc refusée aux entreprises étrangères. L'EBC réclame une égalité de trai-

Les cabinets français n'ont le droit ni de s'associer à des cabinets nippons ni d'embaucher des avocats japonais. Ce qui constitue un frein important à leur développement

« odeurs » de l'Orient le fascinent depuis sa tendre enfance, affirme-t-il, son père le lui faisait partager quand il rentrait de ses périodes de commandant de bord long-courriers, à Air France. Depuis, ce tropisme ne l'a jamais quitté.

Dans son intervention, il souligne avec humour, afin de ne blesser personne, que pour la première fois depuis son installation dans l'archipel, c'est-à-dire il y a trente ans, il a entendu des Japonais lui dire : « Nous avons besoin de vous. » De vous, les Européens, de vous et de vos investissements. Si la situation économique actuelle explique cet appel, Richard Collasse, constatant que les firmes européennes présentes au Japon étaient sur le même bateau que leur pays d'accueil, n'a évidemment pas manqué de réaffirmer sa confiance dans le pays et sa capacité de réforme.

Autre motif de colère : la création d'un système de consolidation qui introduit une surtaxe de 2 %. A abolir, selon Richard Collasse. La question de la liberté d'association des avocats n'est toujours pas réglée et traîne en longueur. Les cabinets français n'ont le droit ni de s'associer à des cabinets nippons ni d'embaucher des avocats japonais. Ce qui constitue un frein important à leur développement.

Selon le président de l'EBC, il y a une possibilité aujourd'hui, alors que le Japon est en crise, de faire fléchir les autorités même parmi les plus entêtées. « Nous pouvons monter d'un cran nos demandes. Mais ce ne sera pas toujours ainsi », insiste-t-il. Bruxelles n'a pas manqué d'être averti de cette opportunité.

Marie-Béatrice Baudet

LA FACULTE JEAN MONNET DE SCEAUX ET LE CNED vous proposent une formation de haut niveau à votre rythme

NOVANTIC : un programme d'expertise en gestion de l'innovation

4 modules de formation à distance, consacrés au management de l'innovation, accessibles par internet, à destination des responsables de PME et des porteurs de projets innovants

- Veille et innovation - 18 janvier au 28 février 2003
- Financement de l'innovation - 1er mars au 11 avril 2003
- Protection de l'innovation - 12 avril au 23 mai 2003
- Pilotage de l'innovation - 24 juin au 4 juillet 2003

Université Paris-sud 11 - CNED Informations complémentaires : www.caneg.org

Dans un paysage mondial déprimé, le dynamisme asiatique fait exception

LA CHINE STIMULE
LES ÉCHANGES
ET LA CROISSANCE
DE LA RÉGION

Le pessimisme n'est pas de mise en Asie. Alors que les pays industrialisés (Japon y compris) ainsi que la plupart des pays en développement d'Amérique latine et d'Afrique revoient à la baisse leurs prévisions de croissance pour 2002 et au-delà, l'Asie en développement fait l'inverse. En septembre, la Banque asiatique de développement (BAD) avait donné le signal en annonçant un chiffre de 5 % pour 2002 (contre 4,8 % retenu en avril) et 5,7 % en 2003. La Banque mondiale s'apprête à la suivre en adoptant un scénario encore plus optimiste. Dans son rapport sur les perspectives du développement, qui sera rendu public le 11 décembre, elle devrait retenir une hypothèse de croissance de 6,5 % pour 2002 et 2003.

Comment expliquer un tel décalage avec le reste du monde ? « La situation actuelle est comparable à celle du début des années 1990 », note Michel Fouquin, directeur adjoint du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). L'ouverture de la Chine avait, alors, permis aux économies de la région de compenser le choc de la récession américaine. Aujourd'hui, l'adhésion de Pékin à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) fin 2001 joue un rôle semblable. Avec un rythme de croissance toujours supérieur à 7 % l'an, la Chine n'a en effet pratiquement pas souffert du ralentissement de l'économie mondiale. Pompe aspirante des investissements directs étrangers, elle devrait cette année – avec des flux supérieurs à 50 milliards de dollars – détrôner les Etats-Unis de la première place, selon la Cnuced, l'agence des Nations unies pour le commerce et le développement.

Cet engouement stimule le commerce régional. « La Chine représente désormais 8 % des débouchés asiatiques, soit le double d'il y a dix ans », souligne Sandrine Rol, économiste au Centre d'observatoire économique de la chambre de commerce de

Paris. « L'ouverture du marché intérieur chinois est une aubaine pour la plupart des pays asiatiques dont les exportations sont fortement spécialisées sur les biens d'équipement et les biens intermédiaires. A long terme, cette réorganisation des échanges peut permettre de réduire la sensibilité de ces pays aux fluctuations de la conjoncture mondiale. » Une perspective que la Chine ne se prive pas d'exploiter en se posant – face au Japon en difficulté – en seul pays capable d'infléchir la dépendance vis-à-vis de l'Occident.

RELANCE

Mais là n'est pas la seule raison aux bonnes performances affichées par la plupart des pays de la région. Pour contrer le brusque effondrement de la demande mondiale en 2001, la Corée du Sud, la Malaisie, l'Indonésie ou encore la Thaïlande ont adopté des politiques budgétaires expansionnistes pour doper la consommation intérieure. Dans le même temps, les banques centrales détendaient leurs conditions de crédit. Ces politiques portent aujourd'hui leurs fruits, même si, dans le cas des Philippines ou de l'Indonésie par exemple, elles ne pourront être reconduites compte tenu du

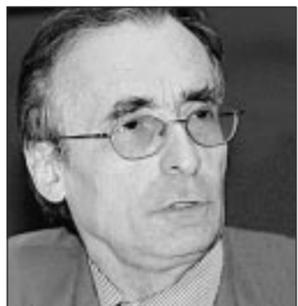
lourd endettement que doivent supporter ces Etats. Il est encore difficile d'évaluer l'impact de l'attentat commis à Bali, le 12 octobre, contre des touristes étrangers. Mais il ne sera pas source pour l'une des principales sources de devises étrangères de l'archipel.

Al'écart de ce dynamisme retrouvé, le Japon demeure le pays malade de la région. Enlisé dans la récession que des plans de relance à répétition ne parviennent pas à durablement écarter, la – néanmoins toujours – deuxième économie mondiale vient d'être rétrogradée d'un cran (de AA à AA-) par l'agence de notation financière Fitch, pour sanctionner la dérive des finances publiques et « la lenteur frustrante du processus de règlement des problèmes de mauvaises dettes dans le secteur privé ». Standard & Poor's s'apprêterait à en faire autant. L'opacité du système bancaire et l'ampleur des créances douteuses ne sont toutefois pas une spécificité uniquement japonaise. La Chine soulève des inquiétudes comparables et, pour les observateurs, c'est bien la faille qui, à plus ou moins court terme, menace le « miracle chinois ».

Laurence Caramel

Robert Boyer, directeur de recherche au CNRS

« Voilà que le Japon redevient une référence pour les Etats-Unis ! »



ROBERT BOYER

► Directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess), il est également membre du Conseil d'analyse économique.
► Economiste au Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquée à la planification, il est l'un des fondateurs de l'Ecole dite de la régulation.

On a longtemps pensé que les méthodes du capitalisme américain étaient nécessaires et suffisantes au dynamisme économique. La « formule magique » a fait long feu. Après coup, le « modèle japonais » aurait-il été trop vite enterré ?

Depuis l'éclatement de la bulle Internet en mars 2000, les événements qui se sont succédé aux Etats-Unis conduisent à une réévaluation des utopies des années 1990 qui semblaient fonder une primauté indiscutable de l'Amérique.

La première alimentait la croyance en un nouveau cycle schumpétérien [du nom de l'économiste autrichien du XX^e siècle, défenseur de l'audace entrepreneuriale] tiré par les technologies de l'information. Mais avec la chute de la consommation des ordinateurs et celle des investissements dans les serveurs, on s'est aperçu qu'elles étaient, certes, omniprésentes mais pas si essentielles, car elles ne faisaient qu'ajouter marginalement à la productivité ou à la qualité du service. L'électronique devait tirer l'économie mais, depuis 2000, les secteurs moteurs américains sont l'automobile et l'immobilier. On pensait le reste du monde durablement dépassé, or cette réévaluation de l'impact des technologies de l'infor-

mation redonne leur chance aux systèmes d'innovation européens ou japonais.

La deuxième réévaluation concerne la finance. Ce sont moins les technologies de l'information que la financiarisation qui a tiré la forte croissance américaine. Elle a engendré une bulle d'optimisme qui a conduit à l'emballement de la Bourse, du crédit, de l'immobilier, de la consommation et du déficit extérieur des Etats-Unis. Alors que les experts américains n'avaient que contenance pour le Japon qui n'arrivait pas à régler son problème de mauvaises dettes, celles-ci percent aussi aux Etats-Unis. Il est erroné de penser que l'on peut tout confier aux marchés financiers : leur essor, supposé assurer une allocation efficace du capital, favorise une liquidité des titres qui stimule la spéculation et l'émergence de bulles financières.

Troisième réévaluation : les Américains clamaient que leurs institutions incarnaient la bonne gouvernance des entreprises. Or, derrière la transparence supposée, on découvre une épidémie d'avidité que révèle la faillite d'Enron. Le pays de la « bonne gouvernance » souffre, à son tour, des maux supposés être « asiatiques » (corruption, capitalisme de copinage, etc.) présents au moment où il exportait son modèle. Et, comble d'ironie, les hommes d'affaires impliqués dans les scandales sont ceux qui étaient chargés de veiller au bon fonctionnement de la Bourse et à la sincérité des comptes. Ainsi, l'Amérique qui traditionnellement se méfie de l'Etat a été obligée de légiférer pour contraindre les firmes à un contrôle public de leur comptabilité pour enrayer la recherche effrénée du profit d'un « capitalisme de coquins » qui a détruit l'un des fondements de la transparence.

Bref, ce sont les bases de la prospérité des années 1990 qui s'effondrent. Leçon pour les Européens et les Japonais : les institutions américaines des années 1990 ne sont pas « LE » modèle canonique qu'il conviendrait d'imiter. Les Scandinaves font mieux : ils sont avancés dans l'usage des technologies de l'information tout en préservant l'égalité sociale.

Un déclin américain en perspective ?

Au cours des années 2000, les limites du « modèle » américain

se manifestent, car la récession actuelle met en évidence les problèmes structurels dissimulés dans les années 1990. Les Américains vont peut-être devoir apprendre la modestie. Mais le danger est que l'administration Bush cherche à compenser les faiblesses économiques et institutionnelles domestiques, à ressouder la cohésion nationale par la stratégie géopolitique. Dans cette perspective, la guerre contre l'Irak a une évidente dimension « fonctionnelle ».

Le renversement constitue-t-il une chance pour le Japon ?

Sûrement, mais c'est aussi un piège. La caractéristique du Japon au cours des dix dernières années a été de s'adapter extrêmement lentement à la mondialisation, afin de préserver les compromis sociaux fondamentaux et ne pas mettre à feu et à sang un tissu

« Tokyo est-il prêt à partager avec les pays sociaux-démocrates l'idée que l'inclusion sociale est un actif dans la compétitivité ? »

social dense, quitte à freiner la restructuration industrielle. Les pressions à l'adoption d'un modèle tiré par la finance devraient se réduire puisqu'il a montré ses limites aux Etats-Unis. De ce point de vue, la crise américaine arrive à point nommé.

L'envers de la médaille est que cette crise américaine pourrait détourner l'attention des Japonais de réformes nécessaires. Le système japonais d'après-guerre a rempli son rôle, mais il a atteint ses limites. Or, au Japon, coexistent deux pressions réformatrices : d'un côté, la communauté financière internationale exige qu'il se mette aux normes dites « globales » ; de l'autre, moins bruyamment, les citoyens demandent que l'on réponde aux nouveaux besoins qui s'expriment dans la société.

Le déclin de la première permettra-t-il à la seconde de

peser dans la redéfinition des priorités sociales ?

Rien n'est moins sûr, car le parti gouvernemental, seule formation qui subsiste de la guerre froide sans avoir éclaté, manifeste un notable immobilisme. Dès lors, le Japon est-il prêt à partager avec les pays sociaux-démocrates l'idée que l'inclusion sociale est un actif dans la compétitivité ?

L'erreur fondamentale du modèle américain consiste à concevoir la couverture sociale comme une coûteuse « concession » à la démocratie. Les pays scandinaves – et d'une certaine manière le Japon, selon un compromis social différent – montrent au contraire que la stabilisation du lien social constitue un atout pour le partage du risque, de l'information et de la richesse. Cela permet toutes les aventures industrielles, dont celles requises par la mondialisation.

L'inclusion résulte d'un processus cumulatif qui forge l'actif le plus précieux de toute société. Ces mécanismes de préservation du lien social sont à l'œuvre au Japon. Mais les théoriciens qui pourraient montrer la modernité d'un tel modèle face à celui donnant toute puissance à la finance manquent encore.

Il existe assurément des perspectives de redressement au Japon mais, pour l'instant, le pays est en déflation...

Il n'est plus le seul. On pensait que la déflation était une spécialité asiatique et qu'elle résultait d'une politique monétaire inadéquate. Or, à l'automne 2002, la déflation est devenue aussi la grande crainte des Etats-Unis dont nombre d'évolutions sont proches de celles du Japon des années 1990. Les surcapacités et les mauvaises dettes risquent de se cumuler, dès lors que la bulle immobilière qui soutient l'activité éclatera. Voilà que le Japon redevient une référence pour les Etats-Unis ! Auparavant, les Américains comparaient la crise de 1929 avec la bulle actuelle, aujourd'hui, ils établissent un parallèle entre la bulle japonaise des années 1980 et la bulle technologique des années 1990 aux Etats-Unis. Retour du balancier qui prend des allures de « pied de nez » du Japon aux Etats-Unis.

Propos recueillis par Philippe Pons

PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

Wicksell, l'épargne et l'investissement

FACE À LA LANGUEUR économique, l'Europe se tourne vers son banquier central et lui demande les moyens de la relance tandis que celui-ci, constatant une inflation supérieure à 2 %, maintient ses taux inchangés. Ces débats autour de la politique monétaire marquent l'aboutissement d'une évolution qui a fait passer la monnaie du statut de simple moyen d'échange à celui de facteur essentiel de la politique économique. C'est ainsi que si, aujourd'hui, tout le monde supplie ou morigène les banquiers centraux, il y a deux cents ans, Ricardo ne voyait dans l'augmentation d'une masse monétaire alors constituée d'or qu'un phénomène géologique. Le premier à avoir perçu cette mutation et à en avoir tiré des conséquences significatives est un théoricien de la fin du XIX^e siècle nommé Knut Wicksell.

Il naît en 1851 dans le nord de la Suède, dans une famille de paysans pauvres. Son destin naturel est de devenir bûcheron, mais le pasteur de son village obtient une bourse qui lui permet de prolonger ses études. Elève brillant, il pense devenir professeur de mathématiques quand il décide de réorienter sa vie. Une conférence de l'Autrichien Böhm-Bawerk le mène à l'économie tandis que ses amitiés étudiantes le conduisent à s'engager politiquement vers l'extrême gauche et à rompre avec l'Eglise luthérienne. Il rejoint ainsi le diable qu'il va désormais devoir tirer par la queue. Il gagne en effet petitement sa vie grâce à des travaux précaires de pigiste et de conférencier. Il acquiert une certaine notoriété quand il publie *Valeur, capital et rente* en 1893 et surtout *Intérêt et Prix* en 1898.

Si ses premiers écrits sont un exposé clair mais peu original des thèses marginalistes, *Intérêt et Prix* apporte une approche nouvelle de l'économie et notamment de l'inflation. Il part de deux constats. D'abord, alors que la théorie néoclassique raisonne en termes d'équilibre et prévoit une convergence vers un système stable de prix, cette convergence ne se voit jamais dans la réalité. Ensuite, alors que la théorie établit que le prix se fixe en fonction de la structure des coûts, Wicksell, s'inspirant des interrogations de Ricardo sur l'évolution du prix du porto, constate qu'un bon vin voit son prix croître avec le temps sans aucun travail ni aucun coût induit et en déduit que la théorie économique ne tient pas assez compte du temps.

Il propose donc de construire son analyse autour du taux d'intérêt en tant que mesure des conséquences du temps. En particulier, il considère comme fondamentale l'égalité

entre l'épargne et l'investissement. Fondamentale parce que la confrontation entre l'épargne et l'investissement détermine le taux d'intérêt ; parce que l'investissement, en augmentant le stock de capital, fournit les moyens de la croissance ; parce qu'une distorsion entre la volonté des épargnants et celle des investisseurs peut se résoudre par l'intervention d'un troisième acteur, le banquier, qui par le crédit et donc la création monétaire supplée au manque d'épargne.

Wicksell démontre ainsi que la monnaie n'est pas neutre, qu'elle n'est pas qu'un moyen d'échange. Le crédit, qui est à l'origine de la création de monnaie scripturale, finance l'investissement et donc la croissance. Quant à l'inflation, elle est la mesure des erreurs des banquiers qui ont financé des projets qui n'ont pas abouti et mis en circulation, par ce biais, une quantité de monnaie qui ne trouve pas son pendant sous forme de création de richesse.

VIGILANCE

Pour corriger cette situation, la banque centrale utilise la politique monétaire. En jouant de la quantité de billets qu'elle accorde aux banques et du coût qu'elle leur impose pour cette mise à disposition, elle les amène à modifier les taux qu'elles pratiquent et, par-delà, à faire montre de plus de vigilance dans leurs prêts. Au final, il existe dans l'économie deux taux d'intérêt : celui que Wicksell qualifie de « naturel » qui égalise épargne et investissement, et celui pratiqué par les banques qui dépend de la politique monétaire et qui favorise ou limite le crédit.

Bien qu'il occupe à partir de 1901 une chaire d'économie à l'université de Lund et que ses leçons d'économie politique publiées en 1901 deviennent un livre de référence en Suède, Wicksell a du mal à se faire connaître hors de son pays. Sa reconnaissance internationale, il la doit à un événement singulier. Démographe, il défend les idées de Malthus et milite pour la limitation des naissances. Lors d'un congrès en 1908, il appelle à la retenue des couples et, exprimant un doute sur la possibilité pour une vierge de donner la vie, ironise sur le Saint-Esprit. L'Eglise luthérienne porte plainte pour blasphème : il passe huit mois en prison... Meurt par ce triste épisode, il se réfugie dans la technique économique, et obtient un poste d'administrateur de la banque centrale suédoise. Il meurt en 1926, laissant de nombreux disciples en Suède et en Angleterre qui, à l'instar de Keynes et du cercle de Cambridge, vont fonder la politique économique du XX^e siècle.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Devenez expert en organisation et en consulting

- 2 mastères homologués par la Conférence des Grandes Ecoles : Organisation et Management de projets (Bac + 5 ou Bac + 4 et expérience professionnelle)

- 1 diplôme homologué de niveau I : le Diplôme d'Etudes Supérieures des Techniques de l'Organisation (DESTO) (Bac + 4 ou Bac + 2 et expérience professionnelle)

Des formations d'un an (dont 4 à 6 mois en entreprise) pour acquérir une double compétence.

Pour en savoir plus, réunions d'information

les jeudis 5 et 19 décembre, de 18 à 20 heures
55, rue de Turbigo - 75003 Paris - Métro Arts et Métiers

Cnam - IESTO 292, rue St-Martin - 75141 Paris Cedex 03
01 40 27 25 08 - mél : iesto@cnam.fr
www.cnam.fr/instituts/iesto

Illustration : G. Rigot

LIVRES

par Yves Mamou

« Big Money »

> **WEALTH AND DEMOCRACY, A POLITICAL HISTORY OF THE AMERICAN RICH,** de Kevin Phillips, Broadway Books, 2002, 473 p., 29,95 \$

LA « PLOUTOCRATIE » américaine est-elle menacée d'implosion ? Telle est la thèse de Kevin Phillips, observateur politique influent et auteur – en colère – de *Wealth and Democracy*, un essai sur l'altération profonde des normes démocratiques américaines par l'extrême concentration de la richesse. « En un peu plus de deux siècles, les Etats-Unis sont passés du statut d'une société née d'une révolution et matinée d'égalitarisme, à un pays qui concentre les plus énormes fortunes privées du monde industriel et le fossé le plus profond entre les riches et les pauvres. C'est cette mutation que les Américains doivent commencer de penser aujourd'hui. »

Question richesse, les quelques statistiques citées sont parlantes : entre 1979 et 1989, la portion de richesse nationale détenue par les 1 % les plus riches de la population a presque doublé, passant de 22 % à 39 %. Au milieu des années 1990, « quelques économistes estimaient que les 1 % les plus riches avaient capté 70 % de la croissance totale des revenus depuis la moitié des années 1970. En 1999, le New York Times établissait que, au sein de la frange la mieux nantie de la population (20 % des foyers), la répartition de la croissance du revenu national s'était effectuée d'une manière profondément inégalitaire : 1 % des foyers avaient capté 90 % des gains ».

Question mutation des structures et réorganisation au profit des

plus riches, le chapitre V est le plus parlant. Intitulé : « Des amis bien placés : gouvernement, influence politique et richesse », il dessine une organisation du pouvoir tout entière bâtie pour enrichir une minorité et protéger son patrimoine des risques inhérents à la financiarisation de l'économie. « Sans l'intervention de la Réserve fédérale et du Trésor pendant les années 1980 et 1990, et grâce aux injections à répétition de liquidités, aux réajustements de prêts, aux renflouements de banques faillies, et aux transfusions de devises, jamais le Dow Jones n'aurait franchi la barre des 5 000. »

POINT DE RUPTURE

Mais cet âge d'or annoncerait de prochains revers. Se faisant prophète, Kevin Phillips affirme que l'enrichissement rapide d'une poignée de milliardaires et la perte du sens de l'intérêt général qui caractérise la classe politique – avec son corollaire, la corruption – placent aujourd'hui les Etats-Unis dans la position de l'Espagne de Philippe II, ou de la Rome de Néron : une hégémonie dorée proche de son point de rupture. Une réaction forte, populaire et marquée contre cette fusion du politique avec le « Big Money » serait inévitable.

Si l'on part du principe que les prophètes commencent toujours par prêcher dans le désert, la colère (très) solitaire de l'auteur peut sembler de bon augure.

Pour un pacte de stabilité moins « stupide »

par Yves Jegourel et Pascal Kaufmann

Il faut remercier le président de la Commission européenne, Romano Prodi, pour avoir osé remettre en cause vigoureusement le pacte de stabilité et de croissance en vigueur dans la zone euro. Que l'autorité en charge de la mise en application du texte le qualifie de trop rigide – et même de stupide – est certes singulier. Mais il s'agit là d'une prise de position courageuse. Car le pacte est non seulement trop rigide, mais encore largement arbitraire, doublement incohérent et, pour finir, sclérosant. Le pacte est trop rigide : sait-on combien de fois, sur la période 1955-1996, les grands pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont, de facto, dépassé le seuil des 3 % du produit intérieur brut (PIB) actuellement imposé aux déficits publics ? Une année sur trois, tous pays confondus !

Ce constat ne vaut pas en soi condamnation, mais il est toutefois éclairant – et il nous amène à la deuxième critique. Le pacte est arbitraire : nous mettons quiconque au défi de trouver, dans la théorie économique, le moindre argument permettant de justifier le chiffre de 3 % sur lequel buttent aujourd'hui les soldes publics de plusieurs membres de l'Union économique et monétaire (UEM). Ce chiffre a été proposé par la partie française à la partie allemande lors des négociations sur le traité de Maastricht. Et, ironie de l'histoire, l'Allemagne et la France sont actuellement unies dans un même rejet du texte ! Ce seuil des 3 %, pour arbitraire qu'il soit, est néanmoins invoqué dans quasiment tout débat sur la politique budgétaire. Comme si le pacte de stabilité ne faisait qu'énoncer une vérité première et universelle. Et les marchés, jamais en retard d'une mode, de « pénaliser » le taux de change des pays irrespectueux du dogme.

Le pacte est, de plus, doublement incohérent. En premier lieu, il fait peser une contrainte sur la politique budgétaire de pays liés par un régime de changes irrévocables, alors même que l'arme budgétaire est particulièrement efficace lors-

que les changes sont fixes et les capitaux très mobiles – comme dans l'UEM. La raison en est simple : une relance (appropriée) de l'activité par la dépense publique tend à faire augmenter les taux d'intérêt du pays qui l'entreprend, attirant les capitaux étrangers. Lorsque le taux de change est fixe, celui-ci ne peut s'apprécier. La compétitivité-prix ne se dégrade donc pas, et la croissance peut être au rendez-vous. Mais, quid des pays partenaires, qui voient leurs propres taux d'intérêt tirés vers le haut ? Doivent-ils payer pour l'activisme de leurs voisins ? Nullement. Dans une entité aussi vaste que la zone euro, seul un « grand » pays pourrait, à lui seul, peser sur le niveau moyen des taux d'intérêt. Mais, surtout, la relance de mon voisin bénéficie à mes propres entreprises via les échanges commerciaux, et ce d'autant plus intensément que nous utilisons la même monnaie.

la France, en 1997. Mais sa substance n'a pas changé. Le seul progrès depuis Maastricht, c'est qu'un autre seuil arbitraire, qui imposait un plafond de 60 % du PIB à la dette publique, a disparu. Encore un effort : il faut finir d'expurger le pacte de tous ses travers.

Nous formulons, à cette fin, les trois propositions suivantes. 1/ Un vrai pacte de stabilité et de croissance devrait s'intéresser uniquement aux déficits publics corrigés des évolutions de la conjoncture, qu'on appelle soldes structurels. La raison en est qu'en période de récession le simple jeu des stabilisateurs automatiques (moindres rentrées fiscales, hausses des dépenses d'indemnisation des chômeurs, etc.) creuse le déficit public et qu'il n'y a rien là d'anormal, bien au contraire, puisque cela soutient l'activité. D'ailleurs – et on l'oublie trop souvent – en période de vaches grasses, le déficit non corrigé devrait

ment de l'activité et de l'activisme à mauvais escient. A l'inverse, il conviendrait d'être très sévère avec les pays que les circonstances favorisent, mais qui n'accablent pas d'excédents. Pour ceux qui en douteraient, pacte moins stupide n'est ainsi pas forcément synonyme de pacte plus laxiste.

3/ Revenons aux sanctions. Un vrai pacte doit en prévoir, faute de quoi il n'aurait aucune crédibilité. Mais il faut que la sanction incite le fautif à corriger ses erreurs, plutôt que d'aggraver son cas. Lorsque l'équilibre structurel des finances publiques n'est pas réalisé à moyen terme, l'origine de la faute ne peut être que politique – ou relever de circonstances exceptionnelles. En effet, par définition, le solde structurel tient compte de la conjoncture ; s'il se dégrade, ce n'est donc pas parce que les vents sont mauvais (sauf cataclysme), mais parce que le navire est mal gouverné. Une sanction pourrait alors consister à mettre sous tutelle, au niveau communautaire et selon des modalités à préciser, les finances publiques du contrevenant. L'Europe interviendrait, un peu comme le Fonds monétaire international (FMI), là où les Etats auraient failli.

Pour conclure, rêvons un peu : un progrès substantiel dans la gouvernance de l'UEM consisterait en une obligation à coordonner les grandes décisions de politique budgétaire. Les politiques macroéconomiques retrouveraient alors leurs lettres de noblesse. Arrêtées de façon coopérative, elles n'en seraient que plus légitimes et sans doute plus pertinentes, la surveillance par les pairs aidant. La construction européenne apparaîtrait alors comme ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : non un carcan sclérosant, mais une entreprise destinée à retrouver, au niveau collectif, les leviers d'action perdus au niveau individuel. Pour le plus grand bien des Européens, dans la stabilité et la croissance.

Yves Jegourel est maître de conférences en sciences économiques et Pascal Kaufmann professeur de sciences économiques à l'université Montesquieu-Bordeaux-IV.

« Par définition, le solde structurel tient compte de la conjoncture ; s'il se dégrade, ce n'est donc pas parce que les vents sont mauvais (sauf cataclysme), mais parce que le navire est mal gouverné »

En d'autres termes, loin de s'en inquiéter, les pays dont les partenaires ont une politique budgétaire expansionniste (à bon escient) pourraient s'en féliciter. Surtout si, comme c'est le cas, les traités en vigueur excluent toute solidarité financière à l'égard d'un membre qui serait réellement en situation d'insolvabilité.

L'autre incohérence du pacte est intertemporelle : il menace de sanctions financières demain des Etats qui ont des difficultés financières aujourd'hui. Autant menacer de priver de lecture un enfant qui a de mauvais résultats scolaires ! Avant de proposer un dispositif moins absurde, examinons une dernière critique. Le pacte est sclérosant. Car enfin, où est la croissance dans tout cela ? Le pacte, à l'origine dit « de stabilité », est devenu « de stabilité et de croissance » à la demande de

mécaniquement s'améliorer. Or le pacte actuel ne dit rien à ce sujet. Il considère donc comme dans l'erreur une Allemagne au bord de la récession, avec 4 millions de chômeurs et 3 % de déficit, mais non un pays qui aurait une croissance de 5 % et un budget simplement équilibré – alors qu'il devrait en bonne logique engranger des excédents ! Raisonner sur des soldes structurels fait disparaître de telles aberrations.

2/ Un vrai pacte de stabilité et de croissance doit renoncer à toute référence à un plafond de déficit, nécessairement arbitraire. L'objectif doit être l'équilibre des soldes structurels à moyen terme. Si, à court terme, un choc défavorable à un pays appelle une réaction budgétaire vigoureuse, il ne faut en rien l'entraver. C'est ici que se situe la frontière entre une relance parti-

PARUTIONS

■ LES MALENTENDUS DE LA DÉPENDANCE, DE L'INCAPACITÉ AU LIEN SOCIAL, de Bernard Ennuyer

Rigueur sociologique et humanisme. C'est entre ces limites que se déploie cette authentique fouille archéologique. L'auteur montre que l'avènement du mot « dépendance » qui sert aujourd'hui à « stigmatiser » les personnes âgées en situation d'incapacité marque en fait l'émergence d'un pouvoir biomédical sur un domaine longtemps laissé à l'abandon, la vieillesse.

L'auteur réussit à faire apparaître comment une catégorie nouvelle, « les personnes âgées dépendantes », a fini par devenir l'« un des mauvais objets de la société actuelle ». L'ouvrage montre – et c'est là son intérêt – comment un système de représentations s'installe et finit par engendrer des pratiques très difficiles à faire évoluer (Dunod, 2002, 330 p., 28 €).

Y. M.

PRIX

A l'occasion de la 4^e Journée du livre d'économie qui a eu lieu le 23 novembre au Sénat, le Prix du livre d'économie 2002, présidé par Marc Ladreit de Lacharrière, a été attribué à Pascal Brückner pour son ouvrage *Misère de la prospérité – la religion marchande et ses ennemis* (Grasset), désigné lauréat, devant Anton Brender (*Face au marché : la politique, La Découverte*) et Jacques Marseille (*Le Grand Gaspillage – comment diminuer les dépenses de l'Etat*, Plon).

Au cours de cette même journée consacrée à l'ouverture à un large public de la réflexion économique, Pascal Lamy, commissaire européen chargé des questions commerciales, a été désigné lauréat du Prix européen du livre d'économie 2002, né d'un partenariat entre l'association Lire la politique et EDF pour son ouvrage *L'Europe en première ligne*, (Seuil). Deux mentions spéciales ont été attribuées respectivement à Joseph Stiglitz (*La Grande Désillusion*, Fayard) et à Pascal Brückner (*Misère de la prospérité*, Grasset).

COLLOQUE.

THÉORICIENS

ET PRATICIENS

ONT PARLÉ

MANAGEMENT

LORS DE

LA CONFÉRENCE

DU CENTRE

SAINT-GOBAIN

POUR

LA RECHERCHE

EN ÉCONOMIE

Un chef d'entreprise doit se méfier de toutes les modes managériales s'il souhaite tenir le pari de la performance sur le long terme. Tel était l'un des principaux messages transmis par les orateurs qui sont intervenus le 7 novembre, lors de la conférence du Centre Saint-Gobain pour la recherche en économie. Lors de la cinquième édition de cette manifestation où se côtoient théoriciens et praticiens, Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, est sorti de la réserve dans laquelle il avait tenu à se cantonner au cours des précédentes conférences. Jusqu'alors participant assidu, mais non intervenant, il est monté à la tribune pour combattre une théorie : celle de la convergence, qui voudrait

que des modèles puissent s'appliquer à toute forme d'entreprise ; et défendre une idée qui lui est chère : celle de la nécessaire diversité des pratiques. Avec, pour conséquence, la certitude, déjà maintes fois affirmée par cet Européen nationales – des ingénieurs affectent la compétitivité des firmes : « Quand j'analyse une entreprise, je ne visite pas les sièges sociaux, mais les technocentres », explique-t-il. Les Européens et les Japonais seraient bons pour faire des produits complets, intégrant des composants conçus spécifiquement (cas des petites voitures, des motos, des logiciels de jeux, de l'électronique grand public) ; mais, en revanche, les Américains et les Chinois seraient bien meilleurs pour faire des produits utilisant des composants du commerce, comme les vélos ou les ordinateurs.

En moins d'une heure, il a ainsi tordu le coup à nombre d'idées reçues véhiculées par les géants du conseil – le plus souvent d'origine américaine – sans jamais citer ni ces principes ni leurs auteurs. Mais le seul exposé de sa stratégie sur seize ans (Jean-Louis Beffa a été nommé PDG de Saint-Gobain en 1986) fut une attaque « en creux » très efficace et d'autant plus crédible que, sur cette période, son groupe n'a cessé d'être bénéficiaire.

Aux consultants, Jean-Louis Beffa préfère, on l'aura compris, la fréquentation des économistes. Sa stratégie s'appuie, entre autres, sur les travaux de Robert Boyer et Michel Freyssinet du Groupe d'étude et de recherche permanent sur l'industrie et les salariés de l'automobile (Gerpisa). « Les vogues d'organisation se sont succédé durant plus d'un siècle, très souvent inspirées de schémas nationaux – le modèle suédois du travail en équipe autonome, le modèle de la flexibilité en Italie, le modèle de la production allégée "lean production" au Japon, le modèle américain prônant l'utilisation massive des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), etc. »

Or, comme l'a montré à ce même colloque Takahiro Fujimoto, de l'université de Tokyo, les pays ont chacun leurs forces et leurs faiblesses qui, non seule-

ment, conditionnent leur mode de gestion mais aussi leur aptitude à fabriquer tel ou tel produit ou service. Ce professeur de gestion de la technologie estime que les modes de pensée – qui présentent, eux aussi des spécificités nationales – des ingénieurs affectent la compétitivité des firmes : « Quand j'analyse une entreprise, je ne visite pas les sièges sociaux, mais les technocentres », explique-t-il. Les Européens et les Japonais seraient bons pour faire des produits complets, intégrant des composants conçus spécifiquement (cas des petites voitures, des motos, des logiciels de jeux, de l'électronique grand public) ; mais, en revanche, les Américains et les Chinois seraient bien meilleurs pour faire des produits utilisant des composants du commerce, comme les vélos ou les ordinateurs.

MÉTIER DE BASE

Mais il faut aussi se méfier des clichés. Richard Locke, du Massachusetts Institute of Technology (MIT), a ainsi montré comment des groupements d'entreprises basés sur la confiance ont pu prospérer dans des lieux réputés pour leur niveau de corruption : à savoir le Mezzogiorno italien et le Nordeste brésilien.

Pas de modèle national donc, mais pas davantage de modèle sectoriel : « Nous pourrions citer, pour chaque branche, des concurrents dont les résultats sont bons et qui mettent en œuvre des stratégies différentes », affirme Jean-Louis Beffa.

Contrairement au discours selon lequel il fallait se concentrer sur son métier de base (le fameux *core business*), Jean-Louis Beffa a maintenu un groupe diversifié. Car les trois critères qui fondent sa straté-

gie, « volume, diversité, leadership », répondent à une autre logique. S'il choisit de se maintenir ou d'investir dans une activité, c'est après s'être assuré qu'il peut y produire, en volume, des produits couvrant une gamme large tout en étant le numéro un du domaine. Nulle volonté affichée de réduction de coûts dans son discours, ni de tentative de justification par des synergies potentielles. Ces deux critères qui ont pourtant guidé nombre de stratégies ces dernières années ne font pas partie de son vocabulaire. Pas plus que celui d'innovateur : dans son système de valeur, mieux vaut être « rattrapeur » et ainsi ne pas prendre le risque inhérent aux défricheurs, sachant que le volume de ses crédits de recherche lui permettra de dépasser les innovations de ses concurrents le moment venu.

Mais, pour être efficace, la stratégie propre à chaque entreprise doit être homogène au niveau du groupe et cohérente avec la nature de ses relations sociales. Pour Saint-Gobain, cela implique un personnel « stable et le plus polyvalent possible ». Une valeur plus européenne qu'anglo-saxonne, se réjouit Jean-Louis Beffa. Mais qui, en revanche, n'est plus vraiment compatible avec la stabilité des résultats voulue par le nouvel actionnariat du groupe, composé majoritairement d'institutionnels. Pour surmonter cette contradiction et « faire face à la volatilité, à la non-prédictivité des marchés financiers, il faut s'en rendre autonome », conclut Jean-Louis Beffa. Comment ? Les théoriciens de la gestion qui apporteraient une réponse à cette question seraient visiblement les bienvenus... Pour un prochain colloque ?

Annie Kahn

UNIVERSITE PARIS-SUD XI
FACULTE JEAN MONNET
DIPLÔME UNIVERSITAIRE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DEVELOPPEMENT DU POTENTIEL HUMAIN
Dates : Avril 2003-Octobre 2003
Public : Bac + 4 et/ou expérience professionnelle dans le domaine
 Validation des acquis professionnels et personnels possible.

SEMINAIRE INFOGRAPHISTE MULTIMEDIA
Dates : Février 2003 – juillet 2003
Public : Expérience professionnelle dans le domaine de la communication et le traitement de l'information.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 Département de la formation permanente – Bureau D 208
 Tél : 01 40 91 18 20 - Fax 01 40 91 18 24 - Mail fp@jm.u-psud.fr

LE 11 DÉCEMBRE, 16,3 MILLIONS DE SALARIÉS DU PRIVÉ ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES, HORS FONCTIONNAIRES, SONT APPELÉS À ÉLIRE LA MOITIÉ DE LEURS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES. L'ABSTENTION RISQUE DE GRIMPER ENCORE, ALORS QUE CE VOTE SERT DE TEST AUX ORGANISATIONS SYNDICALES

Qui représente qui ? Les enjeux des prud'homales 2002

Le parallèle est séduisant : la CFDT serait, pour les élections prud'homales, dans la même posture que Lionel Jospin il y a six mois. Dotée d'un bilan plutôt positif, l'ex-centrale de Nicole Notat, qui a passé la main en mai à François Chérèque, pourrait faire l'objet d'un vote de sanction d'une partie des 16,3 millions de salariés du privé appelés à élire la moitié des 14 646 conseillers aux prud'hommes qui sont renouvelés, le mercredi 11 décembre, pour cinq ans.

S'il y a un repli, cela ne sera qu'« un décalage technique », d'un point ou de 1,5 point, corrige-t-on, d'emblée, boulevard de La Villette, au siège de la confédération. Forte de ses 865 000 adhérents revendiqués en 2001, un chiffre qui augmente d'une année sur l'autre, la CFDT avait, il y a cinq ans, avec 25,4 % des suffrages, progressé de 1,5 point et surtout avait décroché la première place dans la section encadrement, au détriment de la CFE-CGC. L'application de la loi sur la réduction du temps de travail (RTT), dans laquelle la centrale cédétiste s'est fortement impli-

quée, mais qui a provoqué des frustrations chez les salariés, tout comme le changement de climat social lié au ralentissement de la croissance économique et à la reprise des plans sociaux seraient propices à favoriser les organisations syndicales refuges, à l'image plus nette, comme la CGT sur le plan revendicatif ou la CFCTC sur le plan social.

Reste que, d'un scrutin sur l'autre, les résultats montrent une grande stabilité électorale, à l'exception de l'abstention, qui ne cesse de progresser. Pour ce seul test de la représentativité des organisations de salariés dans le privé, la CGT arrive toujours en tête, avec près de 33 % des suffrages. La centrale de Bernard Thibault conserve la première place dans trois sections sur cinq - l'industrie, le commerce et les activités diverses. En revanche, en ce qui concerne les cols blancs, la CGT n'est pas en mesure de rivaliser.

Président de la CFE-CGC, Jean-Luc Cazettes estime que « cela va être très difficile pour [son] organisation de reprendre la première place ». Selon lui, la section de l'encadrement, qui est passée en cinq ans de 1,7 à 2 millions de

votants, a été, de plus, « dénaturée ». Un certain nombre de cadres supérieurs exerçant des fonctions de responsabilité ont été placés dans le collège employeurs, mais cela ne touche pas plus de 500 à 1 000 personnes. En revanche, des techniciens, notamment dans les entreprises publiques, ont été promus dans la section encadrement.

D'une révision sur l'autre, le corps électoral connaît en effet

4,8 millions de salariés. La section de l'industrie s'est vidée de 100 000 personnes, avec 4,1 millions d'inscrits. L'agriculture est passée sous la barre des 500 000 salariés. De nombreuses difficultés sur les inscriptions ont émaillé la phase préélectorale. De même, la prise en compte des salariés au chômage ou des salariés à domicile continue d'être très approximative.

votent le plus. Quand il n'y a pas de présence syndicale, l'abstention est beaucoup plus forte. Pour expliquer cet état de fait, Jean-Claude Mailly, de FO, compare volontiers les prud'hommes à l'hôpital : « Tant qu'on n'est pas malade, on n'a pas envie d'en entendre parler. »

Avec une image plus recentrée qu'il y a cinq ans, la centrale de Marc Blondel devrait conforter sa place de troisième force syndicale. L'UNSA, qui présente cette année 903 listes, contre 240 il y a cinq ans, espère obtenir 150 000 voix et devenir ainsi la quatrième organisation syndicale public-privé confondus. Le Groupe des Dix, qui comprend les syndicats SUD, a des ambitions plus modestes. Avec 176 listes et 2 300 candidats, il est essentiellement présent dans les grandes villes, où il souhaite dépasser 5 % des suffrages. Pour François Fillon, ministre des affaires sociales, qui s'est engagé à réexaminer les règles de représentativité syndicale en 2003, les résultats du 11 décembre seront étudiés à la loupe.

Alain Beuve-Méry

Pour expliquer l'abstention, Jean-Claude Mailly, de FO, compare volontiers les prud'hommes à l'hôpital : « Tant qu'on n'est pas malade, on n'a pas envie d'en entendre parler »

des évolutions sensibles, en phase avec les mutations du tissu économique national. Ainsi, en cinq ans, les sections du commerce et des activités diverses ont connu un bond significatif de leurs effectifs, de 300 000 pour la première et d'un million pour la seconde, regroupant désormais chacune

Les élections des juges prud'hommes, chargés de régler les litiges intervenant entre les salariés et leur employeur, butent toujours sur le paradoxe suivant : ce sont les salariés des petites entreprises qui ont le plus recours à la justice prud'homale, or ce sont ceux des grandes qui traditionnellement

Une justice sans falbalas

POUR CHAQUE DOSSIER, LE PARITARIME REND DIFFICILES LES DÉCISIONS

nal de commerce saisi par l'employeur confirme que le contrat de travail de Georges a bien été transféré de la société A à la société B. Pour tout arranger, la cour d'appel réforme ce jugement et le contrat de travail de Georges n'est plus opposable à la société B...

Chemin faisant, on apprend que les dirigeants de la société A ont fait de la prison, que la société B accuse Georges de lui avoir dissimulé son contrat de travail exorbitant (45 000 francs net par mois + 12 mois de préavis + 18 mois d'indemnités en cas de licenciement), que Georges aurait été l'amant de la dirigeante de la société A, que la société B a proposé à Georges de devenir le mandataire social de la société A, et que celui-ci a refusé. Les sociétés A et B sont aujourd'hui toutes deux sous administra-

la présidente qu'il incombera de rédiger la motivation de ce jugement, et voilà que cette ultime plaidoirie embrouille encore un peu les esprits !

L'affaire de Juliette est plus affective. Oui ou non, a-t-elle abusé des congés maladie et de stages de formation en prétendant que son employeur s'était livré à son encontre à un harcèlement moral ? Oui ou non, est-elle fondée à demander 20 000 euros de dommages et intérêts pour licenciement abusif après mise au placard ? Les deux conseillers-entrepreneurs, comme leurs collègues-salariés, s'énervent : « Pardonnez-moi, maître, vous n'avez jamais travaillé dans une entreprise ! Quand un salarié demande à changer de poste, l'entreprise n'est pas tenue d'accéder à sa demande, tout de même ! »

L'avocate appelle à la rescousse les 35 heures et un sondage pour prouver que le cas de Juliette est symptomatique d'un malaise dans l'entreprise, peut-être même d'un problème de société ; la présidente rétorque : « Dans ce cas, ou le salarié s'adapte ou il s'en va. » Une conseillère résume : « Il y avait un climat délétère dans le département de Juliette. On ne lui donnait pas assez de travail ou pas de travail correspondant à ses compétences. Mais ce n'est pas du harcèlement moral, ça ! »

Pour le président du conseil des prud'hommes de Paris, cette justice sociale tient du miracle, parce que les juges en sont élus, parce que le paritarisme rend complexes leurs décisions. Mais « le plaignant qui vient sans avocat sait qu'il y aura au moins deux conseillers sur quatre qui lui seront a priori favorables ».

Autrement dit, « [ils participent] à la régulation sociale », affirme Jean-Claude Milcent, qui regrette que la procédure de conciliation susceptible d'éviter des chicaneries ne soit pas plus utilisée. « Il faudrait pour cela que les parties y consentent, mais elles sont souvent dans un état de rancœur et veulent en découdre, soupire-t-il. Et puis, il faudrait des conseillers plus adaptés à cette tâche, des sages qui sachent rapprocher et apaiser. »

Des juges de paix sociale, en quelque sorte.

Alain Faujas

Au conseil des prud'hommes de Paris, section encadrement, chambre 1, cela sent le tribunal : il y a bien un grand bureau derrière lequel siègent quatre juges et une greffière, un buste de Marianne, une barre pour les avocats, mais quelle différence avec un prétoire civil, pénal ou administratif ! Les seuls à y virevolter en robe noire sont les avocats. Assis et en civil, les conseillers-juges se reconnaissent à la médaille portée en sautoir au bout d'un large ruban rouge et bleu.

Peu d'envolées lyriques, pas de pathos, guère d'invocations d'article « XXX-5 » : ces professionnels de l'économique et du social cherchent d'abord à comprendre les dossiers qu'on leur soumet, pétris de droit et d'empoignades, de contrats et de souffrances. C'est ce que Jean-Claude Milcent, président (employeurs) du conseil des prud'hommes de Paris, appelle « une justice de proximité » parce qu'elle est orale et qu'elle est rendue par des femmes et des hommes « qui connaissent l'entreprise ».

L'affaire de Georges est « tout sauf simple », comme le dit un avocat. En 1995, il est recruté comme directeur de développement par la société A, qui gère une activité de vente de camions équipés pour proposer de l'outillage sur les marchés. En juillet 1996, après redressement judiciaire, la société A est rachetée par la société B qui possède des magasins de bricolage. L'ensemble des contrats de travail, dont celui de Georges, est transféré à la société B.

En novembre, une procédure de licenciement est ouverte à l'encontre de Georges ; elle ne parvient pas à son terme parce que le tribu-

« Le plaignant qui vient sans avocat sait qu'il y aura au moins deux conseillers sur quatre qui lui seront a priori favorables »

JEAN-CLAUDE MILCENT, PRÉSIDENT (EMPLOYEURS) DES PRUD'HOMMES DE PARIS

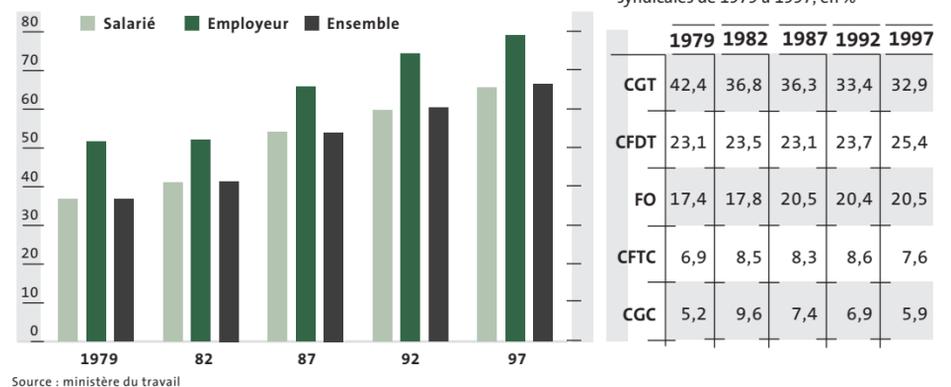
tion judiciaire. Georges réclame à la société B pas mal de centaines de milliers d'euros.

Les conseillers interrogent les avocats pour essayer de démêler l'arnaque de la bonne foi, la maladresse de l'incompétence. La présidente à l'avocat de la société B : « Vous dites que M. Georges n'est pas votre salarié, mais pourquoi lui avoir alors envoyé une lettre de licenciement ? » Et quand l'avocat de la compagnie d'assurances appelée en garantie invoque un dépôt de bilan de la société A intervenu plusieurs années avant l'affaire, elle gonfle les joues d'exaspération. La décision du conseil se prendra tout à l'heure, vraisemblablement à la majorité, peut-être à l'unanimité des quatre conseillers, mais c'est à

UNE DÉSAFFECTATION CROISSANTE

Évolution du taux d'abstention de 1979 à 1997, en pourcentage

Scores réalisés par les organisations syndicales de 1979 à 1997, en %



Source : ministère du travail

Dissidence au sein du patronat

LES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SE DÉMARQUENT DU MEDEF

C'est une lézarde dans le front uni patronal. Rassemblés en association, les employeurs de l'économie sociale ont décidé de se compter pour le scrutin du 11 décembre. Ils présentent 125 listes et quelque 900 candidats, dans la section Activités diverses du collège employeurs. « Ce choix s'inscrit dans une dynamique qui vise à terme à obtenir un siège à la convention nationale de la commission collective », explique Frédéric Lefret, vice-président de l'association. L'application de la loi sur les 35 heures, sans qu'ils aient voix au chapitre, alors que les employeurs de l'économie sociale emploient 2 millions de personnes et rassemblent 700 000 entreprises, a servi de révélateur. « Nous sommes dans la même logique que l'UNSA ou SUD », ajoute M. Lefret, pour qui l'opération est à double tranchant, au cas où ses listes feraient un flop retentissant.

Cette dissidence a créé des remous au sein du Medef. Plus pour

le symbole - une brèche dans le monopole de la représentation patronale - que pour la gêne initiée. Sur le fond, l'hégémonie du Medef n'est guère menacée. Depuis 1992, l'organisation actuellement dirigée par Ernest-Antoine Seillière conduit des listes communes avec la CGPME, l'UPA (artisans), l'UNAPL (professions libérales) et la FNSEA (agriculteurs) pour les cinq sections du collège employeurs et recueillera plus de 95 % des suffrages. Un cavalier seul des artisans - qui aurait été plus dommageable -, un temps envisagé, a été tué dans l'œuf. « Le fait de faire liste commune ne veut pas dire que l'on est d'accord sur tout, mais qu'il existe un dénominateur propre », explique Pierre Burban, secrétaire général de l'UPA.

aux élections, de 20,9 % seulement en 1997 dans le collège employeurs, pourrait aussi bénéficier de cet effet de concurrence. Les mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter le vote par correspondance sont de nature à lutter contre la progression continue de l'abstention. Reste qu'en cinq ans le corps électoral des employeurs a chuté de 150 000 inscrits, passant de 920 000 à 770 000 employeurs, retrouvant presque le nombre de 1992 - 720 000. Les employeurs ont, en outre, bien du mal à trouver des candidats à mettre sur leur liste, même si la loi permet à tout employeur qui a cessé son activité depuis moins de dix ans d'être conseiller prud'homal. Un gisement qui est largement exploité.

A. B.-M.

EFFET DE CONCURRENCE

De fait, les artisans ont obtenu en moyenne 20 % de candidats en position éligible dans les sections commerce et industrie. Dans de rares cas, comme dans les départements de l'Hérault et de la Somme, il existe cependant des listes séparées. Plus étonnante, sur l'île de la Réunion, la liste CGPME-UPA ne comprend aucun représentant du Medef.

L'initiative des employeurs des secteurs associatif, mutualiste et coopératif a eu au moins le mérite de réveiller les inscriptions faites par les employeurs : plus de 20 % pour les salariés, dans la section des activités diverses. Le taux de participation

CADRES EN ACTIVITÉ

EXECUTIVE MBA DAUPHINE UQAM

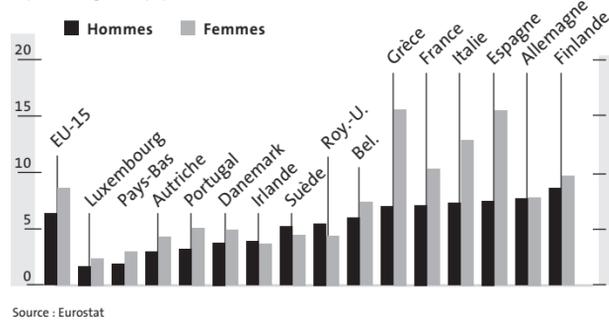
Réunion d'information
lundi 6 janvier à 18h30
à l'Université Paris Dauphine

www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr

EUROPE

LE CHÔMAGE TOUCHE D'ABORD LES FEMMES

Taux de chômage par sexe, 2001
en pourcentage de la population active



■ LES FEMMES SONT PLUS EXPOSÉES AU CHÔMAGE que les hommes dans douze Etats membres de l'Union européenne (UE) sur quinze. Le taux de chômage de la population féminine de l'UE était en moyenne supérieur de plus de 2 points à celui des hommes (8,6 % contre 6,4 %) en 2001, mais l'écart tend à se réduire.

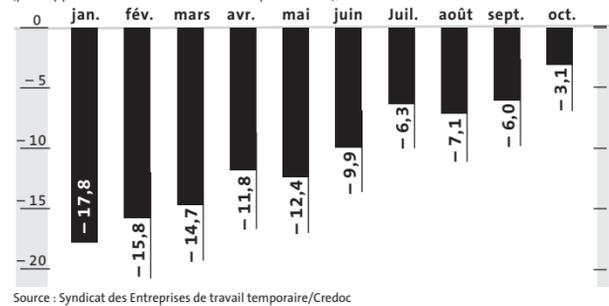
■ CETTE SITUATION EN DÉFAVEUR DES FEMMES se vérifie dans presque tous les Etats membres et en particulier en Grèce, en Espagne et en Italie, où le taux de chômage féminin atteignait à peu près le double du taux masculin, mais aussi en France, où il est d'un tiers supérieur à celui des hommes.

■ LES SEULES EXCEPTIONS étaient l'Irlande, la Suède et surtout le Royaume-Uni, où le taux de chômage des femmes était inférieur de plus de 1 point à celui des hommes.

FLASH SETT/« LE MONDE »

LA SITUATION DE L'INTÉRIM S'AMÉLIORE

Evolution des missions d'intérim en 2002
(par rapport au même mois de l'année précédente), en %



Source : Syndicat des Entreprises de travail temporaire/Credec

■ AU MOIS D'OCTOBRE 2002, le nombre d'intérimaires en mission a diminué de 3,1 % par rapport au même mois de l'année précédente. Sur les dix premiers mois de l'année 2002, l'activité enregistre une baisse de 10,4 % par rapport à la même période de 2001, mais cette baisse est toutefois moins prononcée en fin qu'en début d'année.

■ RÉGIONALEMENT, L'ÉVOLUTION EST CONTRASTÉE. En octobre 2002, l'Ile-de-France enregistre un recul de 8,7 %, tandis que plusieurs régions enregistrent une hausse significative : Languedoc-Roussillon + 6,4 %, Auvergne + 5,2 %, Pays de la Loire + 2,1 %, Aquitaine + 1,9 %.

AGENDA

■ ÉDUCATION

Les Journées de « l'éducation et la formation tout au long de la vie » auront lieu les 5 et 6 décembre à Vannes (56). Objectif : tenter de cerner le modèle émergent de la formation du XXI^e siècle, en France et en Europe, dans un contexte de mondialisation des échanges de services et sur le plan national, par une décentralisation probable des politiques de formation professionnelle. Infos : www.anacloc.free.fr rubrique : journées professionnelles

FORUM SUPELEC

4 et 5 décembre 2002

Rencontre Etudiants-Entreprises
plus de 100 entreprises
3^e cycles et masters

Entrée Libre : 1^{er} jour : 9h-18h - 2^e jour : 9h-17h
Supelec : Plateau de Moalès - 91150 Gif-sur-Yvette
Renseignements : web : www.forum.supelec.fr - tél : 01.89.45.28.28 - e-mail : forum@supelec.fr
Accès : Station 42.8 B "Le quichet" puis navettes gratuites ou N 118, sortie universités

LES INDICATEURS SOCIAUX INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-Unis	JAPON
Evolution de l'emploi au 4^e trim. 2001 (en % sur un an)	0,9	0,9	- 0,2	0,5	1,8	1,5	1,3	1,8	0,9	-	-
Structure de l'emploi 2001											
Part de l'emploi salarié	84,3	83,1	88,9	84,8	79,5	89,1	72,1	89,1	88,3	n. d.	n. d.
Part de l'emploi à temps partiel	17,9	16,4	20,3	14,6	7,6	16,4	9,1	40,8	17,1	13**	23**
Taux d'emploi 2001 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	63,8	61,8	65,7	59,7	56,1	62,7	54,5	74,1	71,6	74**	69**
Hommes + femmes (55-64 ans)	38,2	34,6	37,7	25,2	38,7	30,7	26,9	39,3	52,2	58**	63**
Durée du travail salarié à temps plein 2001 (h/semaine)	40,1	39,6	39,4	39,2	40,5	38,3	38,5	39,0	43,5	n. d.	n. d.
Evolution du coût du travail (en % sur un an - 2 ^e trimestre 2002)	3,7	3,7	2,4	6,2*	2,4	4,1	4,4	5,7	3,7	4,0	n. d.
Taux de chômage en septembre 2002 (en %)											
Hommes + femmes	7,6	8,3	8,3	6,8	11,2	8,8	9,0	2,9	5,2	5,6	5,4
Moins de 25 ans	15,1	16,1	9,1	18,7	21,4	20,1	27,4	6,4	12,2	11,8	nd
Part de chômage de plus d'un an 2001 (en %)	44,4	47,0	50,4	51,7	39,1	36,8	64,6	32,7**	27,7	6**	25**

*3^e trimestre 2001 **2000

LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS

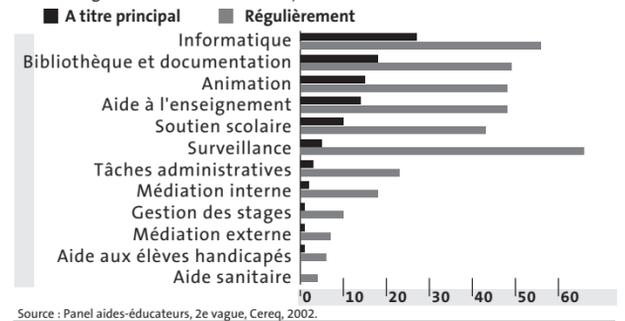
	Dernier mois connu	Variation sur un an
Taux de chômage des jeunes	21,6 % (sept.)	+ 1,2*
Part du chômage de longue durée	29,1 % (sept.)	+ 2,1 %
Emplois précaires (en milliers) :		
CDD	897	- 3,4 %
Intérim	514	- 15,0 %
Apprentis	274	+ 5,4 %
Contrats aidés	421	+ 3,2 %
Salaire net médian (en euros constants) :		
Femmes	1 197	+ 2,9 %
Hommes	1 448	+ 0,03 %
Smic (en euros) :		
Horaire	6,83 (juillet)	+ 2,4 %
Mensuel	1 154,27 (juillet)	+ 2,4 %
Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion	1 084 310	- 1,15 %

Source : Insee, Dares, CNAF * en points

FLASH CEREQ/« LE MONDE »

LES AIDES-ÉDUCATEURS NE SONT PAS SEULEMENT DES « PIONS »

Pourcentage d'aides-éducateurs exerçant l'activité...



Source : Panel aides-éducateurs, 2^e vague, Cereq, 2002.

■ LES AIDES ÉDUCATEURS, emplois-jeunes de l'éducation nationale, sont souvent assimilés à des surveillants. Ils contribuent en fait de multiples façons au fonctionnement des écoles, collèges et lycées. Chacun exerce en moyenne près de quatre activités de manière régulière.

■ OUTRE LA SURVEILLANCE, ils se voient donc confier d'autres activités, s'inscrivant dans la mission d'enseignement (informatique, documentation, soutien scolaire) ou ayant une finalité socio-éducative, telles l'animation ou la médiation. La surveillance est l'activité principale de seulement 5 % des aides éducateurs, même si les deux tiers l'exercent régulièrement.

Valenciennes, ville pionnière du RMA

DÈS 1993, LE MAIRE DE LA VILLE, JEAN-LOUIS BORLOO, AVAIT LANCÉ LE PLAN JÉRICO. UN DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION QUI INCLUT UNE MESURE D'INSERTION OBLIGATOIRE

LILLE
correspondance
annoncé le 15 octobre par François Fillon, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, le projet de transformer le revenu minimum d'insertion (RMI) en revenu minimum d'activité (RMA) n'est pas sans rappeler une expérience initiée dans les années 1990 à Valenciennes.

Aujourd'hui, François Fillon souhaite « responsabiliser » les bénéficiaires du RMI en favorisant leur retour au travail. En 1995, Jean-Louis Borloo, alors maire de Valenciennes, devenu depuis ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine du gouvernement Raffarin, voulait « motiver » les RMistes, en les accompagnant dans un processus d'insertion sociale et professionnelle. Les

modalités envisagées aujourd'hui sont différentes, « mais la philosophie est très proche » commente Bernard Leclercq, conseiller technique de Jean-Louis Borloo.

A l'époque, Bernard Leclercq avait suivi ce que l'on avait appelé l'opération Jéricho. Il s'agissait d'un programme de lutte contre l'exclusion. Le maire de Valenciennes était parvenu à convaincre le premier ministre d'alors, Edouard Balladur, de signer un protocole d'accord sur la démarche.

Au départ, le plan entendait s'attaquer à la marginalisation des quartiers difficiles de la ville nordiste, en aidant une personne (par famille désœuvrée) à retrouver une activité. Mieux, se souvient Bernard Leclercq, M. Borloo avait imaginé que chacune de ces personnes pourrait percevoir l'équivalent d'un smic (le RMI plus un complément de ressources) en globalisant l'ensemble des revenus

des familles en difficulté. Ce montage a conduit à retoquer le projet initial puisque la législation veut que le RMI soit exclusif. C'est cette exigence qui, selon ses adversaires, encourageait paradoxalement les bénéficiaires à ne pas rechercher activement un emploi.

2,7 MILLIONS D'EUROS

Jean-Louis Borloo ne s'est pas découragé pour autant. Le plan Jéricho présenté à Edouard Balladur prévoyait l'insertion d'un millier de personnes dans un délai de cinq ans. Pour y parvenir, ses concepteurs ont tout simplement utilisé des dispositifs comme les contrats emploi-solidarité (CES) ou les contrats emploi consolidés (CEC) en les enrichissant d'une mesure d'insertion obligatoire.

Tous les acteurs locaux et financiers ont été sollicités. A commencer par ceux de l'Etat, à travers la Caisse des dépôts et consignations

(CDC). La Commission européenne, le conseil régional et le conseil général du Nord ont également participé. 2,7 millions d'euros ont ainsi été mobilisés pour l'insertion des personnes précaires.

Le dispositif a reposé sur un plan local d'insertion (Plival). Les employeurs qui embauchaient des allocataires du RMI avaient droit à une aide financière de 1 372 euros, au titre du tutorat. Il a fallu non pas cinq, mais deux ans à peine pour parvenir à l'objectif des 1 000 emplois. L'opération a, alors, été élargie au champ intercommunal. Le Plival a fait place à un plan local d'insertion par l'économie de la vallée de l'Escaut. Il s'est appliqué à 23 villes et à une population de 140 000 habitants. Certes, tous les emplois créés n'ont pas donné lieu à des contrats à durée déterminée. Bernard Leclercq estime que 50 % des personnes embauchées ont réussi à pérenniser leur emploi, au sein d'une collectivité locale, d'un office HLM ou d'une entreprise privée.

Désormais membre d'un gouvernement qui entend réformer le RMI, Jean-Louis Borloo ne peut s'empêcher de trépanner. « Il n'a de cesse, confie son conseiller technique, de faire admettre la nécessité de mettre en place des emplois d'utilité sociale dans les quartiers. Il insiste pour que ces emplois soient prioritairement offerts aux jeunes des quartiers sensibles afin d'y faire baisser ou d'y ramener le chômage à des taux moyens. » A Valenciennes, l'idée était bien de « recoller » la logique des quartiers avec celle de l'emploi.

Philippe Allienne